This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

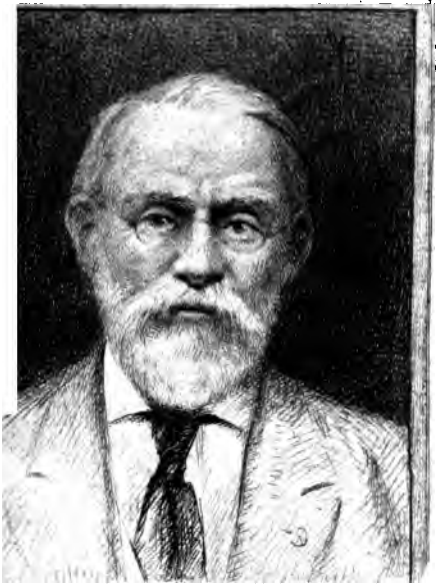

LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

2

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*MARS*, 1759.

# *A V I S.*

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

*La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c.* in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1759.

*A PARIS*,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 744 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1731. | 12. |
| 1702. | 12. | 1732. | 12. |
| 1703. | 12. | 1733. | 12. |
| 1704. | 13. 14 | 1734. | 12. |
| 1705. | 12. | 1735. | 14. |
| 1706. | 12. | 1736. | 15. |
| 1707. | 12. | 1737. | 13. |
| 1708. | 12. | 1738. | 13. |
| 1709. | 12. | 1739. | 14. |
| 1710. | 12. | 1740. | 13. |
| 1711 | 12. | 1741 | 12. |
| 1712. | 12. | 1742. | 12. |
| 1713. | 12. | 1743. | 12. |
| 1714. | 12. | 1744. | 12. |
| 1715. | 12. | 1745. | 12. |
| 1716. | 12. | 1746. | 15. |
| 1717. | 12. | 1747. | 14. |
| 1718. | 12. | 1748. | 15. |
| 1719. | 12. | 1749. | 14. |
| 1720. | 5. | 1750. | 15. |
| 1721. | 12. | 1751. | 14. |
| 1722. | 12. | 1752. | 15. |
| 1723. | 12. | 1753. | 16. |
| 1724. | 12. | 1754. | 16. |
| 1725. | 12. | 1755. | 16. |
| 1726. | 13. | 1756. | 16. |
| 1727. | 12. | 1757. | 16. |
| 1728. | 12. | 1758. | 16. |
| 1729. | 12. | 1759. | 4. |
| 1730. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1759.

Dunning Nijhoff 1-31-36 3147

## ARTICLE XXIV.

*LETTRES SUR LE DÉISME.* Par M. Salchli fils, Professeur à Lausanne. (*In*-8°. pages 412.) *A Paris, chez Guil-*

LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGA
GENERAL LIBRARY

ſommairement l'Hiſtoire des plus fameux Incrédules Anglois. Car c'eſt du ſein de cette Nation qu'eſt ſorti le Déiſme, & qu'il s'eſt répandu dans toutes les parties de l'Europe. L'Auteur ſe plaint bien amèrement du progrès de cet eſprit d'irréligion : il oppoſe les temps & les mœurs de nos Ancêtres à l'état préſent du ſiècle & aux façons actuelles de penſer. » Un Blaſphémateur, *dit-il*, un » Déiſte étoient autrefois des » Monſtres qu'on regardoit com» me la honte de l'humanité. Au» jourd'hui qu'ils levent la tête de » toutes parts, à peine penſe-t-on » à réprimer leur audace. Collins » & Tindal ont reçu des éloges » publics en Proſe & en Vers. » Woolſton a eu des amis ; flat» teurs pendant ſa vie, ils l'ont » encenſé après ſa mort. Le nom» bre de leurs partiſans eſt prodi» gieux, ils ſe font honneur de

gne guères de l'Athéiſme : mais, toute ſa vie, Hobbes s'eſt picqué de *ne découvrir ſes penſées qu'à demi.* (M. Joly ſur Bayle.)

On ſe borne donc ici à nous donner quelques détails ſur la vie & la doctrine de Collins, de Tindal, de Woolſton : tous trois Déiſtes ſans reſtriction & ſans déguiſement ; tous trois Chefs & Légiſlateurs dans cette malheureuſe ſociété d'Impies, déchaînés contre l'Evangile. Collins fut le moins mal-honnête homme, quoique pétri de vanité, & ridicule par la bonne idée qu'il avoit de ſon érudition très-fauſſe & très-médiocre. Tindal fut ſucceſſivement Proteſtant, Catholique, Déiſte ; &, dans le Gouvernement, il s'attacha d'abord aux Stuarts, enſuite à la Maiſon d'Hanovre. C'étoit un des plus mauvais Raiſonneurs du monde ; un des plus violents Antagoniſtes des Chrétiens. Woolſton

le surpassa en étourderie & en hardiesse. Il subit au sujet de ses impiétés une condamnation, & mourut en 1733, dans les prisons de Londres, parce qu'il ne se trouva pas en état de payer l'amende qu'on lui avoit imposée. Notre Auteur indique les Ouvrages principaux de ces fameux Déistes. On avoit déja, sur ce même objet, des Notices fort discutées dans le grand Dictionnaire de M. de Chauffepié. Nous renvoyons à ces Livres, & nous parcourons rapidemment les dix autres Lettres de M. Salchli.

Quelles sont les causes des grands progrès du Déisme ? Le Professeur de Lausanne en découvre plusieurs, & met à la tête l'*Ignorance de la Religion*. Selon lui, rien de moins instruit que les partisans de l'Incrédulité ; & cette censure est vraie. » Quelles so[nt]
» les connoissances de la plûp[art]

» de cès Messieurs ? Un Caté-
» chisme souvent aussi mal expli-
» qué que peu entendu ; quelques
» mots de Latin ; un cours de Phi-
» losophie assez superficiel. Voilà
» les études de la première jeu-
» nesse. Au sortir des Collèges, un
» jeune homme est envoyé dans
» une Université ; . . . Il feuillette
» quelquefois Thomasius, Bartole
» ou Cujas, &c, si la beauté de son
» génie lui permet de vacquer à
» tant de Sciences, il s'occupe,
» dans ses heures de loisir, de
» quelques Ouvrages libertins, de
» Brochures sur un point de Reli-
» gion, ou de quelque Abrégé
» d'Histoire. De retour chez lui,
» il est pourvu d'un emploi ; &
» bientôt donnant l'essor à un mé-
» rite dû à de si longs travaux,
» & flatté par les charmes du ton
» décisif, il prononce avec autant
» de suffisance sur un Article de

» Foi, qu'il décide d'un procès sur
» lequel ses Recueils Académiques
» ne disent rien. «

L'Auteur étend cette induction au Militaire, au Négociant, à la Femme du monde, & il fait voir que toutes ces personnes, raisonnant sur la Religion, s'engagent dans des controverses d'où elles ne peuvent sortir sans s'égarer. Ces Tableaux, à la vérité, ne sont pas tracés & finis de main de Maître : il y a, dans le style du Professeur, un ton doctrinal, une gravité dogmatique, un embarras même qui décèle l'homme de Cabinet & l'Etranger; mais il faut saisir le vrai indépendamment de la manière, & ne pas rejetter l'instruction, parce qu'elle est dénuée d'agréments. La 8e Lettre charge beaucoup Montagne comme Pyrrhonien, & le Comte de Rochester comme Déiste. L'un & l'autre au fond, étoient peu instrui

Ils avoient plus d'esprit que de connoissances, plus de hardiesse que de logique. Les Collins, les Tindal, les Woolston attaquoient bien plus de front la Religion révélée, quoiqu'ils raisonnassent aussi mal & que leur érudition fût encore très-bornée. Le pour & le contre, à l'égard de Montagne, remplit cette Lettre qui est curieuse. On voit bien que Mallebranche y joue un rôle : c'est Avocat de la Religion contre Montagne. M. le Marquis d'Arns est le défenseur de ce Pyrrhon, & ce dernier, comme il it juste, perd sa cause. Cela doit encore lu, quoiqu'assez connu gens de Lettres.
uelle est la méthode qu'adop- & que suivent les Déistes dans Ecrits ? En voici des exem- M. l'Evêque de Londres pu- n 1728, une Lettre Pasto- ntre les Incrédules. L'Ou- rs, 1759.

vrage étoit solide, suivi, pressant. Que fit Tindal pour le réfuter? *Il se jetta sur l'Apologie des Déistes & sur la fripperie du Clergé.* Cela ne s'appelle-t-il pas bien répondre? Toland plein de fiel contre tout ce qui portoit le caractère de la Religion, alloit s'établir dans un Caffé, & s'y répandoit en invectives contre le Clergé. *Son acharnement à le noircir & à le diffamer, divertit d'abord, ennuya bientôt, fut détesté ensuite, & fit détester les Caffés qu'il fréquentoit. Quelques Caffetiers faillirent à en être ruinés.* Ne voilà-t-il pas une belle manière de procéder dans une matière aussi grave & aussi importante que l'est la Religion? Collins se picquoit de savoir & de citer beaucoup. Dans son Livre du *Sens littéral des Prophètes*, il nous dit que Jesus est le *Messie* ou le *Christ*; que le nom de

ıa n'eſt-il pas d'une érudition
n reſpectable ?
Dans ſes Lettres X. XI. XII.
II. XIV. notre Profeſſeur de
uſanne combat les principes du
rquis d'Argens, ſur-tout ceux
i ſont répandus dans *la Philo-*
*hie du bon Sens.* Ce ſont-là
; controverſes qui ont ſouvent
upé les défenſeurs de la Reli-
n ; ainſi nous ne ferons qu'in-
uer ces objets. M. d'Argens a
ılu infirmer l'Hiſtoire de Moyſe
l'origine du monde, par les
tiquités Chinoiſes, comme ſi
Annales de cet Empire remon-
ent au-delà du Déluge : ce qui
démontré faux, ſelon tous les
culs, tant celui de l'Hébreu que

à des époques bien inférieures au Déluge. C'eſt l'Abbé Lenglet, Auteur ſouvent fautif, qui a induit en erreur M. d'Argens. *Celui-ci*, dit aſſez cauſtiquement notre Profeſſeur, *paroît* avoir une grande *eſtime* pour l'Abbé; *il en fait ſon Théologien, ſon Critique, ſon Hiſtorien; bientôt il ſera ſon Phyſicien; il ne lui manque que d'être ſon Directeur, il pourroit ſe flatter d'avoir un pénitent docile.* Voilà du Sarcaſme, & quelques lignes après, une aſſez inutile diſcuſſion ſur le mot *Nephilim* du Chap. VI. de la Genèſe. Il s'agit de ſavoir s'il ſignifie des *Géants* ou des hommes *violents & féroces*. Notre Auteur, qui n'eſt pas fâché de citer quelques mots de Grec & d'Hébreu, dans ſes marges, paroît d'abord condamner tous ceux qui traduiſent par le terme de *Géants* *:

* Le mot *Nephilim* eſt employé ... même ſens. *Nomb.* XIII. 33, 34. *De* II. 11.

puis il reconnoît que ces *Nephilim* étoient *peut-être d'une force & d'une taille extraordinaire :* par conséquent il ne nie pas qu'ils n'aient pu être appellés des *Géants.* A quoi sert donc cette critique? & quelle nécessité y avoit-il de s'élever ici contre la Vulgate, les LXX, les Pères, les Interprètes qui suivent cette leçon? On ne peut s'empêcher de dire qu'il se trouve, en cet endroit, une superfluité d'observations, une vraie battologie.

Mais il est fort bien de reprocher, comme fait M. Salchli, à l'Abbé Lenglet & à M. d'Argens, la liberté qu'ils se donnent de croire que les *Néphilim*, soit que ce fussent des *Géants* ou des *hommes féroces*, aient été d'une autre race que celle d'Adam. Il n'y a que de la fausseté, de l'impiété & de la misère dans une telle opinion. Viennent les difficultés du Mar-

quis d'Argens sur le Déluge : difficultés résolues cent fois. M. Salchli répète les solutions, il montre l'universalité du Déluge, la manière dont la terre a pu être inondée, le rétablissement du monde après cette terrible catastrophe, la célérité d'une nouvelle population; la fondation des Empires, sur-tout de l'Egypte, &c. Il y a de l'érudition dans tout ce morceau, & l'on peut croire même que les objections de Lenglet & de M. d'Argens n'exigeoient pas une si grande dépense de savoir.

Dans sa XV^e Lettre, notre Docteur de Lausanne commence par se plaindre *du décri presque universel où est tombée la Critique*, & il croit que l'irréligion profite de cette disposition, ou plutôt de cette indifférence des esprits pour une science destinée à répandre des lumières. Il peut y avoir quelque vérité dans cette

observation, mais il ne faut pas l'outrer. Le Déisme a des causes bien plus efficaces, savoir la corruption des mœurs, la vanité, la présomption, l'amour de l'indépendance &c. Le Professeur se porte tout de suite à faire une sortie contre les Journaux littéraires, il les regarde comme pernicieux à la Critique, & par conséquent comme favorables au Déisme. Voici le raisonnement de l'Auteur : » Lorsque les premiers » Journaux parurent, le Public » leur fit l'accueil le plus favora» ble..... bientôt on s'accoutuma » à cette lecture : la fureur des » Journaux saisit tous les Esprits. » Il n'est point de Ville un peu » considérable qui n'ait son Mer» cure ou son Nouvelliste litté» raire..... Les Déistes, la plûpart » gens du bel air & peu faits à » pâlir sur les Livres, ne furent » pas des derniers à favoriser ce

» goût. La ſaine Critique fut » éclipſée ; on ſe dégoûta des ori- » ginaux ; on ne voulut plus ſe » donner la peine de puiſer dans » les ſources. Alors un eſſain de » Livres Déiſtes ſortit de deſſous » la Preſſe : ce titre, ſoûtenu de » recherches ſuperficielles ſur quel- » ques points de critique, leur » donna un faux air de ſavoir » qui éblouit des gens qui ne con- » noiſſoient de cette ſcience que » le nom..... Briſons là-deſſus, il » n'eſt rien de plus imprudent au- » jourd'hui que d'attaquer un Jour- » naliſte..... J'aimerois mieux me » brouiller avec un Poëte. «

Il faut que ce M. Salchli ait eu quelque querelle avec des Journaliſtes, car ce morceau a bien l'air d'une repréſaille. En tout cas, notre Profeſſeur fait toujours ici deux fautes, la premiére d'attaquer ainſi en général tous les Journaliſtes : ſon Livre, quoique

timable & fait dans de bonnes vuës, n'est pas d'une excellence supérieure à toutes les Critiques bonnes, honnêtes & modérées. S'il se trouvoit donc, dans la Nation nombreuse des Journalistes, quelque Censeur impartial qui voulût rendre une pleine justice aux présentes Lettres & à leur Auteur; celui-ci seroit peut-être averti de ses fautes d'omission & de commission; & la probité du Journaliste donneroit de la force à la censure. La seconde faute est de n'avoir pas pris langue avec les Journalistes eux-mêmes, pour connoître leurs défauts. Le Docteur de Lausanne les accuse d'avoir détruit la *saine Critique*, & donné lieu au Déisme de multiplier ses productions. Mais cette imputation n'est pas juste dans sa totalité.

D'abord quand les Journaux ont été faits par des Ecrivains zélés

pour la Religion, le Déifme a plutôt été combattu qu'autorifé ou appuyé. Enfuite quand ces Journaux ont été favants, judicieux, bien écrits; quand les Auteurs de ces productions périodiques ont pris la peine de travailler d'après les Originaux mêmes, de confulter les fources, de fuggèrer de nouvelles vuës à l'occafion des Ouvrages nouveaux, de comparer les Livres qui traitent des mêmes fujets, ou de fujets qui fe reffemblent; quand ces Journaliftes ont tenu la balance jufte entre la flatterie & la fatyre, qu'ils ont cherché à encourager les Auteurs fans néanmoins faire illufion au Public, qu'ils fe font étudiés à être vrais, fimples, fermes, modérés, & bien inftruits de ce qu'ils doivent dire; alors il ne peut être vrai que cette Littérature ait obfcurci *la faine Critique*. Or M. Salchli pourroit-il bien

rouver que, depuis près de cent ans, il ne se soit trouvé ni en France, ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en Italie, ni en Prusse, ni en Saxe aucuns Journaux, ni Journalistes qui aient touché le but que nous venons de montrer? Quand cet honnête Professeur de Lausanne voudra savoir les défauts & les inconvénients des Journaux trop multipliés, il pourra s'adresser à nous avec confiance : nous les lui indiquerons, même en assez grand nombre, même ceux de nos Mémoires. Mais quand il accusera généralement cette invention littéraire d'avoir causé l'*éclipse* de toute *saine Critique*, nous lui représenterons doucement & sans chaleur *Poëtique* qu'il se trompe fort, & qu'apparemment il n'a pas assez réfléchi sur l'Histoire des Journaux depuis M. Sallo en 1664 jusqu'à l'année 1759.

La suite de cette XV[e] Lettre

*Mars*, 1759.

roule sur le systême de Locke touchant la possibilité de *l'Am matière.* Notre Auteur appréc bien les idées de ce fameux Phil sophe. Locke ne tenoit point for mellement le Matérialisme , n'étoit peut-être pas un *Socinie décidé*, mais il donnoit des attein tes évidentes aux dogmes essen tiels de la spiritualité & de l'im mortalité de l'ame ; c'est à ce titr qu'il reçoit tant d'éloges des Ma térialistes & des Incrédules. C'est pour ainsi dire, le premier pas & comme l'A B C de l'impiété : o commence par louer beaucou M. Locke , puis le reste de l doctrine des prétendus Esprits forts se développe : telle est l marche de l'incrédulité actuelle.

Locke, comme nous le disions d'après M. Salchli , n'est peut être pas un *Socinien décidé ;* mai Bayle disoit assez à propos que tou *Socinien généralement parlan*

*souscriroi*

*ſouſcriroit à ſon Livre.* On peut en croire un homme tel que Bayle en fait de Socinianiſme & de toute autre branche d'impiété. Il y a beaucoup de bonnes choſes dans le cours de cette Lettre contre le Matérialiſme & contre ſes principaux Défenſeurs ; mais ces matières ont été rebattues tant de fois, & le Matérialiſme eſt une ſi pauvre choſe que nous ne pouvons nous y arrêter.

Reſte la XVI^e Lettre, qui commence par un trait d'eſprit. Le Duc de la Rochefoucaut a dit dans ſes Réflexions que, *pour s'établir dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroître établi.* Il en eſt de même de nos Eſprits-forts, reprend fort ingénieuſement notre Profeſſeur. » Le » Déiſte réfuté mille fois, avec » cette ſupériorité que donne le » vrai, diſſimule ſa défaite & déſa- » voue hardiment le ſuccès du

» combat qui l'a terrassé. C'est trop » ressembler à ces Princes qui font » chanter le *Te Deum* après une » bataille perdue.« Il falloit peut-être développer encore cette idée, & dire, par exemple, que les Déistes se connoissent, se lient, se soûtiennent ; qu'ils font effort tous ensemble contre la Religion ; qu'ils vantent leur nombre, leur sagesse, leur esprit, leurs talents ; qu'à les en croire, ils sont tous des gens admirables, des Ecrivains du premier rang, des Philosophes comparables ou supérieurs aux plus grands génies ; qu'au contraire leurs Adversaires, ceux qui les contredisent ou les réfutent, n'ont pas le sens commun ; qu'ils sont des imbécilles, des idiots, des enthousiastes, des gens trompés ou trompeurs, des misérables qui n'ont jamais formé une seule pensée, &c. Notre Professeur dit bien quelque chose de tout cela ;

mais d'une manière un peu embarrassée. Il insiste néanmoins sur la présomption des Déistes; il nous apprend même qu'il en a vu qui osoient s'égaler aux Bossuet & aux Fénélon, après avoir lu quelque Livre ou Libelle de leur parti. Il y a des traits remarquables dans cette dernière Lettre, & en général l'Ouvrage entier fait honneur au docte Controversiste de Lausanne. Il lui échappe quelques inutilités sur & contre les Catholiques; quelques expressions peu châtiées, quelques traces de pédanterie, ou, si le terme est trop fort, quelque défaut de légèreté, d'aisance, d'usage du monde. A tout prendre, il y a beaucoup plus de bon que de médiocre ou de mauvais dans cette composition.

## ARTICLE XXVI.

### *SECONDE LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur les Antiquités Romaines, & sur les Temples des Anciens.*

MM. RR. PP.

LA révolution dans le Gouvernement sous Jules-César, en occasionna une générale dans les Arts qui jusqu'alors n'avoient occupé que quelques riches Citoyens, comme Crassus, Lucullus, Pompée, &c. Les Temples des Dieux furent les premiers Edifices publics, où la magnificence succèda à la mesquinerie, où la brique fut revêtue de marbre, où l'Architecture se montra avec cette majesté qu'elle avoit dans la Grèce; mais en devenant plus

nagnifique & plus riche, les
Temples n'en devinrent pas beau-
coup plus grands. On se borna
à décorer les anciens : les nou-
veaux construits sur des plans un
peu plus étendus, ne furent jamais
ce qu'on appelle de vastes bâti-
ments. La raison, indépendam-
ment d'une espèce d'usage, étoit
que les Princes, en même temps
qu'ils travailloient pour les Dieux,
travailloient aussi pour le Public
& pour eux-mêmes. Ils étendoient
leurs Palais, ils élévoient des
Aqueducs au centre de Rome, ils
construisoient des *Forum*, des
Thermes, des Basiliques. Si, au
milieu de tout cela, chaque Tem-
ple avoit eu seulement les dimen-
sions du Panthéon, tous les accom-
pagnements du Temple de Jupiter
Capitolin ; rapprochés l'un de
l'autre, ils auroient presque rem-
pli seuls l'enceinte de Rome telle
qu'on la voit aujourd'hui.

fois par le préjugé, ils ne mettent pas assez de critique dans leurs Observations, ils supposent trop facilement dans l'Antique des beautés qui n'existerent jamais ; & si en dessinant des ruines, ils ne trouvent pas tout ce qu'ils cherchent, ils ajoûtent de leur chef & travaillent d'imagination.* Par exemple, Palladio qui a dessiné le Temple de Faustine dont je parlois plus haut, dit qu'il n'a trouvé dans l'intérieur du Temple aucune trace d'ornements, mais qu'il devoit y en avoir de magnifiques. Avec cette idée, il prend le crayon, dessine des Niches, des Statues, des Piédestaux, & nous dit : Voilà l'intérieur du Temple de Faustine.

* L'Auteur, dans une troisième Lettre qu'il nous écrit & qui suivra celle-ci, excepte nommément de sa critique M. le Roy & son grand Ouvrage des *Ruines de la Grèce*, dont il parle avec la plus grande distinction.

Il va plus loin : dans le feu de la composition, il jette devant, à droite & à gauche de grands Portiques sans songer qu'il bâtit aux dépens de Remus qui avoit son Temple à dix pas de celui de Faustine ; sans s'appercevoir qu'il barre le passage aux Triomphateurs, qui montoient au Capitole par *Via sacra*, aux Prêtres qui, par la même rue, alloient en pompe faire un sacrifice à Jupiter aux Ides de chaque mois &c. Les plus habiles Antiquaires, après de profondes recherches, ont bien de la peine à fixer l'emplacement des Edifices les plus célèbres. L'un nous dit que les trois colonnes que l'on voit au *Campo Vaccino*, sont les restes du Pont que fit faire Caligula pour passer de son Palais au Capitole : l'autre, que ces colonnes faisoient partie du Temple de Jules-César ; & un Dessinateur voudra en être cru sur sa parole

quand il assûrera que tel pan d
mur appartenoit à tel édifice ; tan
dis que mille raisons, qu'il ignore
combattent ses prétentions ; qu
ce qu'il croit les fondements d
Portique qu'il dessine, sont ceu
d'un Edifice détruit pour élargi
le terrein, peut-être les ruines d
l'humble maison du Plebeien, qu
autrefois, comme aujourd'hui
cédoit la place au riche Patricien
Il faut savoir quelque chose de plu
que mesurer & dessiner, quan
on entreprend de remettre sou
les yeux, des monuments qui n'exi
tent plus. Scamozzi qui avoit beau
coup lu, & qui aime trop à le fair
voir, qui prélude par des sen-
tences de Pythagore & de Platon
avant que de parler d'un Trigly
phe, Scamozzi ne nous a donn
aucun des monuments antique
qui subsistent encore à Rome o
ailleurs ; il s'est borné à imagine
deux Palais, l'un à la Grecque

l'autre à la Romaine ; & je crois que, malgré l'érudition de l'Auteur, en changeant ſeulement le nom des différentes pièces, on pourroit les appeller Palais à la Venitienne ou à la Scamozzi.

Il y a de bonnes raiſons de douter qu'il ſe fît des ſacrifices dans l'intérieur des Temples : ce n'étoit donc point à ces Edifices qu'il falloit donner une étendue capable de contenir le peuple qu'attiroit cette partie du culte Payen : c'étoit aux Portiques qui les accompagnoient, afin que l'immolation des victimes ſe faiſant ou dans le Veſtibule, ou aux pieds de l'Eſcalier qui y conduiſoit, les Spectateurs répandus dans les Portiques d'alentour puſſent voir la cérémonie. Mais il faut remarquer que tous les Dieux n'avoient pas les grands honneurs du ſacrifice ; que pluſieurs ſe contentoient de fumigations & d'offran-

des ; que le ſacrifice d'un Coq à Eſculape ne faiſoit point autant de fracas qu'une Hécatombe à Apollon ; qu'on ne ſacrifioit pas devant tous les Temples ; que les ſolemnelles aſſemblées de Rome ſe faiſoient au Temple de Jupiter Capitolin, quoiqu'il y en eût de conſacrées à Jupiter *Stator*, à Jupiter Tonnant, à Jupiter *Cuſtos*, &c. Pourquoi donc conſtruire auprès de ces édifices des cours qui ne devoient point avoir d'uſage ? Remarquons encore que, dans la Grèce ſur-tout, il y avoit une infinité de Temples, où il n'étoit permis qu'au Prêtre ou à la Prêtreſſe d'entrer. Donnoit-on des dimenſions de trente ou quarante toiſes à un Edifice, où il ſuffiſoit qu'il y eût place pour un homme & quelques ſtatues ? Y voyoit-on la Baſilique, l'*Adytum*, le *Sacrarium* &c. ? Non, c'étoit une petite *Cella*, où le Dieu diſparoiſſoit

dans la fumée d'un grain d'encens. Quelques Trépieds, une Table pour placer les Gâteaux; voilà quels en étoient les meubles, & il ne pouvoit y en entrer davantage.

On nous trompe donc, quand on suppose à tous les Temples des Anciens cet extérieur pompeux, que tous n'avoient pas à beaucoup près. On nous trompe encore en ne distinguant pas assez, dans les Edifices sacrés les plus vastes & les plus ornés, le corps du Temple, de ce qui n'en étoit que l'accessoire. J'appelle le corps du Temple, l'endroit particulier où étoient la Statue & les Autels du Dieu à qui tout le Monument étoit consacré; qu'on appelloit *Cella*, & qui prenoit le nom de Périptère, quand il y avoit des colonnes tout autour, de Diptère quand il y en avoit deux rangs &c. ensorte que dès qu'on étoit hors du

Vestibule, ou même dans le Vestibule, on étoit hors du Temple proprement dit.

Le Temple de Jupiter Olympien à Athènes, avoit, nous dit-on, plus de quatre stades ; c'est-à-dire plus de deux mille quatre cents pieds de circuit; soit. Mais distribuons la surface, comme les Anciens eux-mêmes l'avoient distribuée, & nous aurons une juste idée de la grandeur réelle du Temple. Il faut renfermer, dans ce circuit, un Monument consacré à Saturne & à Rhée, un Bois, des Statues sans nombre d'une taille ordinaire ; & des Colosses aussi énormes que celui de Rhodes, & que les plus grands de Rome. Que l'on donne au Bois seulement l'étendue de la moitié du Bosquet des Thuilleries, que l'on place les Statues dans des points de vuë proportionnés à leur masse & à leurs diverses attitudes, qu'on loge

un peu au large Saturne & Rhée, le terrein ſe remplira de façon qu'il ne reſtera à Jupiter qu'une maiſon aſſez bornée ; & nous verrons ailleurs qu'en effet elle l'étoit. Que dirai-je de ces Temples de l'Egypte, où il falloit traverſer quatre ou cinq cours avant d'arriver au Sanctuaire de la Divinité qu'on y adoroit ; de ces Temples de la Grèce où il y avoit des Bibliothèques, des Gymnaſes, des Bains ? Il eſt évident qu'ils étoient plutôt des Villes ſacrées que des Temples.

A s'en rapporter aux deſſeins qui ont été tracés du fameux Temple de la Fortune à Preneſte, nul autre n'avoit plus d'étendue, ne s'annonçoit avec plus de magnificence : c'étoient des Terraſſes élévées l'une ſur l'autre, des Galleries, des Pavillons &c. mais où tout cela conduiſoit il ? A une Colonnade en Hémicycle, au milieu

de laquelle étoit placée ſur un trône la Statuë de la Fortune. Tout le reſte n'étoit donc qu'une eſpèce de Palais composé de différentes pièces, indépendantes l'une de l'autre pour la ſolidité, & n'ayant d'unité que dans la reſſemblance des divers corps qui ſe répondoient à droite & à gauche. Ce Palais appartenoit moins à la Déeſſe, qu'à ceux qui la ſervoient, qu'à ceux qui venoient ſolliciter ſes oracles, & qui trouvoient, dans ces Galleries, des promenades pour rêver à leurs chimères.

Mais j'entrevois dans l'origine de la plûpart des Temples de l'Antiquité, au moins ceux de Rome, une raiſon de ne leur donner qu'une petite étendue. Je laiſſe à part ceux qui étoient conſacrés aux Divinités du premier Ordre, comme Jupiter, Junon, Apollon, Neptune &c. Divinités dont on craignoit le courroux, ſur le

cours desquelles l'on comptoit, à
ui dès-lors la Religion faisoit un
evoir de faire des sacrifices &
es offrandes, qui par conséquent
evoient être traitées avec un peu
us de distinction. Je parle de la
lémence, de la Concorde, de
ionneur, de la Bienfaisance, &c.
e n'étoient ici que des Vertus
vinisées, & les Monuments qui
ortoient leurs noms n'étoient des-
nés qu'à annoncer quelque évè-
ement glorieux, qu'à en perpé-
ier la mémoire, qu'à rappeller
:ilement à l'esprit des enfants les
rvices de leurs pères, qu'à con-
icrer le souvenir d'un bon Gou-
ernement, des exploits militaires
'un Général d'armée, d'un bien-
iit reçu &c. Le fameux M. Mar-
ellus, le Vainqueur d'Annibal,
orès ses victoires sur les Gaulois,
: ses conquêtes dans la Sicile,
rigea deux Temples, l'un à l'Hon-
eur, l'autre à la Vertu, & plaça

celui-ci devant le premier, Vesp
sien les fit réparer, afin, diser
les Historiens, que les troupes
partant pour la guerre, se sou
vinssent qu'on ne parvenoit à l
gloire que par le courage; qu'o
n'acquéroit de l'honneur que pa
la vertu. Le premier Temple d
la Concorde fut érigé par le Tr
bun Flavius peu de temps avan
la premiére guerre Punique, parc
qu'il avoit réussi à réconcilier l
différents Ordres de la Républ
que. Monument qui signifioit q
l'union de sentiments & de vu
fait la force d'un Etat, que p
elle on trouve des ressources da
les temps les plus critiques. Mar
Aurèle plaça sur le Capitole u
Temple de la Bienfaisance, Div
nité, *ajoûte Dion*, dont le no
avoit jusqu'alors été inconnu,
à qui cet Empereur n'érigeoit sa
doute des Autels que pour appre
dre à ses successeurs, que la bie

ter Tonnant, & à la vue la
ité se rappellera l'amour des
: pour le Maître du monde.
'on parcourre toutes les Ver-
ui avoient des Temples à
, la Fidélité, la Constance,
ne-Foi, on trouvera que
ne devoient leur culte qu'à
ue évènement, dont on vou-
onserver le souvenir. Dans
vuë, il n'étoit pas nécessaire
nstruire des Edifices immen-
Si Vespasien, après la des-
on de Jérusalem, donna de si
es dimensions au Temple de

Céſar après la journée de Pharſal
il n'y avoit à placer que la Statu
de la nouvelle Déeſſe ; & pou
cela, il ſuffiſoit d'une Niche ren
forcée. Se perſuadera-t-on que le
Temples de la Vieilleſſe, de l
Fièvre, de la Peur, aient coût
ſeulement la plus petite colonn
à Paros, ou à Carrare ?

Enfin, qu'on ſe rappelle qu
hors l'occaſion d'un ſacrifice ſo
lemnel ou d'une ſupplication gé
nérale, il ne ſe faiſoit, dans le
Temples, aucune aſſemblée conſi
dérable ; qu'il y avoit fort peu d
ces grandes cérémonies religieu
ſes régulièrement en uſage chaqu
année ; qu'un Citoyen du commu
ayant des graces à demander au
Dieux, prenoit quelque peti
victime s'il étoit à ſon aiſe, que
ques gâteaux s'il étoit pauvre, &
ſuivi ſeulement de ſa femme & d
ſes enfants, alloit à petit bru
faire ſon ſacrifice ou ſon offrand

Qu'on ſe rappelle encore, qu'à Rome tous les Temples, excepté un, étoient habituellement fermés, & on n'aura pas de peine à concevoir que les Anciens ne donnerent point à leurs Edifices ſacrés une étendue inutile & diſpendieuſe.

Quant à la ſupplication générale, elle avoit deux objets ; ou de remercier les Dieux après quelque victoire éclatante remportée ſur l'ennemi, hors d'une guerre civile ; ou de les appaiſer dans les malheurs de l'Etat. Alors tous les Temples s'ouvroient, parce qu'il n'étoit aucune Divinité qui à ſa façon n'entrât pour quelque choſe dans la victoire ; aucune Vertu qui, de la part des Généraux & des Soldats, n'eût contribué plus ou moins au ſuccès des armes. Il convenoit donc que tous les Dieux & toutes les Vertus euſſent part aux actions de graces. Mais le

nombre des Temples étoit si gra
que nulle part il n'y avoit fou
le peuple, à son ordinaire, s'oc
pant moins de ce que la fête av
de religieux, que des plaisirs qu'e
lui procuroit. Dans les suppli
tions ordonnées pour détourn
les malheurs, c'étoient les femn
qui faisoient les plus grands fr
Elles alloient à tous les Templ
les cheveux épars, se prosternoi
sur l'Escalier du Vestibule, se r
pandoient dans les Portiques,
poussoient des cris lugubres,
parcouroient ainsi successiveme
tous les quartiers de la Ville sa
s'arrêter long-temps en chaq
endroit.

A ces raisons, tirées pour la p
part de certaines convenance
j'ajoûterai quelque chose de pl
précis la premiére fois que j'au
l'honneur de vous écrire. J
suis, &c.

*18. Janv. 1759.*

## ARTICLE XXVII.

*HISTOIRE NATURELLE, Civile & Géographique de l'Orénoque & des principales Rivières qui s'y jettent, dans laquelle on traite du Gouvernement, des Usages & des Coûtumes des Indiens qui l'habitent; des Animaux, des Arbres &c. qui naissent dans le pays.* Par le P. Joseph Gumilla, de la Compagnie de Jesus, Supérieur des Missions de l'Orénoque. Traduite de l'Espagnol sur la seconde Edition, par M. Eidous, ci-devant Ingénieur des Armées de Sa Majesté Catholique. *A Avignon, & se vend à Paris chez Desaint & Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beau-Mars, 1759.*

*vais*, *1758*. (Trois Volum *in*-12.)

L'Histoire de l'Orénoque * déja paru avec distinctic dans nos Mémoires ; elle y o cupe plusieurs ** Articles. No crûmes devoir nous étendre f un Ouvrage qui, par lui-mêm méritoit d'être connu, & qui d'a leurs étoit écrit dans une Lang que l'exemple & la mode n'o pas rendu familière aux Françoi Nous choisîmes, dans l'Ouvra Espagnol du P. Gumilla, les tra les plus intéressants, & les pl propres à caractériser les pe ples qui habitent les bords

* On peut dire aussi l'*Orinoque*, c'est ainsi que Mrs Bouguer & de Condamine nomment ce grand Fleu

** Voyez les Mémoires de Trévo Décemb. I. & II. Vol. 1747, & Ja 1748.

l'Orénoqu

l'Orénoque, leurs Usages, leurs Coûtumes, leurs Mœurs &c. Nous nous attachâmes à faire connoître des pays si différents du nôtre, & auxquels on peut appliquer ces Vers de l'Arioſtè à l'occaſion des pays qu'Aſtolphe apperçut dans la Lune.

Altri fiumi, altri laghi, altre campagne
Sono la sù che non son quì tra noi,
Altri piani, altre valli, &c.

Ce n'eſt donc pas l'Ouvrage du P. Gumilla qui va nous occuper; nous nous bornerons à parler de la Traduction qu'on vient d'en donner. Le Traducteur met à la tête de ſon Ouvrage une Préface, dans laquelle il releve une erreur Géographique qui a échappé au P. Gumilla. Lorſque nous rendîmes compte de l'Ouvrage Eſpagnol en 1747, (I. Vol. de Décembre.) Nous expoſâmes avec

impartialité les raiſons ſur leſquel les ce Miſſionnaire s'appuyoit pou nier la communication de l'Oré noque avec le Maragnon. Cett communication attaquée & com battue par le P. Gumilla, eſt bie établie dans une Lettre que M. d la Condamine écrivit aux Auteu de ces Mémoires, & qui ſe trouv à la fin du Journal de Févrie 1748. M. Eidous pour éclaircir s'il ſe peut, encore davantage u point ſi important aux progrès d la Géographie & à la connoiſſanc du Globe que nous habitons, s'e adreſſé au P. Abat Eſpagnol, Rel gieux de l'Ordre de S. Françoi Celui-ci ayant écrit à un Jéſuit qui demeure à Madrid, en a reç une réponſe, dont nous allo donner le précis : » Vous me ma » quez qu'un de vos amis a tr » duit l'Hiſtoire de l'Orénoque d » P. Gumilla. Avertiſſez-le d » corriger une erreur conſidérab

it de Géographie & d'Hiſ-
Naturelle, que ce Miſſion-
a commiſe en niant la
iunication de l'Orénoque
le Maragnon. On ne peut
:d'hui douter de cette com-
:ation depuis que le P. Ma-
Roman, Supérieur des
ons de l'Orénoque, l'a dé-
rte & ſuivie en 1740. Le
oman s'abſenta neuf mois
Miſſions, pour aller décou-
l'où quelques Indiens, qui
iquiétoient vers la partie
ieure de l'Orénoque, rece-
t des armes à feu. Il deſ-
t cette rivière, & étant
: après un mois de voyage,
: 317$^{e}$ degré & demi de
:ude & par un & demi de
de, il trouva, dans cette
: Septentrionale de la ligne,
ranche de l'Orénoque qui
it vers le Sud, & ſe détour-
l'eſpace d'un quart de lieue

» au Couchant, & qui étant arri-
» vée par le 316^e degré de longi-
» tude, & par un peu plus d'un
» degré de latitude Méridionale
» se joignoit au *Rio-Negro*, qui
» va se jetter dans le Maragnon.....
» Dans la dernière Carte que l'on
» a dressée, on n'a point oublié
» cette communication, & l'on
» marque qu'elle a été découverte
» par le P. Roman. Mais la gra-
» duation en est fautive, & je
» n'oserois assûrer que celle que
» j'ai indiquée soit plus exacte.....
» J'attends une Carte de l'Oréno-
» que fort exacte, qui sera dressée
» sur les observations de Dom
» Yturriaga, que le Roi a commis
» pour fixer les bornes entre les
» Couronnes d'Espagne & de Por-
» tugal. Il est actuellement sur
» l'Orénoque avec des Astrono-
» mes & des Mathématiciens pré-
» posés pour les observations &c. «

Cette Lettre que nous avons

rapportée presque toute entière, fortifie de plus en plus le sentiment de M. de la Condamine, & rend incontestable la communication de l'Orénoque avec le Maragnon. Nous allons actuellement examiner le mérite de cette Traduction ; nous l'avons comparée (page pour page) avec l'Original, elle nous a paru en général assez fidèle. Nous y avons cependant remarqué plusieurs endroits où le Texte Espagnol ne paroît pas rendu. Nous en citerons quelques-uns dont l'inexactitude est plus sensible.

Le P. Gumilla parlant d'un remède en usage parmi les femmes des Guamos, pour guérir leurs enfants, s'exprime ainsi : *Las Indias Guamas luego que ven enfermo à algun hijo suyo de pecho, o algo mayor, pensando ciegamente que no hai otro remedio para que sane, toman una lanceta*

*de hueſſo muy amolado y con ella ſe trapaſſan la lengua..... Sale la ſangre a borbotones, y a bocanadas la van echando ſobre ſus tiernos y amados hijos*, &c. (pag. 185, Tome I.)

Voici comment M. Eidous traduit ce morceau : » Les Indiennes » Guamas ne s'apperçoivent pas » plutôt que leurs enfants ſont ma» lades *(l'âge leur importe peu)* » que s'imaginant aveuglément » qu'il n'y a point d'autre remède » pour les guérir, elles prennent » une lancette d'os bien affilée, » *& leur percent la langue* de part » en part,... Le ſang ſort à gros » bouillons, & le *ramaſſant* dans » leur bouche, elles le répandent » à gorgée ſur ces pauvres en» fants « &c. (Tome I. pag. 258 & 259.) Il y a, ce ſemble, ici deux obſervations à faire, 1° Le Texte Eſpagnol ne dit pas poſitivement que *l'âge importe peu*;

il reſtreint la pratique de ce remède aux enfants qui ſont encore à la mamelle, ou qui ſont un peu au-deſſus de cet âge. *Algun hijò ſuyo de pecho, ò algo mayor.* 2° C'eſt ſur leur propre langue, & non ſur celle de leurs enfants que les Guamas font cette cruelle opération. *Se trapaſſan la lengua:* le Texte paroît formel & précis; mais y eût-il quelque obſcurité dans le Paſſage Eſpagnol, elle ſeroit totalement diſſipée par ce qui ſuit. Le P. Gumilla oppoſe cette tendreſſe des Guamas pour leurs enfants, à l'indifférence des Dames Américaines qui dédaignant d'allaitter leurs enfants, les donnent à nourrir à des Négreſſes ou à des Mulâtres. Enfin M. Eidous lui-même ne s'arrêtant plus à la manière dont il a traduit ces mots, *ſe trapaſſan la lengua*, rappelle ce trait *de cruauté que les Guamas exercent ſur elles-mêmes par*

*amour pour leurs enfants.* (page 261.)

Nous doutons auſſi que le Traducteur ait ſaiſi le ſens de l'Auteur Eſpagnol dans le Paſſage ſuivant: *Lo que puedo affirmar es, que en el navio, en que vine de Caracas à Cadix, traxeron un feros Salvage para la leonera del Rey nueſtro Señor: ni es novedad el que ſe embien embarcadas ſemejantes fieras.* » Ce que je puis » aſſûrer, *dit M. Eidous*, eſt que, » dans le Vaiſſeau ſur lequel je » vins de Caracas à Cadix, il y » avoit *un Sauvage féroce*, deſtiné » pour la Ménagerie du Roi: & » il n'eſt pas nouveau qu'on em» barque de ſemblables bêtes. « Ces mots Eſpagnols *un feroz Salvage* ſignifient-ils, dans l'Ouvrage du P. Gumilla, *un Sauvage féroce*, ainſi que traduit M. Eidous? Il n'eſt queſtion, dans tout ce Chapitre, que de Tigres, de

ons, & semblables animaux fa-
ıches. L'Auteur y recherche
nment ces animaux dangereux
malfaisants ont pu passer dans
mérique, & à cette occasion il
que, dans le Vaisseau sur lequel
:evint de Caracas, il a vu un
*mal sauvage & féroce* que l'on
nsportoit en Espagne. C'étoit
obablement un Tigre ou un
on; mais quel qu'il fût, on ne
ıt croire que c'ait été un Indien
vage, 1° parce qu'il seroit *fort
ıveau* que l'on mît un *homme
ıvage* dans une Ménagerie : ce
oit un trait de barbarie, capable
déshonorer un Prince ou une
ıtion qui le souffriroit. 2° Parce
'il seroit non-seulement *nou-
ıu*, mais encore indécent &
ındaleux qu'un Missionnaire ou-
.geât l'humanité au point de con-
ndre ainsi un Indien sauvage avec
; animaux, *semejantes fieras*.
Il y a aussi quelques endroits

où le Traducteur ajoûte à l'Auteur Espagnol ; par exemple, le P. Gumilla, parlant des Caïmans, dit que la chair en est blanche comme la neige, qu'elle est tendre & d'un bon goût, mais qu'en la mangeant, on a toujours lieu de soupçonner que cet animal a dévoré quelques hommes. *Aquella carne, tan blanca como la nieve, es tierna y de buen gusto, y solo queda la sospecha, que de tal vez se havrà comido aquella bestia algunos hombres.* M. Eidous traduit ainsi cet endroit : » La chair (du Caï- » man) est aussi blanche que la » neige ; elle est tendre, de fort » bon goût, & on en mangeroit » *avec plaisir sans la crainte où* » *l'on est* qu'il n'ait mangé quel- » que homme *ou quelqu'autre ani-* » *mal.* « Ces derniers mots ne se lisent pas dans l'Espagnol, & nous ne voyons pas qu'il soit nécessaire ou même convenable de les

ajoûter. Il peut ſe faire, ſans doute, qu'on reſſente de la répugnance, & même une certaine horreur naturelle à ſe nourrir d'un animal anthropophage ; & c'eſt ce que le P. Gumilla veut faire entendre. Mais il faudroit ſe réſoudre à s'interdire preſque tous les poiſſons, ſi l'on vouloit s'abſtenir de ceux qui auroient *mangé quelqu'autre animal.*

Nous citerons une autre addition plus conſidérable, parce qu'elle eſt encore plus éloignée de la penſée & du véritable ſens de l'Auteur que la précédente ; & qu'elle offre d'abord une idée trop indécente pour être celle du P. Gumilla : c'eſt dans le Chapitre où ce Miſſionnaire traite de la manière dont il faut s'y prendre pour s'introduire avec ſuccès chez une Nation ſauvage, que l'on veut gagner à l'Evangile. Il y rapporte, d'après Herrera (Décade Ire, L. 4,

C. 2,) & d'après ce qu'il a vu lui-même, l'uſage où ſont ces Nations ſauvages de préſenter aux Etrangers qui arrivent chez eux, des femmes pour les ſervir : voici le Texte Eſpagnol : *De ordinario hacen al Miſſionero la offerta que ſegun ſu barbaro eſtilo, uſan hazer a los demas foraſteros..... y es offrecerle una muger que le aſſiſta y ſirva, a qui el padre con la major modeſtia, reſponde que todo ſu amor tiene colocado arriba en el cielo, &c.* Ce paſſage ſignifie littéralement : *Les Indiens ſauvages font communément au Miſſionnaire l'offre d'une femme, pour l'aſſiſter & pour le ſervir; dans leur cérémonial barbare, ils font cette offre à tous les Etrangers : à cela le Père doit répondre avec la plus grande modeſtie, qu'il a mis & placé toutes ſes affections dans le ciel, &c.* Ce Texte eſt altéré dans la Traduction

de M. Eidous. » C'eſt une coû-
» tume, *dit-il*, introduite depuis
» long-temps chez cette Nation,
» d'offrir des femmes aux Etran-
» gers qui arrivent chez eux, &
» *ils croient faire plaiſir au Miſ-*
» *ſionnaire de lui* en préſenter une
» pour le ſervir, & prendre ſoin
» de ſa perſonne. *Le Miſſionnaire*
» *ne doit pas rejetter bruſquement*
» *cette offre*, mais leur répondre
» modeſtement qu'il n'aime que
» les choſes céleſtes « &c. (T. II.
p. 88.) Les endroits que nous
avons ſoulignés dans ce paſſage,
ne ſont pas de l'Auteur Eſpagnol.
Le Traducteur (Tome I. p. 77)
borne à la hauteur de 60 lieuës
dans l'Orénoque l'impreſſion du
flux & du réflux de la Mer, tandis
que le P. Gumilla dit expreſſé-
ment que le flux & le réflux ſe
font ſentir dans ce fleuve juſqu'au
torrent *de Camiſerta*, qui eſt à
160 lieuës *du Golfe-Triſte*, ou

des bouches de l'Orénoque. (T.
p. 59.) Comme cette faute
trouve répétée à la marge, dar
la Traduction, on peut croire qu
ce n'est pas simplement une faut
de Typographie : en tout cas
sera bon de la corriger dans un
seconde Edition.

Il s'est aussi glissé quelques m
prises dans les dates ; par exempl
la Traduction parlant d'un voyag
du P. Gumilla dans les plaines d
la rivière *d'Apure*, place cett
excursion Apostolique sous l'anné
1718, (Tome III. p. 20.) L'Auteu
Espagnol dit qu'il fit ce voyag
en 1719. *Caminabamos el año d
1719 por las vegas del Rio Apur*
(Tome II. p. 162.) On trouv
encore dans la Traduction (T. II
p. 46) l'année 1734, au-lieu d
l'année 1724 que porte l'Espagn
(Tome II. p. 183.)

On souhaiteroit de plus qu
l'Auteur retouchât un peu le sty

de ſa Traduction. A la vérité, des Relations de Voyage n'exigent ni la fineſſe, ni le coloris d'un Diſcours Académique ; mais il y a une certaine élégance qui n'eſt point incompatible avec la ſimplicité du ſtyle que demandent ces ſortes d'Ouvrages ; du moins faut-il qu'ils ſoient écrits purement, & que les régles de la Grammaire y ſoient toujours reſpectées. On trouve, dans cette Traduction, quelques conſtructions louches, quelques phraſes vicieuſes, & quelques fautes de langage. Nous faiſons cette Remarque, parce qu'au fond & en lui-même l'Ouvrage eſt bon, inſtructif, & digne de toute la perfection qu'on peut lui donner.

M. Eidous a cru avec raiſon que le Livre Eſpagnol traduit en entier, ne ſeroit pas du goût de notre Nation ; il en a retranché un quart. Nous ne le blâmons pas d'avoir fait

ces retranchements, nous croyons même qu'il auroit dû en faire davantage. En effet, dès qu'il s'est permis d'abréger le P. Gumilla, que ne supprimoit-il plusieurs Dissertations peu intéressantes, ou même tout-à-fait inutiles, qu'il a cependant traduites ? Son Ouvrage diminué d'un tiers, en eût été plus agréable à lire. On n'y seroit pas si souvent arrêté par des digressions étrangères, & qui n'apprennent rien. On lui auroit sûrement pardonné la suppression de l'endroit où l'Auteur Espagnol déclare, en zelé Péripatéticien, que la nature a une très-grande horreur du vuide. *El vacuo que tanto aborrece la naturaleza.*

## TICLE XXVIII.

*OIRE DE LA VIE*
*ules-Cesar.....* Par M. de
r. (Deux Volumes *in*-12.)
aris, chez Didot l'aîné,
Pavée, 1758.

E Hiſtoire de Jules-Céſar
l'offre au premier coup-
ue des faits connus de tout
ıde : mais c'eſt ici le cas de
ence d'Horace, *Tantum ſe-
nčturaque pollet.* Pour don-
e juſte idée de Jules-Céſar,
ıſſemblé les différents traits
ncernent ce perſonnage ſi
, on en a formé une nar-
ſuivie, un corps d'hiſtoire
et, & de tout l'enſemble
ce Livre qui, par ces conſi-
ons, peut prétendre au mé-
la nouveauté.

*ars*, 1759.

Suètone, Plutarque, & César lui-même ont fourni d'excellents Mémoires; mais nul d'eux n'a tout dit, ni voulu tout dire: il a fallu emprunter des couleurs & des anecdotes tirées de Cicéron, de Saluste, de Paterculus, y ajoûter les réflexions de nos meilleurs Auteurs, tels que Mrs Bossuet, de S. Réal, & l'Abbé Prévôt, dans sa Vie de Cicéron: par-là on a trouvé le moyen de nous rendre César tout entier & au naturel.

Quant aux Lettres de Cicéron, l'Auteur nous prévient qu'il s'est servi des belles Traductions de S. Réal, de Villefore & de Mongaut, » dont j'ai, *dit-il*, copié des » morceaux, lorsque je me suis » défié de moi-même, & que je » les ai trouvés mieux traduits, » que je n'aurois pu le faire. « On n'a point cité à la marge, pour éviter la prolixité, & ne pas détourner, *dit-on*, l'attention des

Lecteurs. Nous ne voyons pas la *prolixité* que des citations marginales ajoûteroient au corps de l'Histoire, ni comment elles détourneroient *l'attention*. Le Lecteur peut fort bien omettre ce qui est en marge; mais alors il parcourt l'Histoire avec la même confiance qu'un Voyageur qui est sûr de son guide.

Dans la partie Géographique, on a suivi Samson, parce qu'il avoit fait une étude particulière de l'ancienne Gaule; mais on a évité la barbarie des appellations antiques, & la plûpart des noms de Peuples, de Villes ont été rendus par ceux qui leur répondent aujourd'hui. C'est fort bien fait: mais nous en eussions excepté quelques-uns: au-lieu de dire les *Anglois*, nous eussions mieux aimé mettre les *Bretons*, & personne ne s'y fût mépris. Revenons à César.

Nous nous bornons ici à le considérer en bien & en mal ; & au rapport de M. de Bûry, que nous adoptons, le beau côté se trouvera bien plus chargé que le mauvais. Quel homme que César, à commencer par sa figure ! » Les » Auteurs qui nous ont tracé son » portrait, nous apprennent qu'il » étoit d'une haute stature, bien » fait, bien proportionné dans » toutes les parties de son corps : » il avoit le visage plein, la peau » blanche, les yeux noirs & rem» plis de feu. La douceur & la ma» jesté éclatoient sur son visage ; » il étoit d'une beauté singulière, » & d'une figure si intéressante, » qu'elle arrêtoit les regards de » tout le monde.....« On ajoûte, ce qui met une ombre au tableau, qu'il étoit *très-curieux de sa personne*. Sur la fin de ses jours, il devint chauve, & il supporta cette disgrace si impatiemment qu'il

ı de tout ſon cœur un des
ȝes que lui accorda l'adu-
le Rome ſubjuguée. C'étoit
ter en tout temps une cou-
de laurier : il eſt fâcheux
ui & pour ſes admirateurs
tte attention efféminée lui
commune avec Domitien.
avec un tempérament des
élicats, il l'endurcit, il le
: tellement par la fatigue,
ıourut ſans avoir jamais été
e, à la réſerve, *nous dit-on*,
elques attaques *d'épilepſie*.
voiture lui étoit commode ;
ſaiſon égale ; tout aliment
:rent. Si, dans certains in-
les tranquilles, il ſe livra
:u plaiſir, en bon diſciple
ure, il fut toujours ſobre ;
.nd, en plein *Sénat*, Caton
lla *yvrogne*, ce fut l'effet de
lère plutôt que l'expreſſion
vérité.
oique l'éloquence lui fût

comme naturelle, il l'avoit cultivée sans en faire son capital. *Je n'en vois aucun dans la République*, dit Cicéron dans son Traité des Orateurs, *auquel César doive céder.* Il en parle en plusieurs endroits sur le même ton. Suètone ajoûte » qu'il prononçoit avec une » voix claire & éclatante ; que son » geste étoit vif, plein d'action, » & rempli de graces. Nous pou» vons juger de sa façon d'écrire, » *continue M. de Bury*, par les » Commentaires qu'il nous a lais» sés ; ils sont dictés *par* une » noblesse & une simplicité qui » entraînent notre admiration. « Il y regne une modestie qui fait l'honneur de tout aux Officiers & aux Soldats. On y sent un air de vérité, qui ne laisse pas même révoquer en doute la sincérité & l'exactitude de ses narrations. Ce n'étoit pas, au reste, son unique Ouvrage ; outre ses Lettres, dont

le peu qu'il en reste fait tant regretter ce qu'on en a perdu, il avoit composé un *Anti-Caton*, c'est-à-dire un Traité sur la sottise qu'avoit fait ce Stoïcien rigide en se donnant la mort : deux Livres sur l'art d'écrire & de parler correctement, dédiés à Cicéron : un Poëme, intitulé *le Voyage* ; un autre à la louange d'Hercule, une Tragédie d'Œdipe, & un Recueil de bons mots, spécialement de ceux de Cicéron. Cette espèce de Catalogue des compositions de César fait plaisir dans une Histoire comme celle-ci. Nous ne savons pourquoi M. de Bury n'y ajoûte pas, d'après Fabricius, la liste des Harangues de cet illustre Romain, & deux Ouvrages *sur les Auspices & les Augures* ; avec un Traité sur le *mouvement des Astres*. Une Critique sevère croiroit-elle que ces Livres ont été des enfants supposés ? C'étoit du moins la

cas de nous désabuser & de nous instruire.

César disoit aussi des bons mots, mais, sans sortir de son caractère, toujours noble & sensé. Nous en rapporterons quelques-uns d'après l'Auteur. César étoit Grand-Prêtre, &, à ce titre, c'étoit dans sa maison qu'on célébroit chaque année les mystères de la *bonne Déesse*; mystères fort ressemblants à ceux de la Cerès Elusine d'Athènes. Les femmes seules pouvoient y assister : la présence d'un homme étoit un sacrilège du premier Ordre. Cependant Clodius, introduit par une esclave de Pompeia, premiére femme de César, s'y étoit glissé. Cette avanture fut d'un grand éclat, & Pompeia violemment soupçonnée, quoiqu'à tort peut-être, fut répudiée par son époux. » César appellé en témoi» gnage, déclara qu'il n'avoit au» cune connoissance du fait dont

» Clodius

» Clodius étoit accusé. Mais pour-
» quoi, *lui demanda l'Accusateur*,
» as-tu donc répudié ta femme ?
» C'est, *répondit-il*, parce qu'il
» ne suffit pas à la femme de
» César d'être exempte de crime :
» elle ne doit pas même en être
» soupçonnée. «

Au-lieu de suivre Pompée en Epire, César, Maître de l'Italie, voulut d'abord porter ses armes en Espagne. C'est-là qu'étoient les meilleures troupes de son adversaire sous les ordres d'Afranius & de Pétreius, Lieutenants de Pompée. César dit, en partant de Rome, à ses amis qui s'en étonnoient : » Sachez que je vais com-
» battre une armée sans Général,
» pour revenir ensuite contre un
» Général sans armée. « C'est qu'il n'avoit pas grande idée des Soldats de Pompée, non plus que des deux Chefs qui commandoient en Espagne. L'évènement fit voir que

ſa réponſe n'étoit pas une ſimple antithèſe, mais qu'elle partoit d'une profonde connoiſſance des hommes. On ſait les deux mots ſi célèbres : *Tu conduis Céſar & ſa fortune..... Veni, vidi, vici*: en voici les époques:

L'un ſe rapporte au temps où Céſar arrivé en Epire, peu de jours avant l'affaire de Dyrrachium, & impatient de ne point voir le reſte de ſes troupes retenues à Brindes par la flotte ennemie & par les mauvais temps, ſe déroba à ſon armée & alla les chercher lui-même ſur une méchante Galère, qui avoit à combattre tout-à-la-fois les vents & les flots. L'autre eſt la Lettre même qu'il écrivoit au Sénat après ſon expédition d'Alexandrie : c'étoit pour lui rendre compte de la facilité qu'il avoit eue à battre Pharnace fils de Mithridate, lequel n'attendant pas ſitôt ſon retour, avoit envahi quel-

ques-unes des Provinces Romaines. Par ces traits laconiques & sententieux du Héros Romain, on jugera de son esprit & de son caractère.

Son humeur obligeante, gaie, toujours égale, faisoit les délices de la société : il s'étoit totalement corrigé d'un peu de hauteur qu'on lui avoit reproché dans sa jeunesse. On n'a guères vu d'homme plus affable, plus accessible, plus populaire, (un peu trop peut-être) en un mot, plus maître de ses passions. En voici un trait qui se rapporte néanmoins au temps de sa jeunesse. César, nouveau Préteur, enhardi par la faveur du Peuple & soûtenu de l'autorité du Tribun Metellus, voulut faire passer une de ces Loix nommées *Agraires*, c'est-à-dire une distribution de terres en faveur des pauvres Citoyens. Le Sénat toujours opposé à ces innovations,

ſuſpendit le Préteur & le Tribun des fonctions de leurs charges. Céſar n'en tint compte, & ſe rendit dans le *Forum*, pour rendre la juſtice à l'ordinaire ; mais les Patriciens l'en chaſſerent à main armée, & il y courut riſque de la vie. Deux jours après, le peuple vint en foule à ſa maiſon pour le rétablir & pour le venger. » Mais » Céſar, qui avoit eu le temps de » faire ſes réflexions . . . . . trouva » moyen d'appaiſer cette ſédition: » il engagea le peuple à ſe retirer, » & à lui conſerver ſa bonne vo- » lonté pour une autre occaſion. « Cette modération qui le réconcilia, du moins pour un temps, avec le Sénat & la Nobleſſe, lui valut des éloges, des diſtinctions, des remerciments. Il rentra au Sénat & dans tous ſes droits.

Ami tendre & compatiſſant, il ſavoit ſupporter les défauts de ſes amis, couvrir leurs ridicules, diſ-

ſimuler leurs négligences, ſoulager leurs peines. » Un jour, dans un » voyage, n'ayant trouvé qu'une » chaumière, ſi petite qu'à peine » ſuffiſoit-elle pour le mettre à » couvert, il voulut qu'elle fût » occupée par Oppius, l'un de ſes » amis, qui étoit malade, pendant » qu'il paſſa la nuit ſous un mé-» chant toit, expoſé aux injures de » l'air.« Mais s'il aima les ſiens, il ſut auſſi les contenir. Antoine, le plus zelé de ſes partiſans, en fit l'épreuve : celui-ci crut pouvoir s'approprier la maiſon & les meubles de Pompée déja mort : Céſar lui défendit de paroître en ſa préſence qu'il n'eût tout payé, & il fallut obéir.

La clémence de Céſar eſt comme paſſée en proverbe, & les harangues de Cicéron n'en ſont pas les ſeuls garants. On ſait comme il pleura, comme il vengea la mort de Pompée. Quand il apprit celle

de Caton, il s'écria tout hors de lui-même : *Ah, Caton!... tu as poussé ta haine contre moi jusqu'à m'envier la gloire de te conserver la vie.* Et pour qu'on n'aille pas nous dire avec la *Cornélie* de la Tragédie :

O soupirs ! ô respects ! ô qu'il est doux
de plaindre
Le sort d'un ennemi, quand il n'est
plus à craindre !

César fit toujours grace à ses ennemis dès qu'ils la demanderent. Catulle & Calvinus, deux Poëtes célèbres, l'avoient déchiré par de cruelles Satyres : non content de leur pardonner, il ajoûta au pardon les caresses. Il avoit pris, dans Corfinium, au commencement de la guerre civile, quantité de Noblesse commandée par Domitius Ahenobarbus. Il leur fit rendre tous leurs effets, jusqu'à

l'argent tiré du trésor public pour lui faire la guerre, & les remit en pleine liberté d'aller rejoindre Pompée, comme ils firent.

Ici M. de Bury place une réflexion qui nous paroît juste. » Je » prendrai sur ce point la liberté » de n'être pas tout-à-fait du sen» timent de M. de Montesquieu..... » lorsqu'il s'exprime ainsi : *César » pardonna à tout le monde ; mais » il me semble que la modération » que l'on montre, lorsque l'on a » tout usurpé, ne mérite pas de » grandes louanges.* Cette pensée » pourroit être vraie en général ; » mais je ne la crois pas tout-à-fait » juste dans l'application qu'il en » fait à César. Lorsqu'il fit l'acte » de clémence, dont nous ve» nons de parler, qui fut le plus » grand de sa vie, & celui qui au» roit pu lui porter le plus de pré» judice, il n'avoit encore rien » usurpé..... Je crois encore que

» c'est avoir trop rafiné d'avoir dit:
» *Que la clémence de César fut*
» *insultante, qu'on regarda qu'il*
» *ne pardonnoit pas, mais qu'il*
» *dédaignoit de punir.* Je ne sais
» si l'on a pu dire qu'il dédaignoit
» de punir, lorsqu'il accorda la vie
» à un si grand nombre de ses en-
» nemis ; lorsqu'il crioit lui-même
» à ses Soldats, à la bataille de
» Pharsale : *Sauvez les Citoyens ;*
» lorsque Cicéron, par son élo-
» quence, lui arracha la grace de
» Marcellus (le plus passionné de
» ses ennemis,) & celle de Liga-
» rius, dont il avoit résolu de se
» venger, &c. «

En un mot, hors du champ de bataille, jamais César n'a répandu le sang d'aucun Citoyen, & si, durant le cours de ces troubles, il en périt plusieurs, leur mort fut uniquement causée ou par le malheur de la guerre, ou par quelque accident imprévu. Il n'y a pas

jusqu'à ces Pirates, par lesquels il fut pris dans un voyage de Rome à Rhodes, qui, dans un sens, ne se soient ressentis de son humanité. Il s'étoit bien promis d'en purger la Mer après sa délivrance. Dans cette vuë, il équippa une petite Flotte, les chercha, les joignit, les prit à son tour, les condamna à être crucifiés ; mais, pour leur épargner l'horreur du supplice, il les fit étrangler d'abord. Il poussa si loin la clémence qu'elle lui fut funeste. La plûpart de ses assassins étoient des Républicains déterminés, dévoués au parti de Pompée. Il les avoit comblés de biens, élevés aux honneurs, admis dans sa confidence, son intimité ; & par-là on peut dire qu'il leur mit lui-même à la main le poignard dont ils devoient lui percer le sein. Que dans cette conduite il soit entré un peu de politique, nous l'accordons : mais il faut convenir qu'une

politique qui ne se permet ni cruauté, ni vengeance même, qui ne se montre que par des bienfaits, fait la preuve d'un excellent cœur.

César étoit le père, l'ami des Soldats, hors le cas de mutinerie & de désertion, où il montroit plus de vigueur que tout autre. A cela près, il vivoit comme un d'eux, les caressoit comme ses enfants, les traitoit en frères, les appellant toujours *commilitones*, compagnons de guerre, partageant avec eux la bonne & la mauvaise fortune, les périls & les fatigues, mais ne les fatiguant, ne les exposant point sans nécessité. Eloges, attentions, récompenses, dépouilles, tout étoit pour eux. Aussi l'attachement de ses troupes & ce qu'elles firent pour lui, seroient incroyables, si tant de faits ne les attestoient. Même attachement, à peu-près, de ses domestiques;

ii trouverent toujours dans lui
ı Patron plutôt qu'un Maître.
ependant il ne souffroit pas qu'ils
rtissent des bornes de leur état.
Il fit mourir un de ses Affran-
chis qui lui étoit fort agréable,
pour avoir été surpris en adul-
tère avec une femme de condi-
tion. «

Ce qu'il y a de plus singulier
:ut être, c'est la fidélité que lui
ırderent les peuples vaincus. » Il
falloit que César eût un talent
bien supérieur pour le Gouver-
nement, qu'il eût employé des
moyens bien efficaces pour assû-
rer la tranquillité des Gaules,
après une conquête qui avoit
couté aux Gaulois tant d'hom-
mes & tant de richesses, puisque,
lorsqu'il en eût quitté le Gou-
vernement & retiré la plus
grande partie de ses légions,
non-seulement aucunes Nations
ne se révolterent, mais elles lui

» fournirent encore des secours
» considérables pendant la guerre
» civile. « Voilà ce qu'on peut appeller le chef-d'œuvre de la sagesse & de la bonté.

Il seroit superflu de s'étendre ici sur ses talents & sur ses vertus militaires ; nul homme de Lettres ne les ignore. Le seul siège d'*Alise*, ( Ville autrefois située dans l'Auxois contrée de Bourgogne ) réunit tous les traits, toutes les circonstances les plus glorieuses à un Général. Et M. de Bury prétend qu'il a servi de modèle au Prince Eugène pour le fameux siège de Belgrade en 1717, la prétention n'est pas téméraire. Il est constant que les grands Capitaines qu'a produits l'Europe, ont presque tous étudié César, & ont tâché en plusieurs points d'imiter sa conduite, quoique les régles de la guerre aient si fort changé. A la lecture de cette

Histoire, on sera tenté de conclure avec son Auteur que César est, sans même en excepter Alexandre, le plus grand homme de guerre qui ait paru. D'homme à homme, César l'emporte sans difficulté, puisqu'Alexandre devenoit plus vicieux à mesure qu'il avançoit en âge, qu'au contraire César gagnoit à vieillir, & qu'aux défauts de sa jeunesse il avoit substitué mille qualités estimables; mais nous pensons de plus que de conquérant à conquerant, César mérite encore la préférence. Car enfin Alexandre n'eut affaire le plus souvent qu'à des Nations amollies par le luxe & mal-aguerries; au-lieu que César eut en tête ce qu'il y avoit alors de plus belliqueux, Bretons, Germains, Espagnols, Gaulois, & les Romains avec leurs meilleurs Généraux, &, pour tout dire, avec le grand Pompée lui-même. Dans tous

les deux, au reste, même sang-froid, même intrépidité, même esprit de ressource, mêmes vuës, même intelligence, sinon que le Romain semble avoir eu encore plus de connoissances, une science des détails plus étendue, & avoir porté l'Art militaire à une plus haute perfection. Nous ne dégradons pas Alexandre dans ce parallèle; mais César s'est trouvé dans des conjonctures qui semblent plus délicates, & qui demandoient encore plus de génie.

Dans tous les deux, enfin même célérité, même activité, même diligence. Quant à César, *dit M. de Bury*, » jamais aucun » Général n'a possédé ces qualités » dans un plus éminent degré. Il » part de la Ville de Luques au » commencement de Mars; il » traverse la Lombardie, les Al- » pes, la Provence, le Langue- » doc; il donne lui-même ses

» ordres en tous lieux ; il passe
» les Cévennes couvertes de nei-
» ges, avec une partie de ses trou-
» pes ; il entre dans l'Auvergne,
» ravage cette Province ; il par-
» court le Lyonnois & la Bour-
» gogne ; il prend deux Villes assez
» considérables, qui ne l'arrêtent
» chacune que trois jours ; Orléans
» est pris en un jour ; il passe la
» Loire, se rend maître d'une
» partie du Berri, & toutes ces
» expéditions sont faites à la fin
» de l'hiver en moins de trois se-
» maines. « Il faut revenir sur nos
pas.

L'Auteur, quoique peut-être partial en faveur de son Héros, releve quelques-uns de ses foibles. » Il seroit difficile, *dit-il*,
» de vouloir disculper César sur le
» penchant qu'il avoit pour la ga-
» lanterie : il en a trop donné de
» preuves. « Si les Chroniques scandaleuses de ces temps-là, qu'on

nous dispensera de citer, ne sont pas des satyres, le terme de *galanterie* est bien radouci. » Mais, » *ajoûte-t-on*, l'inconstance & la » légèreté avec lesquelles il traita » cette passion, ont fait connoître » qu'il ne s'y laissoit pas asservir..... » cependant l'amour qu'il conçut » pour Cléopâtre, pensa triom- » pher de lui; mais ayant reconnu » sa foiblesse, il quitta cette Reine » si charmante; & s'il ne l'oublia » pas entièrement; du moins ne » lui fit-elle rien faire qui fût in- » digne de lui. « M. de Bury n'a pas pû oublier que César, à la persuasion de Cléopâtre, fut sur le point de remonter le Nil jusqu'à sa source, » pour reconnoître » la cause de la régularité de ses » débordements..... une Flotte su- » perbe & magnifique fut équippée » avec tous les attirails de la vo- » lupté, pour faire ce voyage. C'é- » toit un piège qu'elle lui tendoit

» pour le retenir plus long-temps » dans ſes fers. « Il eut beſoin, pour s'en dégager, que ſon armée, par une ſalutaire déſobéiſſance, refusât de le ſuivre, & que ſes amis lui repréſentaſſent le tort qu'il ſe faiſoit dans l'état actuel de ſes affaires. On auroit dû ſe ſouvenir encore de la foibleſſe qu'eut ce grand homme, peu de temps avant ſa mort, de rappeller Cléopâtre à Rome, au grand dépit de ſa rivale, Servilie, mère de Brutus, qui ne reſpira plus que la vengeance. Les hauteurs de la Reine, dont Cicéron ſe plaint dans une Lettre à Atticus, & la folle paſſion de Céſar, ne furent pas une des moindres cauſes qui contribuerent à ſa mort.

Un autre point, fut ſon ambition exceſſive, quoiqu'habilement colorée; rien n'eſt plus connu que le mot de Lucain : *Pompée ne*

*vouloit point d'égal, ni Céſar de Maître.*

Pompeiusve parem, Cæſarve priorem.

Que celui-ci n'ait aſpiré à rien de plus, c'eſt ce qui n'eſt ni ſûr, ni probable; s'il ne forma pas d'abord le projet de dominer *ſeul*, il y a tout lieu de penſer qu'il voulut au moins pouſſer ſa fortune juſqu'où elle pourroit aller; & de-là ces réponſes qui peignent l'homme ſi au naturel: témoin l'adieu qu'il fit à ſa mère, lorſque briguant le ſouverain Pontificat, & ſortant pour ſe tranſporter au lieu de l'élection, il lui dit: *Si vous ne me voyez pas aujourd'hui ſouverain Pontife, vous ne me reverrez plus.* Et cette parole devenue ſi célèbre, lorſqu'en paſſant par une petite Ville mal-peuplée, ſes amis lui diſoient que, ſelon toutes les apparences, il n'y avoit pas-là

de fortes brigues pour les charges : *pour moi je ſais bien*, leur répondit-il, *que j'aimerois mieux être le premier dans cette petite Ville, que le ſecond à Rome.* Et ces Vers d'Euripide, dans les Phéniciennes, qu'il avoit ſi ſouvent à la bouche ; au rapport de Cicéron : *S'il faut jamais violer la Juſtice, ce doit être quand il s'agit d'un Trône. Dans tout le reſte, à la bonne heure qu'on la reſpecte.*

Tout cela dit beaucoup : mais ſa conduite parle mieux encore. Pendant tout le cours de ſa vie, il n'eſt occupé qu'à gagner le peuple, tantôt en relevant les Statues & le parti de Marius ; tantôt par des largeſſes exorbitantes & ſouvent inſolites ; tantôt en expoſant de nouvelles répartitions de terres : moyen que Rome avoit regardé, de tout temps, comme tendant à la ſédition & à la ty-

rannie. Il s'attache l'Ordre des Chevaliers, pour l'oppoſer, en cas de beſoin, au Sénat, dont il prévoyoit les oppoſitions ; il demande ou plutôt il extorque le Conſulat, quoiqu'abſent & ſans quitter ſon Gouvernement : au mépris de toutes les Loix, il quitte ſa Province & franchit la barrière, c'eſt-à-dire le Rubicon, pour mener ſon armée à Rome dans un temps où ſon obéiſſance eût tout pacifié, &c.

Voudra-t-on nous parler du *Spectre* qui l'anima, *dit-on*, à ſe porter au-delà du terme fatal ? C'eſt la matière d'un beau morceau dans Lucain & chez les autres Poëtes ; mais le temps où vécut Céſar n'eſt plus celui des Héros fabuleux. Nous dira-t-on que la jalouſie & l'exemple de Pompée purent déterminer ſon rival à paſſer par-deſſus les régles ? Pompée put être ambitieux &

jaloux ; mais enfin quel qu'ait été le motif de ses démarches, du moins les couvroit-il toujours du manteau de la Loi : s'il voulut gouverner, ce fut plutôt par son crédit, que par les voies de fait ; s'il chercha à se faire des créatures, il les choisit parmi les plus honnêtes gens, les plus déclarés partisans de la République. César au contraire se lia avec tout ce qu'il y avoit de plus décrié, jusqu'à laisser douter s'il n'avoit point trempé dans la conjuration de Catilina. César fut plus heureux & plus habile que Pompée ; mais il paroît certain, par la nature de ses liaisons même, que Pompée fut moins ambitieux. S'il vouloit usurper l'autorité souveraine, les mêmes bras qui le soûtenoient, ne pouvoient manquer de l'abandonner.

Il est vrai que plus d'une fois César fit porter à Pompée des

paroles de paix, qu'il demanda des entrevuës, & que Pompée ne voulut rien entendre. Peut-être y eut-il dans celui-ci un peu trop d'humeur, d'opiniâtreté : peut-être encore écouta-t-il trop les conſeils violents, & Cicéron paroît en convenir. Mais on étoit aſſez perſuadé qu'en tout cela César ne viſoit qu'à amuſer le Public, à ſe donner un air de modération ; bien réſolu, de quelque façon que les choſes tournaſſent, à ne ſe point déſaiſir. Pompée n'avoit donc pas ſi grand tort, en un ſens, de ne ſe pas trop fier aux démonſtrations ; mais il étoit bien mauvais Politique de ne ſe pas prêter, au moins pour la forme, aux propoſitions d'accommodement. Par ſes refus, il donnoit trop d'avantage à ſon adverſaire. Nous pouvons ajoûter qu'après la défaite de Pompée, Céſar & les ſiens purent dire tout ce qui leur plaît.

rend juſtice au déſintéreſſe-
à la libéralité du Héros Ro-
mais voici deux traits qui
font pas honneur. » Il y
, dans le tréſor de la Ré-
que, une grande quantité
en lingots que l'on réſer-
pour des beſoins imprévus.
oncert avec le Queſteur, Cé-
n fit enlever ſecrétement
milliers de livres peſants,
it ſubſtituer des lingots de
e qu'il avoit fait dorer. On
en apperçut qu'après la fin
on Conſulat. « C'eſt dans
*un trait hardi*. Ce ſeroit
out autre une fripponerie
. Une autrefois il pilla le
mais à force ouverte ; il
riſer les portes : il menaça
rt le Tribun Métellus, qui
oit à ſon entrepriſe : *Ap-*
, *jeune homme*, lui dit-il,
*'eſt plus facile de te faire*
*vie, que de t'en menacer.*

Pompée, en quittant Rome, voit osé toucher à ce dépôt caractère de César étoit n scrupuleux ; & qu'en faut-il clure ?

César étoit entré dans la année de son âge ; Maître ab il méditoit de vastes projets. » se disposoit à faire la guerre » Parthes : & après les avoir » jugués, il devoit traverser » canie & le mont Caucase, » se jetter dans la Scythie, d » ter la Germanie, & reve » Rome par les Gaules. Il pr » aussi des mesures pour » l'Italie d'ouvrages superb » mais il fut arrêté dans l'e » tion de ses desseins par une » juration qui les fit évano De toutes parts le Dictateur averti de se tenir sur ses ga » mais il croyoit indigne » homme tel que lui d'être c » nuellement obligé de pre

»

» ſoin de ſa vie. Il vaut mieux, » diſoit-il à ceux qui lui repro» choient ſa trop grande con» fiance, mourir une fois, que de » craindre ſi ſouvent la mort. « Nous laiſſons le ſoin aux Lecteurs de ſuivre les circonſtances de cet évènement auſſi tragique que fameux. M. de Bury dit un mot des prétendus prodiges qui précéderent la mort de Céſar, & il n'en fait pas grand cas. Il ſe propoſe l'avis du devin Spurina qui vint dire au Dictateur, *Défiez-vous des Ides de Mars*; & l'Auteur croit que cette annonce pourroit s'expliquer aſſez naturellement. Spurina put avoir des indices & des conjectures; mais pourquoi ce jour fixe *des Ides de Mars?* c'eſt la difficulté à réſoudre. Au reſte, nous devons cette juſtice à M. de Bury, que ſes doutes n'ont point pour principe cette *force d'eſprit* à la mode qui n'admet

rien de ſurnaturel, mais la ſeule raiſon : nulle part la décence n'eſt mieux obſervée, ni la Religion plus reſpectée que dans cet Ouvrage.

On finit cette Hiſtoire par une Diſſertation raiſonnée ſur *la liberté*, où l'on montre les avantages du Gouvernement Monarchique ſur le Républicain : nous nous contentons de l'indiquer. Il s'agit de la liberté oppoſée à la ſujettion; & de détruire certains principes dangereux que des eſprits ſuperficiels ſe forment ſur la dépendance, ſur l'autorité, ſur le Deſpotiſme, principes dont les conſéquences meneroient droit au libertinage, à l'anarchie & à la révolte. L'Auteur balance tout, ſe décide pour la Monarchie, & prouve, par l'exemple des trois plus fameuſes Républiques de l'Antiquité, Athènes, Carthage & Rome, que cette forme de Gou-

nt n'eſt ni la plus durable,
heureuſe. L'unique avan-
n y recherche, c'eſt que,
:at Républicain, chaque
:r peut avoir part aux
affaires & s'élever aux
mais n'eſt-ce pas cet
même qui hâte la ruine
, qui enfante mille déſor-
ınd chacun penſe à écarter
, & à ſe placer aux pre-
ıgs de gré ou de force?
Diſſertation, au reſte,
nt étrangère à l'Hiſtoire
:eur * Romain: elle a trait
ıeſtion des plus délicates:
ſi la puiſſance de Céſar
itime ou uſurpée, & ſi

s Céſar ne prit le nom d'*Em-*
s le ſens qu'on y attacha dans
encore moins celui *de Roi.*
op ſenſé, quoiqu'en aient dit
ıis, pour affecter un titre inſi-
.ieux aux Romains.

ceux qui l'assassinerent avc
droit de lui ôter la vie ? M
Bury se déclare pour la négat
& fait valoir toutes les rai
des *Césariens*, par exemple,
Rome ne pouvoit subsister
l'état de confusion où l'av
mise l'ambition, le luxe, la
ruption des mœurs, les fact
des Grands : *Suis & ipsa R*
*viribus ruit*; qu'il lui fallo
*Maître*; que César étoit l'hor
en question, mais l'homme
que dans lequel concour
toutes les qualités propre
commandement : qu'en effe
hauts faits, ses vertus mo
l'avoient placé le premier su
rangs, » & qu'enfin sa puiss
» étoit acquise légitimement
» le consentement & par l'ap
» bation de la plus grande p
» des Citoyens. « C'est ce de
point qui décide, & s'il est
que le *Corps de la Nation* ai

les regarder comme des in-
qui ont trempé les mains
le ſang de leur Bienfaiteur :
nplement comme des homi-
: que la République opprimée
oit nullement chargés de ſes
eances. Nous n'entrons pas
avant dans cet examen.

n pouvoit groſſir l'*Errata*
eux ou trois petites inadver-
:s échappées à l'Auteur : com-
la bataille de *Prague*, au lieu
*Choſtermitz*, gagnée par le-
échal Daun : *Richard III.* au-
d'*Edouard III.* qui ſe bat à
is avec Euſtache de Ribau-
t : *Orphée*, au-lieu d'*Am-*

Ouvrage, tant pour le fond, que pour la manière de préſenter les choſes.

---

## ARTICLE XXIX.

*MERCURE DE VITTORIO SIRI, Conſeiller d'Etat & Hiſtoriographe de Sa Majeſté Très-Chrétienne, contenant l'Hiſtoire générale de l'Europe, depuis 1640 juſqu'en 1655.* Traduit de l'Italien par M. Requier. Tome VII. de 376 pages, VIII. de 402, IX. de 387, *in*-12. *A Paris, chez Durand, &c.* M. DCC. LVIII.

CEs trois Volumes ne contiennent que la fin du IV[e] Livre & une partie du V[e] de Vittorio Siri. La fin du IV[e] Livre occupe 279 pages du VII[e] Volume de M. Requier : le reſte de ce Tome & les

deux ſuivants n'ont pas ſuffi pour tout le V^e Livre de ce Mercure. Preſque tous les évènements qu'embraſſent ces trois Volumes, ſont compris ſous l'année 1642.

Ce VII^e Volume de la Traduction commence par les troubles qui agiterent l'Angleterre en 1642. Dans nos Mémoires de cette année 1759, (Janv. II. vol.) nous avons eu occaſion de parler de ces troubles. Le Mercure de Vittorio Siri rapporte des pièces authentiques, qu'on ne trouve pas dans tous les Hiſtoriens d'Angleterre. Les uns ſe contentent de les indiquer en paſſant, parce qu'elles bleſſent les préjugés qui dirigent leur plume; les autres ne les effleurent que légèrement, parce qu'ils ſont obligés de ſe borner à des ſommaires fort abrégés.

Telle eſt, par exemple, la Requête de la Province de Kent, préſentée au Parlement qui armoit

alors contre Charles I. On n
en rapporte ici la *substance*. C
qui ont réfléchi sur ces troul
funestes, la trouveront senl
instructive, modérée; telle,
un mot, qu'avoit pû l'inspirer le
sir de la liberté sagement comb
avec l'amour de la paix, le res
dû au Souverain, & le main
de la subordination. La suite
affaires & la malheureuse ca
trophe de Charles I. firent l
connoître qu'on n'avoit eu au
égard aux représentations de c
Province de Kent. Vittorio al
même que sa Requête fut re
dée & traitée comme une p
*séditieuse*.

Pendant que l'Angleterre ép
voit tous les malheurs qu'en
nent des divisions intestines;
lemagne étoit désolée par
guerre sanglante. Le récit q
en trouve ici, est d'autant plus
téressant que la guerre prés

occupe le même théâtre. La Saxe & la Luſace furent en proie aux invaſions des ennemis : les batailles & les ſièges inonderent de ſang la Silèſie & la Bohème. Sous le Général Torſtenſon, les Suèdois & leurs Alliés victorieux euſſent mis l'Autriche aux abois, ſi la Maiſon Impériale n'eût trouvé ſes reſſources ordinaires dans la conſtance & la fermeté qui ont toujours fait ſon caractère.

La campagne de Louis XIII. en Rouſſillon, eſt une des plus mémorables expéditions de cette année. La maladie du Cardinal de Richelieu qui accompagna le Roi, ſa faveur qui courut un danger encore plus grand que ſa vie, la conjuration de Cinqmars &c. ſont des épiſodes qu'on n'a pas oubliés. Quelque part qu'on en trouve l'Hiſtoire, ils intéreſſent toujours quand on les décrit auſſi fidèlement que Vittorio Siri. Nous,

l'avons comparé avec le dernier Historien de Louis XIII qui, dans ses discussions & dans la narration, nous a paru plus plein, plus coulant, plus satisfaisant. Aussi Vittorio n'écrivoit-il que des Mémoires.

La querelle du Duc de Parme & des Barberins, au sujet de Castro, eut de grandes suites, on en reprend ici le fil, & dans ces trois Volumes elle remplit un très-grand espace. Vittorio Siri s'est fort étendu sur la ligue de Venise, avec les Ducs de Toscane & de Modène: ligue que ce différend fit naître. La complaisance que goûte l'Auteur à suivre le cours de cette intrigue, est soûtenue ou justifiée par la connoissance exacte qu'il en avoit: c'étoit un Ecrivain éclairé, un témoin contemporain, qui se flatte même d'avoir été comme le confident des opérations les plus secrettes.

Une autre affaire qui chagrina beaucoup Urbain VIII. pendant son Pontificat, fut la passion que le Duc de Lorraine avoit conçue pour la Comtesse de Cantecroix. Ce Prince l'avoit épousée du vivant de la Duchesse sa femme. Celle-ci & son époux s'attaquerent par des déclarations & des manifestes publics qu'on nous rapporte ici, aussi-bien que toutes les mesures qu'on prit & toutes les tentatives qu'on épuisa pour faire cesser le scandale que le Duc donnoit au monde Chrétien.

Le Lecteur ne se plaindra pas ue M. Requier ait trop abregé récit des mauvais traitements e la Princesse de Carignan, ouse du Prince Thomas de Sa e, essuya en Espagne. On en ıve ici l'Histoire très-curieuse, iqu'un peu diffuse. A tout inst on croit voir partir cette Prin , & les délais du Comte Duc

d'Olivarez rompent toujours ses mesures. Ce peu d'égards pour une personne de ce rang étoit un défaut de politique. On indisposa par-là les Princes de Savoie, qui avoient d'ailleurs bien des sujets de se plaindre du Ministère d'Espagne, & ils s'attacherent au parti de la France.

Nous n'indiquons ici qu'une partie des matières contenues dans ces trois Volumes : notre intention, en les indiquant, est de faire sentir à ceux qui aiment l'Histoire, qu'ils ne doivent pas négliger d'acquérir cet Ouvrage. Malgré la proximité des temps, qui nous rend tous ces objets familiers, ils ont encore ici de quoi nous amuser & nous instruire.

En quelques endroits nous avons remarqué des taches qui déparent le style de M. Requier, & qu'il seroit aisé d'effacer : par exemple, (Tome VIII. page 63) *la princi-*

*le maxime de cette héréſie* (le alviniſme) *qui eſt de ne point connoître de MONARCHIQUE*,* eût été mieux d'écrire, *de ne oint reconnoître de MONARCHIE*, l'Original porte *di non conoſcere Monarchie.*

(Ibid. page 39.) *Ils* (les Eſpagnols) *s'abaiſſoient à demander cette ſuſpenſion, pour laquelle montroient auparavant tant de but*, au-lieu de *tant de répugnance.* L'expreſſion Italienne eſt encore plus énergique, elle ſignifie un dédain, un dégoût faſtueux, qui répond au caractère que Vittorio Siri prête ici aux Eſpagnols, *nta nauſea.*

Nous ne ſavons pas pourquoi Traducteur aime mieux dire

---

* Ce pourroit n'être auſſi qu'une ute d'impreſſion omiſe dans l'*Errata.*

*trois cents écus de plata*, que t
*cents écus d'argent.* Exem
(Tome VIII. page 282.) *Elle*
Reine d'Espagne) *donna o*
*qu'on donnât à Herrera une ch*
*d'or & trois cents écus de PLA*

On peut douter de cette exp
sion *bonheur insolent*, sans to
fois la condamner, jusqu'à ce
les Experts en jugent. Exem
(Tome VIII. page 10.) *Le R*
(Louis XIII.) *se mit prom*
*ment en route pour Narbon*
*afin d'y faire trouver au B*
*HEUR INSOLENT* de cet *illu*
*Ingrat* (Cinq-Mars) *son te*
N'est-ce point copier de trop
l'Auteur Italien, qui s'expr
ainsi en sa Langue : *Accio in c*
*la stanza vi trovasse il sepul*
*dell' insolenti sue felicità.*

Dans son Mercure, Vitt
Siri prodigue les réflexions
leur donne quelquefois une é
due qui rompt presque a

qu'elle charge ſa narration : parmi celles que M. Requier conſerve, il y en a qu'il pourroit encore s'épargner la peine de traduire, ou qu'il devroit prendre la peine d'abréger davantage. Il n'en mettroit que plus d'agrément dans cet excellent fonds d'Hiſtoire, dont il enrichit notre Langue, en ſe chargeant de deux fonctions aſſez pénibles & aſſez dégoûtantes, celle de Traducteur & celle d'Abbréviateur.

## ARTICLE XXX.

*HISTOIRE D'IRLAN*
*ancienne & moderne, tirée*
*Monuments les plus authe*
*ques.* (In-4°. Tome I. p.4
ſans le Diſcours préliminai
*Par M. l'Abbé Ma-Géoghe,*
A Paris, chez Boudet,
S. Jacques. M. DCC. LVI

C'Est pour l'*Hiſtoire d*
*lande* ſur-tout qu'il fau
Auteur national. Les Etran
ſont ou trop peu inſtruits, ou
injuſtes. L'Anglois écraſe
lande, au-lieu de la chérir &
l'eſtimer; le François accueill
honore les Irlandois, mais i
connoît pas aſſez leur patrie. L
teur qui nous parle ici, aime
pays, l'a bien étudié & n'o
rien de ce qui le concerne.

tout lû, le bon & le mauvais ; le bon, pour l'approuver ; le mauvais, pour ſe garantir de l'erreur, & pour en garantir les autres.

Son Diſcours préliminaire eſt un morceau de critique ſur les Auteurs qui ont traité ou plutôt défiguré l'Hiſtoire d'Irlande. Dès le douzième ſiècle, un Prêtre du pays de Galles, nommé *Cambrenſis*, (à cauſe de ce pays appellé *Cambria*) donna l'exemple d'une extrême mauvaiſe humeur en parlant des Irlandois ; & depuis deux ſiècles, il a eu beaucoup d'Imitateurs. Rien de plus déraiſonnable, indépendamment de l'injuſtice. Tous ces Ecrivains, dont notre Auteur découvre l'ignorance ou la malice, ne forment pas, contre la Nation Irlandoiſe, le moindre préjugé légitime. Qui ſera, par exemple, aſſez crédule pour s'en rapporter au Lord Clarendon & au Docteur Burnet, ſur les affaires où

l'Irlande fut intéressée duran
dernier siècle?

M. l'Abbé Ma-Géoghega
fort bien écrit ce Discours p
minaire; & en général son
est clair, sain, assez correct
peu dans le goût de Dissertat
ce qui étoit indispensable, v
défrichements d'Antiquités qu
fallu faire. Aussi cette Hist
est-elle par Chapitres, méth
convenable dans un sujet peu
nié jusqu'ici, & fort charg
discussions.

Le second Chapitre de la
mière Partie nous a paru
chef-d'œuvre de Bibliogra
nationale. Il s'agissoit de pose
fondements des Antiquités Ir
doises, de faire connoître
conséquent les sources, tan
manuscrits qu'en imprimés,
les preuves de ces Antiquités
déduites. L'Auteur a traité ce p
avec autant de capacité que

dustrie. Qu'on ne croie pas ce dernier mot inutile. Il falloit, outre la connoissance de ces sources, la plûpart fermées jusqu'ici, l'art de les faire valoir, de les venger contre les détracteurs, de donner des raisons plausibles de l'obscurité où elles sont demeurées longtemps.

L'ancienne Langue Irlandoise à été comme le Dragon des Hespérides. Peu de gens ont pu pénétrer jusques-là, & à mesure que les malheurs de l'Irlande se sont multipliés, le nombre des curieux en ce genre a diminué; le desir d'aller à la conquête des anciennes Chroniques s'est fort rallenti. Notre Auteur nous donne une bonne Notice de cette Langue, c'est-à-dire de son antiquité, de son alphabet, de ses caractères mystérieux, des principaux ouvrages où elle s'est conservée. Enfin il nous trace une espèce de Cata-

logue raiſonné des Auteurs qui ont le mieux écrit ſur l'Irlande dans le cours des deux derniers ſiècles. Ce morceau eſt encore fort bon, & quand on a eu, comme nous, la penſée ou la facilité de comparer cette Bibliographie avec les Livres mêmes, on reconnoît d'autant mieux les ſoins qu'a pris l'Auteur, pour recueillir, conſulter, combiner, ſur-tout pour citer juſte : Article rare & infiniment eſtimable dans une Hiſtoire.

L'Irlande a des Antiquités fabuleuſes. En cela elle reſſemble à la plûpart des autres Nations. Le merveilleux a toujours plû aux hommes, il a fallu ſurcharger leurs origines d'aventures incroyables, & c'eſt ce qui a fait les trois quarts de la Mythologie. Mais parmi les Fables Irlandoiſes, on démêle des vérités. Ce Peuple eſt *Scythe* d'origine : le nom de *Scot* qui lui eſt reſté, dénote encore

te descendance. On l'appelle
Ti *Milèsien* à cause de Milesius
ı Chef, qui, après bien des
entures, se fixa en Espagne, &
père de huit fils, dont quel-
es-uns firent la conquête de
:lande plus de mille ans peut-
'è avant l'Ere Chrétienne. Ainsi
ı Irlandois sont appellés *Scoto-
ïlèsiens* par notre Auteur, qui
scute parfaitement les deux cau-
; de ce nom, & qui débrouille
ec sagacité le vrai extrêmement
êlangé de faux.

Il y a bien du travail dans cet
ıdroit de l'Histoire que nous
ıalysons, mais il n'y en a point
op. L'Auteur n'a pu se flatter
: convaincre ses Lecteurs sur les
'andes Antiquités de son pays,
ns manier habilement ce sujet.
ussi accumule t-il les raisons, les
onjectures, les probabilités, les
ıtorités; & du tout ensemble ré-
ılte assez de vérité pour satisfaire

des esprits raisonnables, ennemis de la dispute & déterminés à ne point chicaner. Ce qu'il y a de bien judicieux dans le procédé de M. l'Abbé Ma-Géoghegan, c'est qu'il n'établit solidement l'Antique que pour relèver le Moderne. Il a senti que la gloire des Irlandois d'aujourd'hui devoit être liée à celle des *Scoto-Milésiens* d'autrefois.

Milesius passa, dit-on, de Scythie en Egypte. Il prit les mœurs des Egyptiens, les porta en Espagne ; & ses descendants les conserverent en Irlande. C'est pour cette raison, sans doute, qu'on vit de tout temps chez les Irlandois des traces de culture, des connoissances dans les Arts, du goût pour les Sciences, des attentions pour l'hospitalité, des principes de bonne éducation, & beaucoup de respect pour la mémoire des Ancêtres. Car tels

ırent, en quelque ſorte, les attri-
uts des Egyptiens & de ceux qui
e formerent chez eux.

L'Auteur parle de la Religion,
u Gouvernement, des vêtements,
es uſages, des armes, des guer-
es de ces Scoto-Milèſiens. Dans
a ſuite de leurs Rois, il raconte
'Hiſtoire de *Tuathal*, Contempo-
ain d'Agricola, & probablement
elui que Tacite vit à Rome. Ce
'rince Irlandois avoit été chaſſé
e ſa patrie par des factions popu-
ires : durant ſon exil, il profita
u ſéjour de Rome, & s'y fit
imer : on le rappella enfin dans
es Etats, il dompta les rebelles,
c rétablit toutes les bonnes Loix.
l y a quelque choſe de fort inté-
eſſant dans tout ce Tableau que
'Auteur a pris ſoin de bien pein-
lre. En parlant des intelligences
que Tuathal pouvoit & devoit
ıvoir dans l'Iſle, on dit : Quoi de
le plus puiſſant *que la juſte obéiſ-*

*sance qu'un Prince légitime exigeroit de ses anciens Sujets ; que ces cris des cœurs toujours prêts de se soumettre à leurs Souverains légitimes ; que cette image frappante d'un Prince vertueux, qui invoque les droits de la justice, de la compassion, de la nature & du trône !*

Les Milèsiens ou Irlandois firent des migrations en divers pays, surtout dans la Bretagne & dans l'Albanie, aujourd'hui l'*Ecosse* ; nom formé de la *Scotie*, pays des *Scoto-Milèsiens*. Sur quoi grande altercation de la part de l'Ecossois Abercromby, qui prétend que les *Scots d'Irlande* viennent plutôt des *Scots d'Albanie* ; c'est-à-dire que la Nation Irlandoise est une Colonie de celle d'Ecosse. Mais toute l'Histoire & toutes les Traditions déposent contre cette opinion. Il est démontré que c'est la Nation Ecossoise qui tire son origine d'Irlande :
&

& quiconque voudroit encore en douter, n'auroit qu'à lire le très-grand morceau de controverse, qui se trouve ici depuis la page 171 jusqu'à la page 190. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux combattre un adversaire. Toute la vigueur nationale se réunit à la force des raisons, & ce M. Abercromby sera, malgré lui & malgré ses Sophismes historiques, Irlandois d'origine.

Comme il affecte dans un endroit de son Livre intitulé, *les Exploits militaires des Ecossois*, de louer la bravoure des Irlandois, sur-tout *dans les pays étrangers*, & leur *attachement à ce qu'ils croient être juste*, M. l'Abbé Ma-Géoghegan ne lui passe point cette sorte d'observation sans la développer & la mettre dans le vrai jour qu'elle doit avoir. » Ne » semble-t-il pas, *dit-il*, qu'il » fasse allusion, dans cette tirade,

» à la fidélité des Irlandois pour
» leurs Princes légitimes, & à leur
» zèle pour la Religion, en quoi
» il leur rend plus de justice qu'il
» ne pense ? En effet, depuis la
» réunion des Irlandois anciens
» & modernes & leur soumission
» aux Rois d'Angleterre, à l'avè-
» nement de Jacques I. au Trône,
» (époque fatale pour eux) bien
» loin de trahir leur Prince légi-
» time, ils ont tout sacrifié pour lui
» conserver la Couronne. La perte
» de leurs biens & de leur liberté
» est une preuve non-équivoque
» de leur fidélité ; & la Catholi-
» cité conservée parmi un grand
» nombre de leurs Citoyens, après
» une persécution de deux siècles,
» plaide fortement en faveur de
» leur attachement pour la Reli-
» gion. «

Nous avons insinué plus haut que cette Histoire étoit distribuée en plusieurs parties. Il n'y en aura

que trois en tout, dont deux dans ce premier Volume. La premiére Partie embrasse les temps qui se sont écoulés depuis l'établissement des Scoto-Milèsiens en Irlande jusqu'au 5^e^ siècle. C'est le Tableau de l'*Irlande Payenne.* Il y a huit Chapitres, dont les deux derniers traitent des *différents noms de l'Irlande* & des *divisions de ce pays :* ces deux morceaux sont pleins de recherches, & méritent très-fort l'attention du Lecteur. On séra bien-aise de voir, sur la fin, les noms & les origines des anciennes familles du pays. Notre Historien prétend qu'il y a plusieurs de ces familles *qui jouissent de l'héritage de leurs pères par une possession non-interrompue de dix, douze, quinze & dix-huit siècles : possession,* ajoûte-t-il, *dont on trouve peu d'exemples pour la durée dans les autres Nations de l'Europe.* On voit aussi,

à la tête de cette première Par
un détail assez considérable
l'*Histoire Naturelle de l'Irla*
avec la Remarque du Privi
singulier qu'a cette Terre, d
souffrir *aucune bête venim*
*Nullus ibi serpens vivere va*
dit Bede. *Nullus hîc anguis,*
*venenatum quicquam*, dit Ca
den.

L'Irlande Chrétienne est l'
de la seconde Partie, où l'on
*dit l'Auteur*, » les grands pro
» que la Religion & les Lettr
» ont faits depuis le 5$^{e}$ siècle
» qu'au 9$^{e}$ ; la confusion q
» regné dans l'Etat, & le désc
» dans l'Eglise pendant que
» temps : confusion & désc
» qui ont été causés par les in
» sions des Danois ; la tranqu
» rendue à l'Etat, & l'exerci
» la Religion rétablie dans so
» cienne splendeur après la
» nière défaite de ces Barb

arriva dans le commence-
nt du XI^e siècle, jusqu'à l'ar-
ée des Anglois au XII^e. «
oilà bien le sommaire de cette
de Partie, mais les détails
immenses. Nous n'indique-
que ce qu'il y a d'essentiel.
des gens ont cru & croient
:e que S. Patrice est le pre-
Evêque qui ait annoncé
ngile aux Irlandois ; c'est une
ise. S. Pallade a précédé
:rice. Notre Historien prouve
e contre M. de Tillemont &
ollandistes, qu'il y a eu des
ues en Irlande avant que
allade y fût envoyé par le
Céleſtin I. Cependant S. Pa-
est révéré avec justice comme
itre des Irlandois, parce qu'il
bli, dans leur Isle, une flo-
te Eglise. Toute sa vie, ses
ations, ses courses apostoli-
sont racontées ici. Il vécut
ans, & mourut en 493. Il

faut penser que tous ces faits
ne peuvent être indiqués c
gros dans un Extrait de Jou
sont traités à fond par l'Aut
que presque tous entraînent
discussions critiques, & qu'
il y a autant de travail da
morceau d'Histoire que dans
les autres qui remplissent ce
lume. Il a fallu défrîcher t
tant en matière spirituelle &
cléśiastique qu'en ce qui con
le temporel, le civil & le
taire. Sur la fin du 17e Cha
de cette seconde Partie, l'A
fait une réflexion touchant
la docilité de ce bon Peu
embrasser l'Evangile. » Nulle
» Nation, *dit-il*, dans tou
» Chrétienté, ne reçut les
» velles du Royaume de Di
» la Foi de Jesus-Christ avec
» de joie. Jamais on ne vi
» zèle égal à celui avec leque
» nouveaux Convertis prêt

ıx-mêmes leurs mains à S. Pa-
ice, pour briſer leurs Idoles,
émolir leurs Temples & bâtir
urs Egliſes. On peut dire auſſi
ıe nulle autre Nation n'a con-
rvé le dépôt de la Foi, depuis
:ux ſiècles de perſécution, avec
ıtant de fermeté & de cou-
ıge. «
L'Hiſtoire préſente ici le Ta-
ıu fidèle de toutes les belles
:itutions qu'on vit en Irlande
ant les trois ou quatre ſiècles
ſuivirent la Prédication de
Patrice. Erections d'Evêchés,
bbayes, de Prieurés; Régles
naſtiques de diverſes ſortes;
ions héroïques de piété & de
rité, zèle des études &c. on
aille toutes ces choſes avec
ı, & quoique le ſtyle de l'Hiſ-
e ſouffre un peu de tant de
s qui ſe reſſemblent, de tant
dates accumulées, de tant de
es chronologiques ou topogra-

phiques, de tant de noms o
lieux peu flatteurs pour l'ore
on est cependant charmé de
ver aussi tant d'ardeur pou
vertu, & tant de vraie sag
dans cette Isle, si respectable
core par la gloire de ses Ancê
& par le beau caractère de
habitants. N'est-ce pas une
merveilleuse, par exemple,
durant ces siècles malheureu
les Gaules étoient en proie
courses des Barbares, l'Irlanc
en possession d'une paix profo
qu'elle servît d'asyle aux gen
bien, qu'elle fournît des Sai
des hommes de Lettres à
l'Europe?

Cependant les Normanc
Danois entrerent aussi dans
Isle; ils tenterent plusieurs
de la subjuguer; ils y form
même quelques établissem
mais il y eut, dans ces b
Irlandois, bien plus de vi

ue dans les autres Nations, pour
isputer le terrein à ces brigands;
t enfin, après bien des combats,
s vinrent à bout de les chasser,
u de les exterminer en 1014.
es temps furent tranquilles jus-
u'à ce que le Roi d'Angleterre
Henri II. s'empara de l'Irlande,
ous prétexte, *dit-on*, d'une Bulle
'Adrien IV. qui lui en conferoit
a Souveraineté. Ici l'Auteur use
e toutes les régles de la critique,
our attaquer cette Bulle comme
pposée, & il l'infirme encore par
utres raisons très-fortes & très-
emptoires qu'il faut voir dans
Livre. On prétexta, dans le
ps, que les Irlandois avoient
in d'un Maître tel que Hen-
. pour rentrer dans la voie
bonnes mœurs & de la saine
ance. Or rien de plus fri-
que ce prétexte, vu l'état très-
nt, où étoient alors la Reli-
: les Mœurs dans cette Isle.

Nous sommes obligés de renvoyer à cette grande discussion que l'Auteur traite avec tout l'intérêt d'un Patriote, & tout le savoir d'un bon Historien, quoiqu'il eût été possible d'ajoûter encore quelques traits à cette importante critique.

Nous observons en finissant qu'à la page 354, M. l'Abbé Ma-Géoghegan pourroit placer un Carton pour distinguer le *Virgile*, Evêque de Saltzbourg, & le *Virgile*, simple Prêtre, qui soûtenoit les Antipodes. On peut voir sur ce point le P. le Cointe (Annal. Franc.) à l'année 748. M. l'Abbé Fleury, Liv. 42 & 44, & en général tous les bons Critiques qui ont relevé sur ce point Baronius, Velserus, &c.

Cette Histoire manquoit à notre Littérature ; l'Auteur a bien rempli son objet : le zèle national qu'il y fait paroître, ne peut qu'être agréé

de tout bon François. Si quelque Critique Anglois y trouve à redire, notre ſavant Hiſtorien répondra, & ce ſera autant de gagné pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoire.

---

## ARTICLE XXXI.

METAPHYSICA ad uſum Scholæ accommodata Autore Antonio Seguy, ſacræ Facultatis Pariſienſis Licentiato Theologo, atque in ſtudii Paris. Univerſitate Philoſophiæ Profeſſore, docente in Collegio Marchiano. *Traité de Métaphyſique à l'uſage des Ecoles.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Seguy, Profeſſeur de Philoſophie au Collège de la Marche. *A Paris, chez la Veuve Bordelet; Brocas, rue Saint-Jacques; & Aumont,*

*Place du Collège Mazarin, &c.* M. DCC. LVIII.

ON trouve chez le Chancelier Bacon * une idée fort belle sur la Métaphysique. Les Sciences, *dit-il*, sont comme une Pyramide dont l'Histoire Naturelle forme la base, la Physique remplit le milieu, la Métaphysique occupe le sommet. Cela signifie que, dans le cours des études, il faut voir les objets, faire des expériences, réfléchir sur les Etres.

Quand le Chancelier donnoit cette leçon, les degrés qui conduisoient à la Métaphysique, étoient fort roides & fort escarpés. On peut revoir les Livres des vieux Métaphysiciens. Quelles longueurs, quelles subtilités & quel langage! La Métaphysique de l'Ecole est infiniment meilleure aujourd'hui.

* *De Augm. Scient. L. 3. Cap. 4.*

Si elle conſerve quelque auſtérité dans ſon air & dans ſes manières ; c'eſt la gravité de l'état qui lui en fait la Loi : du reſte, elle eſt plus aimable & plus communicative, elle parle moins & dit beaucoup mieux. Jugeons-en par le Livre qui s'annonce ici.

M. l'Abbé *Seguy* ne change rien à la diſtribution ordinaire : *Métaphyſique générale* ou *Ontologie* ; Science des Etres conſidérés ſelon leurs attributs généraux. *Métaphyſique particulière* ou *Pneumatologie* ; Science des Eſprits, *Dieu* & l'*Ame* : c'eſt tout l'Ouvrage dont nous n'effleurerons ici que la premiére Partie.

On commence par les *Univerſaux* : Traité utile à bien des égards, mais on l'embarraſſoit autrefois d'une diſpute qui n'étoit, comme la querelle d'Achille & d'Agamemnon, qu'une bagatelle fameuſe. On demandoit, par

exemple, si la Nature humaine est *une* ou *universelle*, dans tous les hommes ; & il falloit s'armer de bravoure, pour oser répondre *oui* ou *non* : car l'esprit de parti saisissoit les Contendants : des raisons métaphysiques on passoit promptement aux voies de fait, aux procédés très-physiques ; & les Ecoles, à ce sujet, furent souvent transformées en champs de bataille.

S'il s'étoit élevé, parmi ces doctes Antagonistes, un homme sensé, tel que M. l'Abbé Seguy, la controverse eût été finie d'un mot. Il eût distingué l'*unité de similitude* & l'*unité d'identité*. Il eût dit, dans l'exemple proposé de la Nature humaine, qu'elle est *une*, si l'on entend que tous les hommes se ressemblent, & qu'elle n'est point *une*, si l'on prétend que tous les hommes sont une même chose. Ainsi l'*universel à parte*

*xei*, seroit allé grossir le Catalogue des Chimères. Mais peut-être aussi que la décision eût déplû, par la raison qu'elle eût terminé un procès : car les Controversistes de ce temps-là étoient comme la Plaideuse de Racine, qui dit *qu'elle plaidera toujours ou qu'elle ne pourra.*

*Les Universaux* sont comme une Tribu métaphysique, qui se partage en beaucoup de familles. Là se trouvent le Genre, l'Etre, l'Existence, la Possibilité, l'Essence, la Substance. Toutes ces choses n'existent que par l'opération de l'Esprit, dont la fécondité est admirable : car en faisant abstraction des différences, il forme l'idée du Genre. En considérant les objets comme opposés au néant, il forme l'idée de l'Etre. En se sentant lui-même, il forme l'idée de l'Existence. En voyant l'accord ou, comme on parle, la non-

répugnance des attributs,
l'idée de la Possibilité. l
sant l'attribut principal o
tutif d'une chose, il forn
de l'Essence. En découvı
est le sujet de ses propr
fications, & que, mal
changements, son état p
il forme l'idée de la Subst

Voilà donc un pays t
tuel : pays désert au co
on le prendroit pour l
qui ne produit que des
des frimats; mais il ne f
s'étonner. Ce pays, stéril
parence, a ses richesses
ses agréments. Notre A
découvre, & c'est à sa f
faut voyager dans cett
véritablement solitaire. I
utilité de ce voyage est
dre de jeunesse à saisir
notion de chaque chose,
ner juste sur les opéra
l'esprit, à dissiper les tén

obſcurciſſent ſi ſouvent les plus importants objets, &c.

On arrive enfin à un terme bien eſſentiel, qui eſt l'*Individu*. Si tous les Philoſophes avoient été perſuadés, comme M. l'Abbé Seguy, qu'il n'y a que des *individus* dans l'univers, on auroit épargné bien du bruit aux Ecoles, & bien des peines aux Elèves. M. Dagoumer, par exemple, donnoit à preſque toutes les abſtractions de l'eſprit des objets réels; il établiſſoit une foule de formalités qui faiſoient une ſorte de monde à part; il vouloit, par exemple, que l'exiſtence fût un mode poſitif ſurajoûté à l'Eſſence de la choſe &c. Or tout cela eſt inutile, & ne fait qu'embarraſſer ce pays intellectuel. Il n'exiſte, encore une fois, dans le monde, que des *individus*. C'eſt notre Eſprit qui, par le pouvoir que Dieu lui a donné de retrancher, d'ajoûter,

de comparer, de rapporter,
distinguer &c. donne naiss
aux Etres transcendants,
taphysiques, universels,
traits, &c.

Mais ce qu'il faut bien obser
c'est que l'existence purement id
de ces Etres suppose néanm
des choses très-positives :
nons un exemple. Notre Au
dit que la Substance, prise en
même, n'est qu'un nom abst
qu'elle n'est rien de positif,
de distingué des attributs es
tiels de l'Individu; & ce sentir
est vrai. Car on n'imagine
comme quelque chose d'exi
& de positif, cette espèce d'
qui seroit commun à l'esprit
la matière, qui serviroit de
dement & de soûtien aux a
buts les plus contradictoires
Un tel systême pourroit m
paroître fort limitrophe du
nosisme; mais il n'en est pas m

certain que tout Individu existant est une chose substantielle, une chose positive, un Etre singulier, orné de ses attributs distinctifs : & cette vérité suffit pour autoriser le langage commun, quoique non-précis, sur la Substance.

Après les discussions touchant l'*Individu*, viennent celles qui concernent la *Personne*, la *Personnalité*, la *Subsistance* : Articles fort importants à cause des Mystères de la sainte Trinité & de l'Incarnation. On traite de suite des *Relations*, des *Abstractions*, des *Distinctions*, des *Modalités*, les *Oppositions* ; & de ce dernier erme, on entre dans le champ nmense de l'Infini opposé au Fini. uantité de Philosophes, même s plus célèbres, prétendent que le fini n'est point connu épendamment de l'infini, 2° que ée seule de l'infini est positive, ue celle du fini est négative.

*Mars*, 1759.

M. l'Abbé Seguy prend le contr
pied de cette doctrine ; avoua
toutefois qu'il pourroit bien n
avoir en tout cela qu'une diſpu
de mots. Il donne même la libe
d'omettre cet endroit de ſon I
vre : *On peut paſſer*, dit-il, *l*
*queſtions ſuivantes ſans expo*
*ni ſa fortune, ni ſon ſalut ;*
voilà comment un galant-hom
ne doit point ſurfaire les choſ
Il eſt vrai-ſemblable que les pa
tiſans de l'infini regardent l'affai
comme plus importante : ce
pourroit bien infirmer d'aut
leur opinion, & perſuader a
vrais Philoſophes que le préju
y a beaucoup plus de part que
vérité.

Quoiqu'il en ſoit, notre Aut
entend par *infini* ce qui n'a po
de fin, & par *fini* ce qui a
fin : on ne peut rien imaginer
plus clair en apparence, mais c
n'empêche pas qu'on ne chica

ien ſur la notion de *fin* & de
*ni.* Eſt-ce une pure négation?
ſt-ce une pure négation de l'in-
ni? eſt-ce une pure négation de
erme ultérieur? Pour bien répon-
re, il faut prendre avec M. l'Abbé
eguy, un Etre particulier, un in-
ividu créé, une toiſe, par exemple.
Or 1° la fin, dans cet Etre, fait partie
lu tout, & c'eſt quelque choſe de
oſitif: par conſéquent ce ne peut
tre une pure négation. 2° Dans
ette même toiſe, la fin, en tant
ue fin, eſt bien une négation de
rme ultérieur, mais il faut dire
que ce terme eſt fini, parce que
ſt l'unité qu'on peut toujours
ûter; ou que ce terme n'eſt
fini, ni infini, parce qu'on ne
ſe qu'à l'Etre en lui-même,
la toiſe en queſtion, ſans
er ni au fini, ni à l'in-

uant à l'idée de l'infini, l'Au-
la tient négative, 1° parce

qu'on ne ſe repréſente l'infini qu'en éloignant les bornes du fini: ce qui eſt bien la preuve du négatif. 2° Parce qu'on ne pourroit ſe repréſenter un nombre infini, des perfections infinies, des rapports infinis, ſans comprendre l'infini, ſans en meſurer l'étendue: ce qui n'eſt nullement donné à l'Eſprit humain. Il y a beaucoup de ſubtilités contre ce ſentiment. L'Auteur ſe fait peine, en quelque ſorte, d'y inſiſter, parce qu'au fond la choſe n'eſt bonne qu'à aiguiſer l'eſprit, à faire un amuſement dans l'Ecole, & à remplir quelques pages d'un Traité de Métaphyſique.

Nous paſſons les Articles qui traitent de la *Cauſe*, de la *Puiſſance*, de l'*Acte*, pour dire un mot de la *Durée* & du *Temps*: deux eſpèces d'Etres fort difficiles à connoître, quoique l'un & l'autre, le ſecond ſur-tout, ſoient

ciles à dépenser & à pro-
.
*Durée* ne diffère point de
ence en tant qu'elle perfe-
c'est même là sa vraie no-
On nous dit ici fort bien
succession n'est point essen-
à la Durée. Qu'il y ait, en
des Etres qui soient main-
dans leur état sans variété,
altération, sans mutation
nque, ces Etres dureront
n'y aura aucune succession
pport à eux. Tel est, par
ence, l'Etre suprême. Il
il est éternel & nulle suc-
n dans lui. Il n'en est pas
me du Temps : la succession
nécessairement dans ce qui
nstitue. Mais il ne faut pas
giner un Etre physique, un
réel & substantiel.
Temps est une chose abstraite
ale, dont toutes les parties
cèdent, ensorte que l'une

périssant ou passant, l'autre prend sa place. On voit que c'est simplement la mesure des Etres physiques, en tant qu'ils se succèdent & qu'ils sont sujets à des changements. On ne peut croire que ce qu'on appelle l'*instant présent* soit divisible; s'il l'étoit, comment feroit-on pour ne pas y reconnoître un passé & un futur; & comment, dans cette hypothèse, seroit-il présent? D'ailleurs il semble que, pour la production du *jugement* qui est l'énoncé du vœu & de la sentence de l'Esprit, il faut un instant sans parties; autrement cette opération de l'ame ne seroit pas simple. L'Auteur ajoûte d'autres raisons, & en général cette question est traitée ici avec beaucoup de finesse.

Tel est en général le caractère de toute cette Ontologie. L'étoffe en est très-fine, & l'emploi qu'on en fait ne l'est pas moins. *Nous*

*parlerons*

*r avec plus d'étendue de*
*'e Partie, qui traite de*
*le l'Ame : c'est la Pneu-*
*e.*

# TICLE XXXII.

SI SCIOLTI
eccellenti moderni Au-
in alcune Lettere non più
ite. *Poësies non-rimées*
*is excellents Auteurs mo-*
*s, précédées de quelques*
*s qui n'ont point encore*
(In-4°.) A Venise 1758,
rouve à Paris chez Tilliard,
des Augustins. *Suite de*
*cle XII. au II. Volume*
*nvier.*

ès avoir parlé, dans notre
emiére Analyse, des Let-
contient ce Volume, nous
compte ici des Poësies de

Les Poëſies de M. A
ſont ce qui occupe le moi
pace dans ce Volume : n
ſait que ce n'eſt point le
des Pièces, que c'eſt la
des penſées & les graces d
qui décident de la rép
d'un Poëte. Il y a des P
que deux ou trois Tablea
immortaliſés. On remarqu
les Vers de M. Algarotti u
nière délicate, un langage
fleuri, un tour harmonie
flatte également l'eſprit & l'
Il ſe donne par-tout pour
tateur paſſionné de Newton

de ſécheresse, n'a servi qu'à l'embellir & à l'enrichir de nouvelles images.

Quoique toutes ſes Pièces ſoient frappées au même coin, il faut cependant avouer qu'elles ne ſont pas également intéreſſantes pour nous, & que quelques-unes perdroient à la Traduction. Nous nous bornons à faire connoître l'Epître de l'Auteur au célébre Abbé Métaſtaſio.

Ce Poëte dramatique ſi eſtimé de toute l'Europe littéraire, a trouvé, dans ſa propre patrie, de ces eſprits jaloux, qui dépriment les Modernes pour élever les Anciens, & n'élevent les Anciens que pour rabaiſſer les Modernes. M. Algarotti l'invite à s'élever au-deſſus de ces critiques injuſtes, & le conſole par l'exemple d'Horace.

» Mépriſez, *lui dit-il*, les déclamations d'une Langue envénimée. Les plantes même, qui ſont

» le plus bel ornement de
» dins & l'eſpérance de l'an
» nous couvrent de leur c
» & nous nourriſſent de leu
» ſervent auſſi de retraite d
» ture aux plus vils inſecte
» les Quintilius, les Tucca
» ſons, le Poëte de Venou
» Pantilius & ſes Fannius.
» nant ce Cygne immorte
» queur du temps & de l'en
» braſſe dans ſon vol l'un &
» hémiſphère. «

Te non muova il garrire
& acro
Di Lingua veleno∫a. Ogni più
Pianta degli orti onor , ſpe
anno,
Che cuopre d'ombra l'uom , d
ciba ,
Di vili bruchi è nido ancora e
Fra i Quintilj , fra i Tucca ,
Piſoni

Ebbe i Pantilj ſuoi, ebbe i ſuoi Fanni.
Il Venoſino anch'eſſo. E or bianco
Cigno
Dalla ſonante Iberica marina,
Dell' Invidia maggior, maggior del
tempo,
All' Iperboreo ciel batte le piume.

M. Algarotti fait ſentir enſuite *les* inconvénients d'une admiration excluſive pour les Anciens.

» L'Hippocrène, *dit-il*, eſt-» elle tarie pour nous? Le Dante » & Pétrarque ſont-ils ſeuls par-» venus à la cime du Parnaſſe! » Nous ne pouvons, ſans doute, » rendre trop d'hommages aux » Fondateurs d'une Langue auſſi » polie que l'Italienne. Mais fau-» dra-t-il pour cela ne point écoû-» ter la Muſette du tendre Gua-» rini, la Trompette ſublime du » Taſſe, ni cette Lyre d'or qui » immortaliſe les Héros, & que

» Pindare transfmit à Ch
» Faudra-t-il fermer l'orei
» accents, nouveau Chantr
» nieux, qui du haut du l
» enchantez l'Italie par la
» de vos accords ? «

Ma per cio del Guarini
verſi,
Nè la nobile tuba di Goffredo
Nè la cetera d'or, vita d'Eroi
Che da Pindaro in dono eb
brera,
Nè te udir non dovremo arn
Nuovo Cantor, che dall' Aon
Con la ricca vena tua il Lazio

» Faudra-t-il nous bor
» Côtes, n'oser nous engag
» Mers des François & des
» ni naviger ſur l'Océan
» & des Latins, d'où nous
» rapporter en triomphe ſ
» ges Toſcans de nouvea
» poëtiques inconnus par

» & enrichir à la fois notre Langue
» & notre Parnasse. «

E dovremo soltanto i nostri mari
Correre, e non dovremo anche per
l'acque
Inglesi o Franche, alzar la vela arditi,
Nè il Latino Ocean tentar, nè 'l Greco,
Donde ignota fra noi Parnasià merce
Recar poi vincitori ai Toschi lidi,
E il sermone arrichir patrio, ed il canto?

L'Auteur, pour montrer que les Pères de la Poësie Italienne ne doivent point être admirés comme des modèles sans défaut, se fonde sur l'Histoire des Arts, & sur la marche ordinaire de l'esprit humain, qui ne parvient aux véritables idées du beau qu'après avoir passé successivement par bien des erreurs. Presque tous les Arts, & la Poësie en particulier, ont eu des commencements grossiers & imparfaits. Par quels degrés notre Poësie n'a-t-elle point passé avant

que de monter au rang sub
où nous la voyons ? Plus d'un
s'est écoulé entre Ennius &
gile. Quelques Savants ont
tendu que les premiers essai
Grecs avoient été des chef-d
vres, & ont cité l'exemple d
mère, qui n'avoit point eu de
dèle. Mais il est certain q
Grèce a produit avant Ho
plusieurs Poëtes célèbres,
quelques-uns, au rapport de
toriens, avoient composé des
mes sous le nom d'Iliade :
*dubitari debet quin fuerint*
*Homerum Poëtæ*, dit Cicéron
son Brutus. Ce seroit donc
espèce de prodige peu cro
que la Poësie Italienne eût
fort différent de celle des a
Nations, & qu'elle fût parv
à l'âge mûr, sans passer par le
blesses de l'enfance.

Un autre raisonnement
l'Auteur fait valoir, c'est q

Poëſie entraîne ſur ſes pas la Peinture & la Sculpture. Tel eſt le rapport mutuel de ces Arts, qui tous trois tendent à l'imitation, que les ſiècles des grands Poëtes ont preſque toujours été ceux des grands Artiſtes. La groſſièreté des Peintres & des Sculpteurs contemporains du Dante & de Pétrarque, forme donc contre la perfection de leurs Poëſies un argument qui du moins a beaucoup de vrai-ſemblance. » Foibles eſprits, » ſiècle ſervile, *s'écrie M. Algarotti !* Le Dante & Pétrarque » n'ont donc rien laiſſé au génie » de leurs deſcendants. L'Art d'A» pollon, cet Art dont les progrès » ſont ſi lents, a donc atteint la » perfection dès ſa naiſſance parmi » nous : il a été parfait dans ces » ſiècles groſſiers, où les Arts qui » accompagnent la Poëſie, étoient » encore enſévelis ſous les ruines » des Huns & des Vandales ! L'i-

» gnorant Cimabué, ce Pei
» maigre & décharné, étoit a
» un Apelle. Le Bronze n'a
» point encore appris à resp
» entre les mains de Cellini;
» Michel-Ange n'avoit point
» core élevé jusqu'aux cieux
» chef-d'œuvre de la Peinture d
» cette voûte superbe qui déc
» le Vatican. « *

Dunque fra noi la lunga arte d'Apol
Perfetta surse in rozze etadi, in cui
L'arti che pur di lei sono sorelle
Giaceano ancor nell' Unnica ruina?
L'indotto Cimabue scarno ed esang
Era Apelle a quei giorni. Il duro b
Fra le mani a Cellin le molli form
Non avea preso ancor, nè ancora
Michel-Agnolo al Ciel curvato e s
Il miracol dell' arte in Vaticano.

M. Algarotti finit par e
au Censeur de l'Abbé Mét
le jugement avantageux

* Voûte de la Chapelle Sixti

France a porté de sa Tragédie d'Achille à Scyros. *

» Que ce Censeur porte ses re-» gards sur les rives de la Seine. Il y » verra votre Achille sous un nou-» veau langage, mais, sans être revê-» tu d'une armure plus fine, forcer » les applaudissements d'une Na-» tion notre rivale, & qui réunit » dans son sein les Sciences & les » Beaux-Arts. Un Peuple étranger » vous rend, d'un suffrage unanime, » les honneurs que vous rendra un » jour la postérité parmi nous. «

Miri costui del bel Sequana in riva
Dove l'Achille tuo di nuova lingua
Ma non d'armi piu fine rivestito
Sforza i voti e l'applauso infra una
gente,

---

* Cette Tragédie lyrique a été traduite par l'Abbé Desfontaines, qui en a fait les plus justes éloges dans ses *Observations sur les Ecrits modernes*. Cette Traduction se trouve chez Chaubert.

Culta d'ogni ſaper, ricca d'ogni arte,
E del Lazio rivale ; e quell' onore
Ti rende ad una voce eſtrania gente,
Qual ti rendranno i poſteri tra noi.

Cette Epître nous a paru également digne de celui qui l'écrit, & de l'Auteur auquel elle eſt adreſſée.

POESIES DE M. L'ABBÉ FRUGONI.

Une imagination vive & féconde, un talent rare de dire noblement les petites choſes, & de relèver les plus communes par la Poëſie du ſtyle, un ton ſoûtenu & périodique, une grande abondance d'expreſſions ſonores, & de Vers harmonieux ; voilà ce qui nous ſemble faire le caractère particulier des Poëſies de M. l'Abbé Frugoni. C'eſt dommage que la plûpart de ſes ſujets, tels que des Epithalames ou des Eloges de ſes

amis, ne puissent guères intéresser que les personnes auxquelles ils sont adressées.

*J'ai peu loué*, dit le plus célèbre de nos Poëtes lyriques, *j'eusse mieux fait encor de louer moins.* Horace & Virgile louoient assez peu, & lorsqu'ils le faisoient, c'étoit ordinairement d'une manière indirecte & allégorique. Dans le même Tableau, où ils offroient aux Héros leurs portraits & leurs ressemblances particulières, ils savoient présenter au public de ces Peintures intéressantes, qui, malgré la diversité des goûts, attachent tous les peuples & flattent même la postérité.

La premiére Pièce qui se présente, est adressée à M. le Comte Bayardi, éloigné depuis longtemps de sa patrie. On y trouve quelques pensées vraiment philosophiques, que l'Auteur a su revêtir de la plus belle Poësie, & que

nous allons rendre en nous a
chant plus au sens qu'aux p
les. Quelle perte, *lui dit-il*,
pas faite votre aimable patrie
puis que votre destinée vo
éloigné de nous! » Qu'un ar
» triomphe, qu'une colonne c
» gée d'inscriptions antiques, q
» vaste théâtre qui contenoi
» peuple immense succombe
» assauts redoublés du temps
» ne présente au-lieu d'un m
» ment superbe, qu'un vil a
» de ruines & de débris; c'es
» moindre malheur pour la V
» qui perd cet ornement, qu
» voir s'éloigner d'elle un Cit
» plein d'honneur & de sag
» attentif au bien public, &
» regarde la noblesse comme
» vaine prérogative, lorsque
» blable à l'oiseau qui se pare
» plumage emprunté, elle n'
» à nos yeux que des décorat
» étrangères à la personne. «

Certo non dee città dolersi
Su memorabil arco, o se d'antiche
Note segnata trionfal colonna
O vasto immenso popolar Teatro,
Al fiero, e spezzo urtar de' rapid'anni
Caggia, e lasciando lei d'un fregio ignuda
Non poco spazio di diserto piano
D'inonorata ampia rovina ingombri,
Quanto, se il piè da lei lontano volga
Uom prode, e saggio, che al suo bene intende,
E nobiltate estima inutil dono,
Che solo và de' non suoi pregi, come
De le altrui penne insano augel, superba.

Pour appuyer sa pensée, M. Frugoni cite l'exemple de l'ancienne Rome, qui, malgré les chefs-d'œuvres qui l'embellissoient, doit moins sa réputatation aux talents des Artistes, qu'à la vertu de ses Citoyens.

» Si Rome a rempli du bruit

» de ſa grandeur, toutes les Con-
» trées que le Soleil embraſſe dans
» ſa courſe, ce n'eſt point par les
» Thermes, les Temples & les
» Cirques de marbre, ouvrages
» admirables où la beauté du tra-
» vail le diſputoit à la richeſſe de
» la matière. Ces monuments ne
» ſont plus qu'un peu de pouſſière
» ou quelques reſtes informes à
» demi-conſumés par le temps.
» Ce ſont les Fabricius, les Ca-
» milles, les Scipions, l'infléxible
» Caton, & tant d'autres Héros,
» qui ont immortaliſé la gloire du
» nom Romain dans la paix &
» dans la guerre. Sans ces grands
» hommes, Rome, enſevelie ſous
» les débris de ſes vaſtes édifices,
» ſeroit également inconnue de
» nous & de nos deſcendants. «

Dans une autre Epître, l'Auteur entreprend de conſoler M. Suzani ſur la mort de ſon frère. Pour donner un nouvel éclat à des idées

un peu rebattues, M. Frugoni a prodigué les images. Peut-être le Lecteur trouvera-t-il que le Poëte s'y fait plus sentir que le consolateur & l'ami ; défaut où Malherbe lui-même est tombé dans sa consolation à du Périer sur la mort de sa fille. Dans ces sortes de pièces, ce n'est point le feu de l'imagination, mais la sensibilité du cœur qui doit dominer, & la Poësie ne doit être employée que pour rendre le sentiment plus délicat & plus touchant. Nous nous contenterons de rapporter le commencement de cette Epître.

» Que n'ai-je le secret, *dit* » *M. Frugoni*, de révoquer les » tristes arrêts de la mort ? Je ne » vous verrois point aujourd'hui, » Suzani, couvert de deuil & le » cœur pénétré de la douleur la » plus profonde. Ce frère chéri » que vous regrettez, ramené sur » la barque noire de l'avare Caron,

» franchiroit une seconde fois cette » eau fatale qu'on passe sans re» tour, & reparoîtroit au séjour » de la lumière & dans l'Empire » des vivants. Mais Apollon ne » m'a point départi la connois» sance de ces plantes merveil» leuses, & de ces sucs puissants, » dont son fils se servit pour rani» mer les membres sanglants du » vertueux Hypolite. D'ailleurs » j'ai assez peu de foi à toutes ces » fables de l'ancienne Grèce &c.«

Ma nè Febo mi diè conoscer quelle
Erbe potenti, e que' potenti sughi
Di che il buon figlio suo sparse le caste
Lacere membra, e richiamolle in vita.
Nè a tai prodigi de le prische Argive
Fole ho gran fede, &c.

Cette petite digression de l'Auteur sur Hypolite & sur la tradition fabuleuse des Grecs est

plus ingénieuse que consolante.

Nous passons plusieurs pièces qui pourroient nous offrir de nouvelles beautés. Nous nous hâtons d'en examiner une où l'Auteur, livré à l'enthousiasme patriotique, n'a cru pouvoir bien célébrer la Littérature de son pays, sans déprimer celle de France. C'est une Epître au Cardinal Bentivoglio sur la Tragédie de César, par M. l'Abbé Conti.* M. Frugoni, si zelé pour la gloire de sa patrie, ne nous saura pas mauvais gré de défendre la nôtre. Mais, pour lui donner l'exemple d'un jugement impartial, nous ne lui opposerons que les Ecrivains de sa Nation.

---

* M. l'Abbé Conti, Mathématicien habile & Poëte Tragique estimé, mort en 1749 : il a fait un long séjour en France, & a été lié avec les Savants & les Beaux-Esprits de son temps.

» Morceau précieux, *s'écrie M. Frugoni, en parlant de la Tragédie de l'Abbé Conti*, chef-» d'œuvre admirable, qui va forcer » la France orgueilleuse à céder à » l'Italie les honneurs du théâtre. »

O pregiato lavoro, onde omai ceda
A le Italiche scene il primo onore
Francia superba !

Il nous semble que ce n'est point à la naissance d'une pièce qu'il est permis d'élever son Auteur au-dessus des grands hommes (sur-tout d'une Nation étrangère) qui l'ont précédé dans la carrière dramatique. Il n'appartient qu'au Public, & sur-tout à la postérité impartiale de régler ainsi les rangs, & d'assûrer la prééminence d'une Nation sur une autre. La décision de M. Frugoni s'est trouvée démentie par la plûpart de ses Compatriotes, & en particulier par Riccoboni, qui,

ut ami qu'il étoit de l'Abbé
onti qu'il aida de ses conseils,
exprime ainsi après avoir exa-
iné les différents Théâtres : *Je
inne à Athalie le pas sur toutes
s Tragédies modernes. C'est un
uvrage parfait, qui mérite d'être
la tête de tous les Poëmes dra-
atiques.*

De la Tragédie de M. l'Abbé
onti, M. Frugoni, sans autre
ansition, passe à l'Epopée. » La
France le voit, *dit-il*, c'est à nous
qu'appartient la Trompette épi-
que, & cette Poësie grave &
majestueuse qui égale les suc-
cès éclatants d'une haute entre-
prise. «

ella sel vede, è nostra
L'Epica tromba, e il suon grave de i
verși
Che d'alta impresa i gran successi ade-
gui.

» La Langue Françoise, pr
» à flatter l'oreille tendre & f
» des femmes, ne sauroit o
» la trame d'un Poëme sublim
» majestueux qui nous peign
» fracas des armes, le feu
» carnage des batailles long-t
» disputées, l'écroulement de
» chers, le ravage des ca
» gnes, le fier aspect des
» queurs, la fureur & les mé
» qui respirent encore sur le v
» des vaincus après leur n
» enfin les traits de sagesse &
» longs travaux d'un Héros.

Non può sua lingua a lusingare ac
Facile femminil tenero orecchio
L'alto fragor de l'armi, e il fum
sangue
De le incerte battaglie, &c.

. . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . .

E l'opre di consilio e i lunghi fatti
Tessere in maestoso alto Poema.

Ceux qui prétendent que le Poëme Epique est un genre perdu pour les François, attribuent cela, les uns à la monotonie de la rime, les autres au défaut du merveilleux, d'autres enfin à la marche uniforme & didactique de notre Langue, plus favorable aux Philosophes qu'aux Poëtes. Boileau avoit coûtume de dire que les François n'avoient pas la tête épique. Personne n'avoit encore imputé notre stérilité, en fait de Poëme, épique à la mollesse de notre Langue. Un Italien, qui nous fait ce reproche, ne s'expose t-il pas à quelque recrimination ? Voici un passage du Tassoné, qui nous paroît remarquable, quoiqu'il ne s'y agisse que de la Tragédie : » Soit » par la faute de nos Poëtes, *dit cet* » *Auteur*, soit *par l'imperfection* » *de notre Langue, qui n'est pas* » *propre aux sujets majestueux*,

» aucun de nos Tragiques n'a eu
» le bonheur de passer la médio-
» crité. «

M. Frugoni suivant le cours de ses digressions, passe au genre lyrique. Après avoir fait un parallèle pompeux de Pindare, & d'Horace, avec les Poëtes de sa Nation, il défie la France de rien opposer à l'Italie.

Tu se puoi seco à tuo piacer contendi.

L'Auteur, pour embellir le triomphe de sa Patrie, auroit dû citer du moins les vaincus. Il n'a nommé ni Malherbe, ni Rousseau, pas même le vieux Ronsard, que M. Apostolo Zeno ne fait point difficulté de préférer à ces deux Poëtes immortels, parce qu'il s'est formé à l'Ecole des Pindares de l'Italie, *che un buon Poeta si fece, studiando i nostri bravi Italiani*.

*i.** Peut-être M. Frugoni
ꞏit-il que le nom seul de
be & de Rousseau ne ven-
une manière trop éclatante
ue Françoise, qu'il semble
noître que par *les Pan-*
*'alantes du doucereux Qui-*

uteur revient à la Tragédie.
ui, la France se vante d'être
Dépositaire du bon goût,
le privilège exclusif de
les mœurs & les caractères
évelopper l'ame des Héros.
: même prendre le pas sur
cs. M. Frugoni » nous laisse
repaître d'une vaine idée
périorité ; tandis que les
iques Italiens réunis sur le
: avec les Sophocles & les
ides, nous reprochent de

:s d'Apostolo Zeno sur la Biblio.
le l'Eloquence Italienne. Par
.i, II. Vol. p. 103.

» concert d'énerver l'austère Tra
» gédie par l'Amour, & de ne gar
» der aucune mesure dans no
» *Concetti.* « M. l'Abbé Gravir
avoit une autre idée de la modest
des François. Il les loue d'avo
reconnu eux-mêmes les défau
de leur Théâtre, & cite plusieu
de nos Critiques estimés. Il re
proche à ses Compatriotes d'a
dopter sans discernement des pi
ces que nous leur proposons ave
précaution, de les traduire, & d'
ajoûter, pour les enrichir, d
pensées fausses, des expressio
romanesques & de faux brillants.
Si M. Frugoni juge de nos pièce
par ces Traductions infidèles, no
lui pardonnerons de nous repro
cher l'abus des *Concetti.*

Il est vrai que plusieurs de no

* Voyez là-dessus les Réflexions s
la Poësie & la Peinture, Tome I
p. 439.

Tragédies ne ſont guères que des Elégies dialoguées, mais ce n'eſt point par des pièces décriées qu'il faut juger du Théâtre d'une Nation. L'Auteur, qui met en contraſte les Tragiques Italiens avec les nôtres, peut-il ignorer que les Critiques de ſon pays, & en particulier un des Auteurs de ce Recueil, trouvent fort mauvais que ſur leur Théâtre les Opéra aient ſuccédé à la Tragédie, que Melpomène ne ſoit plus que la ſuivante de Polymnie, & que les plus grands Héros expirent en chantant des Ariettes.

. . . . . . . . L'Itala ſcena
Al mimo ardito è al vil muſico è in
preda.

(*P. Bettinelli.*)

M. Frugoni convient que nos Tragédies ont quelque mérite. *Hanno anch' eſſe di che pregiarſi.*

Ce qui a excité sa bile, c'est qu'enrichis des dépouilles des Italiens, nous refusions de leur rendre justice.

> Perche tu ricca de le spoglie nostre
> A noi far onta, e superbir cotanto ?

L'accueil qu'on a fait en France à la Mérope du Marquis Maffèi, & à plusieurs pièces de M. Métastasio, suffit pour nous laver du reproche d'injustice à l'égard des Etrangers. Qu'il nous soit permis de demander à M. Frugoni, quelles sont les dépouilles des Tragiques Italiens dont nos Auteurs se sont revêtus. Est-ce des Poëtes Italiens que M. Crébillon a emprunté ce pinceau vigoureux, & cette touche fière & hardie qui caractèrise ses compositions ? On sait que Corneille a puisé chez les Espagnols, que Racine a moissonné chez les Grecs, qu'un autre de

nos Poëtes a imité les Anglois, mais on ne connoît guères que la Mérope Italienne qui ait enrichi notre Scène tragique. Eſt-ce aſſez pour nous taxer d'ingratitude à l'égard de nos bienfaiteurs? L'Italie elle-même ne doit-elle rien à l'Athalie & à l'Andromaque de Racine, & au Cinna de Corneille?

L'Epître, dont nous venons de rendre compte, parut, en ſon temps, à la tête de la Tragédie de Céſar. Nous apprenons de l'Auteur de la Vie de l'Abbé Conti, que cet éloge lui déplut. Il eſtimoit notre Littérature, & il dit lui-même que le Théâtre François eſt le plus épuré & le plus floriſſant de l'Europe, *il più purgato, e il più florido*: ce qui ne prouve pourtant pas qu'il ſoit encore une Ecole de vertu. Cet Abbé vit donc avec peine qu'on parlât avec ſi peu d'égards d'une Nation, à laquelle il reconnoiſſoit

avoir beaucoup d'obligation
qu'on le traitât de Cartésien
qui n'y avoit jamais pensé.
*piacquero* (i Versi) *al Conti*
*dendo vi trattata con poco*
*la Nazione Francese a cui si*
*fessava obligatissimo, e sè de*
*tesiano, cosa che non si*
*mai.*

*Il nous reste à rendre c*
*des Poësies du P. Bettinell*
*sera pour un autre Article.*

# ARTICLE XXXIII.

# OUVELLES LITTERAIRES.

## *FRANCE.*

### DE PARIS.

ON voit chez Mademoiselle de Bure Libraire, Quai des ugustins, à l'Image S. Claude, Exemplaires de la nouvelle ition des Ouvrages de S. Léon Grand. Ce sont trois *in-fol.* aprimés à Rome, durant les anes 1751, 1753, 1755, chez seph Celloni; & l'Auteur est le Pierre-Thomas Cacciari, de Ordre des Carmes, & Professeur Collège de la Propagande.

Le troisième Volume, qui est

tout en Diſſertations, a paru le premier. Il contient l'Hiſtoire des travaux de S. Léon contre les héréſies des Manichéens, des Priſcillianiſtes, des Pélagiens & des Eutychiens. La premiére Diſſertation réfute très amplement l'Hiſtoire du Manichéiſme, par M. de Beauſobre. Mais le grand objet des Critiques du nouvel Editeur, eſt l'Edition de S. Léon, imprimée à Paris en 1675, & compriſe en deux Volumes *in*-4°. Il n'y a pas de reproches que le P. Cacciari ne faſſe à cette Edition de Paris, répétée auſſi à Lyon en 1700 & *in-folio*. C'eſt ce qu'il faut voir en détail, ſoit dans les Préfaces qu'on trouve ici & qui ſont aſſez bien écrites, ſoit dans les Notes placées au bas des pages.

Le premier Volume du nouveau S. Léon comprend les Sermons de ce ſaint Docteur ; le ſecond eſt pour les Lettres, tant

Latines que Grecques, du même ſaint Père. Par-tout les Manuſcrits, qui ont ſervi de guides, ſont nommés & appréciés. Et le tout eſt animé de Tables aſſez commodes. L'Edition n'eſt pas de la premiére beauté quant aux caractères & au papier. Elle n'eſt que médiocre à cet égard ; mais les ſoins de l'Editeur, quant au fond des choſes, doivent attirer l'attention des Savants.

Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, débitent deux Volumes *in*-12. ayant pour titre : *Eſſai ſur l'Hiſtoire du Droit Naturel. Par Martin Hubner, Profeſſeur d'Hiſtoire en l'Univerſite de Coppenhague, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris.* Ce M. Hubner eſt un Danois, fort aimable de caractère & très cul-

tivé en tout genre de Littérature. Il parle notre Langue comme s'il étoit né à Paris ; & son Livre, à quelques défauts près, est bien écrit. Il s'agit de *Droit Naturel*, matière bien plus étudiée & mieux approfondie dans le Nord que dans nos Provinces. M. Hubner présente ici le grand Tableau des Loix Naturelles, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours ; c'est-à-dire qu'il expose ce qu'en ont pensé & écrit les Nations & les Philosophes de tous les siècles. Le premier Volume est destiné, pour ainsi dire, à l'Ancien-Monde ; le second est pour le Nouveau. On prend celui-ci à Grotius, & l'on le termine par M. Burlamaqui, dont l'Ouvrage a paru en 1748. Nous avons suivi exactement tous ces détails, &, parmi quelques traits que nous n'approuvons pas & dont nous pourrons dire notre pensée une autrefois, nous

y avons trouvé plusieurs bons principes. On diroit que ce Livre a été fait d'avance pour contre-quarrer & réfuter celui de l'*Esprit* sur les Loix Naturelles, sur les devoirs de l'homme à l'égard de l'Etre suprême & de la Société &c. Cet Ouvrage est dédié au Roi de Danemarc, qui protège fort les hommes de Lettres, & celui-ci en particulier.

Francisci-Josephi Desbillons è Soc. Jesu, Fabularum Æsopiarum Libri quinque priores diligenter emendati. Editio tertia quam solam Auctor agnoscit.

Ejusdem Libri quinque alteri nunc primum Editi. Typis J. Barbou, via San-Jacobeâ, &c. *Dix Livres de Fables, par le P. Desbillons, Jésuite.* Chez Barbou, rue S. Jacques. Les cinq premiers Livres sont une nouvelle Edition entièrement retouchée & amélio-

rée. Les cinq autres Livres présentent du neuf ; & le tout forme un Livre plein de naïveté, d'élégance, d'agrément. La premiére Partie est dédiée à M. l'Abbé Sallier ; la seconde, à M. l'Abbé d'Olivet. L'Edition est dans le goût des *Coûteliers*, dont le S^r^ Barbou continue & amplifie le Recueil. *Nous rendrons compte de ces Fables & du Livre suivant, qui est singulier en son genre.*

Ce sont les *Lettres Péruviennes* de Madame de Graffigny, traduites en Italien par M. Deodati, très-habile Maître de cette Langue. *On trouve cette Nouveauté chez Briasson & Duchesne, rue S. Jacques ; Prault fils, Quai de Conti ; Tilliard, Quai des Augustins.*

Lottin l'aîné, rue S. Jacques ; distribue, depuis quelque temps,

le XIII. & dernier Tome du *Dictionnaire Apostolique. Par le R. P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires.* (Volume *in* 8°. prix 4 liv. en blanc, & 5 liv. relié.) Ce Volume contient la Table générale de l'Ouvrage, qui sans cela seroit d'un usage difficile. On sait, au reste, que ce *Dictionnaire* a été fort accueilli du Public, & qu'on en fait des Traductions dans les pays étrangers. Celle d'Italie est, *dit-on*, fort avancée.

L'Auteur de ce *Dictionnaire Apostolique* propose une souscription pour un autre Ouvrage, qui aura bien encore son utilité. Le titre est *Recueil d'Eloquence Sainte, ou Bibliothèque des Patriarches & Fondateurs d'Ordres.* Cinq Volumes *in*-8°. pour le prix de 13. liv. 10 s. en feuilles, & 18 liv. reliés : souscription ouverte le premier de Mars de cette année.

jusqu'à la fin d'Août, & il n'y aura que 600 Souscripteurs. Or cet Ouvrage nous paroît très-bien distribué. Outre deux Discours entiers sur chacun des saints Fondateurs d'Ordres, avec des abrégés de leur vie & des desseins de Sermons relatifs à ces sujets, il y aura, dans chaque Volume, plusieurs morceaux d'un usage encore plus fréquent; comme Conférences ecclésiastiques, Retraites spirituelles, Exhortations spirituelles, Discours sur le Jubilé, sur l'administration des Sacrements &c. Ces matières seront reparties avec intelligence dans les cinq Volumes suivant l'exposition qu'en fait le *Prospectus*, qui se trouve chez Lottin, rue S. Jacques; & chez l'Auteur, Place des Victoires. On souscrira chez le Libraire sus-nommé, & les payements se feront en trois fois 8 liv. 3 liv. 2 liv. Voyez le *Prospectus*, qui est bien rangé. On y avertit

que les matières sont digérées & traitées dans un autre goût que celui du *Dictionnaire Apostolique* : ce qui ne fait tort ni à l'un, ni à l'autre de ces Ouvrages. Les objets sont différents.

Debure, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul, distribuera au mois de Juin le quatrième & dernier Volume de l'Edition d'Origène, commencée par le P. D. Charles de la Rue, Bénédictin, mort en 1739, & continuée par le P. D. Charles-Vincent de la Rue, son neveu. Ce dernier Tome de plus d'onze cents pages, contiendra sur-tout les Commentaires d'Origène sur l'Epître aux Romains, avec les Fragments du même sur les Epîtres aux Galates, aux Ephèsiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, à Tite, à Philemon & aux Hébreux ; & de plus Ouvrages faits pour la défense

d'Origène, aussi-bien q
*geniana* de M. Huet &
de ce Volume doit être
en papier commun, &
en grand papier. On tro
lement chez Debure l
Volumes ensemble po
de 150 liv. papier comm
200 liv. grand papier.

La Société Royale d
embrassa dès son origin
qui pouvoit contribuer a
de la Physique, des M
ques & des Arts. L'Hist
relle, la Physique géné
ticulière, la Botanique
mie, la Chymie, la Mé
Géomètrie, la Méchanic
draulique, l'Algèbre, l
l'Astronomie, la Gé
l'Histoire, la Chrono
Antiquités même, & l
Métiers: tels sont les diff
jets qui entrent dans son

Ses Mémoires qui forment une des plus amples collections qui aient paru sur les Sciences, sont connus sous le titre de *Transactions philosophiques*; terme qui désigne un repertoire de faits qui ont été discutés entre plusieurs Savants, & de la vérité desquels ils sont convenus entre eux.

La Traduction d'un Ouvrage si renommé étoit désirée depuis longtemps, en France, de tous ceux qui aiment & qui cultivent les Sciences, lorsque feu M. de Bremond l'entreprit. Il en donna de suite les années 1731, 1732, 1733, 1734, 1735 & 1736, avec la Table de tout l'Ouvrage. La mort qui le surprit, dans le cours de ce travail, en a suspendu la suite, jusqu'à ce que feu M. le Chancelier d'Aguesseau & M. le Comte d'Argenson, qui favorisoient cette entreprise de toute leur protection, chargerent M. Demours, Docteur

en Médecine & Censeur Royal, de le continuer. Il est déja fort avancé dans son Ouvrage, qui doit être publié tout de suite à l'avenir.

Nous annonçons les années 1737, 1738, 1739, 1740, en deux Volumes *in*-4°. avec figures, qui viennent de paroître, & se trouvent *chez Briasson, David, le Breton & Durand, Libraires.* Les nouveaux Volumes paroîtront de six mois en six mois, jusqu'à ce que la totalité de la Traduction soit donnée au Public.

Debure, Quai des Augustins, vendra bientôt trois nouvelles planches destinées à completter la Conchyliologie de M. D*** Ce seront encore trois excellents morceaux d'Histoire naturelle & de gravure. Les coquilles qu'on y a rassemblées, sont des plus rares & des plus belles qu'on voie dans les Cabinets d'Angleterre, d'Hol-

de & de France. Elles avoient
iappé aux recherches de l'Au-
r, avant la publication de son
vrage en 1742. Cette addition
ite à la Zoomorphose, dont nous
ons rendu compte l'année der-
re, perfectionne ce Recueil,
mérite tout l'empressement des
rieux. Ces trois nouvelles plan-
s avec l'explication succinte
les accompagne, seront don-
es pour le prix de trois livres.

On est fort dans le goût de
itrefaire les bons Ouvrages.
iis outre le tort qu'on fait par-
aux possesseurs des Privilèges,
contrefaçons n'ont jamais le
rite & l'exactitude des Editions
ginales. C'est ce qui arrive au
re intitulé *la Paix intérieure*,
s-bon Ouvrage de piété, qui en
ici à sa 3e Edition, & qu'on vient
contrefaire en divers lieux.

C'est aussi la plainte qu'on fait

au sujet des *Lettres de M*
*de Villefroi*, & des *Prin*
*cutés*, Ouvrage en huit
composé par les PP. Capu
contrefait ces bons Livr
nève, & probablement l
ne sera nullement bien f
sortes d'Ouvrage étant d'u
tion difficile à cause des
qui y sont traitées, & de
qui y est répandu. Il f
savoir que les seuls ex
authentiques & recevable
vent à Paris chez Claude l
rue Notre-Dame, & à
Flandre chez Van-Costen
braire. Ces exemplaires
phés de la main des Aute
avertissons au reste que,
Memoires du mois proch
rendrons compte des Vol
& VIII. des *Principes di*

*Discours sur une nou*
*nière d'enseigner & d'*

*la Géographie, d'après une suite d'opérations Typographiques*, (Vol. in-12. de 227. pag. ſans la Préface qui en comprend XXXVI.) Par M. Luneau de Boisjermain, chez *Ducheſne, rue ſaint Jacques & Lambert rue de la Comédie*, M. DCC. LIX. La plus grande partie de ce Livre (Préface & corps de l'Ouvrage compris) eſt employée à faire entendre que la méthode ordinaire d'apprendre & d'enſeigner la Géographie, eſt longue, ennuyeuſe, gênante, embarraſſée; telle en un mot, qu'il ne lui manque preſque aucune des mauvaiſes qualités qu'une méthode puiſſe avoir. Comme il ne ſeroit ni honnête, ni raiſonnable de détruire ces anciens documents, ſans les remplacer par quelque choſe qu'on eſtime plus propre à favoriſer le ſuccès; M. l'Abbé Luneau propoſe ſon ſyſtême, & prétend que tout Maître de Géographie

feroit ſagement de pr
Elèves des reliefs figu
près, comme le ſont
pays qu'on veut conno
cution de ce projet
développement dans l
nous annonçons; mais
pas d'appercevoir la
l'Auteur. Il y a pour
une ſuite de Notes
étendues que le texte n
ces Notes ſont placées
ne gênent point le Le
a dans les reproches
aux méthodes ordinai
trop de longueur, que
titions, quelques obſ
le ſtyle n'eſt pas auſſi c
pourroit l'être. L'Aute
que pas d'eſprit; il a d
ſa profeſſion de Maîtı
graphie : le temps &
perfectionneront ſon ſy

# TABLE

## *DES ARTICLES*

Du mois de Mars 1759.

ARticle XXIV. *Lettres sur le Déisme, &c.* 581

Art. XXVI. *Seconde Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples des Anciens.* 604

Art. XXVII. *Histoire de l'Orénoque, &c.* 623

Art. XXVIII. *Histoire de la vie de Jules-César, &c.* 641

Art. XXIX. *Mercure de Vittorio Siri.* Tomes VII. VIII. IX. 678

Art. XXX. *Histoire d'Irlande, &c.* 688

Art. XXXI. Metaphysica ad usum Scholæ accommodata, &c. *Traité de Métaphysique à l'usage des Ecoles, &c.* 707

Art. XXXII. Versi sciolti di tre

eccellenti Autori, &c. *P*
*non-rimées de trois exce*
*Auteurs Italiens, &c.* Sui
l'Article XXXII. au mo
Janv. II. Vol.
Art. XXXIII. Nouvelles
raires.

---

*Errata pour Février.*

*P.* 480, *lig.* 6, publié, *lis.*
*p.* 505, *l.* 1, ceux avoient, *lis.* ce
avoient. *ibid. l.* 12, siècles de Ba
retranchez *de.*

---

## *APPROBATION*

J'Ai lû, par ordre de Monseign
Chancelier, ce présent Journal
il m'a paru que l'impression pouvo
permise. A Paris, ce 15. Févr. 17

SALMON, *Docteur de la M*
*& Société de Sorbonne.*

---

De l'Impr. d'Herissant, rue N
*Ce Journal se distribue à Lyon*
*J. Deville.*

# MÉMOIRES

POUR

# L'HISTOIRE

DES

# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*Avril*, 1759. I. vol.

---

# AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoi
pour l'année 1759, rendus chez
Abonnés le premier de chaque mois,
le 15. des mois de Janvier, Avril, Juil
& Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Pc
port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion veng*
année 1759, rendus de même à Par
9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv

*La Spiritualité & l'Immortalité*
*l'Ame &c.* in-12. trois Volumes, C
vrage analogue à la *Religion vengée*,
qui doit lui ſervir de ſupplément, re
en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Pc
port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & I
futation de divers Ecrits modernes c
tre la Religion, *in*-12. Par M. l'Al
Gauchat, Docteur en Théologie, Pri
de S. André, Abbé Commendataire
S. Jean de Falaiſe & de l'Académie
Villefranche. On reçoit en s'abonn
les onze premiers Volumes, reliés
veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvi
Mai & Septembre 1759, les XII. XI
& XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 1

Les ſuivants, dont on donnera tı
Volumes par année juſqu'à la fin
l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ce
qui ne ſe ſeront point abonnés, payer
pour l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1759. I. vol.

*A PARIS*,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 745 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1731. | 12. |
| 1702. | 12. | 1732. | 12. |
| 1703. | 12. | 1733. | 12. |
| 1704. | 13. | 1734. | 12. |
| 1705. | 12. | 1735. | 14. |
| 1706. | 12. | 1736. | 15. |
| 1707. | 12. | 1737. | 13. |
| 1708. | 12. | 1738. | 13. |
| 1709. | 12. | 1739. | 14. |
| 1710. | 12. | 1740. | 13. |
| 1711 | 12. | 1741 | 12. |
| 1712. | 12. | 1742. | 12. |
| 1713. | 12. | 1743. | 12. |
| 1714. | 12 | 1744. | 12. |
| 1715. | 12. | 1745. | 12. |
| 1716. | 12. | 1746. | 15. |
| 1717. | 12. | 1747. | 14. |
| 1718. | 12. | 1748. | 15. |
| 1719. | 12. | 1749. | 14. |
| 1720. | 5. | 1750. | 15. |
| 1721. | 12. | 1751. | 14. |
| 1722. | 12. | 1752. | 15. |
| 1723. | 12. | 1753. | 16. |
| 1724. | 12. | 1754. | 16. |
| 1725. | 12. | 1755. | 16. |
| 1726. | 13. | 1756. | 16. |
| 1727. | 12. | 1757. | 16. |
| 1728. | 12. | 1758. | 16. |
| 1729. | 12. | 1759. | 5. |
| 1730. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Avril*, 1759. I. vol.

## ARTICLE XXXIV.

*LA RELIGION NATURELLE & la Révélée, établies sur les principes de la vraie Philosophie & sur la divinité des*

*Ecritures ; ou Disserta*
*Philosophiques , Théologi*
*& Critiques contre les In*
*dules.* (Tomes V. & VI. *in*
A Paris, chez Nyon, Qua
Augustins ; & se trouve
Toulouse chez Crosat ;
Bordeaux chez Labotière
M. DCC. LVIII.

LEs quatre premiers Vol
de cet Ouvrage ont été
noncés & analysés dans no
moires d'Octobre & de Nove
1756. C'étoient XVI. Dis
tions, dont l'objet capital
bien convaincre les Lecteu
la divinité des saintes Ecri
On continue ce sujet dan
deux Volumes qui vienne
paroître, & qui contiennen
Dissertations nouvelles, sans
ter un Discours préliminaire
nécessité de s'instruire des pr
de la Révélation. Ce Discou

bon, quoiqu'on pût y désirer quelque développement sur la manière dont les simples font, dans l'Eglise Catholique, leur Analyse de Foi: matière importante & consolante tout-à-la-fois, parce qu'il n'y a que cette Eglise où l'on ait l'avantage d'être guidé d'une manière sûre & infaillible; cette Eglise étant seule la vraie Mère, toujours visible à ses enfants, & toujours assistée du Saint-Esprit, pour distinguer & éviter les voies de l'erreur.

Dans son troisième Volume, l'Auteur donne une Dissertation qui a pour but de faire voir que le témoignage des Martyrs, est décisif en faveur du Christianisme & de la divinité des Ecritures. La force de ce témoignage dépend & du nombre & de la constance des Martyrs. Mais s'il étoit vrai, comme l'a prétendu Dodwel, que les Martyrs de la primitive Eglise

ſont en petit nombre, il faudroit abandonner cette preuve, ou la réduire à très-peu de choſes. Notre Auteur entreprend donc de réfuter cet Anglois, & c'eſt la matière qu'il traite dans ſa XVII[e] Diſſertation qui eſt la première du V[e] Volume. Rien de plus ſimple que l'ordre de cette controverſe. D'abord on place les raiſons ou les faux arguments de Dodwel; enſuite la nombreuſe ſuite des autorités anciennes qui atteſtent le grand nombre des Martyrs; puis la réponſe aux allégations du Docteur Anglois; enfin une Hiſtoire abrégée des dix premières perſécutions. Nous ne rapportons ici que deux objections de Dodwel avec les réponſes de notre Diſſertateur.

Premiérement l'Auteur Anglois s'autoriſe d'Origène, qui dit qu'*il n'y a eu qu'un petit nombre de perſonnes qui ſoient mortes pour*

*la Religion Chrétienne.* (Pauci per intervalla temporum & facilè numerabiles pro Religione Christianâ mortui ſunt.) Mais cette difficulté n'eſt abſolument rien, & notre Auteur rapportant le paſſage entier d'Origène, fait voir qu'il s'agit-là d'un raiſonnement de comparaiſon ; que ce *petit nombre de Martyrs*, dont parle le Texte, eſt relatif à la multitude preſqu'infinie des Chrétiens. » Dieu, *dit Origène*, a arrêté les » deſſeins de ceux qui avoient » conſpiré leur ruine. Il a permis, » à la vérité, que quelques-uns & » en petit nombre aient été mar» tyriſés pour la Religion : mais » ce nombre eſt peu conſidérable » en comparaiſon de ceux qui ont » échappé aux perſécutions.« Cette explication eſt très-ſolide, très-correſpondante au Texte d'Origène : il n'eſt point néceſſaire de l'appuyer d'autres raiſons. Si vous

niez que ce soit là le sens d
Auteur, comptez que vo
l'entendez ni dans le Grec
dans la Traduction Latine.

Une autre attaque cont
multitude des Martyrs est
du Laconisme des anciens
tyrologes. Plus ces listes e
siastiques remontent vers l'o
du Christianisme, & moins
présentent de Martyrs. Cepen
*dit Dodwel*, dans les pre
siècles de l'Eglise, on fut
fidèle à recueillir les Actes de
qui avoient souffert pour la
On sait d'ailleurs que leur
moire étoit célébrée dans t
les Eglises. Les Auteurs des
tyrologes avoient donc de g
des facilités pour dresser
Catalogues, & s'ils ont rec
peu de noms, c'est que pe
personnes avoient été en bu
la fureur des Tyrans. Voilà
jection que notre Auteur t

très-frivole : elle n'a pas laissé d'occuper beaucoup D. Ruinart, dans son Edition des *Actes sincères des Martyrs*.

On répond, sans nier le principe de Dodwel, touchant l'exactitude des premiers Fidèles à transcrire & conserver les Actes des Martyrs. Mais si ces Actes ont existé, il ne s'ensuit pas qu'ils aient pu servir à la confection des Martyrologes. La plûpart ont péri dans la persécution de Dioclétien, & le peu qui a échappé aux fureurs des Payens, ne fournit pas la cent millième partie des noms & des faits qu'on regrette en ce genre. Quels secours d'ailleurs a-t-on pu retirer de la Mémoire, c'est-à dire des Fêtes consacrées à l'honneur des Martyrs ? A cet égard, le principe de Dodwel n'est pas vrai : chaque Eglise ne célébroit pas la Mémoire des Martyrs

étrangers avec celle de ses
pres Martyrs. Ainsi de ce c
les Ecrivains de Martyr
furent encore dépourvus de
ves & de monuments. Mais
le témoignage des Actes &
Célébrités prétendues, on a
les Ouvrages des saints Pè
des Auteurs Ecclésiastiques,
belle tradition sur la mu
presque infinie des Marty
parlent à tout instant & de
sécutions qui se sont élevée
l'Eglise, & de la fureur des
mis du Christianisme, & de
versité des tourments qu'on
souffrir aux Chrétiens, & de
neur qu'on rendoit à ceu
avoient eu le bonheur de c
ser la Foi devant les Prince
lâtres & leurs Ministres.

Ce détail de preuves fon
les Ecrits des Pères est fort
& nous l'adoptons pleine
mais il manque encore deux

à la réponſe qu'on prétend faire au Livre de Dodwel.

1°. Il faudroit montrer qu'en effet dans les ſiècles des perſécutions, on fut très-attentif à raſſembler les Actes des Martyrs ; & c'eſt ce qui paroît hors de vraiſemblance. Comment veut-on que les Chrétiens la plûpart ſans lettres & ſans vuës pour les temps futurs, écriviſſent l'Hiſtoire de ceux qui ſouffroient pour la Foi ? Les perſécutions jettoient la terreur par-tout, les Paſteurs fuyoient ou ſe cachoient, les familles ſe diſperſoient de côté & d'autre, on n'avoit ni le temps, ni la commodité, ni le courage de compoſer des relations. Combien de fois encore les perſécutions furent-elles ſubites, ſecrettes, ſans Edits Impériaux ? & qui pouvoit, dans ce cas, recueillir des faits qui n'avoient point d'éclat au-dehors ? Ces réflexions ne prouvent pas que

jamais les Actes des Martyrs
été recueillis, mais elles pro
que ces Recueils ont été fort
& en très-petit nombre. Il en
en effet, très-peu ; & il ne fa
dire que ces Mémoires on
durant les persécutions, s
Dioclétien, soit des autres T
On n'a nulle assûrance de c
on voit bien, dans l'Histoir
recherches multipliées &
sevères contre les saints I
mais pas la moindre trace
xation contre les Actes de
tyrs.

Conclusion. Il est plus q
teux qu'on ait été aussi
qu'on le dit d'ordinaire à
crire & à conserver ces
par conséquent Dodwel n'
fondé à croire que le peti
bre des Martyrs, nommés
anciens Martyrologes, prou
y a eu peu d'Actes de Mart
que le petit nombre de ce

ait voir qu'il y a eu peu de per-
onnes exposées à la mort durant
es persécutions.

2°. Il faudroit nous dire com-
nent les discours des saints Pères,
ouchant la multitude presque in-
inie des Martyrs, (Discours tout-
-fait concluants dans la matière
résente) ont pu servir aux Com-
ilateurs ou Auteurs des Martyro-
oges. D'un côté ces listes ecclé-
iastiques articulent des noms, &
es plus anciennes n'articulent
nême que cela. D'autre part, les
uvrages des saints Pères présen-
nt peu de noms : on y trouve
s expositions pathétiques sur la
ltitude & la variété des tour-
ns auxquels les Chrétiens
ent condamnés : rarement les
nnes s'y trouvent nommées.
ment cette source, d'ailleurs
ndante, aura-t-elle donc pu
aux Collecteurs & Rédac-
des Martyrologes ? Parlons

même ici, ſelon le ſentimen
D. Ruinart, de notre Diſſert
& de tant d'autres : s'il y
beaucoup d'Actes de Martyrs
la primitive Egliſe, & s'il
péri, il faut dire d'où ſont
les noms répandus dans les
tyrologes, même anciens :
s'y en trouve un nombre, qu
beaucoup plus borné qu'il n
dans les Martyrologes mode
& dans l'hypothèſe des Acte
truits durant les perſécution
ſeroit néceſſaire encore de
expliquer l'origine des long
talogues contenus dans les
tyrologes qui ont été conſ
depuis peu de ſiècles ?

Pour réſoudre ces questio
faut faire plus d'uſage qu'on
fait communément, des T
tions de chaque Egliſe, des
tyques ſi célèbres dans les an
temps, des Calendriers, de
dices ou Tables eccléſiaſtique

Toutes ces choſes ſont fort anciennes ; & c'eſt ſur ces fondements que furent établis les premiers Martyrologes. Ces Martyrologes même n'ont été d'abord que très-peu différents des Calendriers ; ils ont été ſans détails ſur les actions des Saints ; ils n'ont conſervé les noms que d'un petit nombre de Martyrs. Vinrent enſuite Bede, Florus, Adon, Uſuard & les autres Hagiographes, tous plus attentifs les uns que les autres à remplir leurs Martyrologes, à raſſembler les divers noms des Martyrs qu'on honoroit dans les Egliſes. Et de cette manière, on explique tout ce qui concerne cet important ſujet ; on démontre que la primitive Egliſe fut extrêmement féconde en Martyrs ; que les Egliſes conſerverent non des Actes dans les formes, mais des Diptyques, des Calendriers, des Catalogues de leurs ſaints Martyrs ;

avec la Tradition de leurs combats ; que ce fut là le fond des Martyrologes, même des plus modernes, & que Dodwel a eu tort de taxer ces Livres eccléſiaſtiques d'exaggérations, de pieuſes fraudes, de menſonges, &c.

Ce que nous venons de dire pour fortifier la Diſſertation de notre Auteur, eſt en même temps l'Analyſe d'un excellent Ouvrage compoſé & publié en 1756, par le P. Anſaldi, Dominicain de Ferrare & aujourd'hui Profeſſeur à Turin. Il y ajoûte un autre morceau, pour montrer qu'il y a eu, dans l'Égliſe, un très-grand nombre de Martyrs qui n'ont fait que ſouffrir ſans terminer leurs jours dans les ſouffrances ; il les appelle *Martyres ſine ſanguine.* Il fait voir que les Égliſes ont tenu compte des combats de ces ſaints Athlètes de Jeſus-Chriſt, que leurs noms ont été mis dans les Marty-

rologes. Or tout ceci raſſemblé & bien prouvé, acheve de détruire la Diſſertation de Dodwel *de Paucitate Martyrum*. Nous deſirerions que notre Auteur *de la Religion naturelle & révélée* eût été en ſituation de connoître ces ſavants écrits du Père Dominicain Italien.

La XVIII[e] Diſſertation de notre Auteur roule *ſur la Théologie de Moyſe*. C'eſt une juſtification de ce que Moyſe enſeigne touchant la nature & les perfections de Dieu. Spinoſa s'eſt aviſé d'écrire que le ſaint Légiſlateur des Juifs n'a eu & n'a donné qu'une connoiſſance très-imparfaite des attributs de Dieu; qu'il n'a pas cru que Dieu connût l'avenir & fût Maître de tous les évènements; qu'il a regardé Dieu comme étant ſujet aux paſſions humaines, à la jalouſie, à la colère; comme n'étant pas préſent par-tout; comme ayant

même une figure extérieure &c.
Ce ſont ces imaginations & ces impiétés de Spinoſa qu'attaque le Diſſertateur. Il obſerve que le grand objet de Moyſe étoit de faire connoître les droits de l'Etre ſuprême ſur toutes les créatures & ſur l'homme en particulier ; d'établir le culte d'un ſeul Dieu Créateur du Ciel & de la Terre ; de *figurer* une Loi nouvelle plus parfaite que l'ancienne, & de préparer les hommes à la venue du Meſſie. Or ce but du Légiſlateur des Hébreux n'exigeoit pas que les lumières répandues dans le Pentateuque, fuſſent auſſi abondantes, auſſi claires, auſſi inſtructives qu'elles l'ont été dans l'Evangile & dans les Ecrits des Apôtres.

Quant aux manières imparfaites de parler de Dieu, de ſa demeure comme fixée dans le Ciel, de l'attention inquiéte qu'il paroît don-

ner aux choses humaines, des affections ou passions qu'on semble supposer dans ce souverain Etre, combien de fois n'a-t-on pas montré que ce sont autant de témoignages de la condescendance qu'a eue Moyse, ou plutôt le S. Esprit qui l'inspiroit, pour la foiblesse des hommes, pour notre intelligence extrêmement bornée, pour les Loix reçues dans le langage ordinaire? Notre Auteur explique bien tout cela; mais en général il n'est point nécessaire de s'appesantir sur une matière où il n'y a nulle difficulté.

Spinosa étoit un Impie qui ne croyoit ni Dieu, ni Anges, ni Révélation, ni Miracles, ni Législation divine. Il a chicané sur des passages de l'Ecriture & cherché des occasions de dispute dans les Livres de Moyse; le tout pour fatiguer les Théologiens. Il savoit bien que ses arguments étoient

nuls, mais un homme sans Religion, comme lui, aime à se donner un air d'adversaire & d'homme important dans les Controverses Théologiques. Laissons toute cette misère de Spinosisme, l'objet le plus méprisable qui soit au monde; & disons avec S. Augustin sur le Pseaume CXXX. » Vous êtes » dans l'erreur si vous raisonnez » de Dieu comme s'il avoit un » corps : vous êtes un enfant si » vous croyez qu'il ait les défauts » de l'ame humaine, qu'il oublie, » qu'il se répente, qu'il fasse quel» que chose mal-à-propos. Toutes » ces façons de parler sont mises » dans les Ecritures, parce que » nous avons besoin d'une doctrine » facile & élémentaire. Elevez» vous au-dessus de votre ame, & » vous verrez que Dieu est ce qu'il » a dit de lui-même : Je suis celui » qui suis. « *Quidquid de Deo sentis secundum corpus, multùm*

*erras. Multùm infans es, si sentis de Deo etiam secundum animam humanam, quòd Deus obliviscatur, aut ita sapiat ut desipiat, aut faciat aliquid & pœniteat eum: omnia enim ista posita sunt in scripturis ut nobis lactentibus commendaretur Deus.... Nisi homo transierit modum animæ suæ, non videbit quia Deus est quod est, qui dixit: Ego sum qui sum.*

Notre Auteur réfute, dans sa XIXe Dissertation, les Discours de quelques Incrédules qui nient l'Histoire de Noé & du Déluge, a confusion des Langues, l'ori-ine commune des hommes, c'est-dire leur descendance d'un ême père &c. Il raisonne aussi r le phénomène des pétrifica-ns marines répandues sur la re, & il assûre qu'elles sont preuve du Déluge. Il y a, dans t ceci, des choses certaines, &

d'autres qui ne ſont que conjectu- rales.

Il eſt certain que le Déluge, au temps de Noé, fut le moyen dont Dieu ſe ſervit pour punir le genre humain. Les Incrédules n'attaquent cette vérité & la manière dont l'Ecriture l'énonce, que parce qu'ils ne tiennent ni le témoignage des ſaints Livres, ni la poſſibilité des miracles. Contre des Eſprits de cette trempe, il faut procéder ſelon les régles de la grande controverſe dont notre Auteur a poſé les principes dans ſes premiers Volumes. Démontrez-leur que Dieu peut déroger quand il lui plaît aux Loix de la nature; développez-leur les caractères de vérité & de divinité qui ſont dans la Genèſe, puis concluez avec l'Auteur que *l'Hiſtorien Sacré nous oblige de prendre le Déluge pour un grand miracle, ou plutôt pour une complication de grands miracles.*

Il

Il eſt encore vrai que la confuſion des Langues ſe fit par une opération qu'on ne doit pas confondre avec les moyens naturels. Dieu voulut punir l'ambition & la témérité des hommes ; il confondit leur langage, enſorte qu'ils n'entendirent plus la parole les uns des autres. C'eſt aſſurément le ſens du Texte ſacré que notre Auteur venge avec beaucoup de force & de zèle contre les interprétations de pluſieurs Modernes, entr'autres de M. Schuckford. Ce Savant a cru que la confuſion des Langues conſiſtoit uniquement en ce que les deſcendants de Noé, devenus ambitieux & entreprenants, forgerent des termes nouveaux pour exprimer leurs nouvelles inventions dans les Arts : ce qui, en peu d'années ou même de mois & de jours, dut mettre une grande confuſion parmi eux. Or cette explication eſt tout arbi-

traire, & ne satisfait ni au Texte de la Genèse, ni même à la raison : *car*, comme l'observe notre Dissertateur, *il n'est pas raisonnable de croire que les Constructeurs de la Tour (de Babel) ne se seroient point entendus*, (ce qui est l'énoncé de l'Ecriture) *parce que quelqu'un auroit enrichi la Langue de plusieurs mots nouveaux.* Il faudroit voir tout le détail de cette réfutation qui est fort discutée & fort pressante.

On ne peut douter, non plus, que tous les hommes ne viennent d'une seule tige. Les Préadamites furent ou des impies qui nierent le récit de Moyse, ou des imbécilles qui n'en sentirent pas la force. Cependant la couleur & la singulière physionomie des Négres & des Américains ont donné lieu à des systêmes. Il y en a un, dans nos Mémoires de Novembre

1733, dont le Differtateur fait la critique, & il a raifon. Je ne fais quel Ecrivain de ce temps-là imagina que les Négres venoient de Caïn, & les Américains de Lanech; que de ces coupables, célèbres dans l'Ecriture, & de leur punition, on peut tirer une induction pour expliquer la couleur noire & la ftupidité des Africains & de quelques Américains; qu'ainfi le Déluge vraiment univerfel pour une partie du Globe, c'eft-à-dire pour un des deux Hémifphères, ne le fut point pour les pays qu'habitoient ces defcendants de Caïn & de Lamech &c.

Ce fyftême, encore une fois, fut expofé, il y a plus de 25 ans, dans une Differtation qui fait partie de nos Mémoires : on eut la complaifance de l'y inférer, quoiqu'elle ne méritât aucunement d'être accueillie. Auffi le P. Tournemine la réfuta-t-il trois

ou quatre mois après *, & c'eſt ce que notre Auteur de *la Religion naturelle & révélée &c.* paroît avoir ignoré. Mais quoiqu'il en ſoit, il ſoûtient, avec beaucoup de raiſon, l'univerſalité abſolue du Déluge; & pour ce qui regarde la couleur & le caractère des Négres & des Américains, il en cherche la cauſe dans les qualités du climat & dans l'organiſation des germes: ſyſtême auſſi peu ſatisfaiſant, quoiqu'il ne ſoit peut-être pas plus répréhenſible que les autres conjectures. Que ne dit-on plutôt qu'il y a, dans ce fait, une obſcurité impénétrable; & pourquoi veut-on expliquer un phénomène dont la raiſon & l'hiſtoire ne peuvent ſaiſir le principe?

Il y a pareillement de la difficulté dans les pétrifications mari-

* Voyez Avril 1734.

nes dont l'intérieur de notre Globe eſt rempli. Ce ſont, *dit notre Auteur*, des ſuites du Déluge, & nous le croyons avec lui, bien que nous ſentions toute la force des objections qu'on propoſe contre cette doctrine très-commune & très-accréditée, depuis le mot de Fontenelle qui diſoit que ces dépouilles de Mer étoient comme les *médailles du Déluge*. Il faudroit encore lire cet endroit de la Diſſertation, qui fait bien l'éloge des recherches & de l'érudition du Diſſertateur.

Il traite enſuite de *l'inſpiration des Livres ſacrés*, & réfute un Mémoire inſéré, ſur cette matière, dans le Livre de M. le Clerc, intitulé : *Sentiments de quelques Théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire critique du P. Simon.* Ce Mémoire eſt compris en deux Lettres, & M. le Clerc lui-même en eſt l'Auteur, quoiqu'il ne l'ait

jamais avoué. Il étoit bien dans la manière de penser de ce fameux Ecrivain, d'attaquer *l'inspiration des Livres sacrés :* on sait que le Clerc eut toujours beaucoup de penchant vers le Socinianisme. On le combat ici, on fait voir combien l'inspiration des saints Livres est analogue à la sûreté & à la dignité de la Religion révélée. On démontre que les prétendues contradictions qu'on croit trouver dans l'Ecriture, ne forment pas de vraies difficultés; qu'il en est de même des imprécations, dont les Livres de l'ancien Testament paroissent charger les méchants, les ennemis de Dieu & de la vertu. Cet endroit, où l'on explique les invectives, les malédictions répandues dans les Pseaumes & ailleurs, est fort instructif & mérite l'attention du Lecteur.

On résout ensuite avec de grands

avantages ce qui est objecté contre le style simple & négligé des Livres de l'Eriture : » On ne voit, » *dit notre Auteur*, en tout cela » ni contradiction, ni indécence, » ni ombre de difficulté. Dès que » Dieu s'abaisse à parler le langage des hommes, il faut nécessairement qu'il s'exprime d'une » façon qui ne sera pas au goût » de tous les hommes, puisque » leurs goûts sont si différents. Si » Dieu s'étoit révélé dans la plus » imparfaite de toutes les Langues, » qui sont en usage parmi les hommes, il ne faudroit pas épiloguer » sur le choix de cette Langue, » comme étant mal fait, mais profiter d'une faveur toujours pré» cieuse de quelque manière que » nous la recevions. «

Notre Dissertateur répond aussi, chemin faisant, à un mot de l'Auteur des *Pensées Philosophiques*, qui compare les Livres-Saints à

ces Tableaux mal dessinés & mal peints qu'on dit néanmoins sortis de la main de Dieu ou des Anges. La comparaison a pour but d'infirmer l'authenticité des Ecritures avec autant de facilité qu'on rejette les traditions trop incertaines & trop populaires sur l'existence & l'origine de ces Tableaux. Mais après tout, *continue notre Auteur*, » une Peinture où seroient » violées les régles des plus grands » Maîtres, ne pourroit être rejet- » tée comme n'étant pas un ou- » vrage divin, si Dieu s'en étoit » déclaré l'Auteur, & qu'il eût » en même temps fait connoître » qu'il n'avoit point voulu s'assu- » jettir à ces régles. « Dites la même chose des Livres-Saints. On ne peut conclure que » Dieu ne » peut en être l'Auteur, parce » qu'ils sont écrits d'une manière » trop défectueuse pour les lui » attribuer. Le style & la compo-

» sition ne forment aucun préjugé
» contre la divinité de ces Livres. «
Dans toute cette controverse où
le Dissertateur fait paroître tant
de bon esprit, nous sommes sur-
pris qu'il n'ait pas aussi dit quel-
que chose de l'éloquence mâle
& vigoureuse des saints Livres;
de ce style si bien approprié à la
nature des sujets qu'on y traite;
de ce feu & de cette sublimité
qui distingue les Prophètes; de
cette simplicité pleine de force &
de graces qui se remarque dans les
Descriptions historiques; de ce
ton de vérité & de dignité qui
accompagne toujours les instruc-
tions dogmatiques. Quand on
réfute les Incrédules, on doit dé-
fendre nos saintes Ecritures indé-
pendamment de la manière dont
nos Auteurs sacrés nous les pré-
entent; mais il est tout-à-fait
ien de faire attention, en même
emps, aux beautés vraiment

grandes & majestueuses, qui percent de toutes parts dans ces saints Monuments de la Religion.

On ne néglige pas, dans cette Dissertation, de répondre au Sophisme de Mylord Bolinbrooke, qui prétendoit combattre l'inspiration des Ecritures par la multitude des variantes qu'on remarque dans les exemplaires. Le Dissertateur fait bien voir qu'un Livre aussi souvent transcrit & cité que la Bible, a dû être exposé à beaucoup de variétés de copie & de leçons ; qu'il n'y a aucune raison d'admettre que la Providence ait été obligée de veiller spécialement sur ce saint dépôt, ensorte que le Texte original fût conservé tel qu'il étoit sorti de la plume des Auteurs sacrés. Il y a, dans la Dissertation, des principes fort sages sur ce point ; mais on auroit dû ajoûter 1° Que toutes ces variantes n'altèrent point essen-

tiellement nos ſaints Livres ; 2° Qu'on ne s'en inſtruit pas moins & de ce qui concerne les dogmes, & de ce qui intéreſſe le fond de l'Hiſtoire ; 3° Qu'il ne paroît tant de variantes dans la Bible, que parce qu'on a pris un ſoin ſcrupuleux de raſſembler juſqu'aux diverſités les plus petites ; 4° Que ſi l'on faiſoit la même choſe à l'égard des Auteurs profanes, on y trouveroit des altérations beaucoup plus conſidérables ; 5° Que comme on ne s'aviſe pas d'attaquer l'exiſtence & la légitimité des Ouvrages d'Homère, de Cicéron, de Virgile, de Tite-Live &c. à cauſe des variantes qu'on trouve dans les Manuſcrits & dans les Imprimés de ces Auteurs, à plus forte raiſon, doit-on ſe raſſûrer ſur la vérité & l'authenticité de nos ſaintes Ecritures, malgré les diverſes leçons qu'on a recueillies.

Le Dissertateur n'oublie pas un mot de l'*Histoire Universelle* de M. de V. Cet Ecrivain insinue qu'il ne faut point croire aux Ecritures ; *parce qu'on y voit une ignorance profonde de la Physique la plus simple & la plus commune.* La réponse à cette impiété se trouve quelque part dans nos Mémoires qui ont relevé, dans le temps, quelques-unes des erreurs fort nombreuses de cette Histoire universelle. Notre Auteur observe, comme tout homme sensé, que » le dessein de Dieu en nous parlant, » dans ses Ecritures, a été de » nous apprendre les vérités du » salut, la science des Saints ; » que les Livres sacrés ne nous » ont pas été donnés pour deve» nir Philosophes ; qu'il eût été » contraire au but que Dieu s'est » proposé, de dogmatiser en Phy» sicien, & d'y employer un lan-

» gage conforme aux découver-
» tes astronomiques « &c. Toute
la suite de cette bonne réponse
met en poudre l'objection tirée
de l'Histoire universelle : c'est ce
que le Lecteur reconnoîtra sans
peine, en s'occupant de toute
cette Dissertation, qui est la XX^e
de l'Ouvrage, dont nous ren-
dons compte & que nous repren-
drons, parce qu'il nous reste en-
core cinq autres Dissertations fort
importantes.

## ARTICLE XXXV.

### *TROISIÉME LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires ſur les Temples des Anciens.*

MM. RR. PP.

QUAND je vous écrivis ma premiére Lettre ſur les Temples des Anciens, je n'avois point encore vu l'Ouvrage précieux dont M. le Roy vient d'enrichir la France. Les tréſors de la Capitale en tout genre ne refluent que difficilement & lentement dans les Provinces. La petite monnoie y parvient aſſez vîte, mais l'or reſte à Paris; & il faut y être, pour avoir part à la circulation des grandes eſpèces. La fortune m'a cependant ſervi plutôt que je n'aurois oſé l'eſpérer,

Il n'y a que quatre mois que les Ruines des Monuments de la Grèce ont paru, & déja je les posséde. Outre le plaisir de voir des morceaux, dont nous n'avions aucune connoissance, ou que nous ne connoissions que par des Descriptions, j'ai eu, en examinant le nouveau Recueil, la satisfaction d'y trouver de quoi justifier mes idées sur la grandeur des anciens Temples.

Les observations de M. le Roy seront pour moi des autorités, dont je me prévaudrai hardiment dans ce qu'il me reste à vous dire. Peut-être avez vous trouvé trop générales les raisons, dont j'appuyois, dans ma premiére Lettre, mes conjectures sur l'objet de mes recherches, & je dois vous en donner aujourd'hui de plus précises, de plus directement tirées de la façon de bâtir en usage dans l'Antiquité. Je les tirerai de

Vitruve lui-même un peu développé & éclairci par le nouvel Architecte François. Vous ne pouvez pas m'en demander davantage. Je sais qu'auprès de bien des gens, Vitruve ne passe point pour avoir une grande imagination, un goût bien sûr, mais enfin il est le seul dont les Ouvrages sur son art soient parvenus jusqu'à nous; & nous devons au moins l'en croire quand il nous parle de la forme, des dimensions, des ornements employés dans les Edifices sacrés de son siècle.

Je pourrois donc, sur son autorité, avancer d'abord que, dans les Temples de grande Ordonnance, les Anciens n'employerent jamais le Pilastre comme partie principale d'un corps d'Architecture : ce qui est cependant d'une si bonne ressource quand on veut bâtir en grand, & qu'on n'a point de Colonnes à employer;

Vous ne me pafferiez pas fans preuves une pareille propofition ; & je vous dirois qu'après avoir bien examiné l'ufage du Pilaftre dans les Temples, je ne lui en ai point trouvé d'autre que celui d'un contrefort. Il eft un peu annobli, décoré, fi l'on veut, mais c'eft toujours un contrefort.

Je l'apperçois aux endroits où les murs de la *Cella* font angle faillant en dedans ou en dehors; je le trouve aux extrémités des mêmes murs qui regnent dans la longueur du Bâtiment, lorfqu'ils s'avancent pour former une partie du *Pronaos* ou Portique d'entrée; je le vois encore quelquefois dans les aîles qui flanquent à l'extérieur l'Edifice, mais là, comme ailleurs, il ne fert qu'à fortifier le mur de la *Cella*, qu'à porter l'extrémité des poutres qui forment le Plat-fond des Portiques; & afin qu'il n'ait point à l'œil un effet

déſagréable, on lui donne un Chapiteau & une Baſe analogues à l'Ordre des Colonnes. En un mot, ſa deſtination eſt de donner de la force aux endroits où on l'emploie, il ne faut pas lui chercher une autre origine. Si l'on a étendu ſon uſage, ſi l'on a fait un ornement eſſentiel de ce qui n'étoit qu'un acceſſoire utile ; ſi par la raiſon que dans les Portiques d'une certaine largeur, le Pſeudodiptère, par exemple, on le plaçoit derrière les Colonnes, afin de diminuer la portée des Architraves tranſverſales, il en a été mis enſuite partout où il y avoit une Colonne, tant près fût-elle du mur ; c'eſt peut-être, car il ne me convient ni de décider, ni de cenſurer, c'eſt peut-être un abus introduit chez les Anciens même, par quelque Maître hardi, adopté par ſes Elèves, & enfin autoriſé par la pratique univerſelle des Architectes modernes.

Mais afin que vous ne me ſoupçonniez pas de vouloir renouveller la guerre contre le Pilaſtre, qui, après tout, a ſon mérite, quand on ne le prodigue pas & qu'on ſait le placer, je n'inſiſte point ſur ce qu'il a de pauvre quand il eſt ſeul, de plat quand il regne dans une grande longueur, de foible lorſque s'élevant fort haut, & ne préſentant ſur ſes côtés que dix ou onze pouces d'*équariſſage*, il porte un entablement d'une grande ſaillie. Je me borne à l'exclure comme partie principale des Temples de grande Ordonnance, parce que je crois que les Anciens ne lui faiſoient pas l'honneur de l'y admettre. Ces Temples appellés vaſtes par les Hiſtoriens en comparaiſon des Temples ordinaires, qui les faiſoit conſtruire ? Rarement des Particuliers, à moins qu'ils n'euſſent le crédit & les

richesses d'Agrippa ou d'Hérodes l'Athénien.

Ils étoient les monuments de la reconnoissance d'une Ville ou d'une Province entière, & c'étoit le Trésor public qui fournissoit à la dépense ; ils étoient destinés à annoncer la piété ou la grandeur des Monarques, & alors on voyoit toute l'Asie partager les frais de l'entreprise. Mais alors aussi on ne parloit que de Portiques, de Vestibules, de Galleries. Paros, le Mont Penthélique, la Phrygie, l'Egypte &c. n'avoient point assez de carrières pour fournir les marbres : on vouloit du grand, du noble ; & on ne le voyoit que dans un Edifice où la richesse de l'Ordonnance égalât le prix de la matière ; où il n'y eût de murailles qu'autant qu'il en falloit pour former une enceinte autour des Dieux & en écarter les profanes ; où tout ce qui avoit besoin d'appui

fût porté ſur des Colonnes, parce-qu'en matière d'Edifices publics il n'y a de vraie, de belle Architecture que celle où il y a des Colonnes, où les Colonnes portent l'Entablement, où l'Entablement aide à porter les Voûtes & les Platfonds ; l'Ordonnance en Pilaſtres ne pouvant guères paſſer que pour une décoration en pierres, comme les Peintres en font en toile & en couleurs.

Vous n'attribuerez pas à mauvaiſe volonté de ma part l'excluſion que je donne ici au Pilaſtre, quand vous ferez attention que j'ai pour moi, non pas les Architectes *routiniers*, mais les Architectes obſervateurs. Vous avez ſous les yeux les Ruines des Monuments de la Grèce. Revoyez la page 6 de la ſeconde Partie, vous conviendrez que ce qui propoſé par un homme comme moi ne ſeroit qu'une conjecture hazardée,

devient une vérité par la réflexion de M. le Roy lui-même, & par les plans qu'il nous a donnés. Examinez ces plans, & vous n'y trouverez le Pilaſtre que dans les endroits où le place Vitruve, qui avoit pris des Grecs ſes principes & ſes régles. En conſtruiſant les Propylées d'Athènes, on avoit certainement beau jeu pour prodiguer les Pilaſtres, & aujourd'hui on ne les épargneroit pas dans une Porte de Ville. Dans la Porte de la Citadelle d'Athènes, vous n'en verrez qu'aux pieds-droits des Arcades qui avoient néceſſairement beſoin d'être conſolidés, il y en a ſix en tout.

Or ce goût pour le ſomptueux, cet uſage des Colonnes, ſur-tout quand on les vouloit d'un ſeul bloc, empêchoit de donner aux Edifices ſacrés l'étendue qu'ils auroient eue, s'il ne s'étoit agi que de Pilaſtres. Il étoit plus difficile

le rassembler des différentes par-
ies du monde, cent, deux cents
Colonnes, que d'enclorre de mu-
ailles cinq ou six arpents de ter-
ein, de ménager des contreforts
lans l'intérieur, de leur donner
ın chapiteau & une base, & de
couronner le tout d'un entable-
ment. Il ne nous en coute pas
plus aujourd'hui de donner soi-
xante pieds à un Pilastre, que de
lui en donner seulement trente.
Il n'en étoit pas ainsi des Colon-
nes quand on les vouloit d'un seul
bloc & de certains marbres pré-
ieux dont les carrières étoient
lus rares & moins riches, dont
grain étoit plus fin & plus dur.
Granit alloit fort bien à Jupi-
, à Mars, à Hercule, Divi-
és dont la fierté devoit se pein-
dans les Monuments qui leur
ent consacrés. Mais Flore,
é, Diane, les Graces vou-
ıt quelque chose de moins

ſombre. Le plus beau blanc de Paros, le Diaſpre le plus varié, le Verd le plus vif &c. ſembloient naturellement faits pour elles, & il eſt probable qu'on n'en employoit point d'autres.

Les différences qu'aſſignent les Architectes pour la forme des Temples relativement aux différentes Divinités, m'autoriſent à en mettre dans le choix des marbres. Or le Granit paroît être le plus commun des marbres dont les Romains ont fait uſage. La preuve s'en tire de la quantité prodigieuſe de Colonnes antiques de Granit que l'on voit à Rome, & qui vis-à-vis des autres ſont dans la proportion au moins de ſix à un. C'eſt auſſi celui dont il eſt le plus facile de tirer de grandes maſſes; & cela ſe prouve encore par la longueur des fûts de ces Colonnes, ſans parler des Obéliſques. Il ne faut cependant pas croire

croire que toutes aient eu cinquante coudées comme celles du Temple de Cyzique. Une Colonne de Granit, qui a plus de cinquante pieds, est toujours citée comme une merveille. A Rome, il n'y en a pas aujourd'hui trente, entières ou en fragments, qui aient cette longueur, & le grand nombre n'a pas trente pieds. Des Colonnes de marbre blanc, de Paros ou autre, de Jaune, de Verd antique, de Porphyre, de Diaspre &c. qui ont servi ou pu servir aux Temples, on auroit de la peine à en trouver soixante qui passassent trente pieds de fût, je parle toujours des Colonnes d'un seul bloc.

Quant à celles qui étoient formées de plusieurs tambours ou assises, je m'imagine que les Grecs les Romains avoient une certaine proportion générale, susceptible de quelques petites diffé-

rences, ſelon le plus ou le moins de grandeur des Temples, qu'ils vouloient rendre magnifiques; afin de ne point donner dans le Coloſſal ſi chéri des Egyptiens, & que les Colonnes ne perdiſſent point de leur ſolidité en s'allongeant trop. Selon l'eſtimation de M. le Roy, les Colonnes du Panthéon d'Adrien, l'un des plus vaſtes Monuments de la Grèce, n'avoient guères plus de cinquante pieds, quoiqu'elles ne fuſſent pas d'un ſeul bloc. Celles qu'on voit à Rome à *Campo Vaccino*, au *Forum* de Nerva, au *Forum* de Pallas, ſont plus courtes. Elles ſont néanmoins de pluſieurs tronçons; & décorant des Places publiques, il étoit naturel qu'elles euſſent de plus fortes proportions.

Mais peut-être plaçoit-on pluſieurs Ordres l'un ſur l'autre? Je conviens qu'on les trouvoit dans quelques Temples de la Grèce,

Pauſanias n'en cite que deux ou trois. Cette obſervation de la part d'un Voyageur exact & attentif, eſt preſqu'une preuve convaincante que le double Ordre étoit très-rare. Vitruve ne le donne qu'à l'Hypætre, & quoiqu'il aſſigne cette forme aux Temples conſacrés à Jupiter, au Ciel, au Soleil &c. il s'en faut beaucoup qu'elle fût la ſeule employée. Quand elle l'auroit été, elle ne prouveroit rien. Qu'étoit-ce qu'un Temple Hypætre? Un eſpace plus ou moins grand de terrein, entouré l'un portique double en hauteur, lans l'intérieur; double ou ſimple n largeur, à l'extérieur; ſans ɔûte, ſans plat-fond, ſans toît, :poſé à toutes les injures de ir. Que l'on réduiſe en quarré ıg la Colonnade de l'Hôtel de ıbiſe; qu'on ajoûte un ſecond lre ſur celui qui exiſte; qu'en ors on forme tout autour un

nouveau Portique, dont les Colonnes aient une longueur suffisante pour rendre, à peu-près, commun l'entablement de l'intérieur & de l'extérieur; qu'aux deux extrémités on laisse l'entrée libre; qu'au milieu on place une Statue du Soleil, & l'on aura un vrai Temple Hypætre. Mais un pareil Edifice sort de l'analogie ordinaire; & on pourroit lui donner encore deux fois plus d'étendue que n'en a cette cour, sans qu'il infirmât beaucoup ma conjecture : dès que la difficulté de jetter une voûte n'arrête plus, on peut embrasser autant de terrein que l'on veut en long & en large.

Il seroit au moins bien difficile de nous prouver que les Portiques extérieurs des anciens Temples aient eu un double Ordre ; & j'en conclurois que le double Ordre intérieur, en le supposant même plus commun qu'il ne

l'étoit, n'ajoûtoit rien par lui-même à l'élévation de l'Edifice, n'étendoit conséquemment aucune des autres dimensions relatives à la hauteur. Cette hauteur étoit déterminée par la longueur des Colonnes extérieures, dont il n'y avoit qu'un seul Ordre : le mur qui formoit la *Cella*, ne s'élevoit pas au-dessus de leur entablement, comme celui de la grande Nef s'éleve au-dessus des bas-côtés dans nos Eglises, &, par cette raison, a besoin de contreforts ou d'arcs-boutans.

Il en résulte donc que l'entablement pouvoit tout-au-plus être commun au double Ordre intérieur & à l'Ordre simple extérieur, si l'Edifice avoit un Plat-fond; mais que l'entablement intérieur devoit se tenir beaucoup plus bas que l'extérieur, si la *Cella* avoit une voûte ; & la raison en est claire. La *Cella* ayant, dans ses

différentes faces, beaucoup moins de longueur & de largeur que l'Ordre qui l'entouroit au-dehors, on ne pouvoit faire porter la voûte par un entablement commun, sans donner, à cette voûte, une élévation disproportionnée, sans élever d'autant le toît, sans rendre l'angle supérieur du fronton extrêmement aigu, parce que chez les Anciens les deux lignes rampantes du fronton avoient la même inclinaison que le toît &c. Un coup-d'œil sur le Temple de Balbec rendra sensible ce que je dis ici. Cet Edifice est voûté, il a un Ordre de Colonnes dans l'intérieur, ces Colonnes ont des piédestaux, & cependant le sommet de la voûte ne s'éleve pas au-dessus de la frise des Portiques extérieurs. Dans ce Monument, la voûte ne pouvant monter plus haut, un double Ordre auroit été mesquin : ce qui me persuade

qu'on n'en employoit jamais qu'un dans l'intérieur des Temples voûtés, & que l'Hypætre seul en avoit deux.

En entrant dans ces détails, je ne prétends pas, MM. RR. PP., apprendre aux Connoisseurs quelque chose qu'ils ignorent ; je veux seulement rendre compte des opérations que j'ai cru nécessaires pour moi-même, si je voulois avoir une juste idée des anciens Temples. Leur structure étoit si différente de celle de nos Eglises, que l'une ne peut pas nous conduire à une connoissance exacte de l'autre. Quelqu'un qui aura vu S. Sulpice & n'aura point vu S. Roch, se peindra la composition, la forme, la distribution de cette dernière Eglise, en sachant seulement qu'elle est un peu plus petite que la premiére. Mais ces degrés de comparaison n'ont pas lieu & ne sauroient suffire, quand il s'agit

de l'Antique & du Moderne. Ce n'eſt pas aſſez de pouvoir dire qu'en fait de Monuments ſacrés, l'Antiquité n'a rien produit d'auſſi vaſte que S. Pierre de Rome, il faut encore ſavoir pourquoi elle ne l'a ni produit, ni pu produire; & dès-lors il faut décompoſer les anciens Temples & examiner toutes les pièces; bien ſaiſir le genre de leur Architecture, & le dernier terme où pouvoient aller ſes reſſources.

Je vois ce qui frappe encore, & met en jeu notre imagination, quand on nous parle des anciens Temples; c'eſt la prodigieuſe quantité de Colonnes dont quelques-uns ſont décorés. Comment ne pas croire extrêmement vaſtes des Edifices qu'on nous peint ſoûtenus de cent, cent cinquante Colonnes? Nous avons vu des Egliſes Gothiques, où il n'y avoit que quarante, cinquante pilliers, &

dans lesquelles on se perdoit. Qu'é-
toit-ce donc que des Temples dans
lesquels on comptoit le double &
le triple de Colonnes ? L'erreur
de l'imagination vient de ce qu'elle
place dans le corps du Temple
ou la *Cella*, ce qui en étoit hors.
Il faut donc remarquer qu'en
général cette *Cella* étoit ce qui
occupoit le moins les Architectes ;
ils n'y pensoient que quand ils
avoient ordonné & distribué l'ex-
térieur, parce que c'étoit-là que
devoit éclater le génie, le goût
& la magnificence. Pour eux, il
e s'agissoit pas, quand on leur de-
iandoit du grand, de savoir d'a-
rd combien ils donneroient de
ses en long & en large à l'es-
e entouré de murailles, où l'on
oit placer les Dieux ; mais si,
murailles supposées, ils feroient
Décastyle ou un Exastyle ; s'ils
neroient des Portiques de cent
t Colonnes comme ceux du

Panthéon d'Adrien, ou ſeulement de trente-ſix comme ceux du Temple de Théſée. Le premier Article une fois réglé, l'eſpacement des Colonnes enſuite déterminé, ils ſongeoient à la *Cella*. Ils en fixoient la longueur & la largeur ſur le nombre des Colonnes de face, & de celles des aîles ; & ce nombre ſeul donnoit au Temple ſa dénomination & ſon caractère. Il y a plus, c'eſt que les dimenſions de la *Cella* ſe reſſerroient relativement au reſte, à proportion que le nombre des Colonnes extérieures augmentoit. Par-tout où je vois, dans les Ruines des Monuments de la Grèce, un Octaſtyle ſeulement Périptère, je trouve la largeur de la *Cella* égale à ſix des Colonnes de face, les entrecolonnements compris. Au contraire, dans l'Octaſtyle Diptère ou Pſeudodiptère, la largeur de la *Cella* ne répond qu'à quatre des

Colonnes de face, & c'eſt auſſi la régle de Vitruve.

Or à moins de ſuppoſer aux Colonnes de tous les Temples un diamètre énorme, tel qu'en avoient ſeulement celles du Temple de Cyzique, qui d'ailleurs étoit un Dodecaſtyle, Ordonnance très-rare; dès que des huit Colonnes de face, on n'en prendra que quatre pour largeur de la *Cella*, & treize ou quinze pour la longueur, les Grecs ſur-tout aimant le Pycnoſtyle, j'ai peine à croire qu'on faſſe jamais un corps de Bâtiment capable de contenir à l'aiſe deux cents perſonnes, avec les Autels, les Statues, les Trépieds &c. encore moins s'il y a un Ordre intérieur.

Ce que je viens de dire, regarde les Temples dont la forme étoit un quarré long, & c'étoit la plus uſitée. Il y avoit d'autres régles, mais peu, pour les Temples ſphèriques ou Rotondes. Les uns étoient

entourés de Colonnes à l'extérieur, & n'avoient point de Portique en avant-corps. Tels sont à Rome & à Tivoli les anciens Temples de Vesta. Les autres avoient un Portique en avant-corps, sans en avoir autour de la *Cella*, & tel est encore à Rome le Panthéon, le plus vaste Monument de cette forme, que les Anciens aient peut-être jamais construit. Vitruve ne dit rien des Temples de cette dernière espèce. A ceux de la premiére, il veut qu'on donne de diamètre, la longueur de la Colonne, compris le chapiteau & le piédestal, & avec cela on ne fera jamais rien de bien grand : aussi les Temples sphèriques étoient-ils ordinairement très-petits. Il me resteroit à vous produire ici des exemples ; mais ma Lettre a déja trop de longueur, je réserve donc cet Article pour une quatrième & dernière Lettre. Je suis, &c.

*1. Févr. 1759.*

## ARTICLE XXXVI.

*LETTRES D'UNE PÉRUVIENNE*, *traduites du François en Italien, dont on a accentué tous les mots pour faciliter aux Etrangers le moyen d'apprendre la prosodie de cette Langue.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Deodati. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques; Prault, Quai de Conti; Duchesne, rue S. Jacques; Tilliard, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LIX.

ON a tant loué les *Lettres Péruviennes* du vivant de Madame de Graffigny, que la postérité, dont nous sommes le commencement, est dispensée de leur chercher de nouveaux éloges. Il pourroit même arriver que cette

poſtérité, jalouſe de ſes ſu
& délivrée du joug des C
porains, voulût prendre le
la Critique. On trouver
jours, dans les *Lettres Pé*
*nes*, beaucoup de ſentimen
ne leur reprochera-t-on
longueurs, des répétition
exclamations identiques ? L
traits de nos mœurs ſeront a
dis ; mais ne regrettera-t-
qu'ils ſoient bornés la pl
de ſi petites choſes ? Le ca
venté pour faire parler l
vienne Zilia, paroîtra ing
mais, malgré le ſtyle paſſi
cette Etrangère, ne rema
t-on pas un fond de ſé
dans ce qui conſtitue le c
l'Ouvrage ? On ne pour
convenir que la Morale n
quelquefois fort ſaine & fo
mais oſera-t-on la propoſe
entier aux jeunes perſonn
ne ſera pas ſurpris que Z

s'exprime pas sur la Religion des Chrétiens avec une extrême précision ; mais ne croira-t-on pas que Madame de Graffigny, qui tenoit la plume, devoit supprimer plusieurs endroits vraiment répréhensibles en ce point ? Enfin on pourra bien mettre les Lettres de la Péruvienne parmi les petits Livres philosophiques du XVIII^e^ siècle ; mais pensera t-on que ce Roman puisse faire des Sages ? Nommera-t-on quelqu'un que cette lecture ait rendu meilleur ?

Après cet Essai de questions ; dont le Lecteur jugera, nous devons à M. Deodati, Traducteur de ces Lettres, deux attentions ; la premiére, pour sa Version Italienne ; la seconde, pour l'*Avis* qu'il donne aux *Etrangers* sur la prononciation de l'Italien. Nous partageons ces deux sujets.

Traduire les sentiments de la

Péruvienne en Italien, c'est peut-être les mettre dans la Langue qui leur convienne le mieux. Zilia est une femme qui multiplie les témoignages d'affection, qui se livre aux mouvements du cœur, qui ne chérit qu'Aza, Prince Péruvien, son proche parent & son futur époux. Elle dit beaucoup d'inutilités à ce sujet, mais elle les dit d'un ton fort animé : quelquefois elle emploie le style figuré & les termes symboliques : dans d'autres occasions, elle insiste sur des descriptions de campagnes, d'appartements, de parures &c. Dans tous ces sujets, l'imagination joue son rôle, & la Langue Italienne, qui est douce, aimable, ornée, harmonieuse, fait le sien sans contrainte, sans appareil, sans laisser trop paroître les traces d'une Traduction. Nous citerons un exemple.

Zilia, dans sa douzième Lettre,

expose ainsi les beautés d'un Soleil couchant : » A la fin d'un beau » jour, le Ciel présente des ima- » ges, dont la pompe & la magni- » ficence surpassent de beaucoup » celle de la terre. D'un côté, des » nuées transparentes, assemblées » autour du Soleil couchant, of- » frent à nos yeux des montagnes » d'ombres & de lumière, dont le » majestueux désordre attire notre » admiration jusqu'à l'oubli de » nous-mêmes. D'un autre, un » Astre moins brillant s'éleve, » reçoit & répand une lumière » moins vive sur les objets, qui » perdant leur activité par l'ab- » sence du Soleil, ne frappent plus » nos sens que d'une manière » douce, paisible & parfaitement » harmonique avec le silence qui » regne sur la terre. Alors reve- » nant à nous-mêmes, un calme » délicieux pénètre dans notre » ame, nous jouissons de l'univers

» comme le possédant seuls : nous » n'y voyons rien qui ne nous » appartienne &c. «

M. Deodati traduit ainsi : *Sul fine d'un giorno sereno, il Cielo offerisce alla vista immagini tanto pompose e magnifiche, che superano di gran lunga quelle della terra. Da una parte, certe nuvole trasparenti, adunate all' intorno del sole tramontane, pajono monti d'ombre e di luce, la di cui maestosa confusione rapisce lo spettatore fuor di lui stesso. Dall' altra, un' Astro meno risplendente spunta, riceve e sparge un lume meno vivace sovra gli oggetti, che perdendo la lor attività per l'assenza del Sole, non fanno più impressione ne' nostri sensi, fuorche in un modo suave, pacifico ed interamente armonico col silenzio che regna sovra la terra. Allora rientrando in noi stessi, una calma deliziose penetra*

*nell' animo nostro, godiamo l'universo, come se lo possedessimo soli, non vi vediamo cos' alcuna che non ci appartenga, &c.*

Nous voyons bien que cette Traduction est fidèle & littérale: les *Virtuoses*, dans cette Langue, pourroient nous dire si elle est pure, élégante, dans le meilleur goût. Nous le croyons d'après la réputation de l'Auteur.

La Péruvienne de Madame de Graffigny exerce quelquefois sa Critique sur les ridicules qu'elle croit avoir remarqués dans notre Nation. Par exemple, elle dit, dans sa 29e Lettre qui est une des meilleures : » Le bon sens & la » raison, qui sont regardés comme » le nécessaire de l'esprit, sont mé» prisés ici comme tout ce qui est » utile. Enfin sois assûré que le » superflu domine si souveraine» ment en France, que qui n'a » qu'une fortune honnête, est pau-

» vre, qui n'a que des vertus, eſt » plat, & qui n'a que du bon ſens, » eſt ſot. «

Comment cela eſt-il rendu dans l'Italien? *Il ſano intendimento e la ragione, qualità le più eſſenziali dell' ingegno, ſono quì ſprezzati, come qualſiſia altra coſa utile. In ſomma il ſuperfluo domina così ſovranamente in Francia che uno è povero con una fortuna mediocre, inſipido colla ſola virtù, e ſciocco, ſe non ha altro che un' intendimento ſano.*

Nous tranſcrivons cet Italien ſans tous les accents dont le charge M. Deodati, parce que notre Extrait n'eſt pas une affaire de ſyſtême, & que nous ne voulons pas empêcher qu'on ne recoure au Livre. Voici l'intention de ce Traducteur. Il prétend donner un Eſſai de Proſodie dans ſa Verſion des Lettres Péruviennes, c'eſt-à-dire qu'il veut montrer aux

Etrangers la manière de bien prononcer l'Italien. Il ne s'agit ni des lettres, ni des syllabes, on ne parle que des mots : il s'y trouve toujours une syllabe longue, & c'est cette syllabe qu'il faut déterminer. Pour cela M. Deodati marque tous les mots d'un accent qui affecte cette syllabe. C'est un aigu quand la longue est dans le corps du mot, & un grave quand elle est à la fin. En lisant donc les Lettres Péruviennes, dans cette Traduction, il n'y auroit qu'à faire une attention continue aux accents, & appuyer sur la syllabe qui est accentuée : ce era la longue de chaque mot, & n'y en a jamais plus d'une. Le ystême est court & peut réussir, r-tout si l'on y ajoûte la vigince d'un Maître qui sache rever les fautes & suppléer les nissions.

Nous laissons au Public le soin

d'apprécier & d'employer cette méthode. Elle seroit peu utile pour notre Langue : elle paroît bien imaginée pour l'Italien.

---

## ARTICLE XXXVII.

*L'INCRÉDULITÉ convaincue par les Prophéties.* (Trois Volumes *in-12.*) A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins ; & Hérissant, rue Neuve Notre-Dame. M. DCC. LIX.

L'INCRÉDULITÉ qu'on attaque ici, n'est point l'Athéisme : cette absurde hypothèse est trop décriée. M. l'Evêque du Puy, Auteur de cet important Ouvrage, suppose l'incrédulité des Déistes, ennemis de la Révélation. Il entreprend d'écraser cette hydre tant de fois terrassée, & il emploie

contre elle l'argument des Prophéties.

Son début eſt un beau Diſcours placé à la tête du premier Volume. Nous y remarquons d'abord deux principes eſſentiels.

1°. Dieu poſſéde la ſcience des choſes futures, de celles même qui dépendent du choix des Etres libres. En effet, » refuſer à Dieu » cette connoiſſance, ce ſeroit » anéantir ſa nature. S'il eſt des » vérités que Dieu ait ignorées, » il a manqué quelque choſe à ſa » perfection. Si ſes connoiſſances » ſe ſont augmentées, à meſure » que les évènements qu'il igno» roit lui ont été découverts, il a » donc acquis, en certains mo» ments, ce qu'il n'avoit pas en » d'autres. Admettre, dans la Na» ture divine, des bornes & des » progrès, qu'eſt-ce autre choſe » que lui ravir ſon immutabilité, » ſa ſouveraine perfection, & ſa

» contredire dans les termes, en
» appellant Dieu ce qui ne l'est
» pas? « Cet argument très-solide
suppose, comme on voit, que les
Adversaires contre qui l'Auteur
dirige ses coups, reconnoissent
un Dieu : on leur rappelle la né-
cessité de rendre hommage à sa
souveraine perfection, & par
conséquent d'admettre en lui la
prèscience des choses futures.

2°. Cette prèscience divine
n'est point incompatible avec la
liberté des Créatures raisonnables.
Ce sont deux dogmes qui subsis-
tent sans se détruire mutuelle-
ment. De ce que l'esprit de
l'homme ne pourroit saisir, ni
même appercevoir le nœud qui
lie ces vérités, il s'ensuivroit bien
que ce nœud est un mystère, un
objet supérieur à l'intelligence hu-
maine; mais on auroit tort d'en
conclure que la prèscience & la
liberté sont inconciliables.

Cependant

Cependant quand on ſe rappelle ce qui a été dit & écrit tant de fois & par tant d'habiles gens ſur ces matières, on apprend à regarder la prèſcience comme une vuë ſpéculative *qui n'influe pas ſur le choix volontaire & libre de la créature.* On ſe perſuade que *ſi celle-ci, comme il dépendoit d'elle, avoit fait un autre choix, la prévision de Dieu n'auroit pas eu le même objet.*

Le Prélat explique ces ſolutions avec beaucoup de clarté, & s'attache toujours à délivrer ſa méthode de l'embarras & de l'incertitude des purs ſyſtêmes. Il renferme auſſi très-exactement la controverſe actuelle dans les bornes qui lui conviennent. Il traite tout, pour ainſi dire, à grands traits, n'attaquant les Incrédules que par des principes inconteſtables; abandonnant toutes les opinions qui pourroient le commettre

avec des Ecrivains Orthodoxes; dégageant même les questions, relatives aux Prophéties, des démêlés particuliers que nous avons vis-à-vis des Juifs. On verra, dans notre Analyse, des traces de ces attentions, dont nous faisons beaucoup de cas, parce qu'elles mettent une extrême précision dans l'Ouvrage, & qu'elles peuvent servir de modèle à quiconque défend la Religion contre ses Adversaires.

Dans les Traités de Théologie Polémique, on place toujours sur la même ligne les démonstrations fondées sur les Miracles & sur les Prophéties, parce que ces deux manières de prouver énoncent, exposent, répétent, s'il est permis de parler ainsi, le témoignage de Dieu même. Ici M. l'Evêque du Puy ne doit faire usage que des Prophéties : c'est le plan de son Livre. Mais il ne laisse pas de

comparer d'abord les Prophéties avec les Miracles, & il remarque judicieusement qu'à plusieurs égards la preuve tirée des Prophéties est plus frappante & plus convaincante que la preuve tirée des Miracles, quoique celle-ci soit aussi très-efficace en son genre.

Dans le Miracle, en effet, c'est la matière, c'est un être purement passif qui obéit à Dieu sans résistance : dans la Prophétie, c'est la détermination libre d'un être intelligent, c'est une action supérieure à toutes les conjectures, qui est prévuë avec certitude plusieurs siècles avant qu'elle arrive.

En développant les motifs qui attachent tout esprit raisonnable au Christianisme, on produit des Miracles qui n'ont plus de témoins oculaires. A la vérité, le suffrage de ceux qui ont vu, est revêtu de la plus grande autorité; mais enfin on ne peut jamais se flatter d'avoir

vu ſoi-même : au-lieu que, dans pluſieurs des Prophéties qui ſont citées en preuve, *on voit de ſes propres yeux les évènements prédits. Il ſuffit alors, pour ſe convaincre que Dieu a parlé, de ſavoir que les Prophéties ont précédé les évènements.*

Quand les ſaints Pères démontroient la Religion de Jeſus-Chriſt par les Miracles, il ſe trouvoit chez les Juifs & chez les Payens des Adverſaires qui attribuoient ces prodiges à la Magie : ſubterfuge qui ne ſeroit pas de mode aujourd'hui. Nos Incrédules ſont auſſi prévenus contre la Magie que contre les Miracles. Mais quand on pourroit ſuppoſer qu'ils vouluſſent imiter les anciens Ennemis de Jeſus-Chriſt, & chercher, dans les opérations diaboliques, la cauſe des Miracles de l'Evangile ; ce prétexte n'auroit pas la moindre application aux Prophé-

ties. Comment imaginer que
» Jeſus-Chriſt, par un enchante-
» ment magique, ait ſuſcité plu-
» ſieurs ſiècles avant ſa venue, des
» Prophètes pour prédire tout ce
» qui devoit lui arriver ? « La
choſe eſt aſſûrément impoſſible,
car il faut exiſter avant que d'être
ſuppoſé faire uſage de la Magie,
pour envoyer des Prophètes &
arranger des Oracles prophéti-
ques. Comment imaginer encore
que » Jeſus-Chriſt, dans le deſſein
» de ſe faire regarder comme le
» Meſſie prédit, ait choiſi la Tribu
» dont il devoit naître, le temps
» & le lieu de ſa naiſſance, une
» croix pour l'inſtrument de ſon
» ſupplice, du vinaigre pour étan-
» cher ſa ſoif dans les derniers
» moments, des bourreaux pour
» diviſer entre eux une partie de
» ſes vêtements & tirer l'autre au
» ſort ? « Toutes ces choſes clai-
rement marquées dans les anciens

nes Prophéties, étoient de nature à ne pouvoir dépendre, pour l'accomplissement, de l'industrie & du savoir-faire d'un prétendu Magicien postérieur de plusieurs siècles à la prédiction. Si l'on insiste quelques moments sur ces absurdités, c'est pour faire voir que la preuve tirée des Prophéties, ne peut pas même être entamée par les hypothèses chimériques d'une imagination déréglée.

Il y a eu de fausses Prophéties & de faux Miracles. Pour éviter l'illusion dans ces deux genres de témoignage, on exige certaines conditions. Celles qui concernent les Miracles sont connues; & l'objet de M. du Puy n'est pas de les expliquer. Il se borne aux Prophéties qui ne prouvent, selon lui, que quand les évènements ont été prédits d'une manière nette, précise, non-équivoque; & quand l'énoncé des prédictions a été consi-

gné dans des monuments publics, inviolables, inaltérables, avant l'accompliſſement des faits. Ces deux conditions ſe trouvant accomplies, il ne peut arriver qu'une Prophétie ſoit fauſſe, c'eſt-à-dire qu'elle ne ſoit pas duë à l'inſpiration divine, & qu'il n'en réſulte pas une preuve invincible en faveur de la vérité qu'il s'agit d'établir.

Nous ajoûtons néanmoins ici deux obſervations, dont l'une eſt diſtinctement articulée par l'illuſtre Auteur, & l'autre eſt préſupposée comme quelque choſe d'eſſentiel à la controverſe des Prophéties. La premiére obſervation eſt que les Eſprits inférieurs à Dieu ne peuvent ni prévoir, ni prédire avec certitude les actions libres. Ainſi, dans le cas d'une telle prévision & prédiction, tout eſt du reſſort de la ſcience divine. La ſeconde obſervation

est qu'une Prophétie ne fera jamais preuve si la chose qu'on veut autoriser par ce moyen est mauvaise en elle-même, c'est-à-dire contraire à la Loi naturelle ou à quelque Loi positive incontestablement émanée de Dieu. On lit au Chap. XIII. du Deuteronome que, s'il se présente un Prophète qui fasse quelque prédiction, *pour persuader au Peuple d'adorer des Dieux étrangers, on ne l'écoutera pas, quand même l'évènement prédit seroit arrivé.* Et l'Auteur sacré ajoûte qu'en pareille circonstance, c'est Dieu qui *éprouve* son Peuple, qui observe *si ce Peuple l'aime de tout son cœur.* Ces Dieux étrangers *vous sont inconnus*, dit encore le Texte, au lieu que *le Seigneur votre Dieu vous a tiré de la terre d'Egypte.* Voilà bien le point de vuë sous lequel il faut considérer tout Miracle & toute Prophétie. Quelque

certaines & déja recon-
on ne mérite nulle créance
'esprit de ceux qui savent
ir. M. l'Evêque du Puy se
e le passage du Deutero-
comme une objection, &
pond par deux raisons qui
onneur à la finesse de son
Mais comme il invite ses
irs à chercher & à choisir
itre interprétation du même
, nous ne faisons pas diffi-
le dire que cette objection
due peut se tourner en prin-
our la question des Prophé-
Ce passage nous apprend que
phète qui voudra détourner

Prophétie ne prouve jamais rien quand elle n'a pas pour but un objet louable, digne de Dieu, & nullement contraire aux vérités de la Loi divine, soit naturelle, soit positive : c'est ce que nous appellons le Préliminaire essentiel, & la condition qui doit toujours être supposée dans la discussion des Prophéties. C'est la même chose dans celle qui concerne les Miracles.

M. l'Evêque du Puy dissipe quelques Sophismes hazardés par Spinosa contre les Prophéties.

*Les Prophètes n'ont pas tous le même style.* Eh ! pourquoi l'auroient-ils ? » Est-ce que Dieu n'a » pas pu, en les choisissant pour » ses Interprètes, s'accommoder à » la trempe de leur esprit ? Etoit-il » convenable que, dans l'exercice » de ce Ministère, il les dépouillât » de leurs qualités naturelles ? » Au reste, dans les Prophéties

même dont le style paroît le plus simple, on apperçoit des traits de la plus sublime éloquence. Amos n'étoit qu'un Berger, & » il parle de la Puissance divine » avec plus de hauteur & de magni- » ficence que n'ont jamais fait les » plus grands Poëtes de l'Anti- » quité. «

*Les Prophètes s'emportoient quelquefois contre les vices & les abus dont ils étoient témoins.* » Etoit-ce, *comme le prétend Spi-* » *nosa*, l'effet d'une humeur in- » quiète & farouche? Il est aisé de » défigurer par des noms odieux » les vertus les plus pures. Mais » quel est l'homme équitable qui » puisse refuser son admiration à » un zèle que des crimes énormes » & toujours renaissants enflam- » ment, & que la puissance ni la » colère des criminels endurcis » n'intimide jamais?

*Les Prophètes ménaçoient souvent des plus terribles calamités. D'autres fois ils promettoient des évènements heureux.* » Quelle extravagance à Spinosa de soûtenir que cette diversité de Prophéties venoit d'une imagination enjoüée dans les uns, sombre au contraire & mélancholique dans les autres! comme si les mêmes Prophètes n'avoient pas prédit des biens & des maux ; comme s'ils eussent pu d'ailleurs disposer de l'avenir à leur gré, & proportionner les évènements futurs à la qualité de leur imagination! «

L'Auteur détruit aussi les Observations aussi ridicules qu'impies d'Antoine Collins sur les Prophéties. On est surpris qu'un homme qui ne manquoit pas de modération, se soit laissé emporter à des excès pareils contre nos saints Livres. Mais Collins n'avoit

ucune Religion, & c'en étoit assez
our altérer les bonnes qualités de
on caractère.

M. du Puy expose ensuite le
lan de son Ouvrage : il n'entre-
rend pas de recueillir tous les
Oracles prophétiques que contien-
nent les Livres-Saints. Il ne pré-
tend pas non plus faire un Traité
le Critique sacrée, une collection
où soient discutées les difficultés
le Grammaire & de Chronolo-
gie, un Livre plein d'observations
ur le style propre des Auteurs
acrés, sur les diverses leçons des
extes & des Versions &c. *On
ut instruire & éclairer* les Incré-
les. Sans redouter ni éluder
:une de leurs difficultés, on se
ferme dans une controverse
le, unie, incapable de les
ter : nous ajoûterions bien,
: rendre une pleine justice à
teur, que cette dispute est in-
sante & agréable.

*il*, 1759. I. vol.

Il y a deux Parties dan
vrage : » La premiére r
» les Prédictions des évè
» temporels. La seconde
» les Oracles vérifiés dans
» sonne de Jesus-Christ &
» Eglise. «

*Ce sera pour nous la*
*d'une seconde Analyse.*

---

ARTICLE XXXV

*LETTRE DE M. LE C*
*LIER DE*** à M.*
*Garde du Corps du*
*l'Academie Royale de*
*ces de Villefranche*
*sujet de la Lettre de*
*P. de B*** Avocat*
*lement.* (In-12. page
A Berlin ; & se trouv
ris chez la Veuve L

Butard, rue S. Jacques, &c.
M. DCC. LIX.

ON vit, en 1756, une Lettre contre les Specta-les : &, ce qui fait honneur à ios mœurs, elle a eu deux Edi-ions. Une chose encore fort re-marquable, c'est que l'Auteur, qui ›ft homme du monde, jeune, cul-ivé, maître de ses actions, & nfant de Paris, n'a jamais été ni la Comédie, ni à l'Opéra : c'est e qui lui donne quelque autorité ›ur prêcher ou censurer les par-ans du Théâtre.

Cette Lettre étoit adressée à Chevalier vrai ou prétendu. Garde-du-Corps, qui n'a aussi ıne dénomination tacite, s'est gé de répondre par une Bro-e que nous n'avons point vuë ; Chevalier réplique aujour-par le petit Ouvrage que ıçons. C'est comme le Sup-*ril*, 1759. I. vol.

plément naturel de la Lettre publiée en 1756, & réimprimée l'an passé. A cette occasion, le Chevalier, probablement fort ami de l'Auteur, entreprend de réfuter d'autres critiques insérées dans des Journaux. Nous parlerons de toute cette opération littéraire, après avoir fait quelques observations qui ne nous écartent point de ce sujet.

Les Partisans & les Adversaires des Spectacles ont des principes trop différents pour s'accorder jamais. Les premiers ont pour eux la coûtume, la faveur du public, l'amour du plaisir, & beaucoup de raisonnements spécieux. Les seconds s'appuient de la raison, de la Religion, de l'intérêt des mœurs, trois choses qui présentent la pure & simple vérité ; mais que ne fait-on point pour l'obscurcir ?

Sur la fin de l'année dernière, il s'éleva un cri terrible contre les

pectacles. Ce cri partoit d'un
omme fort Connoisseur dans le
;enre dramatique, grand Admira-
eur de Racine, de Molière &
es autres Héros de la Scène. Il
'avoit point le ton des Mora-
istes ordinaires ; il ne pouvoit
paſſer pour un Emiſſaire de ce
qu'on appelle, dans le monde,
Dévots, Enthouſiaſtes, Etres ſu-
erſtitieux, Eſprits qui ne penſent
oint & Gens ſans conſéquence.

Accoûtumé, depuis pluſieurs
nnées, à remuer le public par de
mples Brochures, il publioit,
tte fois, un juſte Volume contre
Théâtre. Tout le monde a lu
Ouvrage, & quoiqu'on l'ait
uvé répréhenſible en quelques
nts d'une extrême importance,
eſt convenu, que ſur l'Article
Spectacles, il n'avoit encore
paru d'auſſi fort, tant pour le
que pour le fond des raiſons.
it le vrai armé de tous les

traits de l'éloquence. C'étoit la patrie qui vengeoit les bonnes mœurs sacrifiées aux licences de la Scène. C'étoit la Philosophie austère de Sparte, qui empruntoit la Littérature d'Athènes, pour foudroyer Sophocle, Euripide, Aristophane, & tous leurs Descendants. Ce coup étoit formidable, il ressembloit à l'attaque brusque & impétueuse de ces Guerriers d'Homère qui terrassoient quiconque osoit paroître sur le champ de bataille.

Mais une guerre où les passions sont intéressées, ne se termine pas comme celle de Troie, par la chute d'Hector ou par l'incendie du Palais de Priam. Le Théâtre a rassemblé ses forces, & l'on a vu, dans un Ecrit périodique, trois Analyses du Livre de M. Rousseau.* C'étoient autant de batteries dressées

* Voyez Mercure de Nov. de Déc. 1758, de Janv. 1759.

pour la défenſe du Genre Dramatique, des Auteurs, des Acteurs, des Spectateurs, en un mot, de tout ce que le Citoyen de Genève réprouvoit. Il faut avouer que, ſi la cauſe des Spectacles pouvoit être bonne, elle ſeroit même victorieuſe depuis ces Analyſes, tant on y a fait entrer d'art, de ſubtilité, d'attention, de fineſſe dans les raiſonnements ; d'induſtrie dans la manière d'éluder les coups redoutables du docte Genèvois ; de ſagacité à ſaiſir les défauts apparents de quelques objections lancées par cet Adverſaire : & voilà les écueils qui entourent la vérité dans un Siècle fécond en reſſources bonnes ou mauvaiſes, réelles ou prétendues. On arme l'erreur ou la paſſion de tant d'ingénieux Sophiſmes, qu'il n'eſt preſque plus poſſible de reconnoître ce qu'il faut croire, tenir, décider, pratiquer.

Si, dans la Controverſe des

Spectacles, on n'insiste pas sur les preuves tirées de la Religion, les Partisans du Théâtre se sauveront toujours dans le nuage dont ils savent si bien s'envelopper. Mais si, l'Evangile à la main, on les force de produire leur morale, tant spéculative que pratique, les subterfuges n'ont plus lieu: l'Evangile condamne tout sans modification, ni restriction quelconque; & la preuve de fait, mais preuve invincible en ce genre, c'est que les Mondains qui se convertissent sincèrement, cessent aussi-tôt de fréquenter les Spectacles. Ils ne cherchent plus à s'autoriser ni des utilités prétendues qu'on retire du Théâtre; ni de l'exemple d'une multitude de Spectateurs qui passent pour honnêtes-gens; ni de la droiture d'intention qu'on porte, ou qu'on peut porter, *dit-on*, dans ces Assemblées; ni des vuës honnêtes & vertueuses qu'on voit

ıppoſer aux Auteurs & aux
s de Pièces dramatiques &c.
ſt dit & arrêté d'un mot;
Chrétienne exclut pour tou-
: Théâtre & toutes ſes cir-
ces : on a le bon eſprit de
u'il eſt impoſſible d'allier
hoſes tout-à-fait diſparates
radictoires.
'eſt à cauſe de la grande
: des arguments pris de la
on que le Chevalier, dont
:prenons la Lettre, en fait
uſage : parcourons ſa Bro-

ès avoir juſtifié la louable
e l'Auteur qui donna, en
ſa Lettre contre les Specta-
après avoir relevé en géné-
; Critiques d'un Journaliſte
*ité*; il entre en matière par
omas & S. Antonin, qu'on a
entés comme les Apologiſtes
éâtre.
Thomas dit quelque part

que, *si les Histrions usent modérément & sagement de leur profession, on peut la tolérer.* Mais qu'étoit-ce alors que les Histrions? Des espèces de *Troubadours* ou *Chanteurs*, qui *s'associoient quelquefois & alloient de Château en Château, s'offrir à réciter, au son de quelques instruments, les Pièces qu'ils avoient composées..... Ces Histrions n'avoient point de Théâtres publics, &c.* Ainsi le cas, dont parle le saint Docteur, est fort différent de l'état actuel de nos Comédiens & de l'idée qu'on en a.

S. Antonin décide que » si les » Histrions représentent quelque-» fois des Pièces honnêtes & quel-» quefois des déshonnêtes, on doit » les abandonner & n'assister à au-» cune de leurs représentations. « Or quel est celui de nos Histrions, qui ne mêlange pas, pour ainsi dire, son jeu? Après Athalie ne

lonne-t-on pas George Dandin, après Polyeucte le Médecin malgré lui ? &c.

Croiroit-on que les Partisans du Théâtre ont voulu s'autoriser aussi de S. Charles Borromée ? Ce saint Cardinal voyant que les excès du Théâtre étoient extrêmes, obtint du Gouverneur de Milan un ordre portant défense de représenter aucune Pièce qui n'eût été examinée & trouvée conforme à la Morale Chrétienne. *Mais cette Loi parut si sevère aux Comédiens, qu'ils aimerent mieux quitter la Ville.* QUOD ERAT DEMONSTRANDUM, diroit un Moraliste Géomètre. Est-ce donc-là protèger le Théâtre ?

Le Chevalier, dont nous suivons la Lettre, ne pouvoit manquer d'être sensible aux grandes choses que contient l'Ouvrage de M. Rousseau de Genève. Il se lie à cet appuy extrêmement solide, il fortifie sa cause des puissantes

raisons de cet Adversaire du Théâtre. Il en produit un long morceau ; puis il ajoûte : » Est-il un
» Démosthène, Monsieur, qui
» après cet Exposé, voulût se char
» ger de faire l'Apologie de no
» Théâtres, & de soûtenir que l
» vertu n'y court pas plus de ris
» que que dans la fréquentation d
» monde ? «

Comme notre Chevalier n'
point ignoré les Analyses criti
ques, publiées, dans le Mercure
contre l'eloquent Livre de M. R
c'est aussi un des objets qu'envi
sage cette Lettre, & nous croyon
même qu'on ne sera pas mécon
tent de ce qu'elle dit à ce suje
L'Auteur du Mercure est un Poët
dramatique, *dont les talents so*
*connus* : par conséquent il e
*recusable de droit* dans une ma
tière comme celle-ci. Le mêm
Auteur convient que, *si un Poët*
*veut gagner la faveur du Public*

*il doit ménager & flatter les passions nationales ;* tel qu'étoit, par exemple, chez les Romains l'*amour de la domination*, à Carthage l'*amour du gain ;* tel que seroit à Tunis l'*amour de la piraterie*, & par conséquent tel qu'est parmi nous l'*amour de la galanterie & de l'honneur*, ou plutôt *du faux honneur.*

» Or, *reprend notre Moraliste*, » ne résulte-t-il pas de cet aveu » que, pour avoir des Spectacles » purs, innocents & utiles, il fau» droit que le goût général de la » Nation se réformât, que les » Spectateurs, *comme nous le dit* » *fort bien le P. Porée*, cessassent » d'être plus avides de mets nuisi» bles & dangereux, que de choses » saines & profitables ; qu'ils con» traignissent les Auteurs de ne » point peindre les vices avec tout » le cortége des graces, avec tous » les piéges des sentiments déli-

» cats & avec tout le venin de
» l'enchantement ; qu'ils défen-
» dissent aux Acteurs de faire rou-
» gir un front vertueux ; qu'ils
» tirassent enfin l'Art dramatique,
» innocent en lui-même, de la
» cruelle nécessité où on l'a ré-
» duit d'être coupable des crimes
» d'autrui & de la perte des cœurs ?
» Ainsi, Monsieur, *conclut le*
» *Chevalier*, tant que notre siècle
» continuera d'être caractérisé par
» le goût de la frivolité & de la
» corruption, nos Théâtres seront
» toujours en mauvaise réputation
» auprès du Sage. «

La suite de cette Lettre jusqu'à la fin, est un détail de réponses aux divers Paradoxes qu'avoit soûtenus le Garde-du-Corps, Académicien de Villefranche. On le réfute fort bien, parce qu'en effet sa cause n'étoit pas bonne, & qu'il la rendoit encore plus mauvaise par beaucoup de frivoles raisons

Nous ne connoissons point son écrit, mais s'il est tel que le dit notre Chevalier, on ne peut guères imaginer rien de moins concluant. Par exemple, » il prend » la défense de l'Epître aux Manes » de la Le Couvreur, où le Poëte » abjurant la vénération que tout » François doit avoir pour l'Apô» tre de sa Nation, a l'impiété » d'appeller son *S. Denys* la terre » qui renferme les viles cendres » d'une méprisable créature qui » a vécu & est morte en infâme.«

L'Apologiste du Théâtre cite aussi en sa faveur un mot de M. Racine le père, sans faire attention que ce mot se rapporte aux temps où ce Poëte illustre faisoit ses Tragédies. Il étoit alors dans l'enthousiasme & dans les liens de sa profession : par conséquent son autorité ne prouve rien. Il vaut mieux l'en croire quand il donne des avis à ses enfants pour

les détourner du Théâtre, & c'est ce qui fournit à notre Chevalier de bonnes citations qui terminent presque son Livre. Il n'y ajoûte qu'une pièce justificative sur un point, dont les Amateurs des Spectacles ont voulu tirer des conséquences. Il s'agit du P. Caffaro Théatin, qui prétendit *prouver autrefois qu'il étoit permis, non-seulement de composer des Pièces de Théâtre, mais de les jouer & d'y assister.* Ce Religieux rétracta authentiquement son écrit par une Lettre qu'il écrivit à M. de Harlay, Archevêque de Paris. Notre Chevalier la rapporte tout entière, afin qu'elle se conserve & qu'on ne l'oublie point. Il en prend occasion de placer une Note où il fait mention du Décret porté depuis peu par le Pape d'aujourd'hui (Clément XIII.) pour défendre aux Ecclésiastiques d'*assister aux représentations qui se font*

*ſur les Théâtres publics.* Un tel Décret manifeſte bien le zèle & l'attention du Pontife, mais ne fait guères d'honneur à l'Ordre Eccléſiaſtique, puiſqu'on a jugé qu'il avoit beſoin de Loix poſitives ſur ce point. Eſt-ce que la ſainteté de l'état ne dit pas tout en cette matière ? Encore faut-il ſouhaiter que la Loi du *S. P.* ſoit ponctuellement gardée à Rome. Ne connoît-on pas des pays où il eſt défendu, ſous peine de ſuſpenſe, aux Eccléſiaſtiques d'aſſiſter à la Comédie & à l'Opéra ? Et comment ces Statuts ſi ſages & ſi néceſſaires ſont-ils obſervés ?

La Lettre du Chevalier eſt trop coupée de réponſes, de récriminations, de Notes pour être auſſi agréable que la Lettre publiée en 1756, & redonnée en 1758. Mais telle eſt & doit être la forme d'une Apologie. On fait face à tout le monde, on tire çà & là

ſuivant le beſoin : c'eſt une ſorte de guerre à troupes légères. Du reſte, le fond de ce petit Ouvrage eſt bon, louable, édifiant, & c'eſt toujours une réclamation contre le ſiècle & ſes mauvais uſages.

---

## ARTICLE XXXIX.

*HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE de Veniſe, depuis ſa fondation juſqu'à préſent.* (Trois Volumes *in*-12.) Par M. l'Abbé L..... A Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques, &c. *Suite de l'Article XVIII. au mois de Février.*

L'Amour de la liberté, l'horreur de la tyrannie, les invaſions fréquentes des Peuples Barbares, qui hâterent la décadence de l'Empire Romain, & qui finirent par le démembrer ; voilà

quelles font les caufes qui ont donné naiffance à la République de Venife.

Quelques Vénètes fatigués à l'excès des maux qu'ils avoient à fouffrir des irruptions de divers Barbares, fe refugierent dans les Ifles fituées au fond du Golfe Adriatique. Ce fut l'an 421 qu'on commença de bâtir à Rialte » une » Eglife, dédiée à S. Jacques. » Quelques maifons autour furent, » *dit notre Auteur*, les foibles » commencements de cette Ville, » qui, fous le nom de Venife, a » acquis, dans la fuite, une fi » grande célébrité. « Cette Ville naiffante fut jufqu'à l'arrivée d'Attila en Italie dépendante de Padoue, qui y envoyoit d'année en année des Confuls pour la gouverner. L'approche de ce Roi féroce, & qui fe nommoit lui-même *le fléau de Dieu*, valut à Rialte de nouveaux Citoyens. Plufieurs

Villes ſemblables ſe fo
dans les Iſles voiſines ; les
y accouroient en foule
trouver un aſyle contre l
des Huns. Ce moment,
*notre Auteur*, doit être
comme la véritable époq
fondation de la Républ
Veniſe.

Le premier ſoin de
veaux Inſulaires fut d'étab
eux une forme de Gouver
qui aſſûrât leur Etat & leu
Ils ſe déciderent pour l'
ment de la Puiſſance Tribu
chaque Iſle eut ſon Tribu
de rendre la juſtice à
ſon reſſort ; & ces Tribu
choiſis annuellement pa
frage commun des Inſul
étoient comptables de le
niſtration à l'Aſſemblée
qui ſeule avoit droit d
des affaires d'Etat.

La nouvelle Républiq

en peu de temps une grande considération dans l'Italie. Elle se vit cependant contrainte à devenir Tributaire de Théodoric ; mais ce Prince laissa jouir les Vénitiens de leurs usages & de leurs Loix : l'espèce d'hommage qu'ils lui rendoient, ne fit aucun changement dans la constitution primitive de la République.

Les Tribuns qui, dans les deux premiers siècles de la République, l'avoient gouvernée avec beaucoup de sagesse & d'union, devinrent pour elle, avec le temps, une source de trouble & de division. Ce n'étoit plus le bien de la patrie qu'ils avoient en vuë, tout étoit sacrifié à leurs intérêts particuliers : l'abus de l'autorité fut l'écueil de leur puissance. On comprit que c'en étoit fait de la République, si l'on ne remédioit au désordre qu'entraînoient les divisions intestines ; & comme

l'ancienne constitution de l'Etat étoit la principale cause de ces dissensions, on crut qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de rétablir la paix que de changer la forme du Gouvernement, & d'anéantir l'autorité des Tribuns. On indiqua une Assemblée générale à Héraclée. Le Patriarche de Grade y fit un discours, dans lequel il exposa vivement les malheurs qui ménaçoient la République, & conclut à ce que la Nation se choisît un Chef qui fût assez généreux pour sacrifier ses intérêts à ceux de la patrie.

Cet avis conforme au vœu général fut reçu avec applaudissement. On procéda sur le champ à l'élection proposée, & les suffrages se réunirent en faveur de Paul-Luc Anafeste, qui devint premier Duc de Venise. (Du mot *Duc*, le titre de Doge s'est formé dans la suite par corruption.) Ce

grand changement se fit l'an 697.
» L'Etat de Venise, *dit M. Lau-*
» *gier*, cessa dès-lors d'être un
» Etat parfaitement Républicain,
» & prit la forme d'un Etat par-
» faitement Monarchique. « En
effet, dans les premiers temps
qui suivirent cette révolution, les
Doges de Venise la gouvernerent
en véritables Princes, dont ils
prenoient même la qualité. Ils
disposoient à leur gré de toutes
les charges, traitoient seuls de la
paix & de la guerre: leur atten-
tion se bornoit à ménager le nom
& l'apparence de liberté dont les
Vénitiens se montrerent toujours
extraordinairement jaloux. On
voit même des Doges assez en-
treprenants & assez heureux pour
s'associer leurs fils, qu'ils laisse-
rent héritiers de leur Trône Ducal.

Le Dogat *d'Ange Participatio*
fut très-brillant. Ce grand homme
occupé du bonheur de sa patrie,

en protégea le Commerce, & la fit respecter des Nations voisines. Sous son Regne, Rialte changea de nom, & prit celui de Venise. Il aggrandit & embellit la nouvelle Ville. Il mourut en 827. *Sa* famille subsiste encore à Venise sous le nom de *Badouers*.

Deux Marchands Vénitiens, dont l'un s'appelloit *Bon* & l'autre *Rustique*, trouverent moyen d'enlever aux Chrétiens d'Alexandrie le corps de S. Marc & de le porter à Venise. Cette translation se fit sous le Dogat de Justinien Participatio, fils du précédent Doge. » De ce moment la Ville de Ve- » nise, qui avoit été jusques-*là* » sous la protection de S. Théo- » dore, choisit S. Marc pour son » principal Patron, & l'a toujours » honoré depuis comme son Ange » tutélaire. «

Nous passons rapidement sur les temps qui s'écoulerent jus-

qu'à la fin du dixième ſiècle. Ces temps ſont, pour ainſi dire, l'enfance de la République. L'Etat de Veniſe va paroître bientôt dans tout l'éclat d'une jeuneſſe vigoureuſe, qui le conduira promptement à la parfaite maturité, juſqu'à ce qu'enfin nous le voyions, *dit notre Auteur*, tomber par degrés dans une caducité triſte & languiſſante.

Le Gouvernement de Pierre Urſéolo, vingt-ſixième Doge de Veniſe, fut illuſtré par des conquêtes glorieuſes & par des avantages encore plus utiles que les conquêtes. Ce Doge obtint des Empereurs d'Orient la permiſſion, pour les Vénitiens, de commercer librement dans tous les Ports de l'Empire Grec, avec exemption des droits d'ancrages, douane ou gabelle. Ses préſents gagnerent auſſi les Soudans d'Egypte & de Syrie, qui accorderent, ſur leurs côtes,

aux Vaisseaux de la République; toutes sortes de faveurs & de privilèges.

Mais ce qui flatta le plus les Vénitiens, ce fut la députation qu'envoyerent au Doge les Villes libres de la Dalmatie. Ces Villes désolées par les brigandages des Narentins, implorerent la protection d'Urséolo, & lui promirent de se donner à la République, s'il les délivroit de la vexation des Pirates. Le Doge saisit avec empressement une si belle occasion d'immortaliser son Regne, & de procurer à sa patrie une augmentation de grandeur & de puissance: il fit équipper une Flotte nombreuse. Tout étant prêt pour le départ, il eut la sagesse de le faire précéder par des actes de Religion propres à lui mériter l'assistance du Ciel. Il se rendit à l'Eglise Cathédrale de S. Pierre; il y reçut des mains de l'Evêque l'étendart

de la République. » Dans ces siè-
» cles où le bel-esprit n'étoit pas
» connu & où la Religion étoit
» vraiment dominante, c'étoit un
» usage commun à tous les Peuples
» Chrétiens de ne rien entrepren-
» dre sans avoir recouru à Dieu
» par quelque hommage solem-
» nel..... Cet usage très-éloigné de
» la superstition, *ajoûte l'Auteur*,
» servoit à donner aux Guerriers
» un pieux encouragement : leur
» bravoure n'en étoit que plus en-
» treprenante, & les choses n'en
» alloient que mieux.«

L'Istrie & la Dalmatie tomberent sous la puissance d'Urséolo & des Vénitiens. M. l'Abbé Laugier raconte en détail cette guerre qui intéresse; il fait voir sur la fin de son premier Volume, comment ce grand pays fut annexé pour toujours au domaine de la République par l'Empereur des Grecs, Alexis, qui pouvoit y prétendre des droits

quoiqu'il n'y possédât rien alors. La conquête de cette belle contrée se rapporte au commencement du XI^e^ siècle, & la cession faite par les Grecs est postérieure d'environ 80 ans, c'est-à-dire de l'an 1086 ou à peu-près.

Le second Volume de cette Histoire s'ouvre par le tableau de la premiére Croisade. La voix de Pierre l'Hermite avoit rassemblé une foule innombrable de Croisés: on vouloit délivrer les saints lieux de la tyrannie des Infidèles. Les Vénitiens entraînés par ce mouvement général des Peuples de la Chrétienté, armerent une Flotte nombreuse. Outre les motifs communs de zèle & de religion, ils avoient un intérêt particulier au succès de cette pieuse entreprise. Occupés de leur Commerce, ils ne voyoient qu'avec regret les Ports de l'Orient les plus avantageux, soumis à la domination des

Turcs : ils espéroient d'ailleurs que cette guerre sainte leur fourniroit une occasion d'étendre leur Empire au-delà du Golfe. Le Doge Michieli donna le commandement de la Flotte à son fils, auquel il joignit, pour lui servir de conseil, Henri Contarin, Evêque de Castello.

Nous ne nous arrêterons pas au détail des évènements de cette premiére Croisade. On sait que le défaut de vivres & de subsistances introduisit la désunion & la licence parmi cette multitude de Croisés, qui ne connoissoient ni loix, ni discipline. Le seul Corps commandé par Godefroy de Bouillon, & où se trouvoient les Princes & les Seigneurs avec l'élite des troupes, fut préservé des accidents d'une marche irrégulière & confuse.

Ce Général vainqueur de Soliman sous les murs de Nicée, fran-

chit toutes les barrières qui lui fermoient l'entrée de la Syrie ; &, après avoir soumis les Villes d'Edesse & d'Antioche, il s'empara de Jérusalem dont il fut le premier Roi.

La Flotte Vénitienne parcourut l'Archipel, se saisit de Smyrne qu'elle pilla, & fit sur Ascalon une tentative inutile. Godefroy remplit à peine une année entière le Trône de Jérusalem. Baudouin, son frère & son successeur, lui étoit bien inférieur en capacité, il n'avoit ni les talents d'un Général, ni les vertus qui font un grand Roi ; aussi fut-il en peu de temps dépouillé de la plus grande partie de ses Etats. Les Vénitiens, sollicités par le Pape Callixte II, volerent au secours des Chrétiens de Syrie. Leur Flotte, de plus de cent Navires, rencontra celle des Infidèles à la hauteur de Jaffa. On se cherchoit de part & d'autre ; on

en vint bientôt aux mains. Voici comment notre Auteur décrit ce combat. » Les Vénitiens courent » à l'abordage, jettent leurs grapins, & le carnage commence. » La bravoure eſt aux priſes avec » la férocité : le ſang coule de » toutes parts : l'air retentit du » bruit des armes qui ſe choquent, » du fracas des Bâtiments qui ſe » heurtent, du murmure des combattants qui ſe preſſent, des cris » de douleur que pouſſent les bleſſées en expirant : l'action a déja » duré pluſieurs heures : les Infidèles s'affoibliſſent, ils ſont précipités de toutes parts dans les » eaux où ils s'abyſment avec leurs » Navires preſque tous mis en pièces, & leur Flotte eſt entièrement ruinée. « Cette brillante Deſcription n'eſt-elle point un peu plus du Genre Oratoire que du Style Hiſtorique ? Le Lecteur en jugera.

La conquête de Tyr ſuivit de près cette victoire ; mais avant que d'en entreprendre le ſiège, les Vénitiens voulurent ſavoir quelle récompenſe le Roi de Jéruſalem deſtinoit aux efforts puiſſants qu'ils faiſoient pour le ſervir. Ce fut l'occaſion & la matière d'un Traité, dans lequel on accorda des conditions très-avantageuſes aux Vénitiens. Une des plus importantes fut la ceſſion qu'on leur fit en toute Souveraineté de la troiſième partie des Villes de Tyr & d'Aſcalon, & des terres qui en étoient dépendantes, ſi l'on étoit aſſez heureux pour les conquérir. On s'engagea de plus à payer tous les ans au Doge de Veniſe la ſomme de trois cents beſans d'or, priſe ſur les revenus de la Ville de Tyr ; à condition que les Vénitiens entretiendroient, dans cette Ville, une Garniſon qui ſeroit obligée à faire le ſervice en commun avec

les troupes du Roi. Par ce Traité, les Vénitiens furent amplement dédommagés des frais de leurs armements ; & tandis que les autres Nations s'épuisoient d'hommes & d'argent dans ces guerres saintes, *la République faisoit des établissements, obtenoit des exemptions, étendoit son Commerce, & se mettoit en voie d'engloutir toutes les richesses de l'Europe & de l'Asie.*

Le siège de Tyr dura près de cinq mois. Ascalon se rendit presque sans résistance. Les Vénitiens furent mis en possession du terrein qui leur étoit cédé par le Traité. Après ces expéditions, le Doge mit à la voile pour Venise ; sur sa route il vengea l'insulte faite au pavillon Vénitien par l'Empereur Calo-Jean. *Il entra*, dit notre Auteur, *dans l'Archipel qu'il parcourut avec la rapidité d'un tourbillon orageux, que*

*le vent emporte & qui lance ses foudres de toutes parts.*

En 1173, Vital Michieli, trente-huitième Doge, fut assassiné par la populace de Venise : cet évènement remplit la Ville d'épouvante & d'horreur. Tous les vrais Citoyens frémirent à la vuë d'un attentat, qui outrageoit toute la Nation dans le Chef de la République. Il importoit à la sûreté de l'Etat de mettre un frein à ces tumultes populaires, qui rendent les Loix les plus sacrées dépendantes du caprice & de l'emportement de quelques séditieux. On jetta les premiers fondemens du nouveau systême de Gouvernement qui devoit changer l'ancienne constitution, & tenir le Peuple dans une entière dépendance.

Jusqu'alors le peuple de Venise, quoique soumis à l'autorité d'un Doge, avoit conservé de

ls droits. Il donnoit son suf-
dans les Assemblées, il avoit
à toutes les Magistratures.
en tout à la Noblesse, il avoit
ıtage de l'emporter sur elle
e nombre, & l'on avoit vu
urs Doges qui ne devoient
:lévation qu'aux acclamations
tte multitude, dont ils s'é-
t ménagé la faveur. On avoit
senti plusieurs fois, à Venise,
convénients de ces élections,
on n'avoit jamais osé donner
ıte à des droits qui paroiss-
t aussi anciens que la Républi-
Les troubles & les désordres
produisit l'assassinat de Vital
ieli, présenterent des circons-
s favorables au changement
on vouloit introduire dans la
: des élections. C'est par-là
'Auteur commence son 6e Li-
*Nous en dirons aussi quelque*
*dans le dernier Extrait, que*
*donnerons de cet Ouvrage.*

## ARTICLE XL.

*ESSAI SUR L'HISTOIRE du Droit Naturel.* Par Martin Hubner, Professeur d'Histoire en l'Université de Copenhague, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris. (Deux Volumes *in-12.*) *A Londres ; & se trouve à Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.*

L'Auteur ne donne que le titre d'*Essai* à son Livre : cependant il y fait entrer plus d'objets, plus de Jurisprudence universelle, plus de Philosophie morale, qu'on n'en remarque dans des Bibliothèques entières de Juristes, de Politiques, de Philosophes. On sent qu'il s'attache moins à la partie historique

hiſtorique du *Code de l'humanité*, qu'aux réflexions qui ſe lient naturellement à ce grand ſujet. Dès qu'il trouve l'occaſion de raiſonner & de développer, il la ſaiſit & fait la fonction tantôt d'Interprète des Loix, tantôt d'homme d'Etat, tantôt de Moraliſte : celle d'Hiſtorien n'eſt qu'acceſſoire, en quelque ſorte, quoiqu'elle dirige le fil de l'Ouvrage.

Il nous faudroit auſſi l'étendue de deux Volumes pour rendre compte de tout ce que dit M. Hubner, c'eſt-à-dire pour bien pénétrer ſes principes, pour les mettre à la portée de tout le monde, pour en reconnoître les avantages, pour en remarquer auſſi les défauts. Car, quoiqu'un Livre de cette importance ne puiſſe être ſorti que d'une tête bien faite, quoiqu'il ſuppoſe beaucoup de connoiſſances & d'eſprit, nous ſommes très-éloignés de l'approuver en

Qu'on nous permette de reprendre cette définition, parce qu'elle nous donne lieu de présenter plusieurs excellents principes de l'Auteur. Il exige, pour toute Loi, quatre choses : *Légitimité* du Supérieur ; *Décret* ou volonté de sa part ; *Promulgation* faite aux Sujets ; *Sanction* ou obligation imposée sous la ménace d'une peine, ou avec la promesse d'une récompense. Or tout cela se trouve dans la définition des *Loix Naturelles*, qu'on vient de lire. L'*Etre suprême* est le Supérieur ; l'*Obligation* qu'il impose par ces Loix, exprime sa volonté ou son *Décret* ; la connoissance qu'il donne de ces Loix par les lumières de notre esprit, est la *Promulgation* ; le dessein qu'il a de nous conduire au bonheur par le moyen de ces Loix en notifie la *Sanction* : car, si nous y sommes fidèles, nous serons heureux ; si nous les transgressons, nous ne

evons, attendre que des peines roportionnées à la grandeur du Maître qui ordonne, & au degré e malice contenue dans notre ésobéissance. De la nécessité de ette *Sanction* dans les Loix Naurelles suit la vérité d'un état utur, par conséquent le dogme ssentiel de l'immortalité de l'ame : Article dont M. Hubner parle trèsien & très-au long; il en trouve les traces évidentes chez les Grecs, les Romains, & en général chez tous les Peuples. La royance de l'immortalité de 'ame a dû être aussi répandue que la connoissance des Loix Naurelles; parce que, sans cette royance, les Loix Naturelles n'auroient point de *Sanction*. Voilà un tour de preuve très-heureux & très-fécond en raisonnements.

Il faut concevoir 1° que, dans son premier Volume, notre Au-

tion, est-il moins sot que s'il la produisoit d'un ton absolu & sans restriction. Or le P. Couplet est dans le premier cas, & notre Auteur le place dans le second : en cela consiste le petit tour de souplesse dont use ici M. Hubner.

L'Article où cet Auteur expose les sentiments de Socrate sur les Loix Naturelles, est excellent. Socrate a reconnu la Sanction de ces Loix, c'est-à-dire la peine ou la récompense dont leur observation ou leur transgression doit être suivie dans un état futur. Et à ce sujet M. Hubner donne une fort bonne démonstration de l'immortalité de l'ame : c'est ce que nous remarquions plus haut. Mais ce qu'il faut bien considérer en cet endroit, c'est le soin que prend l'Auteur de fixer les méthodes de raisonnement, de les proportionner aux sujets, de bien distinguer les choses qui peuvent être dé-

montrées mathématiquement, de celles qui ne sont susceptibles que d'une démonstration morale. De cette dernière espèce est l'état d'une vie future. Indépendamment de ce que nous en apprend la Religion Révélée, l'existence de cet état est prouvée par les lumières de la raison, sur-tout par la nécessité de conserver une Sanction aux Loix Naturelles. » Mais, » *ajoûte l'Auteur*, la connois» sance que nous avons de cet » état, n'est rien moins qu'équi» voque. La certitude que nous » en pouvons avoir, n'est ni moins » grande, ni moins convaincante » dans son genre que celle qui » provient d'une démonstration » rigoureuse l'est dans le sien « &c. Encore une fois, tout ce morceau doit être lu comme une des meilleures choses qui aient été écrites contre la confusion des méthodes, & en faveur du dogme de la vie

» avec ceux des simples Bourgeois :
» ce qui leur ôte cette roideur &
» cette infléxibilité d'un côté, &
» de l'autre côté cette timidité
» étonnante, qui font partie du ca-
» ractère de plusieurs autres Peu-
» ples, & dont la réflexion la plus
» suivie, jointe à la meilleure vo-
» lonté, peut à peine les affran-
» chir. La maison paternelle ne
» peut point servir d'asyle aux en-
» têtements & à la présomption
» des enfants qui en sont éloignés.
» Je soupçonne que l'urbanité &
» la douceur qui caractérisent en
» général les mœurs des François,
» sont, en grande partie, duës à
» la manière dont ils sont élevés. «
Il est vrai que M. Hubner conclut ce morceau par un mot de critique. Il craint que les gens d'Eglise, à qui l'on confie en France l'éducation de la jeunesse, ne lui *inspirent des sentiments plus propres pour le Couvent, que pour les Ci-*

toyens du monde. Mais l'Auteur peut se rassûrer. Quand il seroit vrai que les gens d'Eglise porteroient leurs Elèves à la vie retirée (ce qu'il faudroit encore examiner & expliquer) au sortir des Collèges, ces jeunes gens trouvent des exemples & entendent des leçons qui leur font bientôt perdre le goût de la solitude & prendre celui de la dissipation. A cet égard, notre jeunesse Françoise n'est que trop docile ; & en général, on ne peut raisonnablement lui reprocher d'être *plus propre pour les Couvents que pour le monde.*

Les anciens Grecs ont donc reconnu une législation universelle, dont les effets s'etendent au-delà des bornes de la vie présente ; & les Romains penserent de même. On produit ici en preuve ce qu'ont dit Cicéron, Senèque, Marc-Aurèle & Epictète : ce qui rem-

plit quatre Chapitres fort discutés & fort pleins de choses. La Sanction est admirablement bien dans le Chapitre qui concerne Cicéron; & c'est encore là une de ces preuves pleines de lumière, de grandeur & de force qui servent à établir, par les arguments même tirés de la raison, la nécessité d'une vie future.

Dans le Chapitre qui touche Senèque, il y a une discussion sur l'état de nos facultés, c'est-à-dire l'entendement & la volonté. L'Auteur prouve fort bien qu'il doit rester encore assez de lumières dans notre esprit, pour distinguer les vérités mathématiques & morales, que, *sans admettre une rectitude naturelle des facultés de notre ame, on ne saura jamais prouver seulement la possibilité d'une révélation, & encore moins son existence & la vérité de ses principes : car, au bout du compte,*

ître-t-il, *c'est à l'aide de la*
*son qu'on parvient à faire cette*
*ouverte importante*. Tout cela
très-bien dit, mais on desire-
: qu'à la suite de ces bons prin-
es M. Hubner n'eût pas assûré
: le *déréglement de la raison* qui
en nous, ne nous est point *natu-*
, c'est-à-dire qu'il ne *naît point*
*c nous*. Est-ce donc que nous
naissons pas sujets à l'igno-
ce & inclinés vers les biens
ibles qui ne sont pas notre
?

l falloit, ce semble, ne point
dre de vuë la catastrophe qui
: faite dans le genre humain
la chûte du premier homme.
ne devroit point lire, à la page
, que *nous pourrions toujours*
*les maîtres, & avoir un em-*
*: absolu sur nos passions si*
*s le voulions bien sérieuse-*
*nt*. Eh! qui de nous n'éprouve
que les passions préviennent

la raison, que nous ne tenons plus ce timon qui étoit entre les mains du chef de la grande famille qui est le genre humain; qu'au moment où nous le voulons le moins, les orages s'élevent en nous-mêmes, nous agitent, nous mettent en danger de périr dans des écueils? L'Auteur ajoûte sagement que *ces desirs impétueux peuvent bien dérouter le Sage, & ébranler sa volonté; mais qu'ils ne sauroient la détruire malgré nous*. S'ensuit-il que, dans l'état actuel, *nous puissions toujours avoir un empire absolu sur nos passions?* Cet *empire absolu* n'exigeroit-il pas que nous fussions même exemts des agitations involontaires, des *desirs impétueux* qui nous *déroutent* & nous *ébranlent?*

M. Hubner dit bien, dans son Avertissement, qu'il *proteste contre toutes les interprétations sinistres qu'on pourroit donner à*

*quelques endroits de son Ouvrage, au préjudice des sentiments inviolables qui l'attachent à une Religion indubitablement divine.* Il avertit qu'il traite la matière du Droit Naturel par les seules lumières de la raison & *en simple Philosophe*, qu'il a dû *écarter de ses réflexions tout ce qu'on appelle autorité.* Mais tout ce préliminaire ne fait pas 1° qu'indépendamment même de la révélation, on ne doive s'appercevoir que l'homme, par ses propres forces, ne peut acquérir *un empire absolu sur ses passions*; 2° qu'étant véritablement *attaché* à la Religion révélée, comme il le déclare, l'Auteur ne dût, dans la composition d'un Livre tel que celui-ci, se ressouvenir des principes de cette Religion, afin ne les blesser en rien ; 3° qu'il ne fût à propos de penser, dans le détail des devoirs naturels, qu'outre

l'obligation imposée à l'homme de les remplir, il lui a, de plus, été donné d'autres lumières par l'Evangile; lumières qui se concilient parfaitement avec les devoirs de la Nature, qui en facilitent & en perfectionnent l'accomplissement. A quoi sert-il de raisonner dans une autre hypothèse que celle où se trouve le genre humain, & quelle est cette hypothèse sinon celle du Christianisme offert à tout le monde? Ces réflexions doivent servir pour beaucoup d'endroits de ce Livre. L'Auteur, qui ne ressemble pas aux faux Philosophes du siècle, lesquels écartent la révélation, parce qu'ils ne la croient pas, ne prendra point en mauvaise part les vuës que nous osons suggérer aux Lecteurs de son Ouvrage.

Dans le beau Chapitre qui contient l'Analyse des sentimens d'Epictète sur les Loix Naturelles,

M. Hubner reproche à cet Auteur d'être *d'opinion que chaque homme a naturellement une idée du bien & du mal, du juste & de l'injuste.*
» Si cela étoit, *reprend-on*, il y
» auroit des idées innées, & c'est
» ce qu'après un mur examen on
» ne sauroit se persuader..... Nous
» naissons sûrement tous avec une
» grande disposition pour acquérir
» des idées, & nous sommes faits
» de façon que dès que l'image
» du bien & du mal se présente à
» notre esprit par le ministère des
» sens, ou bien par la combinai-
» son des perceptions antérieures,
» nous approuvons d'abord celui-
» là, & nous sentons une aversion
» pour celui-ci : mais, au reste,
» nous n'avons, en venant au
» monde, aucune idée ni du bien,
» ni du mal, ni de quoi que ce
» soit « &c. Toute la suite est encore contre les idées innées, & l'on s'appuie d'une raison de

M. Barbeyrac, qui a cru que des Nations entières sont dans une *ignorance manifeste* à l'égard des devoirs fondamentaux du Droit Naturel. Cette opinion est fausse; car nulle Nation, nul homme n'ignore, par exemple, qu'il faut pratiquer la reconnoissance, qu'il est beau de protéger & d'assister les malheureux, qu'on doit *honorer* ceux de qui on tient le jour, &c.

Il ne faut plus mettre en avant l'hypothèse tant frondée de Barbeyrac; mais il seroit bien important de montrer comment, sans aucunes idées innées & à l'aide seule des sens, l'homme s'avise de distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste; quelle est la mesure dont il se sert pour apprécier la vertu & le vice. On doit toujours *commencer par le commencement*, disoit un Anglois disert en facéties: & celle-ci est une vérité, sur-tout à l'égard

de nos premiéres connoissances. Par où s'y prendra-t-on pour entrer dans le code de l'humanité, si l'on n'apporte en naissant quelque rayon de lumière sur le bien & le mal ? M. Sherlok, qui a pris le parti des idées innées contre Locke, n'a peut-être pas résolu toutes les difficultés ; mais Barbeyrac, qui a prétendu défendre ce dernier & achever de détruire la doctrine des idées innées, raisonne d'une manière encore moins satisfaisante que Sherlok : car de dire que nous avons des facultés suffisantes pour connoître nos devoirs naturels, c'est prononcer des mots & ne rien faire de plus, puisqu'avant que d'user de ces facultés, il faudroit savoir distinguer ce qui est *devoir* de ce qui ne l'est pas. C'en est assez sur cet *Essai* de controverse, dont M. Hubner devroit, dans une seconde Edition de son

Livre, ſuivre tous les rapports & approfondir toute l'importance. Nous nous en rapporterions mieux à lui qu'à Barbeyrac & à quiconque raiſonne comme ce Profeſſeur.

Il faut lire tout le Chapitre où l'on analyſe les XII. Livres de Marc-Aurèle. C'eſt un des plus beaux & des plus grands morceaux de cet Ouvrage. Nulle part la doctrine de l'Empereur-Philoſophe n'eſt préſentée avec tant d'étendue, d'éclat & d'avantages. On y reconnoît la grande intelligence de Marc-Aurèle en matière de Philoſophie morale, & ſur-tout en ce qui concerne les Loix Naturelles. Dans ſon 5ᵉ Livre, ce Prince enſeigne l'*Optimiſme* du monde préſent : ce qui prouve, comme l'obſerve M. Hubner, que cette opinion n'a pas été inventée par Leibnitz. Mais de quelque part qu'elle vienne, c'eſt une illuſion & un mauvais ſyſtême.

Le reste du Volume comprend
'autres considérations sur le Droit
Naturel chez les Romains, avec
un état de ces connoissances chez
es Peuples Barbares, ou dans les
iècles qui n'étoient pas cultivés
par les Lettres. Nous méprisons
beaucoup ces temps peu polis,
peu agréables ; & notre Auteur
charge encore le portrait, en
reprochant aux hommes d'alors
d'avoir fait leur capital de *tout*
*traire* & de *ne rien savoir.* Il
y a quelque obscurité dans cette
page 462 de M. Hubner, il ne
fait peut-être pas assez d'attention
que les gens des siècles de Barbarie
inventerent plus de choses
que nous, & qu'ils eurent communément
plus de probité qu'on
n'en a dans les siècles du raffinement
& du savoir. Quel bien ont
fait à nos mœurs tous les Ecrits
de pure Philosophie qui ont paru
depuis cent ans ?

A la renaissance des Lettres on s'occupa de l'étude des Langues, d'expériences physiques, de spéculations d'Astronomie, de politesse dans les Ecrits, de recherches sur l'Histoire, d'élégance dans les Arts & très-peu de la science des devoirs. *Les hommes*, dit M. de Fontenelle, *occupent toujours la Philosophie morale le plus loin d'eux qu'il leur est possible.* Ce mot, qui vaut un Livre, n'échappe pas à M. Hubner, & il le place à la tête de son second Volume. Ensuite il nous présente Grotius comme ayant été le premier Restaurateur de l'Etude des Loix Naturelles. Vient l'Histoire de ce grand homme & celle de son Ouvrage du *Droit de la Guerre & de la Paix*, que notre Auteur met en parallèle avec celui de Montesquieu. » Le premier, *dit-il,* » a été commenté par les Savans » les plus illustres & les plus solides, » comme

» comme il y a apparence que le » ſecond le ſera par les plus grands » génies de nos jours & par ceux » de la poſtérité. « Ne prévenons point les choſes futures, mais deſirons ſeulement que les Commentateurs de l'Eſprit des Loix en retranchent les fauſſetés, en éclairciſſent les obſcurités, en corrigent les citations vicieuſes, en apprécient, ſans enthouſiaſme, le mérite encore diſputé.

M. Hubner trouve mauvais que Grotius appuie ſa doctrine des Loix Naturelles, d'une foule de citations de l'Ecriture-Sainte, des Pères, des Auteurs profanes. *Les opinions*, ajoûte notre Moraliſte, *ou les paroles de S. Auguſtin, de S. Hilaire, de Moyſe, de Cicéron, de Plutarque & de S. Paul doivent être fort indifférentes à quiconque prend ſur ſoi de faire des recherches ſur le Droit de l'humanité. S'il défère à ce qu'ils*

*avancent, au dépit de la saine raison, son Ouvrage ne contient plus un Droit de la Nature, il n'est qu'un amas confus d'autorités qui se contredisent, &c.*

Ceci n'est pas bien dit, 1° Moyse & S. Paul qu'on met ici *in globo* avec d'autres Ecrivains non-inspirés ou profanes, ne peuvent rien *avancer au dépit* (il faut *en dépit*) *de la saine raison*; & ces mêmes Auteurs sacrés ne peuvent *se contredire*. 2° Pourquoi seroit il défendu à quiconque écrit sur le Droit Naturel, d'appuyer ses décisions de l'autorité des Livres saints, lorsque ces Livres touchent les mêmes matières? Par exemple, Grotius, dans le 4e Chap. de son premier Livre, traitant cette maxime du Droit Naturel, qu'il n'est pas permis aux sujets de se révolter contre leur Prince, produit l'oracle de Jesus-Christ, qui ordonne de *rendre à César ce qui est à*

*César*, & les Textes de S. Paul qui recommandent d'obéir aux Puissances ordonnées de Dieu. Quel défaut de méthode ou de jugement y a-t-il en cela? Puisque Jesus-Christ & S. Paul se sont déclarés sur ce point important du Droit Naturel, leur autorité ne confirme-t-elle pas les arguments tirés de la raison ; n'est-il pas dans l'ordre de les entendre ; & conçoit-on que le Traité de Grotius en soit plus foible ou moins beau à cause du concours de ces grands témoignages? Nous faisons juges le cette question tous les Philoophes Chrétiens, parmi lesquels ous comptons M. Hubner.

Le Paragraphe qui concerne otius, est de 125 pages, où l'on uve des Critiques & des Apoies de ce grand homme, avec sieurs vues très-utiles sur le it des Gens que Grotius disuoit mal-à propos du Droit

Naturel ; mais, pour identifier l'un & l'autre, il faut concevoir le Droit *des Gens universel*, non le *Droit des Gens Conventionnel*, *Arbitraire*, *Coûtumier*, qui n'est qu'un Droit des Gens improprement dit, & très-distingué du Droit Naturel.

On n'a ici qu'un mot sur Selden, qui a fait un Ouvrage inutile & plein de faussetés, sous le titre de *Droit de la Nature & des Gens, selon la discipline des Hébreux.* Mais on s'étend beaucoup sur Hobbes & sur ses pernicieux principes. Ce Philosophe Anglois *faisoit semblant d'établir les Loix Naturelles en les ruinant, & vouloit faire croire qu'il les déduisoit de leurs véritables principes, tandis qu'il en sappoit les fondements.* Au fond, Hobbes n'admettoit, pour régle fondamentale, que l'*intérêt particulier :* systême destructif de toute vertu sociale,

e toute confiance entre les
mes. C'est ce que fait bien
r M. Hubner, qui traite aussi
rand la question si essentielle
immutabilité & de l'impres-
ibilité des Loix de la Nature.
a d'excellentes choses dans cet
cle.
elui qui présente le fond &
lyse de la doctrine de Puffen-
, est aussi fort étendu. L'Au-
abrège d'abord la vie que
eyrac a donnée de ce fameux
esseur, puis il fait des Remar-
sur son systême; enfin il le
pare avec celui de Grotius.
ant à la pureté du style, le
vre de celui-ci est bien pré-
able à celui de Puffendorf.
ais l'Ouvrage de Grotius ne
ut guères être utile qu'aux
vants : au-lieu que celui de
ffendorf est très-propre pour
truire un bien plus grand
mbre de personnes. Outre

» cela Grotius n'a pas prétendu » donner un ſyſtême complet du » Droit Naturel..... Il ne dit rien » ou peu de choſe de la nature » des vérités morales, des prin» cipes de la moralité de nos » actions, & de l'eſſence des Loix » en général : au-lieu que Puffen» dorf traite tout cela à fond. » Celui-là s'attache principale» ment à ſes matières favorites » qui ſont celles de la Guerre & » du Droit réciproque des Na» tions : celui-ci embraſſe le ſyſ» tême général de nos devoirs, » dont il fait connoître les prin» cipes..... Il eſt vrai que ſon Livre » eſt un tréſor bien moins riche » que celui de Grotius, qui eſt le » Créateur de la Science dont nous » parlons ; mais en revanche, le » Juriſconſulte Allemand a rendu » cette Science bien plus com» plette, & a remédié à ce défaut » de méthode & d'arrangement

» qu'on a tant regretté dans le
» systême du Hollandois. En un
» mot, ce dernier a amassé des
» matériaux ; il a même construit
» quelques pavillons d'une grande
» beauté ; mais ce ne sont tout-
» au-plus que des pièces rappor-
» tées. L'autre au contraire a élevé
» sur des fondements solides un
» édifice régulier, dont l'ordre &
» la commodité font oublier, s'ils
» ne cachent pas tout-à-fait, les
» défauts peu nombreux qu'un
» Connoisseur pourroit y trouver.«

M. Hubner nous parle du Docteur Cumberland, Evêque de Peterborough, qui publia, en 1672, un *Traité Philosophique des Loix Naturelles*, dans le dessein de réfuter le systême de Hobbes. Comme celui-ci *cache fort habilement la vérité pour faire valoir ses erreurs*, Cumberland a été obligé d'employer beaucoup de raisonnements subtils, qui rendent

ſon Livre, à peu près, inutile pour le commun des Lecteurs.

Barbeyrac n'a jamais composé d'Ouvrage ſur les Loix Naturelles, mais il a traduit & orné de ſavantes Notes les Livres de Puffendorf & de Cumberland. Dans ſa Préface ſur Puffendorf, on trouve un Paragraphe fort étendu où les Pères de l'Egliſe ſont très-maltraités : ce qui donna lieu, en 1718, à D. Ceillier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, de publier ſon *Apologie de la Morale des Pères*, Ouvrage auquel Barbeyrac ne répondit qu'en 1728. M. Hubner nous raconte tout cela, & s'échauffe trop contre D. Ceillier. Nous n'avons point lu les pièces de cette Controverſe, mais nous connoiſſons très-bien le Paragraphe contre les Pères, inſéré dans la Préface de Barbeyrac, & c'eſt une choſe très-digne de critique. Il

paroît que ce Profeſſeur n'a connu les Pères que par la lecture de quelques Extraits de Bibliographie ou de Journaux d'Hollande. *S'il les avoit lus en eux-mêmes & de ſuite*, il en auroit parlé avec plus de préciſion, & quand M. Hubner voudra s'en occuper de ſang froid & ſans partialité, il leur rendra *juſtice*, il trouvera chez eux, entr'autres chez S. Chryſoſtôme & S. Auguſtin, les meilleurs principes ſur le Droit Naturel.

M. Barbeyrac tire la force d'obliger qui eſt dans les Loix Naturelles, de *la volonté d'un Etre ſupérieur duquel on ſe reconnoît dépendant ;* & M. Hubner trouve ce principe *vicieux :* non qu'il exclue de l'idée d'*obligation* celle d'un *Supérieur ;* mais il croit que l'autorité de ce Supérieur ne produit qu'une obligation ſecondaire & externe, tandis que l'obligation interne, primi-

tive & originaire vient de la raison. Il étend cette explication jusqu'à la Divinité même ; parce que *l'autorité d'un Etre suprême ne peut être reconnue que par le moyen de la raison*. Il y a de l'obscurité dans toute cette doctrine. La raison nous sert bien à reconnoître l'existence & l'autorité de Dieu, mais cette vérité une fois reconnue, nous ne pouvons nier que l'obligation & la sanction des Loix Naturelles n'en soient plus fortes & plus efficaces pour diriger nos actions. La raison isolée & sans ce poids de l'autorité, pourroit réclamer, mais qu'opéreroit-elle vis-à-vis des passions ? tout-au-plus l'aveu du crime & le cri de la conscience : du reste, les rapports à l'Etre suprême, comme Législateur & Vengeur, venant à disparoître, l'homme s'étourdiroit sur sa situation, & en viendroit même jusqu'à se mocquer des remontrances de la raison.

Notre Auteur juge aussi les Ouvrages de M. Burlamaqui, dont le mérite particulier est la clarté & la précision, quoique d'ailleurs ils ne soient pas sans défaut.

On finit par les Adversaires du Droit Naturel, & il y en a eu de plusieurs espèces; d'abord les Usurpateurs, les Conquérants injustes, les Vainqueurs de leur Patrie, tels que Marius, Sylla, César, Antoine, Pompée; ensuite les Ecrivains sans Religion ou passionnés, tels que Spinosa, Bayle, Mandeville, Bolingbroke, Machiavel &c. Enfin on peut regarder comme des gens qui ne font pas de bien à la Jurisprudence Naturelle & à la Science des Devoirs, les Savants à systêmes, les Dissertateurs trop subtils, les Professeurs hérissés d'érudition ou de termes scientifiques. *La simplicité*, dit très-bien notre Auteur, *est, & doit être le caractère essentiel de tout systême*

*de morale, & par conséquent de celui du Droit Naturel.*

## ARTICLE XLI.

### *LETTRE AU SUJET DE LA COMÉTE dont on attend le retour.* Par M. DELALANDE, de l'Académie Royale des Sciences.

MM. RR. PP.

DANS les premiéres réflexions, dont j'eus l'honneur de vous faire part, en 1757, sur la Comète de 1682, & que vous voulutes bien publier dans vos Mémoires, je finissois par indiquer le lieu du Ciel où les Astronomes pouvoient chercher cet Astre si desiré, en supposant qu'il fût dans la partie de son Orbite, alors voisine de la Terre.

ous allons nous trouver au
d'Avril dans une position en-
plus favorable, & avec de
plus grandes espérances. D'un
les 76 ans que la Comète em-
dans ses plus longues pério-
ont écoulés : de l'autre, les
ls, dont M. Clairaut vient de
er les résultats, nous appren-
qu'en vertu des attractions
upiter & de Saturne, cette
ète ne passera par son Péri-
que vers le 15. ou le 20.

profitant de cette annonce, j'ai
ue, pour parer à tout évène-
, je pouvois étendre un peu les
es que M. Clairaut a trouvées
cette apparition. En consé-
e j'ai supposé que la Comète
re périhélie dès le milieu de
J'ai recherché, dans cette
sition, quels sont les lieux
el où elle devra se trouver,
 élongation par rapport au

Soleil, depuis le temps où sa distance sera égale à celle du Soleil à la Terre.

J'ai formé de pareilles hypothèses pour le 1. le 15. & le 20. Avril, pour le 1. & le 15. de Maî, au moyen desquelles il paroît comme impossible que la Comète puisse échapper à nos recherches. J'ai trouvé que, dans toutes ces hypothèses, la Comète doit passer fort près de nous, & cela après son périhélie : circonstance qui rend toujours les Comètes plus brillantes, à cause de cette trace ou chevelure lumineuse, qu'elles remportent du voisinage du Soleil.

Il est nécessaire, ce me semble, que tous ceux qui s'intéressent spécialement à cette belle partie de la Physique céleste, soient avertis des lieux où ils peuvent chercher cette Comète, puisque le temps de son apparition ne sauroit être que fort prochain. Comme c'est

avant le lever du Soleil, & par conſéquent de grand matin qu'elle commencera à ſe montrer, nous ne pouvons pas eſpérer que le hazard la faſſe appercevoir : cette découverte ſera le prix de la vigilance, & du ſoin que l'on prendra pour la trouver.

En rappellant ainſi l'attention de tous les Curieux ſur un phénomène ſi intéreſſant, mon intention eſt ſur-tout de faire que le mauvais temps trop ordinaire à Paris, ne puiſſe pas nous priver de ces Obſervations, & de leur ſuſciter des Curieux dans des climats plus favorables.

Si la Comète paſſoit par ſon périhélie le 1. Mars 1759, nous pourrions la voir le 20. ſur le bras du Verſeau, un peu au-deſſus de la queue du Capricorne, ſe levant à 4 h. 30 min. du matin, c'eſt-à-dire une heure & demie avant le lever du Soleil ; ſa diſtance à la Terre

étant égale à celle du Soleil, que je supposerai de dix parties dans les calculs suivants.

Si le périhélie arrive le 15. Mars, on la verra le 1. Avril sur le vase du Verseau, 40 deg. à l'Occident du Soleil, étant éloignée de 10 parties.

Le 10. Avril, près des Etoiles θ & ρ au ventre du Verseau, 50 deg. à l'Occident du Soleil, éloignée de 6 parties.

Le 15. Avril, entre δ du Verseau & δ du Capricorne, mais plus près de celle-ci à 60 deg. du Soleil, mais ayant déja 4 deg. de Latitude Méridionale. Peu de jours après, sa Déclinaison deviendra si Méridionale qu'on la perdra de vuë dans nos climats : ainsi elle ne passera point de l'autre côté du Soleil pour briller le soir, & son apparition ne sera guères que de 15 ou 20 jours à Paris, mais elle passera si près de la Terre, qu'elle n'en sera pas éloignée de la 10^e partie de la distance

du Soleil. La brièveté de l'apparition dans ce cas-là doit nous rendre attentifs à chercher cette Comète dès la fin de Mars dans la constellation du Verseau.

Périhélie le 1. Avril.

| Jours. | Elongat. | Longit. | | Latitud. | Dist. |
|---|---|---|---|---|---|
| 10. Avril. | 36. Occ. | 11 s. | 14 d. | 6. d. Bor. | 10. |
| 15. | 40. | 11. | 15. | 6. | 8. |
| 20. | 45. | 11. | 15. | 5. | 6. |
| 25. | 49. | 11. | 16. | 3. | 4. |
| 30. | 49. | 11. | 22. | 7. Mérid. | 2. |

Périhélie le 15. Avril.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 20. Avril. | 34. Occ. | 11. | 26. | 5. Bor. | 10. |
| 25. | 38. | 11. | 27. | 8. | 8. |
| 1. Mai. | 41. | 0. | 0. | 8. | 6. |
| 5. | 40. | 0. | 5. | 7. | 5. |
| 10. | 29. | 0. | 20. | 4. | 3. |
| 15. | 29. Orien. | 2. | 22. | 7. Mérid. | 3. |

Périhélie le 1. Mai.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Mai. | 32. Occ. | 0. | 7. | 10. Bor. | 10. |
| 5. | 35. | 0. | 10. | 10. | 8. |
| 10. | 37. | 0. | 12. | 11. | 6. |
| 15. | 35. | 0. | 19. | 12. | 5. |
| 20. | 24. | 1. | 5. | 10. | 3. |
| 25. | 17. Orien. | 2. | 21. | 5. | 3. |
| 30. | 48. | 3. | 27. | 5. Mérid. | 4. |

Périhélie le 15. Mai.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 15. Mai. | 35. Occ. | 0. | 14. | 11. Bor. | 9. |
| 20. | 35. | 0. | 24. | 12. | 7. |
| 25. | 33. | 1. | 1. | 13. | 5. |
| 30. Mai. | 26. | 1. | 19. | 14. | 4. |
| 5. Juin. | 14. Orien. | 2. | 28. | 13. | 3. |
| 10. | 47. | 4. | 6. | 4. | 4. |
| 15. | 59. | 4. | 23. | 4. Mérid. | 4. |

Dans cette dernière hypothèse, la Comète sera en conjonction avec le Soleil le 2. de Juin : elle paroîtra & le matin & le soir beaucoup plus long-temps que dans les premières hypothèses, mais plus éloignée de la Terre ; plus voisine de son Périhélie, mais plus sujette à être effacée par la longueur des crépuscules du matin & du soir : elle ne disparoîtroit qu'à cause de son grand éloignement, étant, à-peu-près, sous le ventre du Lion, & pas loin de Regulus.

Je crois qu'il est peu de personnes aujourd'hui pour qui une Comète soit un objet de terreur, mais s'il pouvoit encore s'en trouver, j'observerois, pour leur tranquillité, que la Comète attendue est des plus bénignes : elle n'a paru, ce semble, que dans des temps de bonheur. Kepler nous apprend que lorsqu'il l'ap-

perçut à Prague, les feux brilloient de toutes parts en signe des réjouissances de la paix, & quand elle reparut à Paris en 1682, toute la France étoit occupée des Fêtes qu'occasionnoit la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Je suis, &c.

*6. Mars, 1759.*

---

## ARTICLE XLII.

*ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire d'Espagne, depuis sa fondation jusqu'au présent Regne.* (Cinq Volumes *in*-12.) Par M. Desormeaux. *A Paris, chez Duchesne, rue Saint-Jacques.* M. DCC. LIX.

DANS la décadence de l'Empire Romain, l'Espagne devint la proie des Barbares, qui

inonderent le Midi de l'Europe. Sous la domination de ces Conquérants, elle fut long-temps le théâtre des guerres les plus sanglantes, & des révolutions les plus tragiques. Son sein étoit encore plus déchiré que partagé entre plusieurs Nations opposées d'intérêts, de langage, de mœurs, de Religion.

C'est ce qui rend l'Histoire d'Espagne si difficile à bien saisir & à bien exécuter. Surchargée d'évènements, qui se croisent & s'embarrassent les uns les autres, *elle* accable, en quelque sorte, l'Historien : elle ne lui laisse pas la liberté de distribuer sa matière, d'assujettir les faits à un ordre méthodique, de former un tissu suivi, uniforme, agréable. Ce poids du sujet, s'il est permis de parler ainsi, se fait encore plus sentir dans un Abrégé que dans une Histoire en grand. On serre,

ıupe dans un Abrégé, au-lieu
e plan d'une Hiſtoire donne
de s'étendre ſur les détails :
ıi fait diſparoître les inter-
ons, les coupures, les diver-
les inégalités &c.
ırmi ces embarras & ſous le
au des faits qu'il raſſemble,
)eſormeaux ne laiſſe pas de
her d'un pas ferme. Nous
rions dire, ſi l'expreſſion étoit
ıe, qu'il vole d'une aîle ra-
: car le goût de cette compo-
ı eſt l'aiſance & la légèreté.
ne s'appeſantit point ſur les
ements, on les indique en
de mots, on peint d'un trait
ıommes, les temps, les cho-
c les mœurs. Le ſtyle de cet
égé eſt vif, concis, point af-
é, point recherché. Imaginez
de ces Abrégés Chronologi-
;, dont M. le Préſident Hé-
t a fondé le genre & fixé la
ection. M. Deſormeaux y

ajoûte la liaison des faits, le fil de la narration : sans cesser d'être Chronologiste & Abbréviateur, il remplit les fonctions d'Historien: ce qui est peut-être aussi un nouveau genre, & une invention dans la classe historique.

Il n'est pas question pour nous d'abréger cette Histoire ; il faut simplement en produire des morceaux, pour faire connoître de plus en plus le travail & les succès de l'Auteur.

Les Romains firent grand cas de la conquête de l'Espagne ; & ils dédommagerent, en quelque sorte, leurs nouveaux Sujets par les connoissances, les arts, la politesse, qu'ils leur transmirent. L'Espagne, à son tour, fournit à l'Empire Romain trois Princes fort distingués, Trajan, Adrien, Théodose.

Quand la Puissance Romaine fut sur le penchant de sa ruine,

ılphe, Beau-frère d'Alaric,
a la domination des Goths en
gne, où il ne posséda néan-
ns encore que la Catalogne.
successeurs firent des conquê-
Vallia, qui fut le troisième Roi
ette Nation, s'étendit jusqu'en
tanie, défit les Vandales, dé-
it les Alains, soumit les Suè-
: trois Peuples barbares qui
ent aussi sortis de la Germanie,
qui, après s'être enrichis du
ige des Gaules, avoient formé
établissements en Espagne.
Dans la suite des successeurs de
lia, on compte plusieurs Rois
-estimables; entr'autres Evaric
*possèda les talents militaires*
*s un degré éminent*; Leuvi-
le qui *eut un courage héroïque*,
*ıne politique supérieure* : heu-
x s'il ne se fût *pas souillé du*
*g d'Hermenigilde son fi's!*
ut le bonheur de *revenir de ses*
*jugés* contre les Orthodoxes,

& de *mourir Catholique.* Son fils Recarede *mérite* d'être placé *dans les fastes du genre humain*, avec les Princes *qui ont été l'amour & les délices de leurs sujets.* Sous Récésuinthe, l'Espagne *vit son bonheur & ses richesses augmenter de jour en jour par les soins, les Loix & la modération du Monarque*, qui fut véritablement *le Père de la patrie & de la liberté, &c.*

Mais cet Empire des Goths périt en l'année 712, par la défection du Comte Julien, qui se vengea du Roi Rodrigue en livrant la patrie aux Arabes. Cette catastrophe connue de tout le monde, est racontée avec quelque étendue par M. Desormeaux, qui ajoûte ce morceau : » Qu'étoit donc devenu » le courage des anciens Goths, » leur fierté, leur amour pour la » liberté, leurs forces de Terre & » de Mer ? Il semble qu'un esprit

» de

» de vertige ſoit répandu parmi
» toute la Nation.... Sous le Regne
» de Vitiza, les Goths avoient une
» Flotte qui battit celle des Arabes.
» Ne leur reſtoit-il donc plus de
» Vaiſſeaux pour arrêter les enne-
» mis dans le trajet? Ce peuple
» belliqueux, chez qui tout parti-
» culier étoit contraint par les Loix
» d'être Soldat, n'avoit-il point
» d'armée pour diſputer la deſ-
» cente aux Muſulmans? A la vuë
» d'un évènement ſi ſingulier, ne
» doit-on pas convenir qu'il y a
» une Puiſſance ſupérieure qui diſ-
» poſe des Empires, & qui en fixe
» la durée? &c. «

L'Auteur place de temps en temps des Obſervations ſur la Religion, les Mœurs, le Gouvernement, les Loix des divers Peuples qui occupent le fond de cette Hiſtoire. Cela nous paroît dans le goût de ce que l'Abbé le Gendre publia, il y a plus de 40 ans, ſur

les Mœurs de nos anciens Francs. On verra très-volontiers ici les détails où entre M. D. par rapport aux Goths d'Espagne ; il soûtient, dans cette exposition, sa manière nette, simple & facile de présenter les choses : en quoi nous croitions assez qu'il ressemble encore à l'Historien que nous venons de nommer, & ce parallèle ne peut que faire honneur à l'un & à l'autre.

Les Goths qui purent échapper au fer ou au joug des Sarrasins, se cantonnerent dans les montagnes des Asturies, & c'est de-là que sont sortis les Restaurateurs des Monarchies Chrétiennes d'Espagne. M. Desormeaux nomme les Rois des Asturies, d'Oviedo, de Léon, de Castille, de Navarre, d'Arragon &c. & l'Histoire de ces Princes, jusqu'au commencement du 12^e^ siècle, remplit tout le reste du premier Volume. Le plus dif-

ingué d'entre les Rois de cette
uite est Ferdinand I. qui devint,
par la réunion de Léon & de Caf-
ille, le plus puissant Prince d'Es-
pagne. » Il fut d'ailleurs sage, mo-
» déré, équitable, chaste, pieux,
» éclairé autant qu'on pouvoit
» l'être dans un siècle de ténè-
» bres ; grand & heureux Capi-
» taine, plein d'amour pour ses
» Sujets, dont il ne respiroit que
» le bonheur..... On ne peut guères
» lui reprocher que la faute d'avoir
» partagé ses Etats, & d'être par-
» là, en quelque façon, cause de
» toutes les guerres civiles qui
» couterent tant de sang aux Chré-
» tiens «

Le second Volume de cet Abré-
gé commence à l'année 1109, &
finit à l'an 1474. Pendant tout
cet espace de temps, l'Espagne
est toujours partagée en plusieurs
Royaumes. Les Rois sont presque
toujours armés les uns contre les

autres. Les alliances qui se forment entre quelques-uns, ne sont d'ordinaire que des ligues contre leurs voisins. Ces guerres, comme l'observe l'Historien à l'année 1134, étoient *une alternative d'avantages & de pertes pour les Princes, & une continuité de malheurs pour les Peuples.* On vit même quelquefois le père & le fils, comme le Roi de Navarre & le Prince de Viane (en 1450,) *se faire une guerre sanglante.* Dans les Royaumes de Valence & d'Arragon, des Sujets rebelles leverent l'étendart de la révolte sous le titre d'*union.* Ces séditions ne s'éteignirent que dans des fleuves de sang. Souvent ce furent des Seigneurs particuliers, tels que les Lara, les Castro, les Lacerda, les Haro, les Coronel &c. qui armerent les uns contre les autres, & qui déchirerent le sein de l'Etat. Dans les inter-

ralles de paix, les Soldats congé-liés & sans occupation, se transfor-moient en brigands, en voleurs, nfectoient les chemins, pilloient es Bourgades, & désoloient la patrie.

Dans l'Espagne Sarrasine, les Dynasties se multiplierent comme à l'envi des Royaumes de l'Es-pagne Chrétienne. Grenade & Cordoue furent Capitales de deux le ces Dynasties ; & quelquefois in même Etat étoit en proie à plusieurs Concurrents. On vit jus-qu'à *trois Seigneurs Maures* qui prirent le titre de Rois de Gre-nade.

Rien de plus malheureux que la Castille sous le Regne de Pierre le Cruel. Notre grand Roi Char-les V. » ami de Transtamare & » intéressé de plus à venger le sang » de sa belle-sœur Blanche de » Bourbon, donna, pour l'expé-

» dition d'Espagne, de l'argent, » des troupes, &, ce qui valoit » encore mieux, Bertrand du Guesclin. « On sait tous les évènements de cette guerre, la part qu'y prirent les Anglois, le bien qu'elle fit à la France en la délivrant des terribles *Compagnies* ; enfin le succès de Henri de Transtamare qui monta sur le Trône.

Il s'est présenté une idée à notre Auteur, en traçant le caractère de Transtamare ; c'est de la comparer à notre grand Henri, le Conquérant & le Père de ses Sujets. » *De* » tous les grands Rois, *dit-il*, nul » ne ressemble plus (que Transtamare) à notre Henri IV. Même » taille, même affabilité, même » génie pour la guerre, mêmes » aventures, mêmes infortunes, » mêmes obstacles à vaincre. L'Espagnol surpassoit le François en » libéralité, en reconnoissance & » en bonheur. Bourbon étoit mais

superstitieux *, plus grand, plus magnanime, plus grand Capitaine. L'un & l'autre aimoit également ses Sujets & sa Patrie: mais Henri IV. étoit un Roi légitime, & Transtamare ne fut qu'un Usurpateur. «

L'Espagne, qui fut si fort agitée le guerres & de révolutions duant ces trois ou quatre siècles, oûta néanmoins quelques interalles de bonheur & de paix sous es Regnes de Ferdinand de Castlle, ce saint Monarque que I. Desormeaux nomme avec ran le *modèle des Rois*; d'Alonse le Sage qu'on regarde

On fait entendre par-là que le Roi i de Transtamare étoit *supersti-*: imputation qui devroit être ée par des faits non-équivoques: abuse fort, dans ce siècle, des de *superstitieux* & de *supersti-*

comme le *Législateur de sa patrie* ; d'Henri *le Valétudinaire*, & de trois autres Rois ses contemporains Martin I. en Arragon, Jean I. en Portugal, Charles III. en Navarre. Tous ces Princes surent entretenir la paix & l'abondance dans leurs Etats. N'oublions pas Alphonse le *Vengeur*, Roi de Castille, qui *connut les hommes &* les *employa* mieux que personne; Alphonse le Magnanime, Roi d'Arragon, qui *recueillit dans son sein les Muses bannies de Constantinople* ; c'est-à-dire, qu'il fit en Espagne ce que les Médicis firent en Italie.

Au milieu de tant de révolutions qui forment comme la chaîne principale de cet Abrégé, M. Desormeaux observe le caractère distinctif des Nations qui habitent l'Espagne. » Chez les Castillans » une gravité sévère, une pru» dence lente & réfléchie, de la » constance dans les adversités,

» un air de ſupériorité & de do-
» mination : chez les Arragonois,
» un attachement invincible à leurs
» privilèges & à leurs uſages ; de
» la fierté, de l'audace, de l'am-
» bition : dans les Portugais, un
» amour tendre & ſincère pour le
» Roi & pour la Patrie, du cou-
» rage, de l'enjouement. « Au
:eſte, comme notre Abbréviateur
›eint preſque toujours d'après Ma-
'iana, c'eſt d'ordinaire cet Auteur
:ſpagnol qui doit être le garant
le la vérité des portraits.

Après le Regne de S. Ferdi-
'nand, en 1252, M. D. place des
bſervations fort inſtructives ſur
tat des Loix & des Uſages de
Caſtille. Il explique l'origine &
prérogatives de pluſieurs titres
lignités qui ont ſubſiſté ou qui
iſtent encore. Les *Ricos-Hom-*
étoient des Gentilshommes
fiés, tels que nos *hauts &*
*nts Seigneurs*. La dignité

d'*Adélantade* étoit la même que celle de Vice-Roi ou de Capitaine-Général. En temps de paix, les Adélantades administroient la Justice. La dignité d'Amirante ne fut long-temps qu'une commission en vertu de laquelle on commandoit les armées navales. On l'érigea en charge dans la suite, & ses pouvoirs devinrent immenses. Sous Charles V. on la réduisit à un simple titre honorifique. L'Alferez-Mayor ou Grand-Enseigne du Royaume, eut aussi de très-grands privilèges. Il *décidoit souverainement de tous les points qui concernent la Chevalerie*; & l'occasion d'exercer ce pouvoir devoit être très-fréquente dans des siècles & dans des pays pleins de Chevaliers toujours prêts à rompre la lance, &c.

On a encore ici, après le 14e Siècle, quelques éclaircissements sur les Mœurs & le Gouvernement des Royaumes d'Espagne. En ce temps-là, les Arragonnois jouoient

us grand rôle hors de leur
, & cette Nation avoit des
lèges particuliers. » Les Gen-
hommes de quelque crime
ils fussent coupables, ne pou-
ent être condamnés à mort,
is on pouvoit les condamner
ne prison perpétuelle. Aucun
anger ne pouvoit parvenir
: Dignités de l'Etat & aux
iverneménts..... aucun Arra-
inois n'étoit obligé de donner
tion hors du Royaume pour
: somme à laquelle il auroit
condamné, ni être conduit
eurs que dans les prisons
uées par le Grand-Justi-
: « &c. Il y avoit d'autres
ou Coûtumes fondées peut-
originairement en raison,
sujettes aussi à des inconve-
s si l'on les prenoit dans leur
ralité, ou si l'on les étendoit
s les temps. On peut les voir
'. 397 de ce second Volume.

Nous terminons l'Analyse de ces deux premiers Tomes par quelques réflexions.

1°. L'Auteur répand un grand jour sur son Histoire d'Espagne par le soin qu'il prend de retracer de temps en temps à ses Lecteurs le Tableau général des affaires de l'Europe.

2°. Quelquefois il revient sur ses pas, mais c'est toujours pour faire des récapitulations courtes, réfléchies, nécessaires à la liaison des évènements qui vont suivre, avec ceux qui ont précédé.

3°. La Chronologie des différents Rois qui ont occupé les Trônes principaux de l'Espagne, est toujours placée avant l'Histoire de leur Regne. Cela guide les Lecteurs qui ne seroient pourtant pas fâchés de trouver encore à la fin de chaque Tome ou de tout l'Ouvrage, une Table des matières qui manque ici.

4°. M. Desormeaux a tenu

mpte de tous les Conciles d'Ef-
;ne & de leurs définitions : c'eſt
:ore une attention bien enten-
:. Nous deſirerions que ſur le
I[e] Concile de Tolède l'Auteur
confulté le P. Alexandre qui,
is ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique,
ouve que les Pères de ce Concile
ont point délié les ſujets de Vam-
du ſerment de fidélité qu'ils lui
ient fait. Vamba s'étoit dépoſé
-même, il avoit prié qu'on choi-
pour Roi en ſa place le Prince
vige. Le Concile de Tolède s'ap-
yant ſur cette abdication vo-
taire, déclara ſimplement que
ormais les Sujets de Vamba
ient libres à l'égard de ce Prince
qu'ils devoient obéir à Ervige :
ſt ce que montre bien le P. Ale-
ndre, qui a mieux pris le ſens du
ncile que pluſieurs autres Ecri-
ins. ( Voyez la 4[e] Diſſertation
ſon VII[e] ſiècle. )
5°. L'Auteur de cet Abrégé

parle avec respect de la Religion. Il resteroit à examiner si les reproches qu'il fait au Clergé des divers Ordres & des divers Siècles, sont toujours aussi fondés & aussi nécessaires qu'il paroît se l'imaginer : si, en écrivant ce qu'on lit à la p. 92 du II. Volume, il avoit suffisamment réfléchi sur ce que le Concile de Trente a défini dans les Canons 3^e & 4^e de sa XXIV^e Session, touchant le pouvoir de l'Eglise à l'égard des empêchements du Mariage : s'il s'est exprimé avec assez de circonspection sur S. Dominique à la page 108 du même second Volume : s'il convenoit de mettre la Politique en contraste avec la Religion, ensorte qu'on trouve *très-avantageux* en Politique ce que la Religion met au nombre des plus grands crimes, & si, dans l'hypothèse du Christianisme bien reconnu & bien prouvé, il ne faut pas dire absolument & sans restriction, que ce qui

contredit l'Evangile ne vaut rien ni en Politique, ni en Religion. (Voyez p. 280 du I. Vol.)

6°. Il y a d'autres petites fautes, comme *Primatie* du Pape, (I. Vol. p. 248) c'est *Primauté* qu'il faut dire. *Jean XXI. fait Pape après avoir été long-temps Juif & Médecin*, (II. Vol. p. 181.) 1° D'une multitude d'Auteurs que nous avons consultés, aucun ne dit qu'il ait été *Juif*. 2° Quoique la Profession de Médecin soit honorable, Jean XXI. ne l'exerça jamais avant son exaltation. Il fut seulement très-versé dans la Médecine, & en composa des Livres. (Voy. le 4e Tome de Ferreras par M. D'Hermilly.) Au reste, si nous relevons ces méprises, l'Auteur voudra bien croire que nous y sommes invités par les qualités essentielles de son Livre, qui mérite d'être porté à la perfection. *Nous rendrons compte des trois autres Volumes.*

# ARTICLE XLIII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## ITALIE.

### De Bologne.

Dell' Elettricismo, Lettere di Giambattista Beccaria de' CC. RR. delle Scuole Pie, Professore di Fisica sperimentale nella Regia Università di Torino, Membro della Società Reale di Londra, e dell' Accademia delle Scienze di Bologna, &c. *Lettres du P. Beccaria, Clerc-Régulier des Ecoles Pies, Professeur de Physique dans l'Université de Turin, &c.* (Très-grand *in*-4°. pag. 378.) M. DCC. LVIII. Il n'y a

presque point de phénomène dans la Physique qui ait eu plus de vogue que l'Electricité. Pendant trois ou quatre ans, tout le monde a voulu se faire électriser ou électriser les autres : c'étoit une sorte de goût épidémique, une mode qui pénétroit jusques dans les Villages & dans les Foires. Cette trivialité, s'il est permis de parler ainsi, a, sans doute, contribué au discrédit de la chose, toute bonne qu'elle est encore, au moins pour le progrès de la Physique. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'enthousiasme a cessé dans le temps que les connoissances électriques acquéroient plus d'étendue, de suite & d'utilité.

On a beaucoup parlé des découvertes de M. Franklin, Physicien célèbre de Philadelphie en Amérique. Ses expériences & son systême ont été accueillis, sur-tout en France par M. Dalibard, & en Piémont par le P. Beccaria, Clerc

Régulier des Ecoles Pies. On a de ce dernier deux Ouvrages ; l'un intitulé : *Dell' Elettricismo artificiale e naturale Libri due*, (in 4°.) en 1753. L'autre est celui que nous annonçons & qui est distribué en XV. Lettres, auxquelles l'Auteur en a joint une seizième sur un nouveau Phosphore.

Or de ces quinze Lettres, les sept premiéres roulent sur *l'Electricité artificielle & naturelle* ; les huit autres sur *l'Electricité de la terre & de son atmosphère*. C'est toujours le fond du systême de M. Franklin, mais avec quantité de modifications, d'additions, d'expériences & d'explications nouvelles. Ce qui nous a paru très-remarquable dans tout ce Recueil, c'est d'une part la clarté & la simplicité du systême ; de l'autre l'attention de l'Auteur à présenter tout sous le jour le plus favorable. On sent les avantages qu'a toujours un Pro-

ſeur dans ſa manière d'inſtruire ;
'e retourne en mille façons dif-
entes pour faire concevoir ce
'il veut dire, & ce que ſes Elèves
ſes Lecteurs ſont curieux d'ap-
ndre. Nous aurions pû donner
longs Extraits de ces Lettres que
us avons lues de ſuite, mais il
ut mieux inviter les Amateurs
la Phyſique à s'empreſſer de les
luire.

## *FRANCE.*

### DE PARIS.

Nous n'avons fait encore qu'une
rte Annonce du *Dictionnaire*
*iverſel des Sciences Eccléſiaſti-*
*es, &c.* (Cinq Volumes *in-fol.*)
des Religieux Dominicains des
uvents du Fauxbourg S. Ger-
in, & de la rue S. Honoré. Cette
nde entrepriſe mérite des conſi-
ations particulières.

On ſe propoſe de raſſembler,
is cinq Volumes de la taille du

Dictionnaire de Trévoux ; tout ce qu'il y a de plus néceſſaire, de plus curieux, de plus agréable dans les Sciences Ecléſiaſtiques, c'eſt-à-dire dans l'Ecriture-Sainte, dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, dans la Théologie tant Dogmatique que Morale, dans la Liturgie ſacrée, dans la Prédication de la parole. Et combien de branches ſubalternes dépendent de ces cinq Articles? Le *Proſpectus*, qui ſe diſtribue chez Rollin, Quai des Auguſtins, les indique toutes, & donne une idée de tout ce vaſte projet. Il faut le lire de ſuite, & rendre juſtice après cela au travail & au zèle des Auteurs. On ne doit pas ignorer que le R. P. Richard Dominicain, célèbre par ſon érudition & par ſa piété, eſt à la tête de cette tâche immenſe.

Nous ne ſaiſiſſons, dans le *Proſpectus*, que l'objet principal de l'Ouvrage. On ſe propoſe deux

choſes : 1° De donner des notions exactes de toutes les matières qu'on y traitera, & de plus des *instructions aſſez amples pour ſuffire au commun des Lecteurs.* 2° D'indiquer à ceux qui veulent faire des études plus profondes, les meilleurs Ouvrages dont ils peuvent ſe ſervir, enſorte que ce Dictionnaire ſoit pour eux un Guide & un Nomenclateur fidèle.

Or, pour ſatisfaire à ces deux obligations, il faut d'une part beaucoup de préciſion, & de l'autre un ſavoir très-étendu ; *préciſion* dans les Notices dont le Dictionnaire ſera rempli, *ſavoir* pour l'indication des ſources qu'il ſera queſtion d'indiquer. Ce dernier Article nous paroît capital, & nous prenons la liberté d'en raiſonner avec tout l'intérêt qu'inſpire le zèle de la Littérature. Les grands Dictionnaires ne doivent pas détruire les Bibliothèques, ils doivent les ſuppléer & les rendre utiles. Par des Notices ſuccinctes ſur l'Hiſtorique & l'eſſentiel des connoiſſances humaines, on ſupplée les Bibliothèques, on conſole ceux qui n'en ont point ; mais il eſt

bien plus touchant & plus beau d'animer les dépôts de Livres, de les mettre, en quelque sorte, dans le Commerce, & c'est ce qui se fait par l'indication de tout ce qui a été pensé, écrit & publié de bon sur les diverses parties des Sciences. Imaginez qu'une Compagnie des Savants ait fouillé dans tous les trésors de la Littérature, & qu'elle soit en état de nous dire : En tel endroit vous trouverez un excellent Traité sur cette matière ; ailleurs le sujet n'est pas manié en grand, mais il y a de bonnes Notices ; dans un Auteur peu célèbre, dans une Histoire ignorée, dans une Dissertation presque oubliée, dans une Compilation informe, dans un Volume d'Ouvrage périodique &c. on rencontre des idées justes sur telle ou telle question &c. Nous le demandons avec confiance, ne sera-ce pas-là un service essentiel rendu à la République des Lettres & des Littérateurs? Un Dictionnaire exécuté sur ce plan ne sera-t-il pas infiniment précieux? Ne contint-il qu'un petit nombre de Volumes, il supposeroit toujours un savoir immense dans les Auteurs, & il seroit impossible qu'il ne jouît pas de toute la faveur du public. C'en est assez sur ce point, car si nous expliquions tout ce qu'un tel pro-

.. fournit d'idées, nous ferions aussi
n *Prospectus* in-fol. On voit dans celui
es PP. Dominicains l'ordre de la souf-
cription. Le prix entier n'est que de
6 livres.

*Le reste des Nouvelles-Littéraires sera
pour le second Volume d'Avril.*

---

## TABLE DES ARTICLES
Du mois d'Avril 1759. I. vol.

ARTICLE XXXIV. *La Religion Naturelle & la Religion Révélée, &c.* 773

ART. XXXV. *Troisième Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples des Anciens*, 806

ART. XXXVI. *Lettres d'une Péruvienne, traduites en Italien, &c.* 829

ART. XXXVII. *L'Incrédulité convaincue par les Prophéties.* 838

ART. XXXVIII. *Lettre de M. le Chevalier de..... sur les Spectacles, &c.* 854

ART. XXXIX. *Histoire de la République de Venise, &c.* Suite de

l'Article XVIII. au mois de Février. 870
ART. XL. *Essai sur l'Histoire du Droit Naturel, &c.* 888
ART. XLI. *Lettre au sujet de la Comète, &c.* 914
ART. XLII. *Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne, &c.* 931
ART. XLIII. Nouv. Littér. 952

---

*Errata pour Mars.*

*P.* 726, *lig.* 4, Permesse, *lis.* Parnasse.

---

## *APPROBATION.*

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Févr. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

---

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
*Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.*

# MÉMOIRES

## POUR

# L'HISTOIRE

## DES

# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*AVRIL*, 1759. II. vol.

# *AVIS.*

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

*La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c.* in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, *Prieur* de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront out l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS,
*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1759. II. vol.

*A PARIS,*
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur; rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.
*probation, & Privilége du Roi.*

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 746 volumes : Sçavoir,

| Années. | Vol. | Années. | Vol. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1731. | 12. |
| 1702. | 12. | 1732. | 12. |
| 1703. | 12. | 1733. | 12. |
| 1704. | 13. | 1734. | 12. |
| 1705. | 12. | 1735. | 14. |
| 1706. | 12. | 1736. | 15. |
| 1707. | 12. | 1737. | 13. |
| 1708. | 12. | 1738. | 13. |
| 1709. | 12. | 1739. | 14 |
| 1710. | 12. | 1740. | 13. |
| 1711 | 12. | 1741 | 12. |
| 1712. | 12. | 1742. | 12. |
| 1713. | 12. | 1743. | 12. |
| 1714. | 12 | 1744. | 12. |
| 1715. | 12. | 1745. | 12. |
| 1716. | 12. | 1746. | 15. |
| 1717. | 12. | 1747. | 14. |
| 1718. | 12. | 1748. | 15. |
| 1719. | 12. | 1749. | 14. |
| 1720. | 5. | 1750. | 15. |
| 1721. | 12. | 1751. | 14. |
| 1722. | 12. | 1752. | 15. |
| 1723. | 12. | 1753. | 16. |
| 1724. | 12. | 1754. | 16. |
| 1725. | 12. | 1755. | 16. |
| 1726. | 13. | 1756. | 16. |
| 1727. | 12. | 1757. | 16. |
| 1728. | 12. | 1758. | 16. |
| 1729. | 12. | 1759. | 6. |
| 1730. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.*

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*AVRIL*, 1759. II. vol.

## ARTICLE XLIV.

*PHYSIQUE DES ARBRES, où il est traité e l'Anatomie des Plantes & l'Œconomie Végétale ; pour*

*servir d'Introduction au Traité complet des Bois & des Forêts; avec une Dissertation sur l'utilité des méthodes de Botanique ; & une Explication des termes propres à cette Science, & qui sont en usage pour l'exploitation des Bois & des Forêts.* (Deux Volumes *in*-4°.) Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, des Académies de Palerme & de Besançon ; Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine, Inspecteur-Général de la Marine. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LVIII.

CET Ouvrage est, comme on l'annonce ici, l'Introduction générale au Traité des Bois & des Forêts que M. Duhamel prépare

depuis long-temps. Cet Auteur avoit publié, en 1756, deux Volumes *in-4°.* sur les Arbres & les Arbustes, mais ce n'étoit qu'une Description rangée dans l'ordre alphabétique : il falloit de plus nous donner une connoissance intime des divers objets qu'embrasse cette Description : il convenoit même de raisonner en général sur l'utilité des méthodes en Botanique : matière curieuse, sujette à controverse, & point trop décidée jusqu'ici. C'est ce qu'on exécute dans ce nouvel Ouvrage, qui commence par une Préface & une Dissertation dont on doit s'occuper avant que d'entrer dans le corps du Livre.

La Préface roule sur quatre choses.

1°. Sur l'utilité d'une Nomenclature en Botanique : nous en parlerons dans le moment.

2°. Sur la nécessité de cultiver

les Plantes : ce point est hors de toute contestation : M. Duhamel y ajoûte les vuës du Physicien. Il prétend que, pour perfectionner la culture, il faut savoir se faire des principes, multiplier les observations, & en tirer des conséquences.

3°. Sur les grands avantages qu'on peut retirer des Plantes; avantages pour satisfaire aux besoins & aux agréments de la vie; avantages pour le temps de la santé & de la maladie; pour l'entretien des hommes & des animaux; pour une infinité d'opérations de méchanique &c.

4°. Sur le point de vuë particulier que se propose l'Auteur. Il n'embrasse, dans ces deux Volumes, que les Arbres, les Arbrisseaux & les Arbustes : il laisse les Herbes dont tant d'autres Physiciens ont parlé.

Nous revenons à la Nomen-

ıre tant recommandée dans
ɛ Préface & dans la Differ-
ɔn qui la suit. C'est comme
létaphysique des Plantes : car
ıous parle de Classes, de Gen-
& d'Espèces, quoiqu'il n'y ait
Botanique, comme dans le
;ne minéral & dans le Regne
nal, que des Individus, qui se
ẻntent à l'œil, & qui servent
ıjet à la curiosité des hommes.
l'on ne saisissoit pas le vrai sens
'Auteur & de tous les habiles
s qui ont traité de la Nomen-
ure des Plantes & des Arbres,
eroit exposé à ne rien appren-
, ou bien on s'érigeroit en
ıdeur de toutes les méthodes.
Maîtres de l'Art, Tournefort,
næus, & les autres ont donné
longs Catalogues de Plantes ;
ont fait des divisions & des
s-divisions ; ils ont marqué, en
le propre du métier, les carac-
ɛs de tout ce qui végéte dans

les Jardins & dans les Forêts &c.

Si vous vous contentez d'apprendre par cœur ces listes nombreuses ; vous pourrez compter qu'après de grands efforts de mémoire, il ne sera resté dans votre tête aucune vraie Connoissance Botanique. Si, donnant dans un autre excès, vous ne considérez que des Plantes sans prendre soin de les comparer & de les différencier ; sans les ranger dans aucun ordre propre à soulager votre Mémoire & à fixer votre langage ; vous ne saurez ni vous rendre compte à vous-même de ce que vous aurez appris, ni en raisonner avec les autres Botanistes.

Il faut donc joindre & l'inspection des Plantes & la Nomenclature : ces deux choses doivent marcher ensemble, & constituent, à proprement parler, le mérite de la profession. Il est bien clair que les premiers Botanistes, un Cæ-

lpin, un Bauhin, & les autres
ondateurs de l'Art ont com-
encé par voir & par examiner
'ant que de faire leurs métho-
's ; mais en voyant & en exa-
inant, leur génie travailloit ; il
ierchoit les caractères communs
:s Plantes, afin de les rassembler
i Classes ou en Genres ; il épioit
; différences, afin de bien ran-
:r les Espèces : chez eux le desir
: l'ordre & la vuë des procédés
éthodiques secondoient le tra-
il des observations : à mesure
i'ils acquéroient des connoissan-
s, la Nomenclature se perfec-
onnoit : ils savoient bien, comme
remarqué si judicieusement
ournefort, que la Nature ne fait
int de systêmes de Botanique,
i'elle ne dresse point de Cata-
gues pour les Plantes ; mais ils
ignoroient pas non plus que, sans
s secours du systême & de la
éthode, les productions de la Na-

ture échappent à l'esprit ou ne s'y rassemblent que d'une manière confuse : ils voyoient assûrément que les caractères des Plantes ne dépendent pas de l'Observateur ; mais ils sentoient aussi que les noms & que la bonne disposition des Classes, des Genres, des Espèces sont l'ouvrage de l'Art, & un effet de l'industrie des hommes.

Nous ne faisons que rendre ici le fond de la Dissertation assez étendue de M. Duhamel, il y ajoûte un morceau sur les divers systêmes. Il nous dit que Gesner, Cæsalpin, Columna, Morisson, Ray, Tournefort établissent leur méthode par la fructification des Plantes ; que Linnæus fonde principalement la sienne sur les Etamines & les Pistils &c. Ensuite il présente les parties de ces systêmes qui concernent les Arbres, Arbrisseaux & Arbustes : c'est l'objet

capital de ces deux Volumes, où nous entrons présentement pour en donner une idée. Car les détails sont immenses, pleins d'instruction, d'observations, de découvertes, & doivent être suivis dans l'Ouvrage même.

Il y a cinq Livres & quantité de Planches relatives à chaque Livre. D'abord il est question de l'Anatomie des Arbres. On parle du Tronc, des Racines, des Branches : on analyse leurs parties composantes, l'écorce, le bois, la moëlle, les vaisseaux, les liqueurs, les sucs &c. Chacune de ces choses entraîne des explications circonstanciées. L'écorce, par exemple, a son épiderme, son enveloppe cellulaire, ses couches corticales. Le bois a ses fibres ligneuses, ses vaisseaux lymphatiques, ses vaisseaux propres, ses trachées, & ces couches de substance ligneuse imparfaite qu'on

appelle *Aubier*. Rien de plus instructif que toute cette discussion qui a deux avantages; celui de bien exposer la composition des Arbres, & celui d'indiquer les causes. Cet *Aubier*, par exemple, qui déteriore tous les Bois de Charpente, & qu'on est obligé de détruire dans l'équarrissage, n'a pourtant rien de défectueux par lui-même. » Il est organisé comme » le Bois, & il n'en diffère point » essentiellement, puisqu'il de» viendra vrai Bois, quand il aura » acquis, avec le temps, une plus » grande densité. « Ainsi la cause de l'Aubier n'est autre que la nécessité d'attendre le progrès de la sève, & l'effet de ce travail intestin qui durcit les couches & les convertit en bois. On conçoit que, dans les Arbres vigoureux, le progrès est plus prompt, plus efficace & plus parfait.

Il y a des fibres dans le Bois,

& les liqueurs s'insinuent dans ces fibres, les pénètrent, les traversent selon leur direction. Voici une expérience qui le démontre : » M. Hales coupa, au mois » d'Août, un bâton de Pomier » de trois pieds de longueur & de » trois quarts de pouce de diamè- » tre. Il adapta à l'un des bouts » de ce bâton un tuyau de verre » de neuf pieds de longueur & de » six pouces de diamètre qu'il eut » soin de bien cimenter. Ensuite » il remplit d'eau ce tuyau : l'eau ne tarda pas à baisser très-promptement ; elle traversa le bâton, & on la vit tomber par gouttes lans une cuvette de verre où lle étoit reçue, ensorte que ıns l'espace de trente heures, passa six onces d'eau à travers bâton. « Cette expérience ré- ' sur diverses espèces d'Arbres jours réussi.

lrticle qui concerne les a-

cines & les Branches est fort curieux. *La première production des semences est une Racine qui s'enfonce perpendiculairement dans la terre*, & qu'on appelle *Racine pivotante*, ou simplement *Pivot*. On diroit que c'est un édifice qu'il s'agit de fonder, d'assûrer, de rendre supérieur à toutes les tempêtes. Plus la terre est pénétrable pour les racines, & plus la semence travaille dans cette direction perpendiculaire. *Mais si, à une petite distance de la superficie du terrein, il se rencontre un banc de pierre ou de tuf qui s'oppose à l'allongement du pivot, cette Racine alors reste fort courte & elle se divise en plusieurs autres racines ou branches latérales.* Si l'on coupe la racine pivotante d'un Arbre, elle ne s'allonge plus; sa direction se porte à droite & à gauche. Il faut voir ici les expériences de l'Auteur qui vérifient tout à l'œil.

On oubliera encore moins un
rticle fort intéressant sur la pro-
ortion qui se trouve entre l'épais-
ur du Tronc des Arbres & celle
s Branches qui en partent. Du
lcul très-clair de M. Duhamel,
résulte que la somme des bran-
ies qui partent d'un tronc ex-
de celle du tronc qui les porte,
-peu-près dans le rapport de
nq à quatre; c'est-à-dire que la
osseur des branches prises en-
mble surpasse d'un cinquième la
osseur du tronc. Mais il faut
ncevoir qu'il s'agit des premiéres
anches, des branches qui sor-
nt immédiatement du tronc;
r les secondes, c'est-à-dire celles
ii sortent des premiéres bran-
ies sont dans un rapport plus
tit : quoique beaucoup plus
mbreuses que les premiéres, tou-
s ensemble n'égalent ni la gros-
ur de ces premiéres, ni même
grosseur du tronc. Voyez-en
*Avril*, 1759. II. vol.

boutons à bois, des feuil
la transpiration des plant
poils, des épines, des m
vrilles des plantes. On
*mains* ou *vrilles* tout ce qu
aux plantes la facilité de s
de s'entortiller autour de
voisins qu'elles rencontre
Vigne, sur-tout, est dans

. . . . Requiescit in ulm
Quam tenet amplexu; ramosq
na per omnes
Serpit, & elatum caput inte
condens
Ostentat curvos pretioso pon
mos.

ue les boutons à fruit produisent
'ordinaire les fleurs & les fruits :
e terme *d'ordinaire* signifie qu'il
a des Arbres qui portent sépa-
ment des boutons pour les fruits,
des boutons pour les fleurs;
l est le Noyer entre plusieurs
itres.

Les feuilles sont la parure essen-
elle des Arbres. Les fleurs, quoi-
ue plus éclatantes, n'ont ni la
ême durée, ni les mêmes uti-
tés. Les feuilles servent aux hom-
es, aux animaux, aux insectes,
ıx terres, aux opérations de la
lédecine &c. On nous parle ici
e la position des feuilles sur les
ranches, de leur forme, de leur
ivision en feuilles simples & feuil-
s composées; des parties qui les
ompofent & qui en forment le
ssu; du point où les feuilles sont
ttachées aux branches; des feuil-
s dans leur état de perfection;
e la chûte des feuilles & de ce

qui en eſt la cauſe. M. Duhamel l'explique ainſi : » Les feuilles » tranſpirent beaucoup : cette vé» rité eſt reconnue ; & elle ſera » prouvée dans la ſuite. Quand » les racines ne fourniſſent plus à » cette tranſpiration, il en réſulte » un commencement de deſſéche» ment, & une ceſſation d'accroiſ» ſement pour les feuilles, lorſque » les branches continuent à pren» dre de la groſſeur..... Or ſi les » pedicules des feuilles ceſſent de » groſſir, lorſque les branches » continuent à s'étendre dans ce » ſens, il doit arriver une ſépa» ration des fibres de ces feuilles » d'avec celles des branches, & » alors elles doivent néceſſaire» ment tomber.« On vient de dire que *les feuilles tranſpirent :* ce mot engage l'Auteur dans un Traité en forme ſur la trânſpiration des Plantes ; tranſpiration ſenſible & tranſpiration inſenſible:

ce qui n'empêche pourtant pas que les feuilles des Arbres n'aient aussi la vertu d'aspirer l'humidité de l'air, & de concourir par-là, conjointement avec les racines, à fournir de la nourriture aux Plantes. C'est ce que l'Auteur explique très-au-long.

Il traite, dans son 3e Livre qui a plus de cent pages, des organes de la fructification, c'est-à-dire des boutons à fleurs & à fruit; des Fleurs & de toutes leurs parties, Calyces, Petales, Etamines, Pistils &c. Toutes ces parties se desséchent, tombent & ne laissent que les embryons qui deviennent des fruits parfaits avec le temps: mais quelle variété dans les fleurs & dans les fruits!

Sed neque quam multæ species, nec
nomina quæ sint
Est numerus.

difoit Virgile, des feuls fruits de la Vigne. Une des chofes les plus curieufes & les plus importantes dans la fuite de ce Livre, eft l'expofition des changemens qui arrivent aux fleurs depuis qu'on commence à les appercevoir dans les boutons, jufqu'au temps où les fruits font noués. L'Auteur prend pour exemples le Poirier & l'Amandier ; & il fait ainfi fa defcription pour le fruit du Poirier.

» Les parties des fleurs fe for» ment dans l'intérieur des bou» tons pendant l'Automne & pen» dant l'Hyver. Comme les em» bryons font partie des piftils, » & que les piftils font partie des » fleurs, on peut dire que les em» bryons ou, ce qui revient au » même, que les jeunes fruits » commencent à fe former dans » les boutons, ainfi que les autres » parties des fleurs..... Mais tous

» ces organes deviennent bien plus
» sensibles quand les boutons sont
» ouverts. Les queues qui portent
» les fleurs, s'allongent considéra-
» blement, les boutons des fleurs
» grossissent, ils écartent les écail-
» les qui forment les boutons des
» Arbres; les pétales se montrent
» entre les échancrures du calyce;
» bientôt ces pétales, qui étoient
» repliés dans le bouton, s'éten-
» dent .... Alors les étamines se
» redressent & montrent leurs
» sommets bien formés. Quelque
» temps après, les capsules des
sommets s'ouvrent, la poussière
qu'elles contenoient se répand
de tous côtés..... Les pistils qui
occupent le centre de la fleur,
paroissent sortir d'un canal au-
quel ils n'ont nulle adhérence.
Après un temps assez court, les
pétales tombent, les étamines
se dessèchent & perdent leurs
sommets..... Dans la Poire, le

» peu après ces fruits p
» à leur grosseur. «

On donne aussi l'Ar
la Poire, celle des fruit
celle des pepins, celle
capsulaires ou à gousse
sonne sur les étamines &
qui sont les organes esse
fructification ; c'est-à-di
parties des fleurs sont
pour la formation des
Ici l'Auteur traite la q
sexe des Plantes, questio
bre parmi les Botaniste
nes, qui penchent prese
croire que les poussière
mines tombent sur les

faut lire & étudier sur la fin de ce 3e Livre.

Le quatrième embrasse ce qui concerne les semences formées, & la façon dont elles agissent dans leurs productions. Ainsi l'Auteur parle 1° de la germination des semences; 2° de l'accroissement des Arbres en grosseur & en hauteur; 3° des Greffes & des diverses manières de les employer; 4° des Racines & de leur accroissement, Article qui comprend les Boutures & les Marcottes; 5° de la direction des tiges & des racines, de l'inclinaison des Plantes vers le Soleil, de la couleur des Fleurs, des Feuilles & des Fruits; 6° de la fécondité admirable des égétaux.

Ce Catalogue donne une idée e la multitude & de l'importnce des Observations rassemées dans cette partie de l'Ouage. Nous n'en citons qu'un

trait que présente le Chapitre de la fécondité des Plantes. C'est une expérience faite autrefois par M. Dodart, & recueillie très-à-propos par notre Auteur.

Un Orme de douze à quinze ans portoit plus de dix branches, dont chacune avoit huit pieds de long, & un plus grand nombre de branches moins longues. On prit une des branches de huit pieds, & l'on y compta 16450 graines. En ne supposant sur cet orme que dix branches semblables, c'étoit un nombre de 164500 graines, & quoique les autres branches moins longues portassent toutes ensemble un plus grand nombre de graines, on veut bien croire, pour éviter toute exaggération, qu'elles égaloient simplement la fécondité des plus longues branches, & sur ce pied on se contente de doubler le nombre de 164500, on a pour le total des

graines de cet Arbre 329000. Mais un orme vit beaucoup plus de cent ans ; & si, dans sa premiére jeunesse, il ne produit rien ou produit peu, on doit compter aussi que, durant le plus grand nombre de ses années, sa fécondité surpasse comme infiniment celle qu'il peut avoir acquise à douze ou quinze ans. Cependant, pour compenser tout & pour réduire tout aux moindres termes, on suppose que cet orme produit, chaque année, au moins 329000 graines, & par conséquent durant un siècle au moins 32900000, c'est-à-dire près de trente-trois millions de graines venues d'une seule.

» Ce nombre, *reprend M. Du-* » *hamel*, est déja bien considéra- » ble ; mais que sera-ce si on » suppose que toutes ces graines » mises en terre, eussent produit » chacune un arbre aussi fécond

» que celui de la précédente expé» rience, & ainsi successivement » de génération en génération? En » considérant le produit de ces » Arbres pendant cent ans, on » aura une progression géométri» que croissante, dont le premier » terme sera un, le second trente» trois millions, le troisième, le » quarré de cette somme; le qua» trième, son cube; & ainsi de » suite à l'infini. Voilà une fécon» dité effrayante qui pourroit faire » conclure qu'une seule de ces » semences pourroit, après la ré» volution de plusieurs siècles, » fournir de quoi couvrir la terre » des seuls Arbres de son espèce: » mais un nombre presque infini » d'accidents s'y opposent, & font » que de presque toutes les se» mences abandonnées à elles» mêmes, il en périt une grande » quantité contre un très-petit » nombre pui prospèrent &c. «

Nous ne ferons qu'indiquer les
ıatières comprises dans le 5^e^ &
ernier Livre. C'est d'abord un
xamen de l'œconomie des végé-
ıux : ce qui fait naître des quef-
ons sur la premiére préparation
u suc nourricier des Plantes ; sur
:s substances qui peuvent servir
la formation de la sève ; sur l'in-
uence de la terre & des engrais
ans la formation des Plantes ;
ır l'uniformité du suc qui nourrit
ɔutes les Plantes & celles même
ui sont de différente espèce. On
ıit après cela les divers mouve-
ıents de la sève relativement à la
ause qui la fait monter, à la force
es racines qui la pompent, à la
iversité des saisons de l'année,
la route qu'elle tient dans les
'lantes &c. Enfin on expose les
ıaladies des Arbres & les remè-
:es qu'on peut y appliquer : ma-
adies qui proviennent de la séche-
esse, de l'humidité, des défauts

de principes féconds po
les Physiciens dans le
riences, & les Cultivat
les attentions qu'exige
A la fin du second Volun
une sorte de Dictionnair
nique & d'Agriculture, q
vera très-instructif &
mode. On rendra égale
tice aux Planches du Liv
exactes, & à la partie
phique qui a été fort sc

## ARTICLE XLV.

### *LETTRE DE M. PINGRÉ, Bibliothècaire de Ste Geneviève, de l'Académie Royale des Sciences, au sujet de la Comète dont on attend le retour.*

MON R. P. Quoiqu'il me paroisse facile de démontrer que le systême de Hallei sur le retour des Comètes ne souffriroit aucun préjudice, quand même celle dont il a annoncé le retour, pour le commencement de cette année, échapperoit à nos Observations : il faut cependant avouer que ce systême acquérera un grand poids d'autorité dans l'esprit de plusieurs, si l'évènement répond à la première prédiction du retour d'une Comète, que l'on ait fondée

ſur le ſyſtême général de l'univers. Les Cartéſiens, les Newtoniens ne peuvent être indifférents ſur ce phénomène. Auſſi ne douté-je point que, depuis pluſieurs mois, il n'ait été cherché avec exactitude. De-là la découverte de pluſieurs Comètes, que leur petiteſſe n'auroit peut-être pas permis d'appercevoir : mais entre toutes, il n'a pas encore été poſſible de reconnoître celle de 1682.

Hallei avoit conjecturé qu'elle ne paroîtroit que vers le commencement de la préſente année *1759*. Je l'ai cherchée inutilement au mois de Novembre dernier : ce n'étoit que durant ce mois qu'elle pouvoit être viſible, dans la ſuppoſition qu'elle dût paſſer à ſon périhélie avant le 15. Janvier de cette année. Si elle y a paſſé depuis le 15. Janvier juſqu'à la fin du même mois, elle s'eſt trouvée dans la circonſtance la plus défa-

vorable pour son retour : elle n'aura point assez approché de la terre pour être apperçue à la vuë simple : c'est ce que M. de la Lande a fort bien démontré dans une Lettre qu'il vous a adressée, & que vous avez insérée dans vos Mémoires. Enfin si la Comète n'a passé son périhélie que dans le mois de Février, ce ne sera qu'au commencement d'Avril qu'elle deviendra visible. Il a été fort inutile de la chercher à la vuë simple depuis e 10. ou 12. Novembre jusqu'à la n de Mars.

Nous allons donc entrer dans premier mois de l'année où nous issions jouir de la vuë satisfaite d'un phénomène si attendu si desiré. Mais sera-t-il facile le voir ; paroîtra-t-il longps ; & sur-tout quelles préions faut-il prendre pour ne le laisser échapper ? C'est ce je me propose, M. R. P.

de m'entretenir un moment avec vous.

Je crois pouvoir poser pour principe, que la Comète doit passer par son périhélie vers le milieu du mois d'Avril. Si l'on ne peut refuser à Hallei la gloire d'avoir annoncé le premier le retour de cet Astre, il étoit réservé à M. Clairaut de déterminer le temps précis de son apparition. L'Astronome Anglois avoit soupçonné que l'action de Jupiter avoit pu retarder le mouvement de cette Comète, de manière que son retour pourroit être différé jusqu'au commencement de 1759 : le Géomètre François a apprécié ce retardement : il a plus fait ; il a soumis à son calcul la cause d'un autre retardement non moins réel, l'action de Saturne.

A la rentrée de l'Académie du 15. Novembre dernier, M. Clairaut a rendu compte au Public du

ıccès de ses travaux immenses :
nais, aussi prudent qu'éclairé, il a
emarqué que la Comète pouvoit
voir souffert, dans son mouve-
nent, quelques altérations étran-
ères à Jupiter & à Saturne : en
onséquence il n'a prétendu assi-
ner le temps de son retour qu'à
uinze jours près, ou environ. J'ai
ru devoir étendre ce terme ; &
uelque persuadé que je sois que
a Comète doit passer en son péri-
ıélie dans le mois d'Avril pro-
hain, j'ai calculé les phases de
a apparition de cinq en cinq
urs, dans la supposition qu'elle
it périhélie entre le 3. Mars &
22. Mai. Par l'exposition que je
is faire du résultat de mes cal-
s, il sera facile de résoudre les
is questions que je me suis pro-
ées au commencement de cette
tre.

pourrois dire d'abord en
ral que notre Comète sera

deux fois visible, une fois le matin avant sa conjonction ou son opposition avec le Soleil, & une seconde fois le soir après son opposition ou sa conjonction. Elle sera belle, avec une queue très-visible, capable d'effrayer les simples & les ignorants : mais la méthode de prédire le retour des Comètes, se trouvant vérifiée par l'évènement, il faut espérer que

Deinceps fulgebit terris impunè Cometa.

La Comète sera d'autant plus belle, que son périhélie approchera plus du 25. de Mars : mais plus elle sera belle, plus le plaisir de la voir sera réservé à nos Antipodes. Nous n'en serons cependant pas totalement frustrés, si la sérénité du Ciel favorise nos observations. *Sa première apparition* sera le matin une heure & demie environ avant le lever du Soleil,

ers la partie Méridionale du Ciel;
lle aura assez d'éclat, pour que le
répuscule ne nous empêche pas
e l'appercevoir. Après peu de
ours d'apparition, elle disparoîtra
u dans la partie Méridionale du
Ciel, ou dans les rayons du So-
eil; & après avoir été cachée
uelques jours, elle reparoîtra à
Orient du Soleil: on l'observera
acilement le soir jusqu'à minuit,
u même plus long-temps.

Avant que d'entrer dans un
lus long détail, je suppose avec
I. de la Lande, qu'à la vuë simple
n ne peut facilement voir cette
omète qu'à deux cinquièmes de
listance moyenne du Soleil à la
re: cependant, comme en
1, 1607 & 1682, elle a été
rvée avant son passage par le
élie, & que cette année nous
ndons après ce passage; il est
el de penser que l'éclat de sa
la fera reconnoître à une

distance plus considérable que celle où on l'a vuë dans ses trois derniers retours. D'ailleurs, en ces précédentes apparitions, on ne l'attendoit pas: cette année, on est prévenu qu'elle doit reparoître; on observera, sans doute, son retour avec plus d'exactitude. En conséquence, dans le détail qui suit, je supposerai que la Comète sera visible à la vuë simple, lorsque sa distance à la terre n'excédera pas la moitié de la distance de la Terre au Soleil: les jours où je marquerai qu'on la verra plus facilement, seront ceux où cette distance sera réduite aux deux cinquièmes de celle du Soleil à la Terre.

Durant les six premiers jours d'Avril, on ne peut voir la Comète à la vuë simple, qu'autan qu'elle auroit passé en son Pér hélie pendant le mois de Févrie ce qui ne paroît pas vrai-sen blable.

Le 7. Avril matin, il faut chercher la Comète vers sept degrés du Verseau, avec une latitude Méridionale d'environ trois degrés, entre les Etoiles de la tête & celles de la queue du Capricorne, plus bas cependant que la ligne droite qu'on supposeroit tirée des unes aux autres : il seroit inutile de la chercher avant 4 heures du matin : on n'en verroit tout-au-plus que la queue. On la découvrira plus facilement le 11. Avril matin, en 2 deg. du Verseau, avec 7 deg. & demi de latitude Méridionale. Les jours suivants, elle continuera de s'écarter du Soleil contre l'ordre des Signes : mais sa latitude deviendra trop Méridionale : vers le 15. elle cessera de paroître sur notre horizon. Vers le 22. ou 23. Avril, elle sera en opposition avec le Soleil. Elle reparoîtra le 26. vers les 11 heures du soir du côté du Midi, & l'on

continuera de la voir le ſoir juſqu'au 5. Mai.

Le 13. Avril matin, on doit chercher la Comète entre 3 & 4 heures vers l'Ecliptique en 21 degrés & demi du Verſeau, à 2 degrés & demi au Nord, & un peu à l'Eſt des Etoiles de la queue du Capricorne. On la verra plus facilement le 16. en 19 degrés du Verſeau, & deux degrés & demi de latitude Méridionale, fort près deſdites Etoiles. Elle s'écartera enſuite du Soleil contre l'ordre des Signes, & ſera en oppoſition le 27. Avril. Le 23. on ceſſera de la voir ſur notre horizon : elle reparoîtra le ſoir fort belle le 1. Mai, & ſera viſible juſqu'au 11. toujours le ſoir.

Le 19. Avril, après 3 heures du matin, il faudra chercher la Comète en 5 degrés des Poiſſons avec une latitude Septentrionale de 3 degrés, à 11 degrés environ au

d de l'Etoile de la jambe du
ſeau. Elle ſera plus viſible
.1. en 4 degrés & demi des
ſſons, avec 2 degrés de lati-
: Septentrionale. Augmentant
iite en éclat, elle s'écartera du
il par un mouvement rétro-
le : on ceſſera de la voir ſur
e horizon le 28. Avril : elle
en oppoſition le 5. Mai : elle
ıroîtra le même jour du côté
Midi, vers les 11 heures du
, beaucoup plus brillante que
nd elle avoit diſparu : elle ſera
ɔle le ſoir juſqu'au 15. Mai.
i on commence à la voir le
Avril ou plus facilement le 23.
:irconſtances de ſon apparition
nt, à peu près, les mêmes que
; l'Article précédent. Mais,
:s avoir ceſſé de ſe lever ſur
e horizon le 30. Avril, elle
le 3. Mai au Pole Auſtral de
liptique, diſtante de la Terre
ı vingtième ſeulement de la

diſtance de la Terre au Soleil. Elle reparoîtra le 6. ou le 7. Mai au ſoir très-éclatante.

Le 22. Avril, on peut la découvrir en 11 degrés des Poiſſons, avec une latitude Septentrionale de 4 degrés & demi, & par conſéquent à 5 degrés environ au Sud-Oueſt des plus belles Etoiles du Poiſſon Auſtral : on l'appercevra plus facilement le 24. en même longitude, avec une latitude Septentrionale de 3 degrés : c'eſt toujours vers 3 heures du matin qu'il faut la chercher. Sa latitude deviendra juſqu'au 6. Mai de plus en plus Méridionale : mais elle ne ceſſera pas de ſe lever ſur notre horizon. Son cours ſera direct, ou ſelon l'ordre des Signes. Dès le 1. Mai, elle ne paroîtra que de jour ſur notre horizon : elle pourra cependant être viſible, vu ſa grande proximité de la Terre. Le 3. Mai, elle ſera en conjonction

avec le Soleil. Le 6. sa distance à la Terre sera douze fois moindre que celle du Soleil. Le 7. elle se couchera après le Soleil, & continuera d'être visible le soir jusqu'au 18.

Depuis le 26. Avril jusqu'au 16. Mai, il faut la chercher attentivement le matin, 2 heures environ avant le lever du Soleil, parce que cet intervalle renferme les temps de sa premiére apparition, lans la supposition qu'elle doit tre périhélie durant le mois Avril.

Le 26 Avril, il faut la chercher 17 degrés des Poissons, avec e latitude Septentrionale de s de 6 degrés, peu au-dessous de ête du Poisson Austral. On la ouvrira plus facilement le 28 19 degrés du même Signe, & grés de latitude Septentrio. Sa latitude deviendra en- Méridionale. Vers le temps conjonction, qui sera le 8

Mai, elle ne paroîtra qu'avec le Soleil durant 4 ou 5 jours. Le 6. Mai, sa distance à la Terre ne sera qu'un dixième de celle de la Terre au Soleil. Depuis le 10. jusqu'au 21. elle paroîtra facilement le soir.

Le 2 Mai, il faut l'observer à la fin du Signe des Poissons, avec une latitude Septentrionale de 8 degrés : on la verra plus facilement le 4. en 2 degrés du Bélier, & même latitude. Elle sera en conjonction le 13 ; & cette conjonction sera presque écliptique. Dès le 15. on pourra l'observer le soir : elle paroîtra jusqu'au 26. Le 14 & le 15. sa distance à la Terre sera huit fois plus petite que celle de la Terre au Soleil.

Le 9 Mai, on pourra découvrir la Comète en 10 degrés du Bélier, avec une latitude Septentrionale de 10 degrés, à 4 degrés & demi ou environ au Sud-Est de l'Etoile,

est à l'extrémité de l'aîle de
ase. Le 12. la Comète se dé-
vrira mieux, en 13 degrés du
ier, avec même latitude. Elle
i en conjonction le 18. Dès
o. elle pourra être vuë après
coucher du Soleil, étant pour-
à un sixième de la distance du
eil à la Terre. On la verra jus-
au 1. Juin: elle disparoîtra vers
quateur.

Le 17. Mai, on pourra observer
Comète en 22 degrés du Bélier,
c une latitude Septentrionale
12 degrés, sous le ventre du
isson Boréal. Elle s'observera
s facilement le 19. vers la fin
Bélier, en pareille latitude.
e sera en conjonction le 25.
c une latitude de 11 degrés
ptentrionale: dès ce jour même
la verra le soir, après le cou-
er du Soleil. Le 28. sa distance
a Terre ne sera guères qu'un
nquième de celle de la Terre au

Soleil. On la verra le soir jusqu'au 5. Juin, toujours en-deçà de l'Equateur.

Le 24. Mai, on doit chercher la Comète le matin au commencement du Signe du Taureau, avec 13 degrés de latitude Septentrionale, 5 ou 6 degrés au Nord de la corne précédente du Bélier. On la verra plus facilement le 27. en 10 degrés du Taureau, & 14 degrés de latitude Septentrionale. Elle sera en conjonction le 1. Juin: depuis ce jour jusqu'au 12. on la verra facilement le soir. Elle disparoîtra vers l'Ecliptique dans le milieu du Signe du Lion. Le 2. Juin, sa distance sera environ le quart de celle du Soleil à la Terre.

Enfin, le 1. Juin, il faut observer la Comète en 12 degrés du Taureau, avec 14 degrés de latitude Septentrionale. On la verra mieux le 4. au 28 degré du Taureau, avec 15 degrés de latitude

En conjonction le 8. elle paroîtra dès le jour même, ou dès la veille au ſoir. Le 10. ſa diſtance à la Terre ne ſera pas tout-à-fait le tiers de celle de la Terre au Soleil. On la verra tous les ſoirs juſqu'au 18.

Pour ne point groſſir inutilement cette Lettre, je n'ai pas marqué où il falloit chercher tous les jours la Comète : mais je crois que les intervalles que j'ai choiſis, ſont aſſez courts, pour ne laiſſer aucune difficulté ſur les lieux où il eſt à propos de la chercher, aux jours que j'ai cru pouvoir omettre. On pourra même, à l'aide de ce Mémoire, tracer ſur un Globe ou ſur un Planiſphère une ligne de premiére apparition de cette Comète. Ce Mémoire pourra encore être d'une autre utilité : ceux qui ne ſont point verſés dans ces ſortes de calculs, pourront juger ſi la Comète qui paroîtra ſera réelle-

ment celle dont le retour a été prédit. Pour cela, il leur suffira de comparer son cours avec celui que je viens de lui assigner, selon les divers jours de premiére apparition. Ceci suppose cependant que les nuages ne nous déroberont pas la premiére vuë possible de la Comète.

Il ne sera peut-être pas hors de propos d'avertir, avant que de finir, que les onze différentes suppositions du jour de la premiére apparition, que j'ai faites ci-dessus, sont fondées sur onze différentes hypothèses du passage de la Comète par son périhélie, les 3. 13. 23. 25. & 28. Mars, 2. 12. 22. Avril, 2. 12. & 22. Mai vers 6. heures du soir. J'ai l'honneur d'être, &c.

*A Paris, 17. Mars 1759.*

ARTICLE

## ARTICLE XLVI.

*HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE de Venise, depuis sa fondation jusqu'à présent.* (Trois Volumes *in*-12.) Par M. l'Abbé L..... A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. M. DCC. LVIII. *Suite de l'Article XXXIX. au I. Volume d'Avril, & dernier Extrait.*

IL y avoit, à Venise, avant la fin du XII[e] siècle, un Tribunal composé de quarante personnes, & qui, à raison de ce nombre, s'appelloit la *Quarantie*. Ses fonctions embrassoient le Civil & le Criminel : ce fut ce Tribunal qui entreprit de changer la forme des élections. La Ville étoit divisée en six quartiers principaux, que

l'on nommoit *Sestiers*. La *Quarantie* ordonna que tous les ans, pour la Fête de S. Michel, chacun des six quartiers nommeroit deux Electeurs ; que ces Electeurs, réunis au nombre de douze, choisiroient indistinctement parmi tous les Citoyens quatre cents soixante & dix Conseillers, pour en former un Corps qu'on nommeroit *le Grand-Conseil*, & auquel il appartiendroit de prononcer sur toutes les affaires qui se décidoient auparavant par les Assemblées générales.

La Quarantie fit un second reglement, pour prévenir le tumulte qu'on appréhendoit à la prochaine création du Doge. Elle arrêta que, pour cette fois, sans que cela tirât à conséquence pour l'avenir, on nommeroit onze Commissaires Electeurs parmi les personnes les plus qualifiées de l'Etat, qui choisiroient le Doge par voie de Scru-

tin. La *Quarantie* ne se contenta point d'avoir ainsi donné au peuple des fers dont il ne sentit pas d'abord la pesanteur, elle songea de plus à captiver les Doges eux-mêmes. Par un troisième Réglement, il fut dit que le Grand-Conseil nommeroit désormais tous les ans six Conseillers, sans l'avis desquels le Doge ne pourroit rien faire; de sorte que tout commandement, qui ne seroit pas appuyé de la délibération de ces six Magistrats, seroit sans force, & demeureroit sans exécution. Ce dernier Réglement, *dit M. l'Abbé Laugier*, fut généralement applaudi, & donna commencement à l'Aristocratie qui s'est perfectionnée depuis au point de ne laisser au Doge que l'extérieur & l'apparence de Souverain, pour concentrer dans le seul Grand-Conseil la suprême puissance. Il faut voir, dans le Livre de l'Auteur, le dé-

tail bien exposé de ces opérations ; & la manière dont on s'y prît pour faire agréer au Peuple le joug qu'on lui imposoit.

Sebastien Ziani fut le premier Doge créé suivant la nouvelle forme d'élection. Sous son Regne, le Pape Alexandre III. pour se soustraire aux poursuites de l'Empereur Frédéric, vint à Venise ; & le Doge lui promit, au nom de la République, de le rétablir sur le Trône Pontifical. Cependant Frédéric ménaça les Vénitiens de leur déclarer la guerre s'ils ne lui livroient au plutôt Alexandre, qu'il appelloit son ennemi. L'effet suivit de près la ménace ; l'Empereur fit armer contre la République soixante & quinze Galères, dont il donna le commandement à son fils Othon. Les Vénitiens préparerent en diligence un armement capable de soûtenir le choc des forces Navales de Frédéric. Les

deux Flottes se rencontrerent & s'attaquerent avec une fureur égale de part & d'autre. La victoire se déclara pour les Vénitiens.

Le Doge Ziani rentra triomphant à Venise, conduisant le Prince Othon qu'il avoit fait prisonnier. Le Pape se rendit sur le rivage à la tête du Sénat & du Clergé, il embrassa le Doge, & lui présenta un anneau en lui disant : *Recevez cet anneau, servez-vous-en comme d'une chaîne pour tenir la Mer assujettie à l'Empire Vénitien. Epousez la Mer avec cet anneau ; & que désormais à pareil jour tous les ans, la célébration de ce mariage soit renouvellée par vous & par vos successeurs, afin que toute la postérité sache que les armes Vénitiennes ont acquis l'Empire des flots, & que la Mer vous est soumise, comme l'épouse l'est à son époux.* Telle est l'origine du singulier

usage établi à Venise d'épouser la Mer. Tous les ans, le jour de l'Ascension, le Doge, suivi des principaux du Sénat, monte sur le *Bucentaure*, & s'étant avancé hors du Port, il jette dans l'eau un anneau d'or en disant ces paroles : » Mer, » nous t'épousons en signe de » l'Empire véritable & perpétuel » que nous avons acquis sur toi. «

Le Doge Ziani mit le comble à sa gloire par la paix qu'il sut procurer à l'Eglise & à l'Empire, en réconciliant le Pape & l'Empereur. C'est, sans doute, une époque bien brillante dans l'Histoire de Venise, que d'avoir vu son Doge Arbitre & Médiateur entre les deux premiéres Puissances de la Chrétienté.

Les évènements qui distinguerent la quatrième Croisade, donnerent aux armes de la République la plus grande réputation dans tout l'Orient. Les Vénitiens unis aux

François, partagerent l'honneur d'avoir fondé, à Constantinople, un nouvel Empire ; c'est ce qui s'appelle *l'Empire des Latins.* Voici quelle fut l'occasion qui produisit cette révolution singulière.

Comme les François partoient pour la Terre-Sainte sur des Vaisseaux qu'ils avoient loués des Vénitiens, Alexis Comnène, fils d'Isaac l'Ange, Empereur de Constantinople, vint implorer leur secours contre Alexis son oncle, qui avoit usurpé l'Empire après avoir fait crever les yeux à l'Empereur. Il promit que dès qu'il seroit rétabli sur le Trône, il soumettroit l'Eglise Grecque à l'obéissance du S. Siége ; qu'il dédommageroit les François des frais de l'embarquement, en payant pour eux aux Vénitiens les Vaisseaux qu'ils en avoient empruntés. Il s'engagea de plus à leur donner des sommes

considérables, & des vivres pour leur troupes, enfin à marcher avec eux contre les Infidèles à la tête d'une armée nombreuse.

Ces propositions quelque magnifiques & quelque avantageuses qu'elles fussent, essuyerent d'abord de grandes contradictions. Les Seigneurs François craignoient de manquer à leur honneur & à la foi de leur serment, s'ils tournoient contre les Chrétiens des armes qu'ils avoient destinées contre les Infidèles. Ce fut la matière d'une Négociation longue & difficile. Enfin le Doge Henri Dandolo vint à bout de calmer les scrupules du plus grand nombre. Le parti de l'Abbé de Vaux-de-Cernai & du Comte de Montfort, qui ne voulurent pas se rendre aux raisons du Doge, se sépara du reste des Croisés, & prit une autre route pour aller à la Terre-Sainte.

.'armée des François & des
nitiens réunie montoit à qua-
te mille hommes ; elle s'em-
qua sur la fin du mois de Mai,
parut à la vuë de Constantino-
la veille de S. Jean. La des-
te se fit presque sans obstacles
ans perte. On prépara les ma-
nes pour le siège. Les attaques
ent poussées avec tant de viva-
, que l'Usurpateur Alexis crai-
nt que la Ville ne fût prise
saut, s'enfuit secretrement avec
t ce qu'il put emporter d'or &
gent. Dès que son évasion fut
dans Constantinople, le peuple
rut à la prison où l'infortuné
ic étoit renfermé : on le remit
le Trône Impérial ; & l'on en-
ra des Députés à l'armée des
nfédérés, pour leur annoncer la
olution qui s'étoit faite. Après
re assûrés que ce n'étoit point
piège qu'on leur tendoit, les
nçois & les Vénitiens conduir-

firent en triomphe le jeune Alexis dans la Ville, & le présenterent à l'Empereur son pere qui l'associa à l'Empire. La cérémonie du Couronnement se fit à Ste Sophie, le premier jour d'Août de l'année 1203 : Isaac mourut peu de temps après.

Il ne s'agissoit plus que de remplir les conditions du Traité. Les Confédérés qui vouloient partir pour la Palestine vers la fin de Septembre, presserent le nouvel Empereur d'exécuter ses promesses. Alexis trouva moyen, sous différents prétextes, d'arrêter plusieurs mois les Croisés, & d'éluder toujours leurs demandes. Enfin l'impatience gagna les François, qui s'apperçurent que l'Empereur les jouoit. Ils éclaterent en plaintes & en reproches. Le ton de leurs plaintes *annonçoit*, dit notre Auteur, *un sentiment haut des moyens qu'ils avoient de s'en*

*venger*. On ne tarda pas à se brouiller ouvertement. » Il y avoit, *dit* » *M. l'Abbé Laugier*, à la Cour de » Constantinople un Seigneur de » l'illustre Maison des Ducas, qui » se nommoit Murtsuphle *, & » qui réunissoit en lui seul plus de » méchanceté & de fourberie que » tous les Grecs ensemble. « Il envenimoit l'Empereur contre les François, & dans le même temps il cherchoit à le rendre odieux à son Peuple : il ne réussit que trop bien. Le Peuple de Constantinople qui croyoit l'Empereur vendu aux Latins, se révolta contre lui.

* Pierre Justiniani & Blondus, Historiens de Venise, ne donnent pas à Murtsuphle une si belle origine ; ils prétendent même qu'il étoit de la lie du peuple, *Homo ex infima plebe*. (Voyez Pierre Just. Hist. de Ven. Liv. II. p. 39, & Blondus de Gestis Venet. p. 282.)

Murtſuphle ſe mit à la tête des ſéditieux, ſe fit proclamer Empereur, &, dans le même jour, étrangla Alexis de ſes propres mains.

Dès que les Confédérés furent inſtruits de ces nouvelles, ils réſolurent de punir l'auteur de ces affreux attentats. Murtſuphle qui s'y attendoit, parut d'abord ſe préparer à une défenſe vigoureuſe, mais rien n'étoit capable de réſiſter aux efforts des François & des Venitiens animés par le deſir de la vengeance. Conſtantinople fut priſe d'aſſaut le Lundi 12. d'Avril, après ſix jours de ſiège. M. l'Abbé Laugier aſſûre que Murtſuphle *ſe ſauva en Thrace.* Si le fait eſt vrai, comme on pourroit abſolument le ſuppoſer, il faudroit toujours reconnoître que cet Uſurpateur fut très-peu de temps en Thrace : car Ville-Hardouin, Maréchal de Champagne, & qui ſe

ſtingua dans l'armée des Croiſés, t que Murtſuphle fut pris comme s'enfuyoit au-delà du détroit, u'il fut ramené à Conſtantinople : précipité du haut d'une colonne. oici comment Ville-Hardouin conte ce fait dans ſon vieux lan- ige : » A ce fu accordés li Conſeil que il avoit une colonne en mi la Ville qui ére une des plus haltes, & des mielz ovrées de marbre qui onques fut veue d'œil..... enſi fu menez à la colonne l'Empe- reor Morchuflex, fu menez ſus... lor fu botez à val. « (Hiſt. de illehardouin, page 127, Edit. u Louvre.)

Nicétas, Auteur également con- emporain, dit la même choſe ; * il ajoûte que Murtſuphle ſubit e châtiment, après un Regne de

* Εἰς γὰρ τὸν ἐν τῷ Ταύρῳ ἱςάμενον ὑψι- τενῆ κίονα τοῦτον ἀνενεγκόντες βάλλουσιν κεῖθεν κάτω. (Nicet. p. 392.)

deux mois & seize jours : ce qui justifie ce que nous avons dit plus haut du peu de temps que Murtsuphle a dû passer dans la *Thrace*, en cas même qu'il y ait été. Quoiqu'il en soit, les évènements de ces deux conquêtes de Constantinople occupent, dans l'Histoire de notre Auteur, près de 130 pages. Ils sont décrits avec chaleur & rapidité. Dans quelques endroits le style pourroit paroître un peu recherché ; mais un Auteur qui raconte, après cent autres, des faits déja connus de *tout le* monde, tâche de varier, d'animer, d'orner sa manière : & c'est ce qui paroît prendre un peu sur le naturel des expressions & sur la simplicité du récit historique. Les Lecteurs intelligents jugeront de notre Observation & la rejetteront si elle est défectueuse.

La considération, la gloire, la puissance que les Vénitiens avoient

acquises dans l'Orient, donnerent de la jalousie aux Genois. Un même esprit de Gouvernement, les mêmes vues de Commerce, une habileté presque égale dans l'Art de la Navigation, avoient déja fait naître entre ces deux Peuples une rivalité qui devint en peu de temps une haine implacable. On vit pendant deux ou trois siècles ces deux Républiques rivales animées l'une contre l'autre, se faire des guerres vives & sanglantes. » On se battit » souvent, *dit notre Auteur*, non » avec un desir raisonnable de » vaincre, mais avec cette ani» mosité qui est le fruit de la haine » & de la passion. C'étoient comme » deux tourbillons qui, gênés l'un » par l'autre dans leur rencontre, » ménaçoient incessamment de » s'absorber par les forces incom» patibles de leur expansion. «

Les divisions des Vénitiens & des Genois acheverent de ruiner

les affaires des Chrétiens dans la Palestine. Les Grecs en profiterent aussi pour secouer le jougs des Latins, dont l'Empire à Constantinople ne dura que cinquante-huit ans.

En terminant son second Volume, l'Auteur dit un mot qui ne pourroit se vérifier qu'en prouvant que le schisme de l'Eglise Grecque n'étoit pas encore consommé dans le cours du XIII^e^ siècle. Il prétend qu'alors la haine des Grecs contre les Latins avoit pour motif *une légère différence de Religion.* Le schisme & l'hérésie de cette Eglise d'Orient ne forment assûrément pas une *différence légère* dans sa croyance & dans son Gouvernement. Des Critiques savants ont cru que les Russes, qui sont une partie de l'Eglise Grecque, n'étoient pas encore totalement schismatiques vers le commencement du XIII^e^ siècle.

S'il en étoit de même de l'Eglise de Constantinople, la proposition de l'Auteur pourroit être maintenue; mais ce système étant difficile, il vaudroit mieux la modifier ou la retrancher dans une seconde Edition.

A la tête du troisième Volume de cette Histoire, on trouve *un Discours de 46 pages sur les Doges de Venise.* L'Auteur y expose les changements & les révolutions qui ont successivement affoibli & diminué la puissance du Dogat. Les Doges, pendant plusieurs siècles, gouvernoient presqu'en vrais Souverains. Ils levoient des tributs & prononçoient des confiscations à leur profit. La justice se rendoit en leur nom, & ils joignoient au pouvoir de punir le droit de faire grace. Leur autorité est aujourd'hui bien différente. Les Doges sont retenus par tant de chaînes, qu'il ne leur

reste que l'apparence de la souveraineté. Leur place ne leur procure que des prérogatives d'honneur, & de grandes sujettions. Ils sont Chefs d'un Corps qui les domine, & qui, en leur rendant extérieurement de grands respects, ne travaille incessamment qu'à leur lier les mains. Il n'est pas de Sujet, dans l'Etat, que la République soit plus attentive à tenir sous le joug. En un mot, *dit notre Auteur*, les Doges ont une grande représentation & peu de pouvoir.

Les guerres continuoient toujours entre les Vénitiens & les Genois. Ces deux Républiques acharnées à se détruire, renouvelloient le spectacle d'inimitié que donnerent autrefois Rome & Carthage. Avec beaucoup moins de puissance & de force, Venise & Gènes n'avoient ni moins de fureur, ni moins de haine l'une contre l'autre. Il n'étoit pas quef-

de s'enlever une préémi-
:.vaine & de pure ostentation.
it à l'Empire exclusif de la
que prétendoient Gènes &
e. Or cet Empire toujours si
ageux, étoit encore d'une
grande conséquence pour
Peuples, dont le Commerce
Navigation faisoient toute
ndeur. Tandis qu'ils s'épui-
: ainsi, pour soûtenir leurs pré-
ns respectives, ils perdoient
ë les avantages communs que
ix seule pouvoit leur pro-

s Papes tenterent plusieurs
l'éteindre ces guerres si fu-
aux Chrétiens de la Palestine.
présenterent aux deux Répu-
es les malheurs que leurs di-
is entraînoient. Soit lassitude,
éférence aux conseils des sou-
ns Pontifes, les deux Peuples
ent quelquefois se prêter aux
le conciliation : il se fit entre

eux des trèves & même des traités de paix : mais ces traités ne duroient qu'autant de temps qu'il en falloit pour se préparer à de nouvelles guerres.

Ce fut pendant un de ces intervalles d'hostilités que le Grand-Conseil établit une nouvelle forme d'élection pour le Dogat. Nous avons vu plus haut qu'après l'assassinat de Vital Michieli, on avoit ôté au Peuple de Venise le droit de suffrages ; & qu'on avoit attribué au Sénat le privilège de donner des Chefs à la République. On crut que ces Reglements ne suffisoient pas encore pour fermer la voie aux brigues de l'ambition : des Loix plus sévères rendirent inutiles les souplesses de l'intrigue & du manège. On entreprendroit en vain de tromper les précautions judicieuses qu'on prit pour sauver la liberté publique des piéges de la séduction. Il faut voir chez

l'Auteur (pag. 91 & ſuiv. 3^e^ Vol.) l'ordre de la nouvelle forme d'élection introduite il y a près de 500 ans, & qui ſubſiſte encore de nos jours. La multiplicité des Scrutins & des Balotages diverſement combinés, préſente un détail qui ſe refuſe à la brièveté d'un Extrait. On rendroit la choſe inintelligible en voulant l'abreger.

Ce changement, au reſte, fut regardé quelques années après comme une nouveauté dangereuſe, & ſervit de prétexte à la conjuration *Thiepoline*, ainſi appellée du nom de ſon principal Auteur Bajamont Thiepolo. La ſageſſe du Doge Pierre Gradonico déconçerta les projets des Conjurés. La plûpart furent pris : on en fit mourir quelques uns : on en exila d'autres. Ces châtiments maintinrent le Peuple dans la dépendance, & aſſûrerent le triomphe de la nouvelle conſtitution. La

réformation du Grand-Conseil devint une Loi fondamentale de l'Etat. » Ce fut alors que l'an-
» cienne distinction des Nobles
» & *des Populaires* établit, entre
» les habitants de Venise, une
» vraie différence, qui rendit les
» uns Maîtres & les autres Sujets. «

Gradonigo est le vrai Fondateur de l'Aristocratie Vénitienne, & comme le premier Législateur de cet Etat. *Il mourut*, dit M. l'Abbé L. *fort peu de temps après.....ayant au plus cinquante ans*. (pag. 247, Tome III.) L'Auteur oublie, sans doute, qu'il donne à Pierre Gradonigo *trente-huit ans* au moment de son élection (pag. 158.) Or ce Doge fut élu en 1290; il n'est mort qu'en l'année 1310; c'est cinquante-huit ans qu'il devoit avoir. Au contraire le fils de ce Doge, lequel se nommoit Barthelemi Gradonigo, a vécu un peu moins que ne dit M. l'Abbé Lau-

Selon cet Historien (p. 383,)
t élu Doge en 1339 *, *âgé de*
*ante & six ans*. Il regna trois
& deux mois, *tre anni e due*
, suivant Diedo. Il n'avoit
: pas *près de quatre-vingt ans*,
*id il mourut*, le 28. Décembre
2. (pag. 390 & 391.) Nous
inerons notre Analyse par
ques observations générales
le fond de l'Ouvrage & sur la
ière dont il est exécuté.

°. Une Histoire complette de
ise manquoit à notre Littéra-
Françoise : ainsi le sujet qu'a
si M. l'Abbé Laugier, ne peut
tre agréé du Public.

°. L'exécution de ce projet
le un homme de beaucoup
orit, un Ecrivain qui sait orner
ccréditer les moindres choses.

---

Il y a dans l'Auteur 1359, au-lieu
339, & 1350 pour 1340. Ce sont
fautes d'impression.

3°. Il entre quelquefois ici trop de parure. Le récit historique est comme accablé de fleurs, & le genre oratoire y exerce de temps en temps des droits qu'on peut lui disputer.

4°. Il seroit à desirer que cet Auteur estimable, voulût indiquer aux marges de son Livre les sources qu'il consulte. Cette attention donne de l'autorité à une Histoire, & contente l'extrême délicatesse des Savants.

5°. Quelques termes non-naturalisés encore parmi nous se *sont* glissés dans cet Ouvrage, comme *mesavanture* page 53, *improbité* page 88 du second Tome. Ces termes ne sont pas inhabiles à devenir Regnicoles, mais il semble qu'on ne peut les produire encore qu'avec des correctifs ou sous la protection des Législateurs en ce genre.

Nous attendons la suite de cet Ouvrage,

ıvrage, qui peut devenir excel-
ıt sous la plume de l'Auteur
ıa bien connu par ses autres suc-
; littéraires.

## ARTICLE XLVII.

*ɩINCIPES DISCUTÉS, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & spécialement des Pseaumes relativement à la Langue originale;* accompagnés de plusieurs Dissertations sur les Lettres II. III. IV. & V. de M. l'Abbé de Villefroi, dans lesquelles il est traité de la conduite de Dieu à l'égard de son Eglise depuis le commencement du monde &c. (Tom. VII. & VIII. *in*-12.) *A Paris, chez Hérissant, Libraire - Imprimeur,*

*rue Neuve Notre-Dame.*
M. DCC. LVIII.

LEs deux Volumes que nous annonçons, sont la suite du grand Ouvrage que les PP. Capucins, Elèves de M. l'Abbé de Villefroy, ont entrepris. Nous en avons parlé si souvent qu'il ne nous paroît plus nécessaire d'expliquer à nos Lecteurs le sujet de ces travaux, de ces études si louables & si appropriées à l'état des Auteurs.

En reprenant nos *Analyses* d'Avril 1752, de Mars 1755, & d'Octobre 1758, on reconnoîtroit sur le champ quels sont les objets qu'embrassent les PP. Capucins dans leurs Volumes VII. & VIII. Il s'agit d'abord de leur cinquième Article & de la doctrine des *Termes Enigmatiques* : matière qui remplit près de 400 pages du VII^e Tome. Après quoi viennent les

Analyſes de pluſieurs Pſeaumes, & notamment du LXVII. (*Exurgat*) qui occupe la plus grande partie du VIII$^{e}$ Volume. Ces explications des Pſeaumes ſont placées dans l'Ouvrage pour vérifier les Principes, pour en montrer la fécondité & l'importance.

Il eſt très à-propos qu'on puiſſe ſe familiariſer avec le plan de cet Ouvrage ; qu'on entre aiſément dans la doctrine de l'*ancien* & du *nouvel Iſraël* : deux expreſſions qui n'énoncent au fond que l'union des deux Egliſes, l'une du Peuple Hébreu, l'autre du Peuple Chrétien, toutes deux concourant à ne former qu'une ſeule Epouſe du Verbe. Il ne faudroit pas ſe prévenir contre ces *Termes Enigmatiques*, qu'on nous invite ici à remarquer dans tous les oracles des Prophètes; contre cette *Harmonie*, qu'on nous repréſente comme la clef des plus belles & des plus

satisfaisantes explications de l'Ecriture ; contre ces *Réticences*, qu'on nous met sur les voies de suppléer, selon le génie & les régles de la Langue sainte ; contre ces *Enallages* ou changements de verbes, de noms &c. dont on nous fait connoître l'usage & l'étendue. Ainsi proposons-nous les grands sujets que traitent nos Auteurs ; mais, pour donner une idée de leur sagesse, nous observons deux choses.

1°. Ils se portent pour suivre en tout l'Analogie de la Foi, pour s'attacher inviolablement à la bonne & saine Théologie. Ils n'ont garde d'innover dans ce que les Livres-Saints & l'Eglise, qui en est l'Interprète, présentent comme appartenant à la Foi & aux Mœurs. Leurs explications n'ont pour objet que les endroits de l'Ecriture & des Prophètes en particulier, qui n'ont pas été jusqu'ici assez liés par les

nmentateurs à l'ancien & au
vel Israël, à ce plan général
fait de l'Eglise des Hébreux
le l'Eglise des Chrétiens une
e Epouse du Verbe. On peut
appeller sur cela notre Analyse
mois d'Octobre 1758. Ainsi
l'Abbé de Villefroy & ses Elè-
n'ont pas prétendu répandre
lumières sur les dogmes, mais
tribuer simplement à l'intelli-
ce de quantité d'oracles des
res-Saints. Leur Ouvrage est
entreprise de Critique sacrée,
un Recueil de décisions doc-
ales, non la censure de tous
Commentaires qui ont été don-
, durant tant de siècles, sur les
ines Ecritures.

2°. Bien-loin de s'ériger en
ndateurs de système, ils pren-
nt un soin extrême de s'appuyer
suffrage des SS. Pères & des au-
s Interprètes. Dans ce septième
lume, il se trouve une très-

longue chaîne de tradition destinée à faire voir que les Pères ont reconnu dans l'Ecriture l'existence & l'usage des *termes énigmatiques*, de ces expressions qui ne sont pas seulement des paraboles, des métaphores, des allégories, mais qui ont toute l'obscurité des *énigmes*. Saint Augustin en particulier est formel sur ce point, & nous avons cru devoir vérifier tous les passages qu'on en cite. On s'est rendu exact à cet égard ; mais il s'est glissé quelques méprises dans des indications de Textes tirés de deux ou trois autres Pères : par exemple, A la page 73, on cite, comme du 7$^{e}$ Livre d'Origène contre Celse, un passage qui est de la XIII$^{e}$ Homélie de cet ancien Auteur Ecclésiastique sur les Nombres. A la page 119, on renvoie au Commentaire de S. Jerôme sur le 55$^{e}$ Chap. d'Isaïe, & c'est à la Préface de ce saint Docteur sur la

hap. d'Isaïe qu'il falloit ren-
. Mais ce sont-là des baga-

le fond des choses, vérita-
nt nos Auteurs ont des mo-
& des garants ; ils trouvent
& l'usage des termes énigma-
chez les saints Pères ; &,
produire un exemple qui en-
turellement dans le plan de
Analyse, puisque c'est un
au que présente ce VII[e] Vo-
, ne sera-t-on pas frappé de
le Pseaume VIII. expliqué
. Augustin très-à-peu-près
e il l'a été par M. l'Abbé de
roy, c'est-à-dire sans y cher-
d'autres objets que Jesus-
: & l'Eglise, sans craindre
pliquer toute la doctrine des
*s énigmatiques ?* On s'étoit
noins récrié beaucoup contre
te Abbé ; on lui avoit repro-
a transformation des divers
ux dont il est parlé, dans

ce Pseaume, en autant de classes ou de conditions d'hommes qu'on prie le Seigneur de soumettre à l'Empire de Jesus-Christ. Il faudroit voir & comparer les deux Commentaires.

A la vérité, on pourra dire que l'explication de S. Augustin ne peut passer pour littérale; qu'elle est dans le goût des expositions édifiantes dont ce saint Docteur & après lui tous les Prédicateurs de la sainte parole font tant d'usage auprès des Peuples : au-lieu que M. l'Abbé de Villefroy & ses *Elèves* prétendent travailler sur les sens littéraux de l'Ecriture. Ils prennent la lettre même du contexte pour la base de toutes leurs interprétations; ils croiroient donner dans des *mysticités* & dans des *moralités où l'esprit se perdroit*, s'ils s'écartoient de la route qui leur est tracée par les Oracles prophétiques, &c.

Voilà donc une difficulté, une objection ; mais il nous semble qu'on peut y répondre de deux manières, ou plutôt qu'on peut y opposer deux raisons. La première est que nos savants Auteurs donnent l'explication du Ps. VIII. par S. Augustin, comme quelque chose de littéral, & non comme un Discours simplement moral ou nystique. La seconde est que, si . Augustin, dans plusieurs autres seaumes, s'occupe par préférence 1 sens *dogmatique* ou du *sens* *ral*, sans s'attacher beaucoup a rigueur de la lettre, il n'en pas moins vrai que les prin-s qu'il donne touchant les ter-énigmatiques, peuvent tou-s guider des Interprètes qui illent sur le sens littéral. Il r bon de voir un beau passage cite de son interprétation du Pseaume VIII.

mme le dessein principal de

nos Auteurs, dans leur VII^e^ Volume, est de justifier la notion & l'existence des *termes énigmatiques*, la matière est traitée ici tout-à-fait en-grand. On s'attache surtout à ouvrir les sources d'où sortent ces *termes*, c'est-à-dire qu'on montre quels sont les objets sensibles qui servent de base & de sujet aux expressions *énigmatiques*, *paraboliques*, *symboliques* & *autres figurées* qu'on voit *répandues dans les Prophètes*. Ces objets sont les *Cieux*, les *Astres*, les *Météores*, les *Oiseaux*, le *Feu*, l'*Eau*, la *Terre*, & tout ce qu'elle renferme, les *Montagnes*, les *Collines*, les *Vallées*, les *Forêts*, les *Animaux*, les *Reptiles*. Enfin l'*Homme* & ses différents *âges*, ses différents *états*, ses différentes *actions* &c. fournissent aussi la matière d'un très-grand nombre de *termes énigmatiques*. Et tout ceci est vérifié par des exemples

tirés des Prophètes & des Pſeaumes. Il nous ſeroit impoſſible de ſuivre ces longues expoſitions : nous n'inſiſterons que ſur le Pſeaume LXVII. chez les Hébreux LXVIII. lequel remplit 417 pages du ſecond Volume, où l'on n'en compte que 470.

C'eſt un principe de nos Auteurs, (& nous en avons fait la remarque dans nos précédentes Analyſes,) que » preſque tous les » Pſeaumes regardent la captivité » de Babylone, qu'ils renferment » ou une prophétie de ce terrible » châtiment, ou les plaintes & les » prières formées pendant, ou » pour le temps de ce dur eſcla- » vage, ou les actions de graces » qu'Iſraël devoit rendre pour ſa » liberté. « Selon ce principe & en conſéquence des détails compris dans le Pſeaume *Exurgat*, il faut reconnoître, d'après M. de Villefroy & ſes Elèves, que ce ſaint

Cantique étoit destiné à célébrer la fin de la captivité de Babylone & le retour des Juifs : premier sens littéral, selon nos Auteurs : il étoit accompagné d'un second qui touchoit la conversion des Peuples & l'établissement du nouvel Israël ou de l'Eglise Chrétienne. » Mais, » *ajoûte-t-on à la page 412 de ce* » *VIII^e Volume*, on doit se rap- » peller que quand nous donnons » au sens littéral de l'ancien Israël » le nom de premier sens, nous » ne prétendons nullement dire » que ce soit le sens principal que » le S. Esprit ait eu en vuë ; nous » ne le qualifions ainsi que relati- » vement à la Chronologie, c'est- » à-dire l'ordre des temps ; puisque » les évènements qui regardent » l'ancien Israël, sont arrivés avant » Jesus-Christ, qui est le principal » objet des Prophètes. Nous décla- » rons au contraire que celui que » nous appellons second sens lit-

» téral, est le premier quant à la
» dignité, à l'importance & à la
» nécessité, puisque Jesus-Christ
» est la fin de la Loi, selon S. Paul
» aux Romains X. 4. «

Nous avons dit ailleurs que M. l'Abbé de Villefroy & les PP. Capucins n'étendent pas la doctrine des deux sens littéraux à toutes les Prophéties, & cela est nécessaire pour maintenir, dans toute leur force, les arguments dont on a toujours fait usage dans la grande controverse des Chrétiens avec les Juifs. Mais cette érité une fois reconnue & bien irmée par nos Auteurs, nulles rnes, du reste, dans les deux s littéraux & dans l'application ls en font au double Israël. si, encore une fois, le Pseaume rgat, qu'on avoit toujours destiné à célébrer un seul évènt, soit la défaite de Senna-., soit le transport de l'Arche

oit la sortie d'Egypte &c. renferme deux objets, deux délivrances, l'une de Babylone, l'autre du Pharisaïsme & de l'Idolatrie. On peut bien se persuader, sans que nous en avertissions, qu'aucun sentiment contraire à celui de nos Auteurs n'échappe aux discussions de ces habiles gens. C'est ce qu'il faut voir dans le Livre même, sans oublier la méprise singulière qu'on releve dans l'hypothèse du P. Martianay. Cet Auteur croyoit que le Pseaume LXVII. *avoit été composé après le schisme des dix Tribus*, & que néanmoins David *pouvoit en être en partie l'Auteur:* ce qui est absolument contradictoire, puisque le schisme des dix Tribus n'arriva que sous Roboam, fils de Salomon & petit-fils de David.

Les PP. Capucins expliquent tout dans l'*Exurgat*, le sujet, le titre, chaque verset, chaque mot.

Ils donnent deux Versions Latines, l'une pour présenter l'Original Hébreu couvert de toutes ses savantes obscurités; l'autre pour le montrer plus clair, plus intelligible. Ils ajoûtent une Traduction Françoise, conforme à la seconde Version. Ils placent ensuite dix Observations très-étendues pour rendre raison de tous les Versets pris en particulier. C'est dans ces Observations que paroissent la critique & le savoir des Auteurs. Nous ne citerons que deux ou trois exemples, & nous terminerons cet Extrait.

Le Pseaume *Exurgat* a pour titre dans la Vulgate *In finem*: ce qui lui est commun avec beaucoup d'autres Pseaumes. La Version Grecque, qui a servi de fondement ou de texte au Traducteur Latin, autorise cette leçon. En tournant un peu l'Hébreu, on l'amene au même sens, & nos

Auteurs croient qu'il aut rendre en François cet *In finem*, par ces mots ou cette épigraphe *a la postérité*. Ils ont soin en même temps de rapporter & d'infirmer tous les sentiments multipliés peut-être usqu'au nombre de six ou sept. Ils n'oublient pas un mot qui est dans nos Mémoires de Novembre 1747. On paroissoit y desirer que l'*In finem* fût pris pour l'indication des Pseaumes qu'on chantoit à la fin du jour ou de la solemnité du Sabbat. Surquoi les PP. Capucins observent qu'ils ne peuvent adopter cette interprétation, *parce qu'on n'a aucune connoissance de la distribution qu'on auroit faite des Pseaumes, les uns pour être chantés le matin, les autres pour être chantés le soir.*

Mais si nous nous intéressions à la pensée du Journaliste qui écrivoit en 1747, nous pourrions dire aussi 1° Que plusieurs Interprètes

ait mention de ce même sen-
it *, & qu'en effet l'usage des
étant de prier, dans le Tem-
e matin & le soir **, il pou-
bien y avoir des Pseaumes
és pour ces diverses prières :
l cas l'explication susdite
*finem* seroit assez naturelle.
u'il ne semble pas que, pour
ver cette explication, qui n'est
nd qu'une conjecture comme
les autres, il soit nécessaire
nnoître *la distribution qu'on
t faite des Pseaumes, les
pour être chantés le matin,
utres pour être chantés le*
Eh ! sans doute, si l'on avoit
connoissance, il ne faudroit
lisputer : la chose seroit dé-
pour ou contre l'*In finem*,

---

On peut consulter entr'autres le
& la Palisse.
Il y avoit *Sacrificium Matuti*
*t Sacrificium Vespertinum.*

pris dans le ſens que lui donne le Journal. Mais, puiſque cette diſtribution eſt inconnue, puiſqu'il eſt probable qu'on deſtinoit, comme dans l'Egliſe Chrétienne, certains Pſeaumes aux prières du matin, & certains autres Pſeaumes aux prières du ſoir, puiſque les autres interprétations d'*In finem* ſont ſyſtématiques, il paroît que celle dont le Journal fait mention, peut figurer auſſi dans le ſyſtême : bien entendu qu'on a toute liberté de s'attacher à une autre. Prenons, par exemple, ici le Pſeaume *Exurgat* pour un Cantique *à la poſtérité*; c'eſt la penſée de nos Auteurs : mais ne croyons pas que cette penſée s'éleve au-deſſus de la pure & ſimple opinion.

Sur le premier Verſet de l'*Exurgat*, il y a une très bonne Obſervation, & elle nous a même paru ſi ſenſée, que nous n'avons pas craint de l'approfondir d'après nos

Auteurs. » Moyse ne déplaçoit
» point l'Arche dans le desert, que
» l'on ne chantât, en même temps,
» les paroles suivantes (tirées du
» Verset 35, du X. Chapitre des
» Nombres :) *Levez-vous promp-*
» *tement, Seigneur : alors vos*
» *ennemis seront dispersés. Dès*
» *que vous paroîtrez, ceux qui*
» *vous haïssent prendront la fuite.* »
Or, comme le premier Verset de
l'*Exurgat* est absolument la même
chose à l'exception du temps futur
de la troisième Personne qu'emploie David, tous les Interprètes
nt affirmé, sans insinuer le moindre doute, que le Roi Prophète
oit répété la prière de Moyse ;
ù ils ont conclu, du moins la
part, que le Pseaume avoit été
pour le transport de l'Arche sur
ıontagne de Sion.

'os Auteurs ne disconviennent
des rapports qui se remar-
t entre le Texte du Livre des

Nombres & ce premier Verset du Pseaume. Cependant, *ajoûtent-ils*, si David avoit voulu copier Moyse, pour la cérémonie du transport de l'Arche, auroit-il changé les temps & les personnes? Ce qui est à l'impératif & à la seconde personne dans le Livre des Nombres, seroit-il au futur & à la troisième personne dans le Pseaume? » D'ailleurs pourquoi » le Poëte sacré emploie-t-il le » nom *Elohim*, Dieu, pendant » que Moyse se sert de celui » d'*Iehôâh*, Seigneur? Il est évi» dent que, si l'on eût chanté cette » Ode devant l'Arche, on auroit » conservé les propres termes du » premier Libérateur d'Israël &c. «

Cette Observation tire une nouvelle force du raisonnement qu'ont fait quelques Interprètes. * Intimement persuadés de l'identité

* Voyez *Lorinus in Ps. LXVII.*

parfaite entre le Verſet du Pſeaume & celui du X. Chapitre des Nombres, ils en ont conclu que, ſi David avoit écrit en Vers, il falloit que le Chant de Moyſe fût auſſi en Vers. Mais ce raiſonnement ſe tourne contre ces Commentateurs : car, dans cette hypothèſe de l'identité de choſes, de ſtyle, de mètre, il ſeroit abſolument néceſſaire que le Verſet du Pſeaume repréſentât, mot pour mot & lettre pour lettre, le Verſet des Nombres : autrement ce ne ſeroit plus qu'une Poëſie imitée, non une Poëſie tranſcrite : & comment, ſans la fidélité à tranſcrire, à rendre exactement le Chant de Moyſe, la meſure du Vers ſeroit-elle conſervée ?

Nos Auteurs ſe trouvent bien plus à l'aiſe dans leur ſyſtême. Ils ne nient pas que David ait imité Moyſe, mais l'objet du Pſeaume n'étant point le tranſport de l'Ar-

che, le saint Roi aura mis des différences dans le tour de sa phrase. » Ce Pseaume, *disent les Elèves » de M. de Villefroy*, est une Pro» phétie, dans laquelle on prédit » au Peuple choisi qu'un jour Dieu » se levera pour le délivrer de ses » ennemis; & que dès qu'il paroî» tra dans la Chaldée, ses tyrans » prendront la fuite & périront. » Ces Tyrans sont les Impies; » ces Impies sont les Babyloniens » Idolâtres & les Israëlites Apos» tats « &c. Cette Observation rend raison du Verbe mis au futur, du changement de la seconde personne dans la troisième, enfin de la substitution d'*Elohim* à *Iehôâh* (ou Jehovah pour parler comme tout le monde.) *Jehovah* étoit le nom de Dieu, par excellence, ou de *l'Etre qui reposoit sur les Chérubins*. Le Pseaume n'ayant pas pour objet le transport de l'Arche, on voit que le Psalmiste a pu

du employer le terme *Elo-*
*n.*
Le Pseaume *Exurgat* étant plein
beautés & de difficultés, nos
iteurs s'arrêtent à tous les mots;
de-là résulte le morceau im-
ense, qui remplit presque tout
ır VIII^e Volume. Il seroit bien
ıtile de vouloir donner une idée
ème sommaire de tous ces grands
tails. Nous y renvoyons les Lec-
ırs. Ils pourront remarquer aux
ersets 12, 13, 14, 15 & 16,
ıs de facilité & de lumières dans
Version qu'on nous donne ici,
'il n'y en a dans le Grec & dans
Latin de la Vulgate. C'est que
s doctes Commentateurs se sont
iquement attachés à l'Hébreu.
ıelqu'un desirera peut-être qu'ils
ssent fait au moins des efforts
ur concilier la Version de l'E-
se & même des deux Eglises,
ar le Grec est aussi celle de
Eglise d'Orient,) avec la lettre

du Texte original. On ſait comment cela ſe fait : c'eſt en ſuppoſant que les LXX. ont eu des exemplaires différents des nôtres, ou qu'ils ont lu les nôtres d'une autre façon. Nous n'ignorons pas que cette raiſon ſatisfait peu des Hébraïſans ; mais on ne peut nier qu'elle ne ſoit quelquefois bien fondée, & que nos deux anciennes Verſions ne méritent de grands égards. Ce ſont-là, au reſte, des vérités bien connues de nos Auteurs, & il eſt à croire qu'ils s'y conforment autant qu'il leur eſt poſſible dans le cours de leur Ouvrage.

Le concours de ce Livre, avec le Traité des Prophéties par Monſeigneur l'Evêque du Puy, nous rappelle deux grands objets de diſcuſſion & de controverſe ; l'un concernant les deux ſens littéraux ; l'autre embraſſant ce que nos Auteurs appellent l'harmonie des

acles prophétiques. M. l'E-
du Puy fait entrevoir, dans
scours préliminaire, le desir
a *de traiter avec quelque*
*la fameuse question des*
*& des Allégories* : Question
ntimement liée avec celle
ux sens littéraux. On ne peut
élérer par des prières & des
ions, l'exécution d'un si beau
. Les sentiments de M. l'Ab-
Villefroy & de ses Elèves en
teroient d'autant plus de vo-
i un Auteur, tel que M. du
s'en déclaroit l'ami, le parti-
le protecteur.
matière de *l'Harmonie* méri-
bien aussi que le savant Pré-
dît sa pensée : c'est une sorte
exe inséparable du Traité des
éties. A en juger par un
eau, tiré du premier Volume
élégant Ouvrage (p. 211 &
M. l'Evêque du Puy ne pa-
it pas décidé en faveur de

l'harmonie, c'est-à-dire de cette liaison de discours & de sens dont M. de Villefroy a si fort entretenu ses Elèves. » Le Prophète, *dit le* » *Prélat*, transporté par l'Esprit di» vin qui l'anime, ne s'assujettit » ni à l'ordre des temps, ni à celui » des matières. Il répète ce qu'une » voix intérieure lui dicte... Il passe » sans intervalle d'un évènement » qu'il a prédit à un autre qui n'y » a aucun rapport. Ce n'est pas à » lui qu'on doit imputer l'appa» rente irrégularité de ses Dis» cours. « Et plus bas l'illustre Auteur nous parle *du désordre qui regne* quelquefois *dans les Prédictions*; du *style lyrique* des Prophètes; de leur marche incompatible avec la *justesse* & la *simplicité* propres du genre historique. Or toute cette doctrine, capable de répandre des soupçons sur celle de l'harmonie, nous feroit desirer encore que le Prélat voulût

emanier cette importante contro-
verſe, & nous décider pleinement
ſur toute la Queſtion de l'Harmo-
nie, par rapport aux Oracles des
Prophètes. Nous n'oſerions pas
manifeſter ainſi nos penſées, ſi
l'objet n'étoit pas de la plus grande
importance, & ſi nous n'éprou-
vions quelque peine dans la com-
paraiſon du morceau que nous
venons d'indiquer avec toute la
théorie immenſe de M. l'Abbé de
Villefroy & de ſes eſtimables Diſ-
ciples.

## ARTICLE XLVIII.

*LA SCIENCE DES POSTES MILITAIRES*, ou *Traité des Fortifications de Campagne, à l'uſage des Officiers particuliers d'Infanterie qui ſont détachés à la Guerre : dans lequel on a compris la maniere de les défendre & de les attaquer.* (Volume *in*-8°. de 280 pages.) Par M. le Cointe, ci-devant Lieutenant d'Infanterie, depuis Capitaine de Cavalerie, de l'Académie Royale de Nimes. *A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais*, M. DCC. LIX.

IL en eſt ſouvent des Ouvrages ſur la Guerre comme de certains Livres de Morale : on n'y parle que pour les Grands & pour les

es affaires : les hommes &
hoses du second ordre y
oubliées. Cependant le succès
irmes d'une Nation dépend
coup des détails. C'est souvent
vice de l'Officier subalterne,
lécide du sort d'une cam-
e; c'est son habileté dans les
commandements, dans l'at-
ou la défense d'un poste,
icilite les opérations d'un Gé-
, qui sauve une armée, qui
e un pays, qui déconcerte
emi, qui rassure une fron-
, &c.
ici un Officier encore assez
, mais plein de zèle pour son
r, qui entreprend d'instruire
aux. Il arrive à tout instant
les détache avec trente, cin-
e, cent hommes pour s'em-
d'un poste, pour tenir dans
tre, & cette guerre; comme
e, comme passagère, ses
ipes, ses conséquences, ses

dangers, ses écueils. Malheureusement on ne se charge que trop de ces commissions délicates, sans avoir réfléchi sur leur importance, & sur les devoirs qu'elles imposent.

M. le Cointe n'a pas trouvé beaucoup de modèles dans ce genre de composition. M. le Chevalier Folard, qui étoit fait pour traiter la guerre en grand, n'a pu qu'effleurer la Science des Postes Militaires. M. le Chevalier de Clairac, qui donna, en 1750, l'*Ingénieur de Campagne*, lia un peu trop ses instructions, d'ailleurs très-bonnes, aux grands ouvrages de campagne, tels que sont les retranchements d'armées, les lignes de communication, les tranchées &c. M. le Cointe n'a peut-être pas vu l'Ouvrage de M. de Sionville, intitulé *Œuvres Militaires* : du moins il ne le cite pas ; & nous trouvons ce sujet

traité avec assez d'étendue dans les trois premiers Livres du second Tome de ces *Œuvres.*

Il y a dix Chapitres dans ce Volume. Car l'Auteur nous parle de la Géomètrie nécessaire à un Officier. Des différents ouvrages dont on peut fortifier les postes. Des différentes manières d'augmenter la force des postes. De la manière dont on doit se préparer pour aller en détachement. De la marche des détachements vers les postes. De l'établissement d'une troupe dans un poste. Des précautions à prendre, pour n'être pas surpris dans les postes. Des dispositions nécessaires, pour se maintenir dans les postes. De la défense des postes. De l'attaque des postes : & voilà tout le Livre qui joint de temps en temps les exemples aux régles, qui justifie la spéculation par des succès de pratique.

Ce qui concerne la Géomètrie néceſſaire à un Officier, n'eſt ni bien étendu, ni bien difficile. Quelques définitions élémentaires, avec la pratique des opérations les plus communes pour tracer ſur le terrein, c'eſt tout ce qu'on propoſe ici; ſans doute, parce qu'il faut paroître demander peu, pour ne pas fournir des prétextes de dégoût & de négligence aux jeunes Militaires. Les Spartiates & les Romains faiſoient au contraire le plan de la plus rigide éducation pour leur *jeuneſſe*; mais ces modèles de travail & de conſtance ne ſont pas faits pour tous les ſiècles & pour tous les peuples.

Quand on eſt détaché pour un poſte en raſe campagne, il faut ſe fortifier promptement, convenablement, & c'eſt la redoute ou petit-fort qui doit mettre à couvert le corps de troupes qu'on

commande. On est convenu que d'ordinaire la redoute est moins défendue si l'on la fait à angles saillants & aigus, comme dans un triangle ou un quarré, que si son enceinte est circulaire ; & la raison en est bien sensible. Dans le premier cas, il y a, vis-à-vis des angles, de grands espaces presque sans défense ; le Soldat ne tirant jamais que devant lui, & n'imaginant point de protéger les parties collatérales : au-lieu que, dans le cas des redoutes circulaires, la défense est égale par-tout. Une figure rend la chose à l'œil le moins Géomètre.

La redoute n'est pas le seul ouvrage qu'on oppose à l'ennemi ...ns les retranchements de campagne ; cent autres moyens de ...fense sont mis en œuvre. Dé...rner des rivières ou des étangs, ...mpre les chemins, semer des ...usse-trapes, faire des abatis

d'arbres, creuser des fossés; voilà pour le dehors du poste. Il y a des précautions particulières pour les dedans, sur-tout si l'on occupe un endroit déja retranché par lui-même, comme seroient une Eglise, un Château, une Métairie, une Cense. L'Auteur enseigne à profiter de tous les avantages, à prévenir tous les inconvenients, à préparer des chicanes de toutes les espèces : ce sont des détails dont quelques-uns sont suggérés par le bon sens, mais dont plusieurs ne sont dus qu'à l'étude & à l'expérience. Le jeune Militaire, pour qui tout est nouveauté & instruction, doit suivre toutes ces particularités, les bien retenir, & conserver son sang-froid si l'occasion se présente de passer de la théorie à la pratique. Ce sang-froid est la pièce essentielle, & le meilleur côté du retranchement.

Quand on doit aller en déta-chement, il faut bien visiter la troupe, voir si rien ne lui man-que, soit en munitions de guerre & de bouche, soit en outils pro-pres à se retrancher. Eh ! quelles précautions, *répondent les jeunes Officiers ?* est-on commandé pour la guerre des postes, sans que la troupe soit bien munie ? Oui bien, *reprend l'Auteur : & j'ai vu plu-sieurs fois qu'il manquoit aux Sol-dats* les choses les plus nécessaires, *qu'ils devenoient des membres inu-tiles & même embarassants dans un poste.* M. de Vauban déploroit la négligence des Officiers à se munir de tous les outils nécessaires pour les expéditions de cette na-ture. » La plûpart des gens, *disoit-» il*, traitent cet Article de minu-» tie, quoiqu'en effet ce soit une » des principales choses auxquelles » on doit s'attacher. «

Dans la marche même du déta-

chement, il faut s'assûrer du terrein, & pour cela envoyer des gens à la découverte, visiter les ravins & les fossés, fouiller les métairies, les moulins & tous les autres endroits où l'ennemi pourroit s'embusquer. Faute de ces précautions, on se trouve surpris, & comment se tire-t-on du mauvais pas? Dans la guerre d'Espagne, en 1674, notre armée étant en Roussillon, un Lieutenant fut détaché avec trente hommes pour occuper un poste important. Un grand ravin séparoit ce poste de l'endroit du départ; on n'eut pas la précaution de faire fouiller ce ravin: un Officier Espagnol, avec quarante Cavaliers, vint s'y placer, attendit le détachement, le chargea dans son passage, tua ou blessa tous ceux qui le composoient. Le Lieutenant François reçut lui-même deux coups de sabre de l'Espagnol, qui lui dit en même temps: *Apprends*

*à faire mieux ton devoir une autrefois, & à reconnoître un endroit où tu dois faire passer une troupe.*

S'il faut éviter les embuscades & les pièges pour les marches, on doit bien plus prendre garde encore à ne se laisser pas enlever dans le poste où l'on aura été placé. Il y a mille exemples de surprises, & il y en aura toujours, parce qu'il ne se trouve que trop d'Officiers négligents, de patrouilles qui se font mal, de Sentinelles hors de leur poste, d'Espions mal payés ou supprimés par avarice. Enfin on indispose les habitants des lieux qu'on occupe, on les maltraite, on les vole, & ces gens là saisissent toutes les occasions de favoriser l'ennemi. Notre Auteur insiste beaucoup sur ce dernier Article, & il a raison. Il cite l'aventure de Gènes, en 1746, & les suites du coup de canne

donné à ce Genois, qu'on voulut faire travailler au transport d'un mortier.

La défense des postes est la partie essentielle dans cette petite guerre ; il faut plus que de l'adresse, de la précaution, de la vigilance pour y réussir. C'est la valeur & l'intrépidité qui décident en cette matière. On nous parle ici de défendre tout, jusqu'à une maison ou une chaumine de paysans. On nous met sous les yeux le combat d'un détachement attaqué par l'ennemi, & disputant le terrein d'étage en étage, de chambre en chambre. » Si des Soldats placés dans le » rez-de-chaussée en étoient chassés, il ne faudroit pas s'imaginer pour cela que l'ennemi fût » maître du poste. Ces hommes » forcés en-bas, monteroient au » premier étage avec des échelles, » si l'on avoit rompu l'escalier : ils

» retireroient leurs échelles après
» eux, & se placeroient aux trous
» qu'on auroit faits dans le plan-
» cher. Si ce plancher étoit si bas,
» qu'on pût atteindre l'ennemi avec
» la bayonnette, un seul homme
» suffira à chaque ouverture : au-
» trement il s'y en placera deux
» qui tireront à bout touchant.....
» Si l'ennemi pénétroit dans une
» chambre, il ne faudroit pas lui
» donner le temps de s'y former
» & de s'y renforcer ; mais il fau-
droit tomber brusquement sur
lui, l'épée à la main, ou à coups
de bayonnettes, & le dégoûter
le continuer la partie, à force
e mauvais accueil. « Au reste,
t qu'on ne croie pas que ces do-
ents ne sont bons que pour un
e, on ajoûte l'exemple de sept
adiers qui, durant la guerre
ie en 1705, se défendirent
r dans un colombier, qu'ils
rent l'ennemi à se retirer,
il, 1759. II. vol.

C'étoit le Chevalier Folard qui commandoit dans la cassine où se trouvoit ce colombier, & c'est lui qui raconte le fait au 5^e Tome de son Polybe.

L'attaque des postes a, pour le moins, autant de difficultés que la défense. Il faut bien reconnoître le poste qu'on veut attaquer ; bien choisir les Soldats, dont on a besoin pour une opération de cette espèce ; bien disposer son monde, bien s'assûrer des guides, & ne rien craindre dans l'attaque même : c'est le plus difficile. On donne ici des leçons pour l'attaque des redoutes ordinaires, des retranchements de maçonnerie, d'un Château, d'une maison, d'un village &c. pour le passage d'un fossé plein d'eau ; pour l'enlevement des postes par stratagèmes &c. & les exemples ne sont point épargnés dans ce Chapitre. En général tout le Livre

est orné de faits anciens & modernes. Cela le décore, & invite le Lecteur. Le style, du reste, est clair & uni, comme il convient dans ces sortes d'Ouvrages, bons pour quiconque a le zèle du service. Il n'y a pas jusqu'à ceux qui ne commandent qu'un mousquet auxquels ce Livre ne puisse être utile.

---

## ARTICLE XLIX.

*COUTUME DE NORMANDIE*, *expliquée par M. Pesnelle, Avocat au Parlement*; avec les Observations de M. Roupnel, Seigneur de Chenilly, Conseiller au Bailliage & Siège Présidial de Rouen, dédiées à MONSEIGNEUR LE CHANCELIER. On y a joint in Recueil d'Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens. *vril*, 1759. II. vol.

& les Ordonnances sur le fait des Mariages. (*In*-4°. pages 732.) *A Rouen, de l'Imprimerie de Lallemant, &c.* M. DCC. LIX.

Dans l'*Avertissement*, qui est à la tête de cet Ouvrage, on a eu soin de marquer les sources qu'il faut consulter pour *acquérir l'intelligence* de la Coûtume de Normandie. Cette étude ne se borne pas à la Jurisprudence de cette Province. M. Roupnel déclare qu'on n'y sera jamais *profond* si l'on ne sait pas remonter aux Antiquités historiques de la Normandie, étendre les recherches dans tous les pays auxquels cette belle Province a donné des Maîtres, y reconnoître les sources & les traces du Droit Normand. Ainsi, sans une grande érudition & sans une critique éclairée, il n'est pas possible de remplir

l'idée qu'on nous donne ici d'un Jurisconsulte consommé dans la Science de cette Coûtume.

M. Roupnel, joignant ses Observations aux Commentaires de M. Pesnelle, nous rend un compte fidèle du travail des Ecrivains qui l'ont dévancé dans cette carrière: le jugement qu'il en porte, n'est point marqué au coin de la rivalité. Il loue, dans Berault, une *exactitude scrupuleuse à représenter* fidèlement la Jurisprudence de son temps, une *justesse* admirable dans le choix des Arrêts qu'il rapporte, & une pénétration sûre dans les moyens de décision qu'il produit : dans Godefroy, il reconnoît un génie vaste & une étude profonde des Loix & des Auteurs François. Quant à Basnage, » il a écrit, *dit M. Roupnel*, » dans le siècle des Arts & des » Sciences, & il avoit un génie

» capable d'en soûtenir la gloire...
» Dirigé par le fil de la Chrono-
» logie & le flambeau de l'Hif-
» toire, il interroge, il sonde la
» profondeur des siècles, il arra-
» che à l'Antiquité le sombre voile
» qui dérobe à nos yeux les beau-
» tés qu'elle recèle : on cesse d'igno-
» rer les sources où il faut puiser
» l'origine de nos Loix : tout étin-
» celle de proche en proche de la
» plus grande clarté. Si M. Baf-
» nage se renferme dans les espè-
» ces problèmatiques du Barreau,
» les objets semblent prendre une
» ame & une vie pour intéresser
» le Lecteur. Ce n'est point la
» seule Jurisprudence Normande
» qu'il lui met sous les yeux, c'est
» celle des Parlements du Royau-
» me, & on diroit que M. Basnage
» est l'habitant de tous les pays
» dont il décrit les usages. Son
» style est mâle, châtié, poli, l'ex-
» pression n'y dégrade point la

ensée, de même que la pensée
'éblouit point par le clinquant
e l'expression, «

M. Roupnel ne parle que des
is principaux Commentateurs
on a sur la Coûtume réformée;
s faire mention des anciens,
s que Jean André, Tavigo,
inchecape &c. Il ne parle pas
ème du Traité que nous avons sur
sprit de cette Coûtume, ni de
ouvrage de M. de Merville, im-
mé en 1707, où la Coûtume
Normandie est *réduite en ma-
mes selon le sens littéral & l'es-
it de chaque Article.*

Il n'en est pas des Commen-
entaires qu'on fait de temps en
nps sur les Coûtumes de nos
férentes Provinces, comme des
ommentaires qu'on donne sur
anciens Auteurs : à l'égard de
s derniers, on ne fait jamais qu'é-
aircir le même texte, en fixer la
ture, & en rendre l'intelligence

plus sûre & plus aisée. Dans la pratique de la Jurisprudence qui est propre à chacune de nos Provinces, il arrive quelquefois qu'on déroge à la lettre & au sens de la Coûtume. Plus dirigés par l'esprit de la législation que par le texte & le sens des Coûtumes, souvent nos Rois & leurs Parlements interprètent, modifient & changent même certaines Loix & certains usages. Il survient des cas & des circonstances qui déterminent à rectifier certaines conséquences reçues dans le cours ordinaire de la Justice, ou à en inférer de plus appropriées au bien commun. On efface l'ancienne régle dont il n'étoit pas permis de s'écarter dans la pratique, on en substitue une nouvelle long-temps desirée, peut-être sollicitée par bien des besoins, & enfin obtenue dans un moment plus singulier & plus favorable. C'est-là ce qu'on doit

:ipalement chercher dans les
'eaux Commentaires qu'on
ie sur nos différentes Coû-
:s.
'ailleurs il y a, dans toutes
Coûtumes, des points sur les-
s il reste des nuages, des obs-
tés, des doutes & des partages
sentiment. Un savant Juris-
sulte, tel que M. Roupnel, en
uchant ces Articles, ne man-
jamais de porter sur quelques-
le jour & la lumière, il en fa-
e l'intelligence. Il en déve-
pe l'esprit, il leve ces éternels
parras qu'on souffre avec peine,
ju'on respecte avec discrétion
u'à ce qu'un Auteur accrédité
applani la voie & franchi l'obs-
e où l'on se croyoit obligé de
rêter. Il faut une main hardie
heureuse pour trancher ces for-
de nœuds qu'une timide tradi-
n, ou une sorte de vieille su-

perſtition révéroit comme des myſtères.

On ne doit pas douter qu'à tous ces égards le travail de M. Roupnel ne ſoit fort intéreſſant pour toute la Normandie, & par conſéquent pour une des plus grandes & des plus belles Provinces du Royaume. On vante la *ſageſſe* de ſa Coûtume : ce caractère qu'elle porte à juſte titre, ſe manifeſte avec de nouveaux avantages dans cette Edition. Nos Mémoires ne peuvent guères que l'annoncer : pour en faire *ſentir* tout le mérite, il faudroit en tranſcrire des morceaux conſidérables qui ne ſeroient bien entendus que par les gens du métier. Tâchons cependant d'en choiſir quelques endroits que le commun de nos Lecteurs puiſſe ſaiſir & goûter ſans ſe faire trop de violence. Ces légers Extraits ſuffiront pour donner une idée du travail & des

ſuccès

uccès de notre nouvel Editeur & Commentateur.

En Normandie, » les terres la» bourables qu'on convertit en her» bages ou prairies, ſont ſujettes à » la dixme. On a néanmoins jugé, » par un Arrêt de Réglement, le » 28. Février 1647, que, ſi les » Propriétaires laiſſent en labou» rage le tiers des terres qui leur » appartiennent, ils ſont exempts » de payer dixme de leurs autres » terres qu'ils ont changées en » herbages ou prairies. « Mais, comme l'obſerve M. Roupnel, par Arrêt du 16. Juillet 1749, la Cour eſt revenue à l'ancienne maxime propoſée par Peſnelle. » Les ter» res labourables, converties en » herbages depuis quarante ans, » ſont décimables, quoique le Pro» priétaire laboure plus du tiers » de ſes héritages. L'utilité reſpec» tive du Décimateur & de l'Ha» bitant, *ajoûte notre Editeur*,

» semble comporter qu'il soit per-
» mis à ce dernier de convertir
» quelque portion de ses terres
» en prairies, dans les lieux où les
» pâturages sont rares. « Cette
question agitée fort-au-long dans
Basnage, est donc enfin terminée
d'une manière qui concilie heu-
reusement tous les intérêts parti-
culiers avec l'intérêt général.

Du temps de cet Ecrivain, la
destitution des Offices étoit un
point pour le moins aussi dou-
teux à l'égard des pourvus par les
Seigneurs Ecclésiastiques. Le doute
étoit fondé sur ce que ces Sei-
gneurs ne peuvent faire aucune
disposition qui préjudicie au droit
de leurs successeurs, lesquels d'ail-
leurs ne sont point tenus des faits
de leurs prédécesseurs. Le Parle-
ment de Normandie l'a *décidé*
sur des principes dont l'équité est
également sensible & lumineuse.

Il a établi, *dit M. Roupnel*,

» différence entre les Offi-
ers, exerçant la Justice anné-
e aux Fiefs appartenants aux
cclésiastiques à cause de leurs
énéfices, & entre les Officiers
: la Justice Ecclésiastique, tels
ue sont les Officiaux, Promo-
urs & Grands-Vicaires, esti-
ant que les Officiers des pre-
iers doivent être réglés comme
s Offices dépendants des Sei-
neuries Laïques; parce qu'ils
nt institués pour la même fin
: pour les mêmes fonctions;
: que les Offices des seconds,
ui habilitent à faire une partie
es devoirs des Seigneurs Ecclé-
astiques, ne sont que ministè-
es & commissions, révocables
utesfois & quantes qu'il plaît
celui qui les a conférées, &
ui partant cessent par sa mort
on abdication ou renonciation.«
En réfléchissant sur certains usa-
de sa Province, s'il lui vient dès

vuës meilleures que celles qu'on suit comme la régle, M. Roupnel les énonce comme des projets, ou comme des vœux qui lui sont inspirés par le zèle du bien public. » Quand plusieurs Patrons, *dit-il*, » ont également droit à la présen- » tation, comme étant de la fa- » mille du Fondateur, quoique les » suffrages ne se comptent que par » souches, cette sage précaution » ne suffit point encore pour pré- » venir les dissensions ; il seroit à » propos d'établir une autre régle » bien plus facile & aussi équitable, » en introduisant la présentation » tournaire à commencer par l'aîné » de la famille. «

Ce zèle du bien enflamme M. Roupnel contre les *exécutions* par *décret*. A la vuë de ces ventes forcées, il s'écrie : *Quel affreux spectacle !* Il se rappelle l'image lugubre qu'en trace Cicéron dans son *Discours pour Quintius*. Selon

ur, vendre à l'encan les
1 Citoyen, n'eſt pas ſeu-
exterminer du nombre
ts, c'eſt le mettre au-
ême des morts. *Is enim*
*ı ſub præcone venierunt,*
*ò ex numero vivorum*
*r, ſed &, ſi fieri poteſt,*
*tuos mandatur.*

ıonnêtes gens, les gens
n'ont recours à la *ſub-*
*n* que comme au remède
extrême, & après avoir
mps éprouvé la mauvaiſe
es artifices condamnables
Débiteur. Il faut avouer,
*Roupnel,* que cette pein-
eſt pas étrangère à nos
. Les fortunes médiocres
ıt ſous le dédale immenſe
malités des décrets; le
ier ſe donne beaucoup
ıvements; le Débiteur ſe
pouillé: & l'un & l'autre
ı peu-près, pour l'ordre

[illegible]

...ondamne quelque-
...nt. M. Roupnel
...if à les justi-
... les abus qu'il
... des personnes,
...ent contre le Droit
...* Il paroît effecti-
...contraire au Commerce
... bonne foi des Nations;
...e met au rang des intérêts
... la France mal entendus: mais
chaque pays traite-t-il les Etrangers de même que les Compatriotes? Basnage rapporte les formalités qu'on observe, à cet égard, en Angleterre. Refusons-nous d'ailleurs des Lettres de

* Par le Droit d'*Aubaine*, le Roi ...sit de tous les biens que possédent, ... France, les Etrangers non-naturalisés, quand ils meurent sans laisser enfants légitimes & regnicoles. Ce droit est tellement attaché à la Couronne, qu'il est absolument incommunicable.

» de leurs affaires, dans la même
» situation qu'ils étoient aupara-
» vant. Les Edits introductifs du
» Droit de consignation, que les
» mauvais temps ont arraché, ag-
» gravent encore très-considéra-
» blement les frais de saisies réel-
» les. Cependant, *continue l'Au-
» teur*, il reste encore deux remèdes
» pour adoucir la condition des
» Débiteurs. Le premier consiste
» à faire observer exactement la
» Coûtume & la Jurisprudence des
» Arrêts; à retrancher sans mé-
» nagement des taxes des frais de
» décret, toutes les diligences inu-
» tiles; à enjoindre..... de délivrer
» sur le champ des exécutoires
» pour les Articles consentis..... Le
» second consiste à interdire la
» voie de décret pour les dettes
» modiques & au-dessous de 100
» livres; quand on peut être payé
» par de simples Arrêts. «

Dans nos Coûtumes, il y a des

usages qu'on condamne quelquefois trop légèrement. M. Roupnel n'est pas moins attentif à les justifier, qu'à censurer les abus qu'il observe. » Bien des personnes, » *dit-il*, s'élevent contre le Droit » d'*Aubaine*. * Il paroît effectivement contraire au Commerce » & à la bonne foi des Nations; » on le met au rang des intérêts » de la France mal entendus : mais » chaque pays traite-t-il les Etrangers de même que les Compatriotes ? Basnage rapporte les » formalités qu'on observe, à cet » égard, en Angleterre. Refusons-» nous d'ailleurs des Lettres de

* Par le Droit d'*Aubaine*, le Roi hérite de tous les biens que possédent, en France, les Etrangers non-naturalisés, quand ils meurent sans laisser d'enfants légitimes & regnicoles. Ce Droit est tellement attaché à la Couronne, qu'il est absolument incommunicable.

» naturalité à un Etranger qui en
» eſt digne ? Ne nous laiſſons donc
» pas ſéduire par les raiſonnements
» des Politiques ſpéculatifs. «

Rien n'eſt ſi précieux, dans l'Ordre Civil, que les droits de la bonne foi. Les diſpoſitions de la plûpart des Loix & des Réglements ne ſont guères que des freins pour arrêter & réprimer les mains qui tentent de la violer. Jour & nuit les Magiſtrats veillent à ſa défenſe, leur ſévérité infléxible eſt toujours armée pour punir la fraude & l'infidélité. Les formalités de la Juſtice ne ſont que des précautions contre les piéges de la mauvaiſe foi. Plein de cet eſprit qui forme le vrai caractère de la Magiſtrature, M. Roupnel s'applique ſans relâche à dévoiler & à décrier les artifices & les ruſes que l'intérêt & l'impoſture ſavent mettre en œuvre pour tromper la vigilance des Tribunaux, & pour ſe ſouſtraire à leur vengeance.

-on un exemple. » Voici,
*I. Roupnel*, une fraude assez
quée en Basse-Normandie.
vend d'abord une portion
erre inculte & sans valeur,
dépend d'un corps d'héri-
, pour un prix excessif; & on
dans le même contrat ou
; un court intervalle, un
nge pur & simple du sur-
Il n'y a pas de difficulté
ces contrats de vente &
iange ne fassent qu'un même
, « & par conséquent ne sont
à l'abri du retrait, dont on
ie à les garantir par cette
ivre frauduleuse.

Ouvrage est terminé par
*able alphabétique des prin-*
*s matières*, qui a été dressée
in grand soin, & dont le se-
sera d'autant plus utile, que
tails y sont rassemblés avec
xactitude & une étendue, y
nous a paru qu'on ne pou-

voit rien desirer. *Ce bon Ouvrage se trouve aussi à Paris chez Despilly, rue S. Jacques; & chez Knapen, au Palais.*

---

## ARTICLE L.

*ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire d'Espagne, depuis sa fondation jusqu'au présent Regne.* Par M. Desormeaux. (Tome III. de 405 pages; Tome IV. de 516, Tome V. de 533, *in-12.*) A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII. *Suite de l'Article XLII. au I. Volume d'Avril.*

A Mesure que l'Auteur de cet Abrégé avance dans son travail, l'Histoire qu'il traite devient plus intéressante. Cela ne vient pas seulement de ce qu'on qu'on arrive à des temps qui nous

chent de plus près aux nôtres; & de ce que les objets, placés à de moindres distances, sont plus sensibles. Ce qui contribue ici davantage à fixer l'attention, c'est qu'en marchant avec l'Historien dans l'ordre des temps, on n'a plus à saisir qu'un corps unique & uniforme d'Histoire.

C'est-à-dire que cette multitude de Rois & d'intérêts différents qui paroissent dans les deux premiers Volumes, disparoît presque entièrement à l'ouverture du oisième. Ferdinand d'Arragon : Isabelle de Castille sont les rincipaux personnages qui occu- ent la scène. D'abord Isabelle fuse d'abandonner le pouvoir prême à Ferdinand, qui, en qua- é d'époux, prétendoit que ce uvoir lui étoit dévolu, au moins aant à l'exercice. On convient ientôt d'un accord qui met en reté les droits de la Reine,

On céde au Roi les titres plutôt que l'autorité ; & depuis ce moment, les deux époux figurent également dans l'Histoire, d'abord sous le titre de *Rois*, ensuite sous celui de *Rois Catholiques*, & enfin sous le nom de *Rois d'Espagne*, quoique le Royaume de Portugal & de Navarre ne fussent point soumis à leur domination.

En abrégeant leur Histoire, M. Desormeaux ne laisse échapper aucun des traits singuliers qu'elle lui présente. Isabelle avoit une rivale qui formoit des prétentions sur la Castille. C'étoit Jeanne fille du Roi Henri IV. frère d'Isabelle. La naissance de Jeanne étoit plus qu'équivoque, & rendoit ses droits extrêmement douteux. Alphonse V, Roi de Portugal, dont elle étoit la niéce & l'épouse *, prit les armes pour

* Elle étoit plutôt *fiancée* qu'*épouse*, la dispense ayant été révoquée presque aussitôt qu'accordée par le Pape Sixte IV.

nquérir le Royaume de Castille.
Archevêque de Tolède soûte-
it son parti, & lui mena des
oupes. On en vint aux mains
ès de la Ville de Toro, & » de
part & d'autre, *dit notre Au-
teur*, on fit des exploits incroya-
bles. Edouard d'Almeyda, qui
portoit l'étendard de Portugal,
eut les deux mains coupées en
le défendant. Il le saisit ensuite
avec les bras & les dents, jus-
qu'à ce que percé de coups il
tomba mort sur la place. L'éten-
dard fut mis en pièces, & à son
défaut on mit les armes du brave
d'Almeyda dans l'Eglise Métro-
politaine de Tolède. « Quoique
s Castillans eussent beaucoup
uffert dans cette action, ils fu-
nt néanmoins regardés comme
ainqueurs, parce qu'*ils tirerent
out l'avantage du combat.*

Cette guerre finit par un Traité,
ù, sans l'aveu de la Princesse

Jeanne, *les Négociateurs disposerent souverainement de son sceptre & de sa liberté*. Alors » Jeanne, » *dit l'Historien*, prend un parti » héroïque, & le seul qui lui con» venoit peut-être. Cette Prin» cesse, sans se plaindre de per» sonne, sans verser une seule lar» me, se rend au Monastère de » Ste Claire à Conimbre, où elle » prend l'habit de Religieuse.... » Elle fit profession en présence des » Députés de Castille & de Portu» gal. Sa jeunesse, sa beauté, le » son touchant de sa voix, son *sa*» crifice arracherent des larmes de » toute l'assemblée. « Dans la suite, on tira cette Princesse du Monastère, pour donner des ombrages aux Rois Catholiques; mais cette tentative fut sans succès, & Jeanne mourut Religieuse de Ste Claire.

Les exploits de Ferdinand & d'Isabelle au-dedans & au-dehors

du Royaume ne dérobent point à
l'attention de l'Historien la forme
*admirable* de Gouvernement qu'ils
établirent dans leur vaste domi-
nation, ni l'excellente discipline
qu'ils surent introduire dans leurs
armées. Avant leur départ pour
la campagne de 1486 contre les
Maures, » le Roi & la Reine, *dit*
» *M. Desormeaux*, » entreprirent
» de borner le luxe de la Noblesse,
» & par conséquent celui de la
» Nation. Il ne fut pas besoin de
» Loix somptuaires. Une parole de
» Ferdinand opéra la plus parfaite
» réforme. Il déclara que c'étoit
» le désobliger que de paroître
avec des habits somptueux &
une foule de valets. Aussi-tôt
cet attirail inutile, qui suit les
armées, disparut..... Cette cam-
pagne fut une suite de victoires...
a Reine encore plus ardente à
conquête de Grenade que son
oux, étoit l'ame de ses entrep

» prises. Tantôt on la voyoit à
» l'armée exciter les Soldats, tan-
» tôt elle agissoit pour procurer
» aux troupes ce qui leur étoit né-
» cessaire, empruntant de l'argent
» sur ses pierreries, comblant les
» Grands & les Officiers de ca-
» resses & d'éloges. Enfin on peut
» dire que l'expulsion des Maures
» est autant duë à sa fermeté & à
» son génie, qu'à la valeur de son
» époux « &c. Le Royaume de Grenade avoit subsisté environ 236 ans; & la *fertile contrée*, où il est situé, avoit été *760 ans sous la puissance des Mahométans.*

Le récit des succès que Ferdinand & Isabelle eurent contre les Maures & contre leurs autres ennemis, & même contre leurs sujets quelquefois rebelles, est souvent interrompu par le détail de leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde. Les épisodes qu'elles fournissent à l'Historien, auroient été

plus agréables, s'ils venoient moins fréquemment couper le fil de l'Histoire : mais tel est apparemment le défaut inséparable d'un Abrégé dont la Chronologie forme le tissu & dirige la marche.

Au sujet de ces conquêtes dans le Nouveau-Monde, recueillons une observation de l'Auteur. » Toutes » les expéditions, *dit-il*, qui ont » procuré à l'Espagne deux Em- » pires & trente Provinces en Amé- » rique, ne coûterent jamais un » sol au Roi. Dés Particuliers ten- » toient la fortune à leurs dépens. » Un heureux succès les mettoit-il » en possession du Gouvernement » des pays conquis ? Le fruit de » leurs travaux appartenoit à la » Cour. Etoient-ils malheureux ? » Ils perdoient leurs biens, sans » obtenir aucun dédommagement » de la part du Ministère. Si l'amour » de la patrie eût seul animé leur » courage, on pourroit les regar-

» der comme autant de Héros. »

L'Auteur répand, dans son Ouvrage, quantité d'autres réflexions politiques & œconomiques, dont un Lecteur sage & intelligent peut s'occuper avec fruit.

La Reine Isabelle mourut en 1504, âgée de 54 ans. Par son Testament, Jeanne sa fille aînée & Charles de Luxembourg son petit-fils furent appellés à la Couronne : mais attendu le dérangement d'esprit de Jeanne, le Roi Ferdinand étoit institué Régent & Administrateur de la Monarchie, jusqu'à ce que le Duc de Luxembourg eût atteint la 20^e^ année de son âge. » Isabelle, *dit M. Desormeaux*, est sans contredit la Reine » & la femme la plus accomplie » dont il soit parlé dans l'Histoire.*

* Il suffiroit peut-être de dire *une des plus accomplies*, pour ne pas juger d'un trait de plume toutes les grandes Reines

» Aux graces & aux agréments de
» son sexe, elle joignoit la gran-
» deur d'ame d'un Héros, la poli-
» tique profonde & adroite d'un
» habile Ministre, les vuës d'un
» Législateur, les qualités brillan-
» tes d'un Conquérant, la probité
» d'un bon Citoyen, l'exactitude
» du plus intégre Magistrat, un
» amour tendre pour le genre hu-
» main, en un mot, toutes les
» vertus qui immortalisent les
» grands Rois. On lui reproche
» d'avoir été fière, dure, ambi-
» tieuse, & jalouse à l'excès de son
autorité. Quoiqu'elle aimât son
mari, elle eut avec lui de fré-
quents démêlés au sujet de la
Castille, dont elle s'étoit réservé
le Gouvernement..... Au reste,
*continue l'Historien*, ses defauts
même furent aussi utiles à la

---

...tes les femmes de mérite dont
l'Histoire.

» patrie que ses vertus & ses ta-
» lents. Il falloit une Reine de
» ce caractère, pour humilier les
» Grands, sans les révolter; pour
» conquérir Grenade sans attirer
» toute l'Afrique en Espagne; pour
» détruire les vices & les scélérats
» de son Royaume, sans exposer
» la vie & la fortune des gens de
» bien. « Dans ce beau portrait, on comprend apparemment, sous l'expression générale de *vertus*, l'esprit de Religion & la piété dont Isabelle fut animée toute sa vie. Les Historiens d'Espagne, & Ferreras en particulier, insistent bien plus particulièrement sur ces qualités si essentielles à la beauté d'un Tableau.

Le Roi Ferdinand survécut douze ans à la Reine Isabelle. Notre Historien prétend que, pour *ne point descendre du Trône de Castille*, Ferdinand avoit entrepris d'épouser cette Princesse Jeanne,

qu'on a vuë plus haut renoncer au monde, & embrasser la vie Religieuse dans l'Ordre de Ste Claire: mais Ferreras assûre que les *gens sensés* ont toujours regardé ce conte comme une *calomnie* forgée par les ennemis de Ferdinand. Il épousa en secondes noces Germaine de Foix, nièce de Louis XII. de laquelle il eut un fils qui ne vécut que quelques jours. On voit, dans cette Histoire, le Regne court & peu brillant de Philippe d'Autriche, époux de Jeanne fille de Ferdinand & d'Isabelle. On retrouve Ferdinand maître des affaires, & toujours grand homme durant la minorité de Charles de Luxembourg son petit-fils. M. Desformeaux trace tout-à-fait en grand le caractère de Ferdinand, après avoir rapporté sa mort qui arriva l'an 1516.

Ce portrait, quoique ressemblant à beaucoup d'égards, nous

paroît chargé dans la partie qui concerne les défauts. On dit, par exemple, que Ferdinand étoit *superstitieux*; & c'est le seul trait dont on se sert pour caractériser la Religion de ce Prince. Il y a déja long temps que le Protestant Wicquefort a eu la même pensée, & l'a dite au Livre I[er] de son *Ambassadeur*. Le P. d'Orléans, dans ses Révolutions d'Espagne, a rapporté le sentiment de cet Auteur; mais il s'est bien donné de garde de l'adopter sans correctif, il l'a même réfuté par l'évidence des faits, par le zèle que Ferdinand témoigna toujours pour les établissements de piété, pour le choix des Ministres de la Religion &c. Il nous semble que l'Auteur de l'Abrégé, suivant assez volontiers les traces du P. d'Orléans, pouvoit bien ne s'en pas écarter dans un point qui intéresse la mémoire d'un très-grand Prince.

D'autres nuances du portrait de Ferdinand pourroient nous fournir encore des critiques, sur-tout ce mot que M. Desormeaux a copié du P. d'Orléans : *Ferdinand étoit jaloux* (d'Orléans dit *ennemi*) *de tous les grands hommes, parce qu'il vouloit être le seul.* Cette observation est-elle bien vraie? Et si Ferdinand avoit eu le foible de vouloir être le *seul grand homme*, auroit-il formé, choisi, employé tant d'hommes illustres qui ont fait la gloire de son Regne? Le P. d'Orléans ajoûte encore ici un correctif : c'est que Ferdinand *préféroit l'intérêt de l'Etat à ses ressentiments particuliers*, & que, par cette raison, il nomma, en mourant, Ximenès *Régent du Royaume*. Peut-être que notre Auteur prétend aussi reconnoître l'équité (du moins politique) de Ferdinand, en disant beaucoup de bien de Ximenès. *C'étoit*, dit-il;

*le plus grand homme & le meilleur Citoyen qu'eut produit l'Espagne : on vit* en lui *un simple Particulier* faire *plus de bien à la patrie, que tous les Rois qui avoient gouverné.*

L'Histoire de Charles-Quint est trop connue pour que nous suivions ici son Historien. Nous transcrirons simplement quelque chose des pages 403 & 404 de ce troisième Volume. Après l'abdication de cet Empereur & Roi d'Espagne, on fait ces réflexions. » A » ne juger de la grandeur des Rois » que par l'éclat de leurs actions » plutôt que par le bien qu'ils ont » fait à l'humanité, Charles-Quint » doit être regardé comme le plus » grand homme de son siècle. Son » activité infatigable, son applica» tion aux affaires, la profondeur » de sa politique, la vaste étendue » de son génie, son ambition & » ses succès le rendent, en quelque

» sorte,

ſorte, comparable à Jules-Céſar.«
De-là l'Auteur entre dans le parallèle de ces deux Héros, & tout le morceau eſt terminé par ces contraſtes qui ne ſont que pour Charles-Quint. » Sevère & indul-
» gent, grave & careſſant, mo-
» déré & équitable, ouvert &
» diſſimulé, libéral & œconome;
» ſes vertus n'égalerent pas ſes ta-
» lents, mais ſes défauts furent
» tous relatifs à ſon ambition,
» excepté la colère qui le tranſ-
» porta plus d'une fois au-delà des
» bornes qu'un homme & ſur-tout
» un Roi doit ſe preſcrire. «

TOME IV. C'eſt l'Hiſtoire des Rois d'Eſpagne, Philippe II. III. IV. & des Rois de Portugal, leurs contemporains. Depuis 1556 juſqu'en 1664, où finit ce Volume, l'Europe ne ſe contenta pas de ſes propres guerres, & de toutes les calamités qui en étoient la ſuite: elle envoya ſes habitants s'enri-

chir & s'entre-détruire dans toutes les parties du monde. Les Mers & les Continents ſervirent de théâtre à la cupidité, aux rivalités, aux haines nationales. Le Nouveau-Monde, teint du ſang de l'Ancien, fut comme vengé de l'avarice des Conquérants, qui avoient ravagé & dépeuplé ces terres inconnues & tranquilles durant tant de ſiècles. L'or des Indes vint refluer dans nos Contrées, il fournit aux beſoins des Potentats, il donna des ſecours pour les armements de Terre & de Mer ; mais, en même temps, il enleva des Cultivateurs aux campagnes, il fomenta le luxe des Villes, il corrompit les mœurs, il bannit la paix de preſque toutes les ſociétés.

Ce ſiècle fut néanmoins fécond en grands Rois, en grands Politiques, en grands Généraux ; & il vit naître auſſi de grands exploits, de grands évènements, de grandes

révolutions. Tous ces objets sont
retracés dans cette Histoire. Le
style de l'Ouvrage, quoique tou-
jours laconique, s'éleve au ton de
la matière qu'on embrasse : la force
des pensées & l'énergie des ex-
pressions semblent croître dans la
même proportion que les sujets
qu'on est obligé de traiter.

Après avoir suivi Charles-Quint
dans la retraite où cet Empereur
*ensevelit ses projets, son ambi-*
*tion & sa grandeur*, M. Desor-
neaux s'attache à Philippe II. qu'il
onduit devant S. Quentin. Ce
Ionarque y remporte une grande
ctoire, dont il ne sait pas profi-
r. Philippe se montra rarement
a tête de ses troupes, mais il
oit le talent de trouver d'excel-
ts Généraux pour les comman-
. Ce n'étoit pas un Héros
rtier, mais un génie capable
orter par-tout le feu de la
re. Ses trésors lui servoient

à ſuſciter des ennemis domeſtiques & étrangers aux Puiſſances dont il étoit jaloux. Du fond de ſon Cabinet, il formoit d'immenſes projets, il donnoit le mouvement à tout. Nuls détails ne lui échappoient : *le génie, le caractère, les loix des différentes Nations ſoumiſes à ſon Empire, lui étoient toujours préſents à l'eſprit. Tout ce qui ſe paſſoit, ſoit dans ſes Etats, ſoit dans ceux de ſes voiſins, parvenoit rapidement à ſa connoiſſance.*

Voilà de grands traits & beaucoup de belles qualités ; mais, ſuivant la remarque de notre Auteur, Philippe II. ſe mit dans la tête des *projets chimériques* & préjudiciables à ſes propres intérêts. En voulant démembrer la France par les factions que ſon argent y entretenoit, il laiſſa *entamer ſon patrimoine*, & couper bien des ſources d'où cet argent

couloit dans ses coffres. La conquête qu'il fit du Portugal, ne le dédommagea pas de ce qu'il perdit dans les Pays-Bas. Il affoiblit ses forces en Espagne, pour s'enrichir en Amérique ; & les richesses qu'il tira de ce Nouveau-Monde, n'empêcherent pas qu'il ne mourût accablé de dettes. Ce Prince eut un grand zèle pour la Foi de ses Ancêtres ; mais on ne peut dire absolument & sans restriction, comme fait M. Desormeaux, que, *sans ses trésors & ses travaux, la Religion Catholique auroit pu être détruite.* Eh! la *Religion Catholique*, qui est la Religion établie par Jesus-Christ, peut-elle être *détruite?* N'a-t-elle pas des promesses qui garantissent sa durée jusqu'à la fin du monde?

Sous Philippe III. qui regna depuis 1598 jusqu'en 1620, il y eut assez d'évènements, sur-tout en Flandres où l'on vit le fameux

siège d'Ostende. Il y eut assez de manèges politiques, de négociations, d'intérêts compliqués, mais toujours peu d'éclat de la part du Monarque. Philippe étoit un Prince humain, pieux, de mœurs très-pures; mais il n'avoit ni les connoissances de son père, ni l'activité de son ayeul : il ne savoit pas allier les vertus royales avec les qualités de l'homme de bien.

Son fils Philippe IV. possédoit un fond de génie & de talents, qui auroient dû faire le bonheur des peuples. Cependant » l'Histoire, » dans ses fastes, ne fait presque » pas mention d'un Regne qui ait » été aussi funeste que celui de » Philippe IV. Pendant toute sa » durée de quarante-quatre ans, » le Temple de Janus ne fut pas » fermé un seul jour. Qu'à ce mal- » heur, le premier de tous, on » joigne la dépopulation, la stéri-

» lité de la terre, l'indigence, le » découragement, la perte de 20 » batailles, le soulevement des » peuples, la révolte entière d'un » beau & vaste Royaume (le Portugal,) la cession de plusieurs » Provinces; on avouera que jamais l'Espagne ne fut plus malheureuse depuis l'invasion des » Maures. « Notre Auteur explique les causes de ces désastres; il se plaint, d'un ton plein de sentiment & d'intérêt, de l'état d'humiliation où tomba pour-lors l'Espagne, malgré *ce caractère si élevé*, qu'on ne peut méconnoître dans cette Nation *respectable*. Les détails n'échapperont point au Lecteur; & l'on fera une attention particulière au portrait de Louis de Haro que *Nul Ministre*, dit notre Auteur, *n'a égalé en probité, en bienfaisance, en désintéressement, en amour pour la patrie*. Nous remarquons que M. Desormeaux

trace souvent ses éloges d'une manière exclusive ; c'est-à-dire qu'il ne laisse pas même la liberté de mettre les autres grands hommes à côté de ceux qu'il entreprend de louer : c'est un petit défaut. Les siècles sont bien étendus, le nombre des personnes de mérite en tout genre est bien considérable ; & ceux qui lisent l'Histoire, sont bien aises de pouvoir comparer, apprécier, juger les hommes. Dans ce Volume, les commencements de Louis XIV. sont présentés sous un point de vuë très-brillant. C'est un des plus beaux endroits de l'Ouvrage.

Tome V. Il faudroit un Article entier de ces Mémoires pour rendre compte des évènements qu'on raconte ici. Le Regne de Charles II. ne fut encore qu'un tissu de malheurs pour l'Espagne ; mais il prépara l'ordre de succession que nous voyons aujourd'hui. Le

fameux Teſtament du 2. Octobre 1700, porta ſur le Trône un petit-fils de Louis XIV. & détruiſit pour toujours les haines & les rivalités qui avoient partagé ſi long-temps la France & l'Eſpagne.

En terminant le Regne de Charles II. & avant que de paſſer aux Bourbons, l'Auteur *trace les cauſes de la décadence de la Monarchie* Eſpagnole, & *l'état des Sciences, des Lettres & des Arts en Eſpagne ſous les Rois Autrichiens :* deux grands morceaux qu'on lit avec beaucoup de plaiſir. Nous ne citerons du ſecond que le trait ſuivant : » Le beau ſiècle » de l'Eſpagne, le ſiècle fécond en » beaux génies, on le compte de- » puis la fin du Regne de Charles- » Quint juſqu'au milieu de celui » de Philippe IV. C'étoit à Phi- » lippe II. avide de puiſſance & de » gloire, qu'étoit duë celle de voir » ſa patrie plus éclairée. On lui

» doit la juſtice d'avoir favoriſé
» de tout ſon pouvoir les Sciences,
» les Lettres & les Arts. C'eſt ſous
» lui & ſous ſon fils que l'Eſpagne
» compta le peu d'excellents Ar-
» tiſtes qu'elle a fournis. C'eſt le
» ſiècle de ſes meilleurs Hiſtoriens,
» de ſes plus profonds Légiſtes,
» de ſes plus célèbres Ecrivains
» Aſcétiques, de ſes Théologiens,
» de ſes plus fameux Poëtes, d'une
» infinité d'Auteurs de petits Ro-
» mans, appellés *Nouvelles* : genre
» dans lequel les Eſpagnols ſur-
» paſſent toutes les autres Nations.
» Enfin tous les plus grands hom-
» mes de l'Eſpagne, dans la Guerre,
» la Marine, la Politique, parurent
» en même temps que ſes Ecri-
» vains. «

Le Regne de Philippe V. eſt eſt fort détaillé ; le caractère de ce Prince bien pris ; l'Eſpagne ſous ſon ſucceſſeur Ferdinand VI. préſentée ſous ce point de vuë de

prosperité & de gloire, dont toute l'Europe est témoin. On trouve ici de temps en temps, selon le cours des années & des affaires, les portraits de ceux qui ont le plus figuré sous ce Regne; comme de la Reine, premiére épouse de Philippe V; de M. Orri, chargé des Finances de ce Monarque; du Cardinal Alberoni, & de son génie aussi ferme qu'entreprenant; de Patinho, *le Colbert & le Louvois d'Espagne*; du jeune Roi Louis I. *en qui l'Espagne croyoit voir son Titus, &c.* sans compter les Princes & les grands Hommes étrangers que l'Auteur n'oublie pas.

Nous croyons, en général, qu'il y a de l'exactitude dans cet Abrégé, quoique nous n'en garantissions ni tous les faits, ni tous les portraits, ni toutes les réflexions, ni toutes les critiques, ni toutes les expressions qu'on y emploie.

Il faudroit même le retoucher en quelques endroits, & donner une meilleure Edition.

---

## ARTICLE LI.

*JUMONVILLE, Poëme*. Par M. Thomas, P. E. L'V. D. P. (*In*-8°. pag. 80.) *A Paris, chez Hérissant, rue S. Jacques, &c.*

La perfidie de Pâris & l'injure faite à la Grèce ont donné naissance au plus ancien Poëme épique. Le plus moderne (celui que nous annonçons.) a pour objet la fureur des Anglois, & l'attentat commis contre toute la Nation Françoise, représentée par le Sieur de Jumonville son Envoyé. Ces deux exemples, l'ancien & le nouveau, ne prouvent pas que les Poëtes aiment à choisir leurs sujets dans la méchanceté des hommes;

ils prouvent seulement qu'à l'occasion de la méchanceté des hommes, les Poëtes donnent des leçons au monde. Depuis Homère ces Messieurs s'attribuent ce privilège, & il y a certainement prescription.

Si Jumonville avoit été du temps des Héros de la Grèce, il figureroit autant qu'Ulysse, Diomède, Nestor & les autres Illustres qu'Homère a chantés ; il auroit au-dessus d'eux l'excellence de sa cause & ses malheurs. Voilà ce que c'est que l'Antiquité Poëtique, & les hommes de l'Iliade. L'Antiquité imprime du respect, & les hommes de l'Iliade *ont quinze pieds de haut*, comme le disoit si bien M. Bouchardon.

Cependant ; pour profiter du Poëme de M. Thomas qui ne chante qu'un Héros de cinq ans, il faut nous rappeller toutes les circonstances de l'assassinat du Sieur

de Jumonville. Les Anglois usurpoient, en 1753, les terres de la domination Françoise sur les bords de l'Oyo, ils y bâtissoient un Fort, & ils prétendoient pousser plus loin leurs quartiers, leur commerce, leurs entreprises contre notre Canada. Le Commandant François leur députe le Sieur de Jumonville, accompagné de trente hommes : c'étoit, comme chez les Romains, un de ces Officiers publics, qu'on appelloit *Féciaux*, & qu'on envoyoit sur la frontière, pour savoir si les Puissances voisines vouloient la paix ou la guerre.

Non-seulement cet Envoyé, mais toute son escorte, étoit sous la protection du Droit des Gens. Lisez la Loi *Julia*, qui déclare positivement que l'Ambassadeur & tous ses Associés sont inviolables. Il peut se faire que les Anglois du Fort de la *Nécessité* sur l'Oyo

n'eussent pas lu la Loi *Julia* ; mais ils n'ignoroient assûrément point le principe de toutes les Nations qui s'accordent à regarder tout Envoyé & ceux qui l'accompagnent comme des gens *hors du territoire où se fait la guerre.* Si ces Anglois de l'Oyo n'avoient pas la moindre idée de ces régles aussi anciennes que le monde, ils étoient plus barbares que les Iroquois & les Hurons. Ceux-ci, en effet, frémirent à la nouvelle de l'attentat commis contre Jumonville. Cet Officier, qui n'avoit à la main que les dépêches de son Général, & qui ne portoit que des paroles de paix, est assassiné avec huit de ses gens ; tous les autres sont mis aux fers, & il n'échappe au malheur commun qu'un Sauvage, pour en porter la nouvelle au Commandant François que Jumonville représentoit, comme le Commandant lui-même agissoit

au nom de son Roi, & pour les intérêts de toute sa Nation.

Quand les Tyriens eurent violé le Droit des Gens, en faisant précipiter d'une tour les Envoyés d'Alexandre, ce Prince résolut la perte de cette Ville superbe, & il exécuta sa résolution avec des travaux immenses & des dépenses infinies. C'est que, durant toutes ses expéditions, tant contre les Perses que contre les Indiens, ce qui le courrouça le plus, ce qui lui parut mériter la plus authentique vengeance, ce fut la férocité des Tyriens, leur mépris pour les Loix même de la Nature, sans compter l'exemple déteſtable qu'ils donnoient à toutes les Nations.

Les Anglois des bords de l'Oyo étoient aussi coupables que les Tyriens. Nos généreux François revenus en force contre le Fort de la *Nécessité*, l'ont attaqué, pris & démoli; mais les assiégés qui mé-

ritoient tous d'être livrés, comme du temps de l'ancienne Rome, à ceux dont ils avoient violé les Droits & la Majesté, ces hommes teints encore du sang de Jumonville & de ses compagnons ont obtenu leur liberté & les honneurs même de la guerre.

Procédé de modération & de sagesse politique, qui doit encore tenir son rang dans les fastes de l'humanité. Mais le Poëte qui, dans les grands crimes, voit toujours Némésis & les Furies, qui charge ses portraits pour leur donner plus de saillie, se trouve gêné par une capitulation pacifique : il a le fer & le feu à la main, il est prêt à faire tomber les carreaux du Ciel, & à ouvrir les entrailles de la terre pour détruire & anéantir les méchants : comment arrêteroit-on son enthousiasme, & quel seroit d'ailleurs le dénouement de sa Pièce ? comment se termineroit

la cataſtrophe de ſon ouvrage? Il faut finir avec éclat, ſans quoi il vaudroit mieux ne pas commencer.

M. Thomas, Auteur de ce Poëme, ne s'arrête donc point ici à la rigueur hiſtorique des évènements. » Selon l'Hiſtoire, *dit-il*, » les François ſont entrés dans le » Fort par capitulation ; ils ont » même traité les Anglois avec les » plus grands égards, comme s'ils » euſſent été encore en paix avec » eux. Dans le Poëme, au contraire, » ils ne ſont animés que des mou» vements de la vengeance, ils » combattent avec autant de fu» reur que d'intrépidité pour punir » les aſſaſſins de Jumonville ; & » après en avoir fait périr un grand » nombre par le fer & la flamme, » ils chargent les autres de chaî» nes ſur les débris de leurs mu» railles. «

Il y a encore d'autres petits

changements dans le cours de ce Poëme, ſans compter quelques machines poëtiques que l'Auteur met en œuvre. Nous allons rendre compte du fond de l'Ouvrage vraiment eſtimable, quoiqu'il ne ſoit peut-être pas parfait. Eh! qui nous donnera, dans notre Langue, un Poëme épique ſans défaut?

Ce que nous avons dit juſqu'ici, fait voir que M. T. explique, dans une Préface, ſon ſujet & ſes procédés d'Auteur. Il faut la lire comme ſervant à l'intelligence du Poëme, & comme écrite avec goût, quoiqu'on pût y deſirer auſſi quelque choſe de ce coloris poëtique, qui ne pourroit qu'annoncer favorablement un Ouvrage tel que celui-ci.

Ce Poëme eſt en quatre Chants, & l'on ne peut y méconnoître la marche de l'Epopée. Car c'eſt le récit d'une action grande, illuſtre, intéreſſante; ſavoir, la vengeance

tirée des Anglois, parce qu'ils on
violé le Droit des Gens en la per-
sonne de M. de Jumonville. L
mort violente de cet Officier e
le nœud du sujet, & la victoi
des François sur les Anglois, ave
la démolition du Fort de ces de
niers, en est le dénouement.

Il y a bien plus d'historiq
que d'allégorie dans ce Poëme
mais on sait que l'allégorie n'est p
essentielle à l'Epopée, & que d
sujets vrais peuvent occuper l
successeurs d'Homère & de Vi
gile, pourvu qu'ils fassent un b
choix, qu'ils sachent employer
merveilleux, donner de la gr
deur à leurs images, & re
tout de la beauté du style. Si
pendant on entendoit par all
rie une instruction qui fût co
le résultat de l'action épique,
partie ou cet avantage ne ma
roit pas ici : car on voit clair
que c'est l'ambition des A

& l'oubli des Loix qui ont donné lieu au meurtre de Jumonville.

Quant au merveilleux, quoiqu'il ne puiſſe être auſſi répandu dans un trait d'hiſtoire que dans un ſujet feint, on ne le perd pourtant pas de vuë dans ce Poëme, & nous en citerons quelques traits. L'Auteur fait plutôt intervenir les Paſſions perſonnifiées & les attributs de la Nature revêtus de caractères ſenſibles, qu'il n'emploie les Divinités proprement dites. Il parle de Bellone, de Mars, de la Diſcorde, du Démon des combats, de Néméſis, & une fois ſeulement il fait apparoître l'ombre de Jumonville. Or toutes ces choſes ne prouvent pas qu'il emploie la Mythologie Payenne : ce ne ſont que les termes de cette Mythologie qu'il fait ſervir à ſes portraits. Venons aux détails.

Le début n'eſt pas tant la propoſition du ſujet, comme dans la

plûpart des Poëmes épiques, qu'un tableau des malheurs de la guerre. Le Poëme ne commence, à proprement parler, qu'au 63e Vers.

Sensible aux longs malheurs qui désoloient la terre,
Louis avoit fermé les portes de la guerre.
Le Soldat désarmé, cultivant les guérets,
Moissonnoit dans son champ les trésors de Cerès.
La rouille dévorante émoussoit les épées,
Que du sang des humains Bellone avoit trempées,
Et du Dieu des combats les redoutables traits
Dormoient dans le silence, entassés par la paix.

Mais la paix vainement suspendoit les allarmes;
L'Anglois toujours féroce, est rebelle à ses charmes.

euple impérieux, fier ennemi des
Loix,
ve sous Cromwel, & tyran sous
ses Rois,
tout couvert du sang des plus nobles
victimes
dû sa liberté qu'à deux cents ans
de crimes,
end forger des fers aux autres Na-
tions,
ire encor le meurtre & les divi-
sions.

a suite du premier Livre com-
nd la description de la Nou-
e-France, de l'Oyo, de l'en-
rise des Anglois sur nos pos-
ons, avec le portrait des deux
es Mrs Devilliers & Jumon-
e.

eux illustres Mortels, Devilliers &
Jumonville,
soient de leur sang cette rive sté-
rile.

Sages dans les conseils, hardis dans les combats,
Le bruit de leurs exploits voloit dans ces climats.
Issus du même sang, nés de la même mère,
Leur bouche s'appelloit du tendre nom de frère.
Leurs cœurs étoient unis : ils ressentoient tous deux
De la vive amitié les transports vertueux ;
Et ces nœuds qui formoient la chaîne la plus pure,
Avoient encore serré les nœuds de la nature.

Ne trouvera-t-on pas un peu de longueur dans ces six derniers Vers, dont le sens unique est qu'ils étoient *frères & bons amis ?* Il y a pourtant du beau dans ce portrait, & la suite ne doit pas être oubliée.

Dans le même berceau, sous le mêm
lambris,
Tous deux, dans leur enfance, avoient
été nourris.
Lorsqu'ensuite le temps & l'ardente
jeunesse
De leurs membres nerveux eût formé
la souplesse,
Ces deux Héros, unis dans leurs amu-
sements,
S'occupoient à dompter des coursiers
écumants.
Aux hôtes des forêts leurs bras faisoient
la guerre,
s apprenoient ensemble à lancer le
tonnerre.
us deux briguant l'honneur d'affron-
ter les hazards,
oient le même jour consacrés au
Dieu Mars,
is de nouveaux cieux, sur des rives
nouvelles,
r de moissonner des palmes im-
mortelles,

Tous deux fuyant ensemble un indigne
repos,
De la Mer orageuse avoient franchi les
flots.

On voit bien que ce morceau est imité de l'Histoire d'Euryale & de Nisus au IX^e Livre de l'Enéide. M. Thomas donne aussi à la mère de ces deux Officiers les sentiments de la mère d'Euryale, excepté que la premiére les manifeste, au départ de ses enfants, au-lieu que la Dame Troyenne ne paroît sur la scène qu'après la mort de son fils.

Le second Chant contient l'ambassade & la catastrophe de Jumonville. Sa harangue aux Anglois est fort bien. Si l'on y remarque des termes flatteurs pour ces redoutables ennemis, & si ce style paroît fort différent des autres endroits du Poëme, où la Nation Britannique n'est guères ménagée,

c'eſt que la rupture n'étant encore ni conſommée, ni juridique, dans le temps de la députation, Jumonville a dû tempérer les reproches, & témoigner des égards. Voici quelques traits de ſon Diſcours :

Illuſtres Ennemis, appuis de l'Angleterre,
Citoyens dans la paix, Héros pendant la guerre,
Que le Ciel avec nous fit Rois dans ces climats,
Je ne viens point ici, Miniſtre des combats,
Dans un ſang généreux tremper mes mains cruelles,
Et vuider par le fer nos diſcordes nouvelles.
D'un miniſtère ſaint revêtu par les Loix,
Des auguſtes Traités je réclame les Droits,

Chaque Etat en naissant eut ses bornes
prescrites;
La Nature a pris soin de fixer nos
limites:
Ces sauvages rochers entassés jusqu'aux
Cieux
Ont servi de barrière à nos communs
Ayeux,
Et de tous les Traités l'uniforme lan-
gage
Des mains de la Nature a confirmé
l'ouvrage.
Cependant votre audace a franchi ces
remparts;
L'Oyo voit sur ses bords flotter vos
étendarts, &c.

Il y a, dans ce même Chant, un contraste frappant de la simplicité & de la droiture des Sauvages avec la perfidie des Anglois. Il y a une description très-remarquable de la course du Sauvage, qui va porter au Commandant François la nouvelle du malheur

de Jumonville. Enfin le choix fait par ce Commandant de M. Devilliers, pour aller venger son frère, eſt auſſi un morceau de ſentiment.

Dans le troiſième Chant, les François marchent au Fort des Anglois. L'ombre de Jumonville apparoît dans l'état le plus lugubre, & excite les premiers à la vengeance. Quels tranſports dans M. Devilliers à l'apparition du Spectre ! quelle fureur dans les Soldats & dans les Sauvages ! quels gémiſſements à la vuë des cadavres encore répandus dans la campagne ! Après bien des lamentations,

Tout-à-coup Devilliers : » Quoi
» nous verſons des larmes !
» Nous François, nous Guerriers, nous
» qui portons des armes !

» Nous pleurons ! & l'Anglois qui cause
» nos tourments,
» Insulte avec orgueil à nos gémisse-
» ments.
» Nous pleurons ! N'avons-nous que
» des pleurs à répandre ?
» O mon frère ! est-ce là ce qu'exige ta
» cendre ?
» Une oisive pitié doit encor t'irri-
» ter.
» C'est un tribut de sang qu'il faut te
» présenter.
» Allons, braves Amis, &c.

Le dernier Chant présente l'attaque du Fort, la défaite des Anglois, la démolition de leurs remparts, la captivité de leurs Guerriers. On ajoûte, comme une suite de la vengeance des Cieux, les autres revers qu'a essuyés cette Nation, soit en Amérique, soit dans l'Inde, soit en Europe. Nous

craignons pourtant bien que ces fiers Ennemis ne s'en rapportent pas, pour prendre des inclinations de paix, aux Descriptions pathétiques de M. Thomas. Mais celui-ci remplit son objet ; & il finit par ces quatre Vers, qui sont comme la maxime de Morale qu'on tire de toute cette action épique.

Ainsi des Dieux vengeurs la justice éternelle
Terrasse des Méchants l'audace criminelle.
Fléau de l'univers, ô peuple ambitieux,
Crains le bras des Mortels & la foudre des Dieux.

Ce Poëme est, à tout prendre, un fort bon Ouvrage, & ne peut que faire honneur à celui qui nous le donne. Si le mer-

veilleux y étoit plus répandu, si certains morceaux de détail étoient un peu moins longs, si quelques Vers (en petit nombre pourtant) avoient plus d'harmonie ou de naturel, la pièce seroit probablement parfaite. Nous desirons que cette Muse fasse encore de plus grands efforts, & se ménage de plus grands succès.

# ARTICLE LII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## FRANCE.

### DE PARIS.

ON a rendu public le Discours prononcé par M. l'Evêque de Valence, à la présentation du Corps & du Cœur de S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans, dans l'Eglise du Val-de-Grace sa sépulture. Nous avions peu de modèles en ce genre. Ces sortes d'Eloges n'ont d'ordinaire qu'un moment d'existence, & disparoissent avec la pompe funèbre qui les accompagne. Cependant il est à propos que ceux qui excellent dans les autres parties de l'Eloquence Chré-

tienne, ne dédaignent pas de fixer l'idée du beau par rapport à celle-ci : & c'eſt l'obligation que nous avons à M. l'Evêque de Valence.

Son Diſcours réunit le double mérite & de la vérité pour le fond des choſes, & de l'agrément pour la maniere de les préſenter. Voici d'abord le portrait des qualités perſonnelles de la Princeſſe. » Ornée de toutes les graces de » la nature, elle ſeule ne s'en ap- » percevoit pas..... ſûre d'elle- » même, elle n'aimoit à ſe diſtin- » guer que par les qualités de ſon » ame. L'élévation de ſon cœur » répondoit à celle de ſon rang : » elle le ſoûtenoit avec dignité, & » ne le faiſoit ſentir qu'en le ren- » dant aimable aux autres. Noble, » généreuſe, bienfaiſante, elle » avoit toujours les mains ouver- » tes. Son inclination étoit de ré- » pandre : ſa manière de donner » relevoit le mérite de ſes dons :

» elle multiplioit ses libéralités
» par les graces qu'elle y mettoit.
» Quel agrément n'avoit-elle pas
» le talent de répandre dans la
» société ? Les charmes & le natu-
» rel de sa conversation en écar-
» toient le dégoût & l'ennui : on
» en sortoit content d'elle & de
» soi-même. «

Il faut intéresser la Religion
dans une cérémonie qui, sans ce
grand objet, ne seroit qu'un spec-
tacle, ou tout-au-plus l'occasion
de quelques pensées philosophi-
ques sur la vanité des grandeurs
de la terre. M. l'Evêque de Va-
lence saisit à propos les sentiments
religieux, dont la Princesse a don-
né des marques éclatantes dans le
cours de sa longue maladie. » Avec
quel courage n'avoit-elle pas de-
mandé les Sacrements de l'E-
glise ? Avec quel appareil &
quelle pompe ne voulut-elle
pas les recevoir ? Ce fut comme

» une espèce de triomphe qu'elle
» voulut préparer à la Religion au
» milieu du peuple innombrable
» de cette grande Ville &c. «

La mort des Princes vertueux édifie les Peuples ; mais en les édifiant, elle les instruit, elle les pénètre d'une crainte salutaire ; elle leur apprend à redouter les jugements de Dieu. » Son ame, *dit le Prélat en réfléchissant sur l'éternité*, » a paru devant Dieu : quel
» est à présent son sort éternel ? ...
» Ténébres profondes qui la dé-
» robent à nos yeux ! Nous n'y
» pouvons penser sans frayeur :
» tremblons sur nous-mêmes, &
» adorons en silence la main toute-
» puissante qui l'a frappée. *Mais si*
» les jugements de Dieu *sont terri-*
» *bles, & plus terribles encore pour*
» *les Princes de la terre*, il n'en est
» pas moins pour eux le Dieu des
» miséricordes. C'est un *Dieu bon*,
» un Dieu infiniment bon : la bonté

» est le premier de ses attributs.
» C'est *le Dieu de la clémence &*
» *du pardon*, & qui aime à être
» appellé, dans les Ecritures, *le*
» *Dieu de nos espérances*. «

M. de Valence joint à l'Eloge de la Princesse, celui de Madame la Duchesse de Modène qui présidoit à cette pompe funèbre ; celui de feu M. le Duc d'Orléans, Régent, père de Madame de Modène ; celui d'Anne d'Autriche, trisayeule de Madame la Duchesse d'Orléans par son époux, & Fondatrice du Val-de-Grace ; celui de Louis XIV. *dont la naissance, le regne & la mort ont été une continuité de merveilles* ; enfin celui de Monseigneur le Duc d'Orléans, *si digne des plus longs jours par la noblesse, la bonté & la magnificence de son cœur*.

A la fin de ce Discours est un Mandement fort court & fort touchant, par lequel le même Prélat

ordonne, dans son Diocèse, les Prières pour l'ame de la même Princesse. *Tout cet Imprimé se trouve à Paris chez divers Libraires.*

*M. Pingré, de l'Académie Royale des Sciences, nous communique cette Note pour servir de Supplément à sa Lettre insérée dans ce Volume, Article XLV.*

La Comète paroît, elle est vers 24 degrés du Verseau, avec 3 à 4 degrés de latitude Septentrionale. Elle a passé en son Périhélie vers la nuit du 10. au 11. Mars. Le 11. de ce mois, sa distance à la Terre sera égale à la moitié de celle de la Terre au Soleil : le 14. cette distance sera réduite à deux cinquièmes, & le 18. à un quart. On cessera de la voir le 20. Elle reparoîtra le 27. ou le 28. au plus tard vers 11 heures du soir. On continuera de la voir les soirs jusques vers le 10. Mai à la vuë simple,

& bien plus long-temps avec les inſtruments.

*Ce 2. Avril.*

*Avis au Public.*

Les Libraires aſſociés à la nouvelle Edition du *Dictionnaire de Moreri*, propoſé par ſouſcription, donnent avis au Public, que Lundi prochain 9. du préſent mois d'Avril. 1759. ils diſtribueront aux Souſcripteurs les ſix premiers Tomes de cet Ouvrage, ſuivant l'Avis qui en a été publié lors de l'ouverture de la ſouſcription.

Les perſonnes qui voudront retirer les Volumes, ſont priées de s'adreſſer à celui des Libraires, chez lequel ils ont levé leur ſouſcription.

*Deſcription des trois Formes du Port de Breſt, bâties, deſſinées & gravées en 1757.* Par M. Choquet, Ingénieur ordinaire de la Marine. Cet Ouvrage eſt compoſé

d'un Discours ou d'une Explication de 10 pages *grand in fol.* forme d'Atlas, & de Planches destinées à faire connoître toutes les parties des Formes de Brest. Tous les Marins savent qu'on appelle *Forme* un endroit où l'on construit & où l'on radoube les Vaisseaux. L'Auteur qui a succédé au célèbre M. Ollivier, Constructeur des Vaisseaux du Roi, a parfaitement bien exécuté, dessiné & gravé les travaux qui font l'objet de ces Planches. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'en prendre connoissance autrement que par l'inspection & l'examen de tout l'Ouvrage, qui *se trouve à Brest chez Malassis, & à Paris chez Jombert, rue Dauphine.* Prix 24 l.

Le même M. Choquet a projetté, construit, dessiné & gravé le Bâtiment appellé *Bagne*, destiné au logement des Forçats dans l'Arcenal de la Marine du Roi. Tout le

monde ſait que l'abolition ou réduction du ſervice des Galères laiſſant les Galeriens ſans emploi, on les a tranſportés & attachés au Port de Breſt. C'eſt l'occaſion du Bâtiment qu'on a ordonné au S^r^ Choquet de diriger & de conſtruire. On en voit les plans, les profils, l'élévation & tous les détails dans trois Planches auſſi de la façon de l'Auteur. Une quatrième Planche repréſente la Boulangerie de l'Arſenal, édifice également bien entendu. On en voit également toutes les parties dans cette Gravure. Prix 8 l.

Dans notre II. Volume d'Avril 1757, nous avons fait connoître l'entrepriſe immenſe du Dictionnaire Hébraïque, qui s'imprime à Avignon par les ſoins d'un très-ſavant Père Carme Déchauſſé, qui n'articule pas ſon nom. Ce Dictionnaire doit comprendre trois Volumes *in-fol.* & le premier,

après bien des difficultés, a paru l'année derniére. On nous l'a communiqué au commencement de celle-ci, & nous y avons reconnu qu'il comprend exactement ce qu'on promettoit par le *Prospectus*; ſavoir, tous les mots Hébraïques & Chaldaïques de l'ancien Teſtament, rangés ſelon l'ordre de l'Alphabet. On voit d'abord les racines, puis les mots mêmes tels que les énonce le Texte, enfin l'interprétation Latine de chacun. Nous avons expliqué aſſez au-long, en Avril 1757, les avantages de ce Léxique; & de quelle manière, dès qu'on ſait lire l'Hébreu, on peut en faire uſage pour expliquer: car les mots s'y trouvent en propre & perſonnelle repréſentation, s'il eſt permis de parler ainſi, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſavoir les tirer des Racines, ou les diſtinguer dans l'ordre des Déclinaiſons, Conjugaiſons &c. On voit combien cette route eſt abrégée, facile, avanta-

geuse au progrès de la Langue-Sainte. L'Auteur promet deux autres Volumes, dont l'objet est pareillement exposé dans nos Mémoires d'Avril 1757. On peut y recourir, & y revoir le prix de la souscription, qui est de 24 liv. pour chaque Volume. *On trouve cet Ouvrage à Paris chez Guillyn, Quai des Augustins.*

*PRIX proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon. Pour l'année 1760.*

L'Académie des Sciences & & Belles-Lettres de Lyon, réunie avec la Société Royale des Beaux-Arts de la même Ville, par des Lettres-Patentes du Roi, enregistrées au Parlement, sous le titre d'*Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts*, s'empresse de publier & d'exécuter les intentions de feu M. Jean-Pierre Christin, Secré-

taire perpétuel de la Société Royale.

Ce généreux Citoyen, également estimable par ses talents & par la douceur de ses mœurs, après avoir donné les preuves les plus constantes de son exactitude à remplir les devoirs académiques, a voulu laisser après lui un monument de son zèle pour le bien public, pour l'honneur de sa Patrie, pour le progrès des Sciences & des Arts.

Il a fondé, par son testament, le prix annuel d'une *Médaille d'or*, en faveur des Savants qui voudront concourir au travail proposé & jugé par l'Académie.

Les sujets, que cette Compagnie annoncera chaque année, auront alternativement pour objet *les Mathématiques, la Physique & les Arts.*

Conformément à cet ordre prescrit par la volonté du Fondateur, l'Académie propose, pour le premier Prix de Mathématiques, qui sera distribué à la Fête de S. Louis de l'année 1760, le sujet suivant.

*Trouver la figure des pales des rames la plus avantageuse, & déterminer, relativement à cette figure, la longueur la plus convenable des rames des Galères, celle de leurs parties intérieure & extérieure, & la grandeur de leurs pales.*

Toutes personnes pourront aspirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie, tels que les Académiciens ordinaires & les Vétérans. Les Associés résidants hors de Lyon auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'une manière lisible.

Les Auteurs mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même devise, avec leurs noms, demeure & qualités. La pièce qui aura remporté le prix, sera la seule dont le billet sera ouvert.

On n'admettra point au concours les Mémoires dont les Auteurs se seront fait connoître, directement ou indirectement, avant la décision.

Les Ouvrages seront adressés francs de port à Lyon, chez M. Bollioud-Mermet, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de l'Arcenal; ou chez M. le Président de Fleurieu, aussi Secrétaire perpétuel, rue Boissac; ou chez Aimé Delaroche, Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette, qui les fera remettre entre les mains de M^rs^ les Secrétaires.

Aucun Ouvrage ne sera reçu après le premier Avril de chaque année. L'Académie, dans son Assemblée publique, qui suivra immédiatement la Fête de S. Louis, proclamera la Pièce qui aura mérité les suffrages.

Le Prix est une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Elle *sera* donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

Cette *Médaille* ſera délivrée à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part, dreſſée en bonne forme.

## *TABLE DES ARTICLES*

Du mois d'Avril 1759. II. vol.

ARTICLE XLIV. *La Phyſique des Arbres, &c.* 965
ART. XLV. *Lettre ſur la Comète dont on attend le retour.* 991
ART. XLVI. *Hiſtoire de la République de Veniſe, &c.* Dernier Extrait. 1009
ART. XLVII. *Principes diſcutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, &c.* (Tomes VII. & VIII.) 1033
ART. XLVIII. *La Science des Poſtes militaires*, ou *Traité des Fortifications de Campagne, &c.* 1060
ART. XLIX. *Coûtume de Normandie, &c.* 1073
ART. L. *Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire d'Eſpagne.* 1090
ART. LI. *Jumonville, Poëme.* 1116
ART. LII. Nouvelles Littéraires. 1137